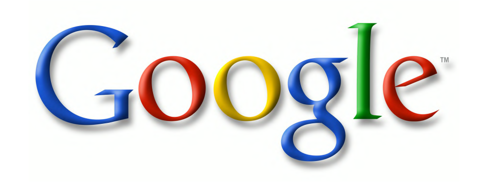



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07584754 5





LES COMPAGNONS DU LION DORMANT

LA

RONDE DE NUIT

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

OUVRAGES

DE

LOUIS ULBACH

Format grand in-18

ROMANS

LE MARI D'ANTOINETTE	1 vol.
FRANÇOISE	1 —
PAULINE FOUCAULT	1 —
MÉMOIRES D'UN INCONNU	1 —
MONSIEUR ET MADAME FERNEL	1 —
SUZANNE DUCHEMIN	1 —
L'HOMME AUX CINQ LOUIS D'OR	1 —
HISTOIRE D'UNE MÈRE ET DE SES ENFANTS	1 —
LES ROUÉS SANS LE SAVOIR	1 —
LE PRINCE BONIFACIO	1 —
VOYAGE AUTOUR DE MON CLOCHER	1 —
LOUISE TARDY	1 —
LES PARENTS COUPABLES, Mémoires d'un lycéen	1 —
LE PARRAIN DE CENDRILLON	1 —
LA CHAUVE-SOURIS	1 —
LE JARDIN DU CHANOINE	1 —
LA COCARDE BLANCHE	1 —
LES SECRETS DU DIABLE	1 —
LA VOIX DU SANG	1 —
LA MAISON DE LA RUE DE L'ÉCHAUDÉ	1 —
LA RONDE DE NUIT	1 —

CRITIQUE

ÉCRIVAINS ET HOMMES DE LETTRES	1 —
CAUSERIES DU DIMANCHE	1 —
LETTRES DE FERRAGUS	1 —

F. AUREAU et Cie. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

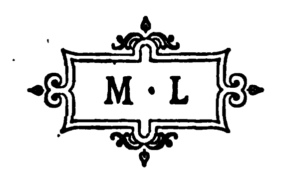
LES COMPAGNONS DU LION DORMANT

LA
RONDE DE NUIT

PAR

LOUIS ULBACH

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS
RUE AUBER, 3, PLACE DE L'OPÉRA

LIBRAIRIE NOUVELLE
BOULEVARD DES ITALIENS, 15, AU COIN DE LA RUE DE GRAMMONT

1874

LES COMPAGNONS DU LION DORMANT

LA RONDE DE NUIT[1]

I

Pourquoi le jury qui a le pouvoir absolu de trancher les questions de culpabilité n'a-t-il pas aussi le pouvoir de mesurer la peine? Pourquoi lui est-il interdit de se préoccuper de la loi? Pourquoi les magistrats exercent-ils, après le verdict, une autre autorité que celle de contrôler, de vérifier, de certifier la régularité légale de l'arrêt? Le prétexte d'incompétence est-il suffisant? La loi doit-elle être autre

1. L'épisode qui précède *la Ronde de Nuit*, a pour titre *la Maison de la rue de l'Échaudé.*

chose qu'une formule scientifique mise à la portée de la conscience de douze jurés probes et libres?

Ou bien les articles du code sont inflexibles comme une fatalité, et le jury ne peut commettre la moindre erreur en les appliquant; ou bien le législateur, au contraire, a prévu des atténuations, afin, précisément, de satisfaire jusqu'au scrupule la conscience des jurés. Que ne les laisse-t-on alors achever leur œuvre? Pourquoi éprouvent-ils ces cruels désappointements de voir leurs intentions méconnues et dépassées? pourquoi le jury signe-t-il si souvent des recours en grâce en faveur de coupables qu'il eût voulu punir, mais que la loi appliquée par les juges a trop frappés?

Il était de toute évidence que dans le procès de Georges Berroy, le jury de l'Aube avait cru écarter les circonstances entraînant la mort. Les magistrats sur ce point contredisaient cruellement le jury.

Houdaille était condamné à deux années d'emprisonnement et à cinq cents francs d'amende.

Personne, pas même Houdaille, n'entendit, n'écouta ce qui suivit ces paroles : *le condamne à la peine de mort.* Émilie était tombée évanouie dans les bras de son père. Le ressort tendu de cette âme vaillante s'était brisé.

Georges s'étonna plus tard, naïvement, du calme bizarre avec lequel il avait reçu un pareil choc. Debout, il souriait. Les mots du code, l'arrêt de la loi,

la voix du président ne lui disaient rien. Ce qui l'émouvait, c'était cette sympathie turbulente, c'était cette indignation dont le flot le soulevait, en le caressant. Il triomphait dans cette défaite par la défaite même, et savourait l'âpre délice des victoires sanglantes.

Me Soudin pleurait dans la nuit, mais en même temps ressaisissait toute sa raison, et lui seul, dans cet ouragan, écoutait attentivement le président des assises. Quand celui-ci renonçant à dominer, à refréner ou à punir cette révolte du sentiment, se leva pour se retirer, en jetant avec éclat cet avertissement aux condamnés :

— Vous avez trois jours pour vous pourvoir en cassation ;

Me Soudin, d'une voix qui dominait tout, répondit :

— Nous n'attendrons pas trois jours !

— Oui ! oui ! crièrent tous les avocats, en cassation ! en cassation !

Les juges allaient sortir de la salle. Madeleine, qui s'agitait furieuse sur son banc, parut vouloir se précipiter sur l'estrade.

— Monsieur le président, monsieur le président, s'écria-t-elle.

Le président se retourna.

— Ce que vous venez de faire est un crime, hurla-t-elle, en tendant les poings ; il est innocent ! je vous

l'ai dit. C'est moi qui ai tout fait. Puisqu'il vous fallait du sang, pourquoi n'avoir pas pris le mien?

— Femme Martin, prenez garde à vous, répondit le président. La loi ne nous laisse pas désarmés contre votre insolence, et je pourrais vous reprendre cette liberté que l'indulgence du jury vous a conservée!

— Ma liberté! que voulez-vous que j'en fasse? Qu'est-ce qu'il vous faut pour que vous m'arrêtiez, pour que vous me condamniez à mort, comme lui? Ah! je suis libre! Eh bien, à bas les juges! à bas le roi! vive l'empereur!

Le président haussa les épaules et sortit de la salle.

— Vous êtes des lâches, dit Madeleine en écumant de rage impuissante et en retombant sur son banc.

Il est difficile de raconter successivement ces épisodes d'une scène multiple et extraordinaire, et il est impossible de les faire saisir dans leur ensemble. Il faudrait appliquer au drame les procédés de synthèse instantanée de la photographie. Qu'on me pardonne donc de passer d'un point du tableau à un autre et de revenir sur des traits déjà esquissés.

Le procureur du roi allait suivre les juges, quand un juré s'avançant se permit de le retenir par un bout de sa manche.

— Monsieur le procureur du roi, dit ce brave homme, pâle et tremblant, on n'a pas compris notre

verdict; nous n'avons jamais songé à une condamnation à mort.

— Monsieur, répondit brusquement le magistrat, cela ne me regarde pas. Au surplus, vous avez décidé en votre âme et conscience. Cela vous suffit; ne vous occupez pas du reste.

— Mais, le reste, monsieur, c'est la guillotine !

— Sans doute. Eh bien?

— Mais, monsieur, ma conscience me reprocherait toujours ce meurtre.

— Il fallait y songer plus tôt !

— On nous a trompés.

— Est-ce moi?

Et le gros procureur du roi se redressa.

— Nous protestons tous !

— Protestez! Que voulez-vous que j'y fasse!

Et dégageant brusquement sa manche, le procureur du roi suivit les juges.

Le juré, dont le front ruisselait, rejoignit ses collègues. Ils vinrent tous au banc des avocats, moins le président honoraire du tribunal de Bar-sur-Seine.

— Monsieur, dit l'un d'eux à Mᵉ Soudin, nous allons signer un recours en grâce. Nous avons été surpris.

— Je vous avais pourtant prévenus.

— Que voulez-vous? ce n'est pas notre métier. Le président avait l'air si respectable !

Mᵉ Soudin ne les écoutait plus. Les gendarmes

avaient attendu quelques minutes avant de faire sortir les condamnés. Ils donnaient maintenant le signal du départ. Mᵉ Soudin s'était tourné vers Georges et lui serrait les deux mains.

— Allons, mon enfant, lui dit-il avec énergie, voilà le moment de donner un grand exemple. Je ferai mon devoir ; faites le vôtre.

— Soyez tranquille ! Tâchez que ma mère n'apprenne pas tout d'un coup cette nouvelle ! Préparez-la. Dites à mademoiselle votre nièce de la préparer. Quant à elle.....

— Elle sera votre femme, mon neveu, je vous le jure.

— Ah ! ne jurez pas, repartit Georges avec un sourire, le destin s'applique à vous rendre parjure.

— Il n'y a pas de destin ; il y a la justice ; et nous obtiendrons justice. Courage et au revoir, mon enfant. J'irai vous faire signer votre pourvoi demain matin.

— Mon pourvoi ! ce n'est pas ici qu'il sera accueilli ; c'est là-haut !

— Là-haut? soit; mais le ciel se fait parfois visible.

Georges leva les yeux vers le plafond de la salle qui n'avait pas croulé sur les juges, et se disposa à sortir.

Madeleine Martin lui barra la route. Elle était dans le paroxysme, dans l'ivresse, dans la folie du

chagrin et de la douleur. Après son interpellation au président, elle était retombée sur son banc, rongeant ses poings, qu'elle ne retirait de sa bouche que pour les enfoncer dans ses cheveux.

Quand elle vit que Georges allait partir, que les gendarmes l'attendaient et que lui, doucement, comme un agneau, se disposait à rentrer dans la prison, elle eut la vision de l'échafaud, et se plaçant devant Berroy :

— Vous ne vous en irez pas, dit-elle ; il est impossible que vous sortiez d'ici avec les gendarmes pour retourner là-bas... Non, non, vous ne pouvez pas être condamné et moi déclarée innocente. Dites-donc, vous, cria-t-elle, en se tournant vers le public, est-ce que vous le laisserez partir? Est-ce que vous le laisserez assassiner? Que faut-il pour vous allumer le sang dans les veines, tas de Champenois? Tenez, je ne suis qu'une femme; eh bien, je défends aux gendarmes de le toucher!

Le gendarme qui était à côté de Georges ne s'émut pas de la menace; il ne toucha pas Georges Berroy, mais il prit Madeleine par le bras pour la maintenir pendant que les condamnés sortiraient. Madeleine, se sentant retenue, baissa la tête avec la souplesse d'une bête féline et mordit le gendarme à la main. Le soldat poussa un juron de douleur et allait appréhender cette accusée absoute qui se rebellait contre l'autorité, quand Georges s'interposa et dit :

— Sortons !

Puis, s'adressant à la femme Martin, avec une douceur, et une sérénité qui la calmèrent en l'éblouissant :

— Vous me faites bien du chagrin, Madeleine. Tandis que vous me donnez en spectacle, on va peut-être annoncer à ma mère que je suis condamné ; la nouvèlle la tuera... Vous l'aurez voulu, puisque vous êtes libre, et que vous n'êtes pas déjà auprès d'elle. C'est pourtant le plus grand service que vous puissiez me rendre.

Madeleine reçut ces reproches avec soumission ; elle rajusta son bonnet, lissa ses cheveux, pour ainsi dire à poings fermés, et baisa avec dévotion la main que Georges tendait vers elle, et qu'elle toucha seulement du bout des lèvres...

Les gendarmes emmenèrent les condamnés. A moitié chemin de l'escalier qui descendait de la salle d'audience dans la cour de l'Hôtel de Ville, Houdaille prit le bras de Georges Berroy.

— Monsieur, lui dit-il, excusez-moi d'avoir eu, pendant le procès, quelque défiance de votre caractère. Je vous en voulais de nous avoir laissé *pincer*. Je m'en veux de n'avoir pas deviné tout de suite votre grand courage ; et je ne regrette qu'une chose, c'est d'avoir si peu et si mal conspiré avec vous..... Voulez-vous me permettre de vous embrasser ?

— De grand cœur, dit Georges.

Les gendarmes complaisants s'arrêtèrent pendant une minute. Quand on recommença à descendre, Houdaille demanda :

— Pourriez-vous bien me dire, mon cher monsieur Berroy, à combien de mois ou d'années j'ai été condamné ? J'avoue que j'écoutais mal. On faisait du bruit ; je n'ai pas entendu.

— Excusez-moi, monsieur, répondit Georges, de bonne humeur, mais moi je n'écoutais pas du tout.

— Au surplus, répliqua Houdaille avec philosophie, il faudra bien qu'on me l'apprenne un jour ou l'autre, et, à moins que le brigadier n'ait la complaisance...

— Monsieur, répondit honnêtement le brigadier de gendarmerie, vous êtes condamné à deux ans d'emprisonnement.

— Relativement à monsieur, c'est peu, répliqua Houdaille. Et à combien d'amende, s'il vous plaît ?

— Cinq cents francs.

— Tant que cela ! C'est beaucoup. Les cinq cents francs me gêneront plus que les deux années d'emprisonnement. Aurai-je dans ma prison le droit de me livrer à des travaux d'aiguille ?

— Le jugement dit que vous serez soumis aux travaux de la prison.

— Je m'en doutais. Merci, monsieur le brigadier.

Et Houdaille, satisfait du renseignement, descendit avec légèreté les dernières marches.

Dans la cour de l'Hôtel de Ville, la foule était compacte, houleuse ; une évasion eût été possible. Il est probable que l'idée en vint à plusieurs. Mais le président des assises avait tout prévu, et les précautions étaient bien prises. Pendant la délibération même du jury, sans attendre le verdict, il avait ordonné qu'une voiture fût mise à la disposition des condamnés.

C'était un fait insolite ; les plus illustres assassins condamnés à mort, de mémoire de geôliers, avaient toujours été ramenés à pied du tribunal à la prison, et l'on faisait au partisan de Bonaparte un honneur que Bonaparte n'avait pas fait à M. Gouault.

Aussi la prison de Troyes n'avait-elle à son service aucune voiture officielle, et fallut-il aller louer, aux frais des condamnés, chez le seul loueur de voitures de la ville, la calèche même dans laquelle M. le président des assises avait fait ses visites, et qui servait pour les bals, les noces, les tournées de Mgr l'évêque.

Un gendarme prit place à côté du cocher, et deux gendarmes s'installèrent dans l'intérieur. Quand la foule qui s'était écartée avec un respect attendri devant Georges Berroy, et qui ne s'était pas opposée à ce qu'il montât en voiture, surtout dans la belle voiture des cérémonies troyennes, flattée qu'on eût pris la peine d'envoyer un char triomphal à son héros ; quand la foule vit les chevaux prendre le trot, elle

eut un repentir subit de laisser le condamné aux mains des gendarmes; elle voulut en tout cas lui faire cortége; et s'élança sur sa trace avec des clameurs qui firent trembler les vitres du cabinet où M. le président dépouillait vivement sa robe rouge et remettait son habit bleu à boutons de métal, pour se rendre au dîner de M. le préfet.

Me Soudin était rentré dans la salle des avocats, le visage pâle, les yeux rouges. Ses jeunes confrères du barreau troyen interrompirent, à sa vue, les félicitations qu'ils s'adressaient réciproquement sur leurs plaidoiries, et le saluèrent en silence. Il leur répondit de la tête; et, dénouant son rabat, retirant lentement sa robe, sa vieille robe d'autrefois qu'il avait apportée par une sorte de superstition, il contempla quelque temps avec amertume ce harnais de bataille, endossé tant de fois pour des victoires, et qu'il venait de faire servir à la défaite la plus douloureuse qu'il pût redouter; puis reprenant son dossier, il sortit fier et désolé, comme il était sorti, certain jour, de la chambre mortuaire de sa femme.

Sur le seuil de la salle il rencontra Madeleine. Elle pleurait encore; mais on eût dit que ses larmes étaient un tribut involontaire de sa sensibilité féminine qui n'affectait pas autrement son énergie.

— Monsieur, lui dit-elle d'une voix ferme jusqu'à la rudesse, M. Georges m'a défendu de le venger; j'obéis. Mais il m'a donné une commission qui m'em-

barrasse. Il m'a recommandé sa mère. Qu'irai-je lui dire à cette pauvre femme ?

— Il faut lui mentir, d'abord.

— C'est mon affaire. Pendant une heure, tantôt, ne m'ont-ils pas dit que je mentais, ces menteurs !

— Il faut, continua Me Soudin, non pas la préparer, car on ne prépare pas les mères à ces affreuses surprises ; mais l'entretenir dans une illusion qui ne sera peut-être pas démentie. Ils l'ont condamné ; heureusement tout n'est pas dit.

Me Soudin expliqua alors à Madeleine ce qu'elle devait raconter à madame Berroy.

Madeleine, sa leçon reçue et comprise, se dirigea en toute hâte vers la rue du Bois, tandis que M. Soudin, frôlant les murs, courbant la tête, se cachant dans la nuit, évitant toute rencontre, farouche dans sa douleur, rentrait chez M. Delatour, avec une nouvelle inquiétude. Qu'était devenue Émilie, qu'il n'avait ni entendue, ni aperçue à la fin de l'audience ?

Madeleine courait. Elle avait peur d'être devancée par les mauvaises nouvelles. Comme elle tournait l'angle d'une rue, elle heurta une femme assise, ou plutôt affaissée au coin d'une borne.

— Dieu vous assiste, ma pauvre femme, dit-elle rapidement, croyant parler à une mendiante.

La femme se redressa.

— Madeleine ! murmura-t-elle.

— Quoi ! c'est vous, Suzanne ?

— Oui. Je n'ai pas eu la force d'aller plus loin; les jambes m'ont manqué tout à coup.

— Eh bien! Suzanne, il faut vous relever et avoir de la force; car vos maîtres, qui sont aussi les miens, ont besoin de nous plus que jamais.

— Ah! les pauvres gens! sanglota la servante.

— Ce que vous dites, je l'ai dit, reprit Madeleine Martin; et si j'avais pu les venger, j'aurais bien étranglé de mes deux mains le président des assises; mais les larmes et la vengeance, c'est bon pour se soulager soi-même; cela ne soulage pas les autres. Mᵉ Soudin va tenter l'impossible pour sauver M. Georges, et M. Georges m'a chargée de veiller sur sa mère. Si madame Berroy était tuée du coup, son fils ne se défendrait plus guère. Il faut l'empêcher de rien apprendre, Suzanne.

— Comment faire? demanda Suzanne en se levant tout à fait.

— Nous lui ferons croire qu'il a été condamné à deux ans et que M. Soudin se charge de faire casser le jugement.

— Mais d'autres lui diront la vérité.

— Quels autres? Vous ne laisserez entrer personne sans qu'on donne le mot d'ordre; vous ne laisserez plus sortir madame Berroy sans la suivre. Je serai là, je vous aiderai. Les premiers jours seront difficiles. Les voisins et les amis se mettront bien vite au courant. Madame Berroy aura assez de chagrin pour

n'avoir pas envie de sortir ; nous ne la quitterons plus ; nous serons ses chiens de garde ; nous aboierons, nous mordrons, nous étranglerons, s'il le faut. Cela vous va-t-il ?

— N'ayez pas peur, Madeleine, personne que moi n'ouvrira la porte ; vous, vous irez au marché ; moi, je me condamne à ne pas bouger, jusqu'à ce qu'on nous relève de la consigne. Mais, si Mᵉ Soudin, qui a perdu sa cause une première fois, la perd encore ; s'il ne peut sauver M. Georges, que ferons-nous ?

— Ce que nous ferons ? dit Madeleine avec une sorte de rugissement, nous lui dirons tout. Si on lui guillotine son enfant, il est tout simple qu'elle en meure. Je n'aurai pas la cruauté de la faire vivre un quart d'heure de plus.

— C'est juste, répondit simplement Suzanne.

Et les deux servantes s'appuyant l'une sur l'autre, marchèrent rapidement vers la maison de la rue du Bois, s'exhortant en route, par l'échange de braves paroles, se fortifiant le cœur, pour empêcher leur visage de les trahir.

Madame Berroy était dans son salon, enfouie dans un fauteuil, veillée par madame Delatour, qui ne l'avait pas quittée de la journée. Les deux amies avaient longuement prié. Toutes les formules, toutes les litanies, tout ce que la crainte d'un malheur a pu inspirer d'invocations à la Vierge et aux saints avait été épuisé dans cette longue préparation.

A la fin, les deux mères qui, sans se confier aucune espérance, dans une angoisse pareille, et sans vouloir tenter la destinée par des projets d'union, se sentaient associées pour préparer l'avenir de Georges et d'Émilie, lasses de leur inquiétude et de leurs prières, se tenant d'une main, tandis que de l'autre elles laissaient pendre leurs chapelets, renversées dans leurs fauteuils, n'ayant allumé aucun flambeau, attendaient dans la nuit le coup du glaive qui allait percer leurs deux cœurs.

Le bruit de la porte de la rue, ouverte par une clef familière, les fit tressaillir.

— Voilà Suzanne, dit madame Berroy en se soulevant.

— Elle n'est pas seule, dit madame Delatour. J'entends parler.

— Pas seule! Et madame Berroy se leva tout à fait.

On ouvrit brusquement la porte du salon.

— Qui est avec vous, Suzanne?

— C'est moi, madame, répondit Madeleine Martin avec un accent de gaieté qui faisait illusion, et en s'avançant.

— Vous, Madeleine, vous! Dieu bon, ils vous ont acquittée. Georges est avec vous?

Madame Berroy avait toujours pensé que Madeleine Martin, femme d'un mari condamné, était l'accusée principale, sinon la seule qu'on dût accuser.

Puisque Madeleine était libre, c'était la preuve que les autres prévenus étaient acquittés.

— Non, M. Georges n'est pas avec nous, reprit Madeleine d'une voix qui ne trahissait qu'un peu d'ennui; et pendant que Suzanne, moins prompte à mentir, n'osant encore jouer son rôle, cherchait à tâtons des bougies et le briquet phosphorique pour donner de la lumière.

— Pourquoi mon fils n'est-il pas là?

— C'est que pour lui, tout n'est pas fini.

— Comment, le procès n'est pas terminé?

— Si, madame, devant la cour d'assises, mais M. Soudin veut aller en cassation.

Madame Delatour tremblait; elle n'osait interroger. Ce fut madame Berroy qui fit la question.

— Mon fils est condamné?

— Oui, mais on va casser le jugement.

— Condamné! à quoi?

Suzanne était parvenue à allumer une bougie, qu'elle tint droite devant Madeleine, comme pour bien éclairer le visage de celle-ci et montrer qu'elle ne dissimulait rien.

— Il en a, provisoirement, pour deux ans, dit Madeleine.

— Deux ans, s'écria madame Berroy, en agitant ses bras, et en retombant dans son fauteuil. Deux ans, lui! mon fils. Ah! j'en mourrai! Quel malheur! quelle honte! Deux ans!

La pauvre femme, fondant en larmes, se laissa aller à cette sorte de demi-évanouissement qui lui était habituel et presque doux, et qui servait d'expression suprême comme de soulagement à sa plus grande douleur.

Madeleine lança un regard à Suzanne :

— Elle est sauvée ! semblait dire ce coup d'œil; la vérité l'eût tuée.

Madame Delatour plaignait son amie, déplorait cette condamnation; mais elle se sentait pourtant soulagée d'un grand poids. Son frère et Émilie lui avaient fait redouter de plus grands chagrins.

Elle exhorta madame Berroy, qui ne s'interrompait de gémir que pour dire naïvement à Madeleine :

— Comment ont-ils eu le cœur de le condamner et de t'acquitter ?

Cette question revenait comme un refrain, après chaque strophe de gémissement. Mais les douleurs qui prennent un rhythme ne sont jamais périlleuses. Rassurée sur les premiers effets de la nouvelle, madame Delatour put quitter Suzanne. Quand elle fut sortie du salon et près de la porte de la rue, Suzanne, qu'elle remerciait, lui dit à l'oreille :

— Madame, vous nous aiderez à cacher la vérité. Ce n'est pas à deux ans qu'il est condamné, c'est à mort !

Madame Delatour allait pousser un cri, mais Su-

zanne, plus prompte, lui avait déjà mis la main sur la bouche en lui disant :

— Prenez garde ! Si elle vous entendait !

Madame Delatour fit un geste de soumission.

— Condamné à mort ! balbutia-t-elle en tremblant. Ah ! ma pauvre Émilie, comme elle doit souffrir !

Et avec un élan naïf d'égoïsme maternel, elle se précipita hors de la maison de madame Berroy.

II

La grande salle de l'Hôtel de Ville s'était vidée. Elle avait repris son silence et elle allait apaiser dans la nuit les échos qui vibraient encore des clameurs de l'audience.

Deux personnes étaient seules restées, l'une, immobile au banc des témoins, l'autre accoudée contre le banc des avocats.

Monsieur Capitain, soigneux de sa dignité et jugeant qu'il était au moins inutile de s'exposer aux manifestations de la foule, attendait dans sa gravité ordinaire que la cour, d'un côté, et que la place, de l'autre, fussent entièrement évacuées, afin de pouvoir rentrer simplement et tranquillement chez lui. Quand sa prudence estima que le moment était op-

portun, et quand il fit un mouvement pour sortir, l'autre personne, qui semblait l'observer, s'approcha de lui :

— Ah ! c'est vous, monsieur Jeanson, dit monsieur Capitain de sa voix ordinaire.

— Oui, monsieur, j'ai cru qu'il était de mon devoir de rester pour vous accompagner.

— Vous croyez que j'ai besoin de votre escorte ?

— Je crois qu'il n'est pas inutile de prendre cette précaution.

Monsieur Capitain s'était levé. Il alla à une fenêtre, regarda d'un air indifférent dans la cour :

— Tout est parfaitement tranquille de ce côté, monsieur Jeanson : — puis, traversant la salle, il alla regarder du côté de la place ; — et de ce côté également ; les braillards sont au café ou au cabaret. Je vous remercie de vos bons offices. Les honnêtes gens peuvent encore rentrer chez eux, sans que la police les accompagne. Gardez votre sollicitude pour d'autres. Je n'ai pas peur.

— Cependant, vous avez attendu...

— Comme j'attends toujours, quand la rue est encombrée. Je hais la foule.

M. Jeanson, que cette froideur et cette ironie provoquaient dans sa sensibilité bourgeoise, ne put résister à la tentation de se venger. M. Capitain se dirigeait vers la porte de sortie ; il lui jeta ces mots en le suivant ;

— Est-ce que vous dormirez cette nuit, monsieur Capitain ?

M. Capitain se retourna à demi.

— Pourquoi ne dormirais-je pas, monsieur Jeanson, puisque j'ai la conscience tranquille ?

— Moi, monsieur, qui ne suis qu'un instrument passif de la loi, qui n'ai dénoncé personne, j'avoue que je ne dormirais pas.

M. Capitain dédaigna ce reproche, cette épigramme et continua son chemin. Sur le seuil de la salle, il se retourna tout à fait.

— Étiez-vous à Troyes, monsieur Jeanson, quand mon ami Gouault sortit de cette salle, par cette porte, descendit l'escalier que je vais descendre et, la cocarde blanche sur le cœur, alla offrir sa poitrine aux sicaires de Bonaparte ?

— Non, monsieur.

— Eh bien, j'y étais, moi. J'ai vu s'accomplir ce meurtre infâme. J'ai vu le sang du martyr rougir la neige, blanche comme sa cocarde. J'évoque ce souvenir, quand je crains de faiblir dans l'accomplissement du devoir.

— On s'en est aperçu tantôt à l'audience, reprit monsieur Jeanson. Cette fatale conservation sur monsieur Gouault et Louvel que vous avez rapportée, a pesé terriblement dans la balance.

— Peut-être, repartit monsieur Capitain, qui descendait posément le grand escalier et dont le pied, à

chaque marche, faisait le bruit d'un pied de marbre sur la pierre.

On eût dit la statue du Commandeur rentrant dans le tombeau, après avoir touché la main de don Juan.

— Ah ! je ne me pardonnerai jamais, repartit vivement le bon commissaire de police, d'avoir aidé à une si abominable vengeance.

— Dites, monsieur le commissaire, à une expiation !

— Heureusement, l'arrêt peut être cassé.

— Tant pis ! dit M. Capitain, d'un ton sec et tranchant comme un couperet.

Ce fut le dernier mot de cet entretien ; le notaire était au bas de l'escalier. Il sortit dans la cour, absolument vide, et prit le chemin de la place Saint-Pierre. M. Jeanson, qui s'était arrêté un instant devant la porte, se dit tout bas :

— Je vais le suivre tout de même. Quoi qu'il en dise, on pourrait l'insulter ou le frapper... ce serait bien fait ; mais je ne dois pas le laisser faire. Je vais le suivre à distance.

La précaution fut superflue. Aucun vengeur ne se dressa sur la route du notaire, qui put rentrer chez lui la tête haute et l'âme roide.

M. Soudin et madame Delatour arrivèrent à peu de distance l'un de l'autre. Émilie, quand son oncle entra le premier, était étendue sur un canapé dans le salon, et sortie à peine du long évanouissement

pendant lequel son père l'avait rapportée, elle commençait à se souvenir. Avec la mémoire qui réveillait sa douleur, revenait son amour qui réveillait son courage.

Quand elle vit entrer son oncle, elle fit un dernier effort pour se lever, et lui tendant la main :

— Je veux la vérité, lui dit-elle d'une voix brève, fiéveuse.

— Quelle vérité ? tu sais tout.

— Oui, je sais ce qui s'est passé là-bas, mais la suite ? la fin ? Que prévoyez-vous ?

— Calme-toi, d'abord.

— Je me calmerai, mon oncle, quand j'aurai pris une résolution, et j'attends votre parole pour me décider.

— Je ne puis te dire qu'une chose et te l'affirmer. Cet arrêt viole la loi, la jurisprudence, autant que l'humanité.

— Sera-t-il cassé ?

— Je l'espère.

— Vous l'espérez, tout autant que vous espériez l'acquittement de Georges.

— Je l'espère davantage.

— Vous n'avez pas de certitude ?

— Peut-on en avoir quand on compte sur les hommes ? Si les passions implacables qui ont dominé aujourd'hui la justice montent jusqu'à la cour suprême, Georges est perdu ; si la loi peut encore

être entendue de ceux qui en ont la garde, Georges est sauvé. Voilà ce que je puis te dire.

— Combien de temps durera cette incertitude ?

— Un mois, six semaines environ.

— Et pendant ce temps, mon oncle, il vivra avec l'idée de l'échafaud ? Il sera seul, dans sa prison ? Non, non, cela n'est pas possible.

— Mais que prétends-tu faire, mon enfant ?

— Il sait que je l'aime. Cet aveu, je ne l'aurai pas fait inutilement pour lui ; mon amour le sauvera, ou lui embellira si bien la mort qu'il la verra venir comme l'union éternelle de nos deux âmes.

— Malheureuse enfant ! s'écria M. Delatour, tu veux te tuer, s'il est perdu !

Émilie se tourna vers son père, et les yeux brillants :

— Non, je ne me tuerai pas ; mais je mourrai.

En ce moment, madame Delatour entrait dans le salon.

Elle entendit les derniers mots de sa fille.

— Mourir, s'écria-t-elle en se précipitant vers Émilie, qu'elle enlaça de ses bras, je te le défends.

— Tu es une femme chrétieune, maman. Pourquoi donc as-tu peur de la mort pour ceux que tu aimes et qui doivent trouver le bonheur et l'amour au delà du tombeau ?

— Les chrétiennes, ma fille, se soumettent, supportent la vie, sans désirer de mourir.

— C'est ce que je fais, maman. Je ne désire pas la mort ; mais la mort peut me désirer.

M. Soudin avait pâli.

L'amour d'Émilie était pour lui comme un miroir sans tache, où son cœur retrouvait les traits effacés de celle qu'il regrettait toujours.

Ces aspirations d'un jeune cœur vers l'infini lui rappelaient des adieux déchirants et peut-être un rendez-vous donné auquel il était infidèle en vivant.

— Tais-toi, lui dit-il d'une voix troublée ; tais-toi, je t'en conjure, Émilie, tu me fais mal.

Émilie ne ressemblait plus à la jeune fille que son père avait rapportée évanouie et mourante dans ses bras. Ses yeux avaient repris instantanément leur douceur ; sa bouche n'avait plus de frémissements nerveux. La sérénité, comme une lumière qui, pénétrant à travers des nuages, les dissout sans les déchirer, faisait s'évaporer le désespoir qui avait envahi par surprise cette nature vaillante. Le ressort brisé s'était ressoudé ; la force rentrait dans son cœur. Elle vint offrir son front à M. Soudin.

— Je ne veux pas vous attrister, mon cher oncle, lui dit-elle avec douceur ; mais il est bon de tout prévoir, et maintenant j'ai tout prévu. Vous allez partir pour Paris. Je m'en rapporte à vous. Ce qui

sera humainement possible pour obtenir que cet arrêt soit brisé, vous le ferez. Mais les juges, à Paris comme à Troyes, sont des hommes : le président des assises vient de Paris. Vous échouerez peut-être. Je veux rester en face de cette idée. Ne craignez rien, mon oncle ; elle ne me fera plus la peur qu'elle m'a faite, en se présentant à l'improviste. Je penserai, j'agirai comme si tout espoir devait être perdu, et j'aurai peut-être la joie, l'orgueil de le sauver.

Un éclair passa dans les yeux d'Émilie. Son père et sa mère la regardaient avec étonnement, l'écoutaient avec inquiétude. Que pouvait-elle vouloir? Son oncle l'avait comprise.

— Chère enfant, lui dit-il en l'attirant à lui, tu me porteras bonheur, et moi, je bénis d'avance tout ce que tu peux vouloir. Les murs de la prison seront moins durs à percer que les cœurs des juges. Prends garde seulement à M. Capitain : et ne va pas prier dans les mêmes églises que lui !

— Ah ! mon oncle, comme vous me devinez toujours ! Mais j'ai une demande à vous faire. Demain, vous irez à la prison : emmenez-moi.

— Y songes-tu? s'écria madame Delatour.

— T'afficher ainsi? dit monsieur Delatour d'un ton plus indulgent.

— Cher père, reprit Émilie, c'est mon oncle lui-même qui m'a affichée, aujourd'hui, en plein tribunal, et qui, devant toute la ville, m'a proclamée la

fiancée de M. Berroy. Il n'y a plus à revenir là-dessus. Georges ne peut vous demander ma main; je vous demande la sienne. Qu'il vive ou qu'il meure ; qu'il soit libre ou prisonnier ; à partir d'aujourd'hui, je me regarde comme sa femme, et je veux agir avec le droit qu'avait madame Lavalette de sauver son mari.

Monsieur et madame Delatour ne savaient que répondre à ce langage doux et ferme. Ils s'épouvantaient de cette résolution qu'ils ne pouvaient combattre qu'en invoquant-la situation de Georges Berroy, c'est-à-dire les raisons mêmes dont se fortifiaient l'amour et le dévouement d'Émilie.

M. Soudin réfléchissait :

— Tu viendras demain à la prison avec moi, dit-il à sa nièce, après un intervalle de silence.

— Merci, mon oncle, répondit Émilie : et mettant ses deux mains sur sa poitrine, portant pour ainsi dire son cœur rempli, qu'elle semblait craindre de laisser déborder, elle sortit du salon. Au même moment la servante vint annoncer qu'un monsieur dont elle ignorait le nom insistait pour parler immédiatement à M. Soudin.

M. et madame Delatour passèrent dans la salle à manger, où le dîner attendait inutilement des convives depuis plus de deux heures, et la servante, sur un signe de M. Soudin, introduisit le mystérieux visiteur.

Il était enveloppé d'un grand manteau et coiffé d'un chapeau à larges bords rabattu sur ses yeux, dont la flamme seule était visible. Quand la porte du salon fut refermée, et quand M. Soudin se trouva seul en présence du nouveau venu, celui-ci défit lentement son manteau et se découvrit :

— Je suis Anthyme de Mussé, dit-il d'une voix brisée, et en montrant un tel accablement, qu'avant de lui répondre M. Soudin lui offrit un fauteuil. Le mulâtre s'y laissa tomber ; des larmes ruisselèrent de ses yeux et des sanglots soulevèrent sa poitrine.

— Je vous avais reconnu, répondit M. Soudin.

— A mon signalement, n'est-ce pas? reprit le mulâtre avec amertume. Car je n'ai pas comme les autres le pouvoir de rester ignoré. J'ai un masque que je ne puis arracher et qui m'empêche de me déguiser. Oui, je suis ce misérable qui a dénoncé Georges Berroy.

— Non, reprit M. Soudin en lui tendant la main, vous êtes l'ami généreux, mais imprudent, qui a cru sauver Georges Berroy, en immolant son honneur.

— Quoi? vous savez?... dit Anthyme, en prenant avec hésitation la main que lui tendait l'avocat.

— Oui, monsieur, je sais tout. N'ayez donc pas de honte. Je vous estime et je vous plains de tout mon cœur

— Qui donc m'a trahi ? demanda Anthyme.

— Personne. J'ai su par la police comment votre prétendue dénonciation lui était arrivée. Le faux

abbé Godard m'a fait deviner le véritable Mussé. D'ailleurs vous avez inspiré à Georges une si parfaite amitié que son inébranlable foi dans votre honneur faisait hésiter mon scepticisme de vieil avocat.

— Ah ! il n'a jamais douté de moi ! pas une minute ! reprit Anthyme, dont le sombre visage eut un rayonnement subit.

Puis la réflexion ramena et épaissit aussitôt les nuages sur son front.

— Hélas ! c'est ce qui l'a perdu. S'il avait pu croire que je le trahissais, il était sauvé. Vous, monsieur, vous auriez donné l'autorité de votre talent et de votre caractère à cette supposition. Suis-je assez malheureux ! Je trouve dans l'estime même que j'ai inspirée l'obstacle à un dévouement qui était ma vie. Je me suis déshonoré, et il est perdu.

— Non, monsieur, vous n'êtes pas déshonoré. La vérité se saura. Je la proclamerai. Quant à notre ami, s'il est en péril, il n'est pas perdu; et si, comme je l'espère, je parviens à faire casser la sentence de mort, c'est vous, monsieur, qui m'aurez aidé et qui aurez fait à vous seul les trois quarts de ma tâche.

— Moi ! dit Anthyme avec un tressaillement de fierté. Comment cela se peut-il, puisque malgré les plaidoiries des autres avocats, ils l'ont condamné ?

— Les juges, reprit M. Soudin, ont, par une interprétation abusive, passionnée, appliqué à des *écrits* une peine que la loi réserve exclusivement aux

actes. J'espère que la cour de cassation le comprendra. Mais si le jury a nié les actes, le complot, et a déclaré que Georges n'était pas coupable sur ce chef, c'est vraisemblablement parce que les jurés ont cru à un entraînement, à une manœuvre. Georges ne leur est plus apparu que comme un jeune homme crédule, tombant dans le piége d'un homme habile. Ne regrettez pas votre généreux sacrifice.

— Mais si la cour de cassation confirme le jugement de la cour d'assises?

— Alors il faudra aviser à sauver Georges, autrement que par les moyens de la loi.

Anthyme se leva.

— Vous me redonnez du courage, monsieur. Je suis venu désespéré me confesser à vous, me faire pardonner mon impuissance, et ensuite, selon vos paroles, je me serais livré à la justice, ou je me serais tué.

— La justice ne vous attend pas et ne vous recevrait pas. Le jugement qui sera rendu dans la dernière audience de la session vous déclarera, sans aucun doute, libre et absous, comme révélateur. Quant à votre suicide, il ne réparerait rien, pas même la brèche que vous croyez faite à votre honneur; il ne consolerait, et surtout il ne vengerait personne!

— Ah! si Georges meurt, que m'importe la vengeance!

— Quel patriote êtes-vous donc? repartit M. Soudin avec autorité. Et parce qu'un héros, un martyr ensanglante et sanctifie votre drapeau, vous le désertez? Ah! vous ne savez pas aimer, monsieur de Mussé.

— Moi! rugit le mulâtre, en se frappant la poitrine.

— Non, car vous ne savez pas haïr. Dans quel but faites-vous donc des associations comme celle du *Lion dormant*, si pour un soldat qui tombe vous renoncez à la lutte? Ah! si Georges m'eût écouté! s'il était venu à moi, avant d'aller à vous, je lui aurais montré un autre chemin, à ciel ouvert. Je l'aurais affilié à cette société des patriotes qui n'a pas d'autre formule que la liberté, d'autre but que la liberté, d'autre moyen d'action que la liberté. Vous croyez aiguiser des épées dans vos conciliabules; vous n'aiguisez que la guillotine. Ce gouvernement tombera sous une révolution, et non sous une conspiration.

— Il faut un chef pour une révolution, comme pour un complot.

— Non, monsieur. Les révolutions qui se font avec des chefs se font à leur profit : ce sont des coups d'État ou des restaurations; ce ne sont pas des révolutions. 1789 fut une œuvre nationale; le 18 brumaire fut une œuvre personnelle et par conséquent antinationale. Quand un pays sait ce qu'il veut et le veut bien, il trouve toujours des instruments de son

émancipation. Washington reçut sa mission; il ne l'imposa pas. Nous conspirons, nous, pour éclairer l'opinion; vous conspirez pour la violenter. Je comprends que l'idée du suicide vous vienne, quand votre espérance est trompée; parce que vous vous appuyez sur un homme, et que, l'homme disparu, il ne vous reste rien. Nous ne désespérons jamais, nous qui servons une idée éternelle et invincible.

— Vous aurez beau faire, reprit Mussé avec un sourire, le jour où votre idée triomphera, il faudra l'incarner.

— Pourquoi donc? une Charte nous suffit.

— Une charte! dit Mussé avec mépris, vous en avez une et vous n'êtes pas content!

— Je suis, au contraire, fort content de l'avoir; c'est le gage de la Révolution, et le gouvernement qui l'a jurée n'a besoin que de la violer pour tomber; nous n'avons besoin, nous, que de veiller sur elle, pour conspirer. Voilà ce que j'aurais fait comprendre à Georges Berroy. S'il m'eût écouté, il serait libre; vous ne parleriez pas de suicide; et je n'aurais pas le cœur déchiré comme je ne croyais pas qu'il fût possible de me le meurtrir.

— Monsieur, dit Anthyme avec tristesse, vous voulez me donner plus de remords que je n'en avais déjà.

— Non; je veux que vous vous rattachiez à la vie, pour vous d'abord, qui êtes un homme de cœur, et

qui devez vous dévouer à réveiller la patrie et non à ressusciter l'empire.

— A mon âge, monsieur, interrompit Anthyme en secouant la tête, surtout quand on a été soldat, on ne change pas de drapeau.

— Le drapeau est le même.

— Et puis, que vous dirais-je? continua Mussé; appelez cela superstition, préjugé, faiblesse : ce héros, ce captif, ce martyr de Sainte-Hélène, nous l'aimons d'une tendresse filiale. A-t-il été terrible, funeste? Je n'en sais plus rien. Je sais seulement que c'était un homme et qu'il nous rendait fiers d'être hommes; je sais que de son temps, on vivait et on mourait dans une atmosphère embrasée; et qu'aujourd'hui on étouffe, on languit dans un ciel tranquille. Tenez! c'est bête comme tout ce que je vais vous avouer; mais depuis que je sais qu'il est brûlé par le soleil des tropiques, je sens qu'il m'est plus cher; comme si cet empereur des blancs que les blancs ont laissé vaincre allait devenir l'empereur des mulâtres. C'est insensé! Vous le voyez; on ne convertit pas, on ne guérit pas de vieux fous comme moi.

— On les aime quand même, et on les estime toujours, repartit M. Soudin en prenant les deux mains d'Anthyme. C'est aussi pour notre ami, pour notre enfant, que je veux vous donner du courage. Sauvons-le d'abord; nous nous le disputerons plus tard.

— Ne craignez rien, dit Mussé avec une énergie sauvage et les narines frémissantes, dussions-nous mettre le feu à la ville, il n'ira pas à l'échafaud.

— Résignez-vous donc, reprit M. Soudin, à continuer ce rôle qui vous pèse, mais qui nous rendra de grands services encore, et quand je verrai Georges, je lui dirai que je vous ai embrassé pour lui ; alors, j'en suis sûr, il m'embrassera de grand cœur pour vous.

M. Soudin, en achevant ces mots, tendit les bras à Anthyme ; et ces deux hommes s'étreignirent, en pleurant des larmes viriles.

III

La prison de Troyes, je crois l'avoir déjà dit, est installée dans un ancien couvent de. cordeliers. En 1821, un cours d'eau baignait les murs d'un côté ; le rempart de la ville les dominait de l'autre. Aujourd'hui le rempart est abaissé, le cours d'eau a été enfermé et se déverse clandestinement dans le canal. La prison, avec ses toits immenses, ses paratonnerres, ses murailles, ses fenêtres garnies de hottes en bois, forme la perspective la plus maussade pour le promeneur.

Je n'oserais affirmer qu'en 1821, la prison fût

très-gaie à l'intérieur et très-riante au dehors. Mais les murs étaient moins hauts, des arbres y versaient de l'ombre ; des jardins s'y adossaient et le rempart semblait comme une terrasse de verdure qui récréait un peu les regards des prisonniers. On venait même, quand les assises promettaient un criminel intéressant, sur le rempart, comme à un belvédère qui permettait d'apercevoir dans la cour de la prison l'objet de la curiosité de la ville. Le concierge des *Cordeliers*, auquel cette complaisance profitait, s'arrangeait toujours pour que le prisonnier en vogue se promenât à certaines heures, dans un certain endroit, et fournît aux yeux le régal attendu.

La prison est vaste, et rarement remplie. Elle servait jadis de caravansérail aux convois que l'on expédiait de différents points du Nord, de l'Ouest ou du Midi, vers Clairvaux. Le chemin de fer a supprimé l'étape de Troyes et les bénéfices qu'elle procurait à tout le monde, notamment au concierge.

C'était un personnage que ce concierge. On l'appelait volontiers *monsieur le directeur*, bien qu'il ne dirigeât guère que la cuisine spéciale des prisonniers assez riches pour se permettre les douceurs de la pistole ; mais c'était, en réalité, un négociant de génie. On avait recours à lui pour toutes sortes de fournitures. Le travail des prisonniers lui permettait d'être toujours muni de marchandises, qu'on eût achetées à meilleur compte dans les magasins de la ville, mais

dont la qualité paraissait bien supérieure, en n'étant plus garantie par l'étiquette d'un marchand patenté.

Il vendait des oiseaux qu'il faisait apprivoiser par les prisonniers et qui nés, instruits en prison, semblaient avoir moins que d'autres l'instinct de la liberté.

Il vendait des feuilles de mûrier aux écoliers qui élevaient des vers à soie, et de la volaille, engraissée sans doute aux frais de l'État, aux principaux hôtels de la ville. Le préfet, les jours de gala, et le président des assises à son ordinaire, ne manquaient jamais de se régaler avec les *chapons des Cordeliers.*

M. Nicole, le directeur-concierge, n'avait pas l'aspect farouche d'un guichetier. Il suspendait le trousseau de ses grosses clefs à un clou dans sa chambre et ne le portait pas à sa ceinture, ainsi que font les geôliers des mélodrames. Quand il sortait, il s'habillait comme le bourgeois le plus cossu, et dans l'exercice de ses fonctions, il était toujours fort correctement, quoique très-familièrement vêtu.

C'était un homme de cinquante ans environ qui trouvait sa place bonne, l'embellissait tous les jours, et communiquait bien un peu de sa satisfaction à ses pensionnaires. J'ajouterai qu'il était le père d'une fille de quinze ans, grande, forte, alerte, presque jolie, qui semblait avoir grandi, avec hâte, derrière le mur de la prison, comme ces fleurs ou ces plantes qui dans l'ombre montent rapidement vers le soleil,

pour échapper à l'humidité. Mademoiselle Jeanne-Nicole connaissait tous les avocats, les recevait, les renseignait ; elle suppléait son père dans quelques soins intérieurs. Les prisonniers l'aimaient, dès le premier jour de leur entrée, et la respectaient jusqu'à la dernière heure de leur séjour.

Ces détails sont nécessaires pour faire comprendre l'atmosphère d'hospitalité provinciale qu'on respirait jusque dans cette demeure de l'expiation. La porte, un peu vermoulue, qui passait pour l'ancienne porte du palais des comtes de Champagne, apportée là comme une épave de la féodalité par la Révolution, ne méritait pas l'inscription que Dante a mise au frontispice de l'enfer. On espérait dans cette prison, pleine de bonhomie, quand on passait devant ce logement de M. Nicole, garni de volières, égayé par ces prisonniers chantants, fleuri de roses qui recevaient la rosée, comme si elles se fussent épanouies en plein jardin ; quand M. Nicole se mettait à votre service, comme le majordome d'une vieille maison ; quand il prenait son trousseau de clefs comme pour aller vous choisir à la cave sa meilleure bouteille ; quand mademoiselle Jeanne vous souhaitait la bienvenue, et avec son allure de rose trémière, se penchait pour vous faire de la tête la seule révérence qu'elle eût apprise.

Georges Berroy, ai-je besoin de le dire ? était l'objet des plus délicates attentions de la part de M. Ni-

cole et de sa fille. Il n'y avait plus de madame Nicole, au moins sur la terre. Tous les adoucissements compatibles avec le règlement étaient offerts à Georges, avant le procès, et quand le secret fut levé, il recevait les visites de sa mère, non dans sa cellule ou au greffe, mais dans la plus belle chambre de l'appartement de M. Nicole, ce qui ôtait à l'entrevue son caractère trop pénible et ce qui pouvait donner l'illusion d'une maison de santé.

Après l'arrêt de la cour d'assises, M. Nicole éprouva une minute d'embarras. On soustrait ordinairement les condamnés, par une séquestration absolue, aux curiosités indiscrètes de leurs co-détenus. Il est convenable de faire commencer pour eux l'isolement, le retranchement de la vie, et de les préparer au tombeau. Les règlements ont prescrit ce premier deuil, porté par le condamné lui-même.

Mais à Troyes, la chambre des condamnés à mort était, en 1821, dans la partie la plus sérieuse, la plus triste de la prison. Georges avait une telle sérénité sur le front, une lumière, pour ainsi dire, si vivante, que le directeur (donnons-lui ce nom, puisqu'il va le mériter) comprit qu'il était cruel d'étouffer sous la voûte d'une ancienne chapelle cette protestation de la jeunesse, de la force, de l'avenir, de l'innocence.

M. Nicole, bon par nature, sceptique par état, impartial entre les juges et les condamnés, ne se laissait pas plus influencer par les belles paroles du ré-

quisitoire que par les larmes ou les serments des condamnés. C'était lui qui jugeait en dernier ressort; mais il jugeait pour lui seul, et c'était là le malheur; car il eût, dans bien des cas, réformé fort à propos des jugements iniques ou réparé le tort fait à la morale par des indulgences scandaleuses.

Depuis plusieurs mois, il avait son opinion faite sur le compte de Georges et l'avait proclamé innocent. Aussi fut-il très-affecté, quand on lui commanda la calèche, ce qui était un symptôme infaillible, et devint-il très-sérieux, quand il connut, avant le retour même de la voiture, le résultat du procès.

Sa fille Jeanne l'observait pendant qu'on ouvrait la grande porte et que les condamnés entraient dans la cour; il tenait ses clefs à la main, et les remuait machinalement les unes après les autres, comme s'il eût voulu en chercher une qu'il ne trouvait pas.

— J'espère bien que vous n'allez pas déménager M. Berroy, dit mademoiselle Nicole.

— Je devrais le faire; mais je ne m'en sens pas le courage.

— Non, vous ne devez pas le faire. M. Berroy n'est pas un assassin. Ce n'est pas un condamné comme un autre.

— Tu as raison.

Allumant sa lanterne, M. Nicole conduisit Georges et Houdaille qui étaient logés, porte à porte, dans le

même couloir. En montant l'escalier, Georges s'arrêta, un peu essoufflé.

— Est-ce que vous savez?... dit-il au directeur.

— Oui, monsieur, répondit M. Nicole, gravement, je sais tout.

— Vous attendiez-vous à cela ?

— Je m'attends toujours à tout, monsieur; j'en ai tant vu !

Georges, qui avait repris haleine, gravit quelques marches; quand il s'arrêta une seconde fois, au second palier, se tournant vers M. Nicole :

— Vous qui avez de l'expérience, lui demanda-t-il, croyez-vous que la chose aille... jusqu'au bout?

La lanterne trembla un peu dans la main qui la portait.

— Je suis bien embarrassé pour vous répondre, dit d'une voix hésitante l'honnête M. Nicole.

— Oh! ne vous gênez pas; n'ayez pas peur.

M. Nicole hocha la tête.

— Ce n'est pas la peur de vous attrister qui me retient, monsieur Berroy; car je vois que vous avez le courage qu'il faut avoir; mais c'est qu'en vérité je ne sais que dire.

— Oh ! vous en dites assez. Mon cas est douteux, n'est-ce pas? Allons! c'est encore un mois ou deux d'ennui, d'attente.

On était arrivé devant les portes des deux cellules.

Houdaille, avant d'entrer dans la sienne, tendit la main à Georges Berroy.

— Bonne nuit, lui dit-il, en accentuant son souhait d'un sourire.

— Je crois que je dormirai bien, répondit Georges avec simplicité, je suis brisé de fatigue. Bonne nuit aussi, mon ami!

Houdaille fut verrouillé dans sa cellule et M. Nicole précéda Georges dans la sienne.

C'était évidemment une des plus grandes, une des mieux situées de la prison. Elle avait les proportions d'une chambre. Située au troisième étage, elle recevait abondamment l'air et la lumière. Par un hasard que M. Nicole n'avait pas corrigé, les hottes en bois placées devant les deux petites fenêtres, du côté du rempart, étaient plus basses que dans les autres chambres, si bien qu'avec le plus petit effort, en se haussant sur les pieds, ou en montant sur une chaise, on pouvait voir, non-seulement les remparts, mais encore le mail, qui était au delà, et un horizon de verdure, dans une succession de jardins. Les planches ne paraissaient avoir été placées que pour épargner au prisonnier la vue du préau et des toits inférieurs de la prison.

Georges aimait et appréciait sa chambre; depuis sept mois, il l'avait ornée, arrangée; il y avait suspendu ses souvenirs, accroché ses pensées. Il s'y retrouva avec bien-être; il lui sembla que rien n'était

encore changé dans sa vie, puisque rien n'était changé dans sa chambre.

— Je craignais de ne pouvoir dire adieu à tout cela, soupira-t-il en jetant son chapeau, son manteau, sur son lit et en promenant son regard autour de lui. Monsieur Nicole, vous me gâtez.

Le directeur alluma une chandelle, qu'il plaça sur la table de Georges.

— Pourquoi vous aurais-je dérangé, lui répondit-il, puisque que vous vous trouvez bien ici?

— Sans doute, mais le règlement?

— Le règlement, monsieur! je le respecte. C'est pour moi comme ces barreaux en fer que je ne puis ni scier, ni desceller pour faire plaisir à un prisonnier, mais derrière lesquels je me réserve de clouer des planches plus ou moins hautes et plus ou moins jointes.

Georges remercia d'un signe de tête. Il alla à la fenêtre. La lune mettait comme un drap d'argent sur le chemin du rempart et miroitait au loin dans les flaques d'eau du canal, alors inachevé.

— La belle soirée! dit-il.

— Que faut-il vous monter pour souper? demanda M. Nicole.

— Ce que vous voudrez! On devrait, au sortir de l'audience, exécuter les condamnés à mort, ne pas leur laisser le temps de trop attendre, d'avoir des préventions contre la guillotine. J'envie M. Gouault!

L'encre n'était pas séchée sur le libellé de sa sentence, qu'on le fusillait! Moi, si l'on me disait de choisir mon jour et mon heure, je répondrais : tout de suite! à la condition de pouvoir sortir par cette fenêtre, d'aller vers un échafaud placé là-bas, dans cette lumière qui fait comme un chemin céleste. Je ne sais pas quel homme je serai dans un mois; mais je sais bien qu'aujourd'hui je suis prêt.

— Ce n'est pas bien de parler ainsi, monsieur, reprit M. Nicole, avec un ton de paternel reproche; quand on a votre âge, vos espérances, tant d'années à vivre, et si peu de crimes à expier; surtout quand on a une mère et des amis...

Georges se sentit mordu au cœur; il quitta la fenêtre, vint à la table, tomba sur une chaise et s'accouda : des larmes jaillirent de ses yeux.

— Pauvre mère! dit-il. Vous avez raison, M. Nicole. Quand on n'est pas seul au monde; quand on a une mère qui ne vit que pour vous et d'autres cœurs qui vous aiment, il ne faut pas être si fier de s'être fait condamner à mort. Vous avez raison.

M. Nicole, qui se connaissait en chagrins et qui en avait vu de toutes sortes, de toutes qualités et de toutes sincérités, trouva celui-là salutaire et respectable. Par état, il avait dégusté bien des larmes, afin de démêler celles que l'hypocrisie conseillait aux condamnés. Les larmes de Georges avaient la saveur

des larmes vraies et fécondes, pluies du cœur qui font fleurir même le désespoir.

En redescendant, M. Nicole avait à la fois l'air attendri et satisfait.

— Comment va-t-il? lui demanda sa fille.

— Bien. C'est un homme, et c'est encore un enfant. Il ira intrépidement où il faudra aller, et il pleure, en pensant à sa mère.

— Il doit être bien beau dans sa douleur, reprit mademoiselle Jeanne avec un petit soupir d'artiste.

M. Nicole savait que les admirations de sa fille pour les prisonniers ne tendaient aucun piége à son innocence. C'était la vertu de son état.

— Tu vas le voir, lui dit-il obligeamment, car tu vas lui monter à souper, ainsi qu'à son voisin.

Quelques instants après, en effet, M. Nicole et sa fille portaient à Berroy et à Houdaille leur repas du soir.

Georges fut retrouvé dans la même attitude. Le front dans les mains, il pleurait doucement.

Jeanne prépara son couvert, sans qu'il s'en aperçût. Quand elle eût fini :

— Désirez-vous quelque chose encore? lui demanda-t-elle de sa plus douce voix.

Georges écarta les mains, regarda vaguement et secoua la tête :

— Ce que je désire, vous ne pouvez me le donner, mademoiselle Jeanne.

— Je puis le demander à Dieu, répondit la jeune fille.

— Oh ! ce n'est pas ce que vous croyez ! Mais je sens que je passerais une nuit heureuse, si j'étais rassuré sur le compte de ma mère.

— Ce n'est que cela ! dit Jeanne avec vivacité. Je ferai la commission. Il n'est pas tard, et je serai bientôt de retour. Est-ce tout ?

— Puisque vous êtes si bonne, commença Georges..., puis il s'interrompit, réfléchit... C'est tout, dit-il.

Quand Jeanne et son père eurent quitté la chambre, Georges murmura à demi-voix :

— M'informer d'Émilie c'était lui faire injure.

Il n'avait besoin que de regarder dans son propre cœur, pour la voir. Il n'avait besoin que de se rappeler les deux journées du procès, pour l'entendre. Pourquoi tout à coup, au milieu de cette évocation, se leva-t-il, transporté, et vint-il à sa fenêtre contempler encore pendant longtemps la belle nuit argentée ? Pourquoi avait-il besoin, en pensant à Émilie, en s'imaginant qu'il la voyait, de regarder de la lumière et du ciel ?

Que ceux qui ont aimé, souffert et pleuré, répondent ; les autres ne sauraient le comprendre.

Georges resta plus d'une heure à la fenêtre, monté sur une chaise, absorbé dans la vision d'innocence, de bonheur, d'amour et de prière qu'il trouvait dans

cette belle soirée. Il bénissait jusqu'au brouillard léger, argentin, qui lui dérobait parfois le tableau du rempart, du mail et du ciel, et qui lui semblait une image de sa destinée, incertaine, flottante, suspendue entre le ciel et la terre, entre la vie et la mort, mais pure et blanche, dans sa confusion.

Au bout d'une heure, il entendit le bruit des verroux qu'on tirait, et se retourna vivement. Jeanne Nicole, une lanterne à la main, les joues colorées par la course, la poitrine haletante, les yeux brillants, la lèvre entr'ouverte par un sourire, venait à lui.

— La commission est faite, dit-elle.

Georges quitta la fenêtre et pâlit.

— Rassurez-vous, monsieur, madame Berroy dort, paisible. Elle ne sait que ce que Madeleine Martin et Suzanne lui ont dit; elle croit à deux ans de prison; elle est persuadée que le jugement sera cassé, que vous serez bientôt libre. Dormez en paix.

— Merci, mademoiselle Jeanne. Combien de temps durera l'erreur de ma mère?

— Oh! ne craignez rien! on ne laissera approcher d'elle aucun indiscret, et quand elle viendra ici, nous dirons comme Suzanne et comme Madeleine.

— Oui; mais cette sécurité peut être suivie d'un terrible réveil, si mon pourvoi est rejeté.

Jeanne se rapprocha de Georges, et levant sa lanterne de façon à en être bien éclairée :

— Eh bien! lui dit-elle en le regardant avec des yeux fixes et en montrant ses dents blanches dans un large sourire, attendrez-vous qu'on vienne vous chercher pour vous conduire à la place du *Marché au blé?* Si j'étais un homme, il me semble qu'il me serait facile de passer par cette fenêtre et de monter jusqu'au rempart.

— Fuir! dit Georges avec dédain.

— Non, mais s'envoler, repartit la jeune fille avec un geste charmant, en faisant claquer ses doigts en l'air.

— Vous êtes bonne, mademoiselle Jeanne, je vous remercie.

Il attira la jeune fille par un mouvement d'effusion fraternelle, et lui mit sur le front le long et tendre baiser qu'il ne pouvait donner à sa mère et à Émilie.

Jeanne rougit, se recula, toute confuse. Sur le seuil de la chambre, elle s'arrêta :

— A propos, dit-elle avec un rire enfantin, j'oubliais quelque chose que mademoiselle Suzanne m'a donné pour vous.

— Qu'est-ce donc?

Jeanne Nicole tira de son corsage un petit bouquet de violettes et, le montrant de loin :

— Vous ne l'avez pas senti, demanda-t-elle avec une innocente raillerie, quand je me suis approchée de vous? Pourtant il embaume.

Georges tendit la main.

— Bonne Suzanne ! murmura-t-il.

Jeanne, par un geste rapide, retira à elle le bouquet, avant que Georges eût pu le saisir :

— Attendez, dit-elle, vous ne connaissez pas encore toutes les vertus de ces petites fleurs. On m'a bien recommandé de vous dire qu'elles faisaient partie d'une touffe qui est dans un vase sur le petit guéridon de marbre du salon ; que madame votre mère les a eues près d'elle toute la journée et qu'elles ont été cueillies......

Mademoiselle Nicole s'arrêta. Cette fille de geôlier s'entendait aux tortures.

— De grâce ! dit Georges d'un ton suppliant.

— Qu'elles ont été cueillies dans le jardin de madame Delatour par mademoiselle Émilie.

Georges s'élança, enleva les violettes des mains de Jeanne, et les portant à ses lèvres :

— Merci, merci, dit-il à la jeune fille.

— Me ferez-vous faire encore des commissions ? demanda mademoiselle Nicole.

— Ah ! vous êtes un ange, repartit Georges qui était revenu à sa table, et qui semblait vouloir y manger les violettes.

Le compliment ne donna, cette fois, aucune confusion à Jeanne ; elle regarda le prisonnier avec un sourire plus sérieux et sortit de la chambre. Derrière la porte, pendant qu'elle fermait avec précaution la grosse serrure, pour que le pauvre prisonnier

n'entendît pas trop distinctement ce bruit odieux, elle se dit à elle-même :

— Il m'a repris son baiser pour le donner aux violettes. Mais je ne lui en veux pas ! Ah ! si j'étais libre, comme il aurait bientôt sa liberté !

Et tout en regardant le trousseau de clefs paternel qu'elle avait passé dans le ruban de son tablier, elle descendit rapidement le grand escalier de la prison.

IV

Le lendemain de très-bonne heure, M. Soudin, introduit par M. Nicole en personne, qui se retira aussitôt, entrait dans la chambre de Georges Berroy. L'avocat était plus pâle que le condamné. Ils se regardèrent, n'osèrent s'interroger d'abord sur la nuit qu'ils avaient passée et s'embrassèrent.

— Georges, dit M. Soudin, voici votre pourvoi : signez-le.

— Volontiers ; je n'ai rien à vous refuser.

Georges signa le papier qu'on lui présentait. Comme il le rendait :

— Vous ne le lisez pas ? lui demanda M. Soudin.

— A quoi bon ?

— Ah ! mauvais avocat, vous perdez une belle occasion de prendre une leçon de droit.

— Sérieusement, monsieur, vous croyez à la valeur de ce pourvoi?

— Si je crois à la valeur de mon argumentation? Certes, de toute mon âme. Je vous pardonne d'en douter; mais je ne me pardonnerais pas de vous suggérer une espérance que je n'aurais pas.

— Espérer! reprit Georges, en retenant ce mot sur ses lèvres par une vibration lente et douce. Quel mot! comme il est difficile de le chasser de la langue humaine, et plus difficile encore de le déraciner du cœur humain! Depuis hier, je me le suis répété bien des fois. Je l'ai repoussé; il est revenu obstinément. Oui, j'espère dans une justice plus haute que celle des hommes, qui me punira si je dois être puni, mais qui n'essayera pas de me torturer; oui, j'espère dans une vie qui ne dépendra pas de douze bourgeois effrayés, oui, j'espère dans des amitiés qu'on ne pourra pas ternir, et j'espère dans un amour qui ne finira pas!

Après avoir exhalé dans ces paroles enthousiastes, dans cette sorte de prière du matin, l'hymne de son cœur, Georges se calma et continua presque gaiement :

— Si vous saviez, cher maître, comme la première nuit d'un condamné à mort lui sert à rectifier ses idées! comme l'effort qu'il a tenté lui paraît mesquin! comme la société qu'il a voulu ébranler, en employant toute ses forces, lui paraît formidable,

elle qui, du bout du doigt, lui casse les bras et le rejette mutilé, condamné à mort, sur le caillou dont il faisait le rocher d'Encelade! Quels hommes on donnerait à la génération future, si l'on faisait passer tous les aspirants à la virilité par une condamnation à mort!

— Je vois, dit M. Soudin, que vous avez peu dormi cette nuit.

— Ce n'est pas de ma faute. Je pensais dormir et rêver. Une herbe magique, une petite fleur qu'on m'a envoyée de la maison maternelle, et qui avait été cueillie dans un jardin que vous connaissez, m'a tenu éveillé toute la nuit et m'a donné de beaux rêves. Je suis encore dans l'ivresse de mon insomnie. Je vous en prie, laissez-moi n'en sortir que lentement et excusez-moi de tant bavarder.

— Ah! cher enfant, ce n'est pas moi qui couperai vos ailes. Rêvons ensemble; et pour commencer, laissez-moi vous raconter mes songes d'hier au soir.

Georges fit asseoir M. Soudin, s'assit tout contre lui, et, lui prenant les deux mains:

— Parlez, dit-il d'une voix haletante.

— Ce n'est pas d'*elle* que je parlerai tout d'abord.

— Oh! je vous en supplie!

— Qu'aurais-je à vous apprendre que vous ne sachiez déjà? Elle a pleuré, elle a séché ses larmes; elle est forte, elle espère.

— Ah! comme je l'aime! murmura Georges avec passion.

— J'ai reçu hier, après l'audience, la visite de votre ami Anthyme de Mussé.

— Lui! il est à Troyes? l'imprudent, le malheureux!

— Il est à Troyes où, dans quelques jours, il pourra se promener impunément, absous et accablé de cette absolution.

— Pauvre Anthyme!

— Ne le plaignez plus; car il sait que vous n'avez pas douté de lui une seule minute. Il est venu à moi, désespéré, craignant d'avoir livré pour rien son honneur en pâture à l'opinion. Je l'ai rassuré; je lui ai dit, ce qui est vrai, que votre chance de salut vous vient de lui. Que s'il a été imprudent, en vous engageant dans ces affiliations dangereuses, il a fait tout ce qu'on peut attendre de la force humaine pour vous sauver. Je l'ai embrassé comme un brave cœur, un peu fou, mais fou de dévouement et d'amitié, et je lui ai promis de vous embrasser en son nom.

— Merci, merci, dit Georges, en étreignant M. Soudin par un embrassement filial, et en se levant ensuite avec vivacité. La douleur d'Anthyme était mon remords. Vous venez de m'enlever un fardeau pesant. Oui, c'est un brave cœur; vous l'avez bien jugé. Si j'avais douté de lui, il serait mort; et si je meurs, il se tuera. Ne puis-je le voir, l'embrasser?

— C'est impossible maintenant, et jusqu'à ce que je connaisse le sort de notre pourvoi.

— Pauvre Anthyme !... Maintenant, M. Soudin, parlez-moi d'elle.

Au lieu de répondre, M. Soudin regarda Georges en silence, avec des yeux profonds, curieux. Il plongeait dans ce cœur gonflé de tendresse, qu'il allait faire déborder.

— Pourquoi vous taisez-vous ? balbutia Georges.

— Parce que ma vieille bouche d'avocat, mon jeune ami, dirait mal les douces choses que vous brûlez d'entendre, et parce que j'ai amené un orateur qui parlera mieux que moi.

— Elle ! s'écria Georges qui bondit tout à coup.

— Oui, elle est

Georges s'élança vers la porte ; M. Soudin le retint par le bras :

— C'est une grande faveur, mon ami, que M. Nicole nous accorde.

— Oui, oui, je le remercierai.

— Ne faites pas de bruit ; que personne ne vous entende ! Ne rendez aucun malheureux jaloux.

— Ne craignez rien ! ne craignez rien ! Je parlerai à voix basse, répondit Georges agité et en baissant la voix, et si vous me défendez de parler, je m'agenouillerai devant elle, je la regarderai, je la contemplerai, et cela me suffira ; tenez ; je reste à cette place, je ne bouge pas ; ouvrez vous-même !

M. Soudin alla à la porte de la chambre, derrière laquelle se tenaient M. Nicole et Émilie.

— Tu peux entrer, maintenant, dit-il à sa nièce.

Émilie entra. Un rayon de soleil se précipita avec elle dans la chambre du prisonnier. Georges lui tendait les deux bras, qu'elle lui tendait aussi. Mais à deux pas l'un de l'autre, une pudeur sublime, une émotion chaste, la peur de leur amour, les fit hésiter et les arrêta. Il leur semblait qu'ils dussent s'anéantir et disparaître dans leur embrassement.

Émilie baissa les yeux, dont les paupières palpitaient; Georges devint pâle ; ils se prirent les mains, les serrèrent en silence ; puis la même source jaillit ; leurs visages furent inondés de larmes et le premier bruit de leurs lèvres fut un doux et long sanglot.

— C'est vous ! c'est vous, Émilie, dit enfin Georges. Je n'avais pas rêvé tant de bonheur.

— C'est moi, votre amie, votre fiancée, et, quand vous le voudrez, Georges, votre femme.

— Ma femme ! quel mot avez-vous dit ?

— Le mot que j'ai dans le cœur, depuis que je vous connais, et qui ne quitte plus mes lèvres, depuis que vous souffrez.

— Ne le prononcez plus, je vous en conjure, vous m'ôteriez tout mon courage.

— Est-ce donc si terrible d'être mon mari ?

— Votre mari ; je me suis souvenu cette nuit de ce que vous m'avez dit un jour, Émilie. C'était dans

le jardin des Noës, sous la treille ; je vous tenais les mains, comme je vous les tiens en ce moment, et je vous demandais d'être ma femme. Vous me répondiez que j'avais trop d'orgueil, que je voulais une veuve pour porter triomphalement mon deuil, et non une compagne pour une destinée dont je n'étais pas le maître.

— J'ai eu tort de parler ainsi, Georges, pardonnez moi.

— Non, vous aviez raison ; si j'acceptais aujourd'hui, je serais un orgueilleux, un égoïste. Vous, ma femme ! pour un mois, pour un jour !

— Dites pour une éternité, Georges.

— Quand je serai au-delà de la vie, dans l'éternité, nos âmes se rejoindront, Émilie. Jusque là la mienne doit expier toute seule.

— Mais vous croyez donc que vous allez mourir et que nous vous laisserons tuer ! s'écria Émilie en se reculant, et en joignant les mains avec un air de révolte et d'enthousiasme.

— Je crois que je suis condamné, dit Georges.

— Par des ennemis ! c'est une revanche à prendre ! continua Émilie, et nous la prendrons.

— Par des ennemis qui me tiennent sous les verroux !

— Défiez-nous de vous arracher d'ici, et vous verrez ! Quand même votre pourvoi serait rejeté, ils ne vous tiendraient pas encore. Si vous ne voulez pas que ce soit votre femme qui vous délivre, vous me

forcerez à braver la calomnie. Vous aurez eu ainsi l'honneur de votre ami et celui de votre fiancée en sacrifice ; serez-vous plus satisfait ?

Georges fit quelques pas dans sa chambre, se tordant les mains, poussant des soupirs ; il revint à M. Soudin :

— Dites-lui donc, monsieur, que je n'ai pas le droit d'accepter son avenir, moi qui n'ai plus d'avenir à lui donner en échange.

— Dites-lui donc, mon oncle, repartit à son tour Émilie, en enlaçant de son bras le bras de M. Soudin, que je n'ai plus d'autre avenir que le sien, d'autre horizon aujourd'hui que cette prison.

— Chers enfants, dit M. Soudin, je vous bénis tous les deux. Vous avez raison, l'un et l'autre ; et l'un et l'autre, vous dépassez la réalité. Toi, Émilie, tu fais bien de lui dire que dès maintenant tu veux être sa femme. C'est par le devoir que l'amour devient une vertu. Vous, Georges, vous avez raison de différer une consécration prématurée. Ne vous hâtez pas, mes enfants, de vous élancer dans l'infini qui vous tente, parce qu'il est la délivrance. Je ne donnerai mon consentement à Émilie, que quand je serai à bout de procédure ; et je ne vous forcerai, Georges, à l'épouser, que quand vous sortirez d'ici.

— Sortir ! repartit Berroy avec mélancolie. Voilà un mot bien vague. Quand je sortirai d'ici ? Pour quel trajet ?

— Taisez-vous, Georges, dit Émilie avec tristesse.

— Laissez-moi ne pas oublier tout à fait cette condamnation qui me vaut votre visite et un bonheur immortel.

— Croyez-vous donc, reprit Émilie, que si vous étiez libre, je vous aimerais moins?

— Si j'étais libre, repartit Georges en redressant la tête, je ne saurais pas vous aimer mieux, mais je saurais mieux vous prouver combien je vous aime.

— Serait-ce en m'obéissant? Eh bien! obéissez-moi, comme si vous étiez en liberté.

— Que voulez-vous de moi?

— Je veux que vous ne songiez à l'injustice ou à la cruauté de vos juges, que pour aspirer à faire casser leur arrêt.

— Je vous ai obéi d'avance; j'ai signé le pourvoi.

— Ce n'est pas assez. Je m'imagine qu'il y a dans la volonté continue, persistante, une force qui s'impose à travers la distance et les obstacles. Si c'est une superstition, je veux que vous la partagiez.

— Croyez-vous que je sois assez infatué de mon rôle de victime pour ne pas désirer ma délivrance? Je vous obéirai.

— Je veux, si mon oncle arrivait à douter du succès, que vous me suiviez, quand je vous ouvrirai cette porte, ou quand je vous ferai dire : Suivez l'ami qui vient de ma part.

— Que pourriez-vous faire?

— Je n'en sais rien encore, mais une voix que rien ne fait taire me parle dans le cœur de votre délivrance. Je veux me rendre digne de l'amour d'un conspirateur, en conspirant à mon tour. M'obéirez-vous?

— Je vous obéirai.

— Je n'en demande pas davantage, continua Émilie avec une rougeur charmante, puisque vous m'avez refusé tout d'abord avec obstination ce que je venais vous offrir, et puisque mon oncle vous a encouragé dans votre refus. Merci, Georges, merci.

— C'est vous qui me remerciez, et c'est moi que vous comblez?

— Quand vous serez mon mari, reprit Émilie, qui souriait à travers ses larmes, je me rembourserai en vous torturant.

— Ah! ma femme, ma chère femme, dit Georges en tombant à genoux devant la jeune fille et en lui couvrant la main de baisers.

— Vous l'entendez, mon oncle! murmura Émilie, triomphante, épanouie et pleurante; vous l'entendez! il m'appelle sa femme!

Elle se baissa pour lui mettre un baiser sur le front.

Georges, se relevant, la prit dans ses bras et la serra contre sa poitrine.

Il fallut forcément que M. Soudin trouvât dans la

solennité de cette entrevue une excuse au baiser qui confondit, devant lui, pendant une seconde, les lèvres et les âmes des deux fiancés.

Émilie confuse et enivrée se dégagea doucement de l'étreinte de Georges.

— Adieu, balbutia-t-elle, adieu!

— Vous partez? Déjà!

Émilie leva sur lui ses yeux suppliants, où le reproche se fondait pour ainsi dire dans le feu de la prière.

— Oui, laissez-moi vous quitter. Mon oncle doit partir ce matin; au revoir, Georges.

— Vous me dites au revoir. Quand vous reverrai-je?

— Tous les jours, là, sur le rempart, je viendrai; mettez-vous à la fenêtre.

— Encore un instant, Émilie; ne partez pas encore!

M. Soudin intervint.

— Il le faut, mon ami. Je n'ai que le temps d'aller déposer le pourvoi au greffe, et de demander qu'on hâte l'expédition du dossier. A midi, la chaise de poste m'attendra, et demain, je le jure, à pareille heure, je serai à Paris. Embrassez-moi, mon enfant. Je n'ajouterai rien aux recommandations d'Émilie. Je lui écrirai. Selon mes lettres, elle agira.

— Adieu, répondit Georges en embrassant M. Soudin. Quoiqu'il m'arrive maintenant, je vous

devrai une reconnaissance aussi longue que ma vie. Vous m'avez empli le cœur; vous m'avez véritablement sauvé. Au revoir et merci.

Émilie, pendant l'échange de ces dernières paroles, avait gagné doucement la porte. C'était l'effort suprême de son courage; et quand Georges, reconduisant M. Soudin, voulut une dernière fois au moins lui parler, elle était dans le couloir de la prison, sous la garde de M. Nicole, qui avait fait très-patiemment sa faction pendant cette émouvante entrevue.

La porte se referma sur le prisonnier avec ses bruits de ferraille et de verroux; mais elle enfermait avec lui un pan du ciel.

Georges, en se retrouvant seul entre les quatre murs de sa cellule, eut la sensation d'un homme que la marée enveloppe et va noyer.

Il étendit les bras, fit plusieurs fois le tour de la chaise sur laquelle Émilie s'était assise, puis alla se placer à la fenêtre, s'imaginant peut-être qu'elle était déjà sur le rempart, et finit par rester en contemplation devant l'horizon.

Émilie voulut se contenir devant le directeur de la prison. Mais M. Nicole la mit à l'aise. Il prétexta les devoirs de sa charge, une ronde à faire et s'éloigna rapidement dans le long corridor, laissant M. Soudin et sa nièce seuls devant l'escalier.

— J'ai peur de tomber, mon oncle, dit Émilie en se retenant à M. Soudin, j'ai le vertige.

M. Soudin l'enveloppa d'un bras, tandis qu'avec une main il lui caressait le front, pour chasser les nuées qui menaçaient de s'y poser. Émilie, qui avait fermé les yeux d'abord en se laissant bercer comme une enfant, les rouvrit peu à peu et dit à son oncle :

— Comme vous êtes bon!

— Comme je suis faible, n'est-ce pas? répondit M. Soudin, avec un hochement de tête indulgent.

— Ah! mon oncle, ne me grondez pas. Il fallait bien lui donner plus de force que je n'en avais moi-même.

M. Soudin n'avait pas envie de gronder. Il ne répliqua pas. Assujettissant le bras de sa nièce sous le sien, il descendit lentement avec elle l'escalier. Au-bas, devant la porte d'entrée, mademoiselle Jeanne Nicole, un peu curieuse, mais se faisant pardonner sa curiosité par son air de bonté, attendait les deux visiteurs.

— Vous n'avez pas de recommandation à me faire? dit-elle à Émilie.

— Aucune, répondit Émilie étonnée de la question.

— Pas même celle d'aller vous demander, de temps en temps, pour lui, des bouquets de violettes?

Émilie regarda Jeanne avec plus d'attention. Les yeux de mademoiselle Nicole étaient grands ouverts, comme s'ils eussent demandé qu'on les interrogeât, en promettant de répondre avec franchise.

— Toutes les fois que vous le pourrez, mademoi-

selle, reprit Émilie, vous viendrez me demander des fleurs.

— Je le puis tous les jours.

Émilie devinait distinctement une offre de complicité. Elle ne voulut, devant son oncle, faire aucun pacte avec la fille du guichetier.

Elle se borna à répliquer :

— Alors je vous attendrai demain.

— J'irai sans faute vous voir, mademoiselle.

V

M. Soudin partit le jour même pour Paris, et Émilie, ne sachant plus si elle était heureuse ou désespérée, depuis sa visite à la prison, alla passer le reste de la journée auprès de madame Berroy.

C'était vivre encore près de Georges; c'était parler de lui, et presque lui parler, en recevant des réponses; car Émilie avait remarqué que la bonne madame Berroy avait dans la voix certaines inflexions toutes pareilles aux inflexions de la voix de son fils, et en fermant les yeux, elle s'imaginait ou voulait s'imaginer qu'elle l'entendait parler.

Madame Berroy s'apprêtait à aller à la prison. Émilie la retint en lui donnant des nouvelles, en l'exhortant à remettre sa visite au lendemain. Elle

voulait, croyait-elle, ménager la sensibilité de Georges et celle de madame Berroy; mais peut-être, au fond de l'âme, une jalousie d'amante et d'épouse l'empêchait-elle de laisser troubler par les émotions maternelles et filiales l'extase dans laquelle Georges était resté.

Madame Berroy se résigna, en écoutant Émilie, et en racontant, avec cette prolixité qui se révèle dans la douleur, les années d'enfance de son fils. De temps en temps, un gémissement interrompait le récit. Quand elle parlait des premiers vêtements blancs dont elle avait habillé Georges, un jour de Fête-Dieu, de ses premiers jeux sur les promenades, de l'admiration de toute la ville pour ce bel enfant, de la terrible chute qu'il avait faite un jour, en roulant dans les fossés du mail, elle s'arrêtait tout à coup en disant :

— Mon Dieu! était-ce donc pour qu'il fût condamné à deux ans de prison que je l'ai sauvé, que je l'ai élevé ; que je l'ai fait si beau, si brave, si bon!

Émilie frémissait chaque fois que madame Berroy parlait de la condamnation de son fils. La pauvre femme ne tomberait-elle pas foudroyée, si tout à coup la vérité éclatait par une inadvertance? Aussi, s'étudiant avec soin, guettant les questions, affectant de sourire à chaque plainte de la veuve contre l'énormité de la condamnation, Émilie, par un retour cruel, ne pensait qu'avec plus d'opiniâtreté à cette

sentence de mort qu'elle était obligée, à chaque instant, de travestir.

Vers la fin de la journée, ce supplice avait dissipé les illusions qu'elle avait rapportées de la prison, et quand elle sortit pour revenir chez elle à la nuit tombante avec Madeleine Martin qui l'escortait :

— Comme j'ai souffert ! dit-elle.

— Et moi, cette nuit, il m'est venu des cheveux blancs, répliqua Madeleine avec une colère concentrée. Pourquoi l'ai-je rencontré à Paris, ce pauvre M. Georges ? Pourquoi lui ai-je dit un tas de menteries pour l'exciter ? C'est moi qui l'ai perdu, mademoiselle.

— Il ne s'agit plus de cela, Madeleine, reprit Émilie avec fermeté. Si vous avez des remords, apaisez-les, en m'aidant à le sauver !

La condamnation de Georges Berroy, après une journée de stupeur, parut à la bourgeoisie troyenne une catastrophe pour elle-même, et un quasi attentat contre sa dignité. C'était le fils d'un ancien fabricant de bonneterie qu'on venait de punir comme le pire des malfaiteurs, comme un assassin, un incendiaire, ou un faux monnayeur.

Si le flegme champenois n'eût contenu ce soulèvement de la conscience ou de la vanité, une émeute eût été possible.

On se borna à chuchoter l'indignation générale, à

se promettre tout bas de ne plus porter aucun acte à faire chez *maître* Capitain.

Un ancien colonel de l'armée de la Loire, qui allait pourtant à la messe tous les dimanches, eut le courage de reprendre ses titres de propriété et son contrat de mariage dans l'étude du notaire.

Une ligue s'organisa parmi les jeunes gens à marier, pour condamner à un célibat perpétuel les deux filles de M. Capitain.

Pierre Delétang, qui s'était réhabilité par son attitude finale à la cour d'assises, et par les derniers termes de sa déposition, fut le plus ardent à susciter cette vengeance.

On avait parlé très-souvent de son union possible avec une des séraphiques enfants de M. Capitain : il ne se montra que plus acharné contre elles.

— Si mon ami Georges Berroy est guillotiné, disait-il en frappant du poing les tables du café de la place d'Armes, et avec des yeux flamboyants, je jure qu'elles porteront son deuil toute leur vie.

M. Capitain, malgré la hauteur de son orgueil et l'inflexibilité de sa foi, se sentit assez menacé et retrouva au fond de sa poitrine assez de sensibilité paternelle, pour juger prudent de quitter Troyes momentanément. Il avait peur qu'on n'insultât publiquement ses filles. Il partit pour Paris, et alla demander des consolations au révérend père Capitain, son frère. Le maintien de la condamnation de Geor-

ges Berroy pouvait être un des éléments de ces consolations précieuses, et le père Capitain avait de l'influence. Mais rien n'autorise pourtant à penser que les deux frères agirent activement à cet égard. Le fait a été affirmé, sans être jamais prouvé.

Les clercs du notaire, émancipés par son départ, secouèrent son joug dès qu'il ne fut plus là pour l'imposer, et désertèrent tous l'étude, en prétendant qu'on les exerçait, toute la journée, à y dénoncer les patriotes, et qu'ils passaient leur temps à copier des rapports à la police et au parquet.

Cette fable absurde, cette fuite de M. Capitain procurèrent un grand soulagement à l'indignation publique. On n'osait protester tout haut contre l'arrêt de la cour d'assises; mais on ne se gêna pas pour accabler le notaire, surtout depuis son absence. Quelques royalistes prudents le renièrent; et le grand-vicaire de l'évêché, qui passait pour libéral, ayant exprimé quelques doutes sur la légitimité du cas de conscience, auquel avait obéi M. Capitain, il n'en fallut pas davantage pour que des dévots eux-mêmes avouassent que leur pitié n'allait pas jusqu'à dresser le trône et l'autel sur le bureau du commissaire de police.

Fort heureusement pour l'orthodoxie religieuse et royaliste dont il était le martyr, M. Capitain était riche. Il supporta comme un saint, qui a des rentes, cette rude épreuve, cet amoindrissement de la va-

leur temporelle de son étude; et quand il apprit à Paris que ses panonceaux étaient une cible pour la haine de ses concitoyens, il suspendit, en rêve, ces insignes de sa profession terrestre comme des *ex-voto* sublimes aux deux piliers en diamant de la porte du paradis. Plus que jamais il crut avoir conquis sa place dans *le banc* d'œuvre céleste des confesseurs de la foi.

Cette sympathie publique à l'égard de Berroy inquiéta le préfet et le procureur du roi, non au point de vue de l'ordre matériel, mais au point de vue, aussi intéressant pour eux, quoique plus restreint, de leur intérêt personnel. Les députés de l'Aube se plaignirent de l'importance qu'on avait voulu donner, dans leur département, à une affaire toute simple. Le *procès du* 19 *août* n'était pas commencé devant la cour des pairs; allait-on condamner à mort une quarantaine d'accusés? Voulait-on recommencer la Terreur de 1815 et 1816?

Les journaux ne manquèrent pas de faire remarquer combien le rôle d'Anthyme de Mussé était resté obscur. On pouvait supposer qu'il n'y avait au fond de ce procès qu'une audacieuse manœuvre de la police; et n'avait-on pas le droit d'accuser le ministère de s'essayer, en coupant cette jeune tête, à l'*abatis* considérable qu'il préparait à Paris?

Le ministère, qui avait conseillé la sévérité, n'hésita pas à la blâmer, puisqu'elle produisait un mau-

vais effet, tout en déclarant avec opiniâtreté qu'il en acceptait les conséquences. On répondit au préfet, qui avait parlé dans ses dépêches du recours en grâce projeté par le jury :

— La peine sera maintenue ; aucune concession ne sera faite au jury, qu'il faut discipliner ; mais c'est assez pour une fois ; n'y revenez plus !

La destinée de Georges, on le voit, ne gagnait pas, en réalité, à cette faveur de l'opinion ; et il était à craindre que le gouvernement, s'il était trop visiblement mis en demeure d'être généreux, ne se dépitât, ne se roidît et ne voulût en finir au plus tôt avec cette tête de rebelle, surtout dans un département suspect de bonapartisme. Or, le gouvernement, sans exercer de pression directe ou outrageante sur la plus haute magistrature de la France, avait d'autres moyens d'incliner vers son sentiment la conscience des conseillers à la cour de cassation.

Voilà ce que M. Soudin comprit dès son retour à Paris; voilà pourquoi, en écrivant à sa nièce, il lui conseilla pour elle et pour tous les amis de Georges, une prudence excessive :

« Les confrères que j'ai consultés, disait-il dans sa lettre, sont unanimes à reconnaître la solidité du pourvoi. La loi a été violée. — Mais, tous les jours, à la tribune, dans son exercice familier, ne la viole-t-on pas, et ne sommes-nous pas dans un temps où la passion domine et règle les devoirs

politiques et les devoirs sociaux? J'ai foi dans ma cause; mais je tremble! J'espère toujours, mais je crains le moindre péril... »

Émilie ne fut pas épouvantée de cette lettre. Elle avait dépassé le désespoir; elle dirigeait toutes ses pensées vers un point fixe: fortifier les intelligences qu'elle avait dans la prison, choisir les intermédiaires qui pourraient faire cette part de la besogne interdite aux femmes, empêcher toute tentative maladroite et prématurée; préparer le grand œuvre et attendre le mot décisif de son oncle.

Jusque-là, elle sourirait à cette caresse de l'opinion qui venait, comme une brise, voltiger aux barreaux de la cellule des *Cordeliers*; elle continuerait à envoyer des fleurs hâtives à Georges, qu'elle ne voyait plus que de loin, du haut du rempart; elle s'attacherait de plus en plus Jeanne Nicole, devant qui elle commençait à penser, à pleurer, à aimer tout haut, et elle veillerait toujours avec Madeleine et Suzanne sur madame Berroy, qui visitait son fils, mais avec une langueur maladive assez alarmante.

Le secret était bien gardé à l'égard de la veuve; et, chose merveilleuse, il était gardé, pour ainsi dire, par la ville tout entière. Le bruit s'était répandu rapidement que la pauvre mère avait été charitablement trompée, et chacun s'ingéniait à prendre sa part de cette tromperie. Il y avait comme une conjuration universelle de bienveillance, qui accom-

pagnait madame Berroy, dès qu'elle sortait, qui montait jusqu'au seuil de sa porte et de sa fenêtre, dès qu'elle rentrait.

C'était à qui trouverait un prétexte pour lui mentir. Quand elle descendait la rue du Bois, afin de se rendre à la prison à certaines heures, connues dans le quartier, la veuve trouvait toujours sur son passage des tisserands qui lui souriaient, en lui disant :

— Vous direz à monsieur votre fils que c'est un tel, le voisin, qui lui envoie le bonjour. Bah! deux ans seront bientôt passés!

M. Jeanson, l'excellent commissaire de police, était lui-même enrégimenté dans l'armée du mensonge. Quatre jours après la condamnation, sans le vouloir, mais sans rien faire pour éviter cette rencontre, il se trouva face à face avec madame Berroy, à la hauteur de la porte de Preize.

— Eh bien! monsieur Jeanson, lui dit la veuve qui s'appuyait au bras de Suzanne, vous m'aviez pourtant bien assuré que ce ne serait rien! Deux ans, monsieur Jeanson, deux ans! C'est bien long!

M. Jeanson huma une forte prise de tabac pour se donner le temps d'improviser sa réponse et dit d'un air bonhomme :

— Pourquoi parlez-vous de deux ans, madame Berroy, puisqu'il y a déjà sept mois d'écoulés?

— Comment, sept mois?

— Sans doute, les mois de détention préventive comptent dans la durée de la peine, et il y a déjà sept mois que j'ai eu le regret d'arrêter monsieur votre fils.

— C'est vrai, il y a déjà sept mois! et vous êtes certain, monsieur Jeanson, que cela lui sera compté!

— Parfaitement sûr.

— Mon fils ne m'a rien dit. Il doit pourtant le savoir.

— C'est qu'il voulait vous faire une surprise.

— Ah! le sournois! murmura madame Berroy avec un petit rire de contentement, je vais le gronder.

Elle le gronda en effet. Georges, qui comprit, remercia au fond du cœur l'ingénieuse pitié de M. Jeanson. Quant au commissaire de police, il était rentré chez lui, fier de ce qu'il avait imaginé.

— Ils n'en ont pas encore trouvé une de cette force-là, se disait-il, en faisant résonner sa canne sur le pavé; ce qui était la marque et l'expression d'un grand triomphe.

Émilie, ainsi qu'elle l'avait promis, ne manquait jamais de venir tous les jours, à certaines heures convenues, surtout le matin, faire, en compagnie de son père ou de sa mère, une promenade sur le rempart, et de s'arrêter en face de la prison.

Georges se mettait à sa fenêtre; Émilie s'adossait

au parapet, et alors commençait une télégraphie, ou plutôt une contemplation réciproque qui se prolongeait aussi longtemps que le rempart demeurait désert.

Émilie avait des rivales. Deux femmes de notaires, pour s'associer aux protestations de leurs maris en faveur de la victime de M. Capitain, une femme de négociant, quelques autres encore, vinrent dans les premiers jours se promener sur le rempart; là, elles manœuvraient de leurs mouchoirs et de leurs châles, pour être aperçues du prisonnier.

Un jour, elles imaginèrent d'apporter des mouchoirs bleus et rouges, en même temps que leurs mouchoirs blancs, et, en se tenant trois par trois, elles donnèrent à Georges la vision du drapeau tricolore.

C'était hardi, et bien certainement les maris ignoraient cette démonstration séditieuse de leurs femmes. La police l'aperçut; la police, c'est-à-dire M. Jeanson; et dans l'intérêt de M. Berroy, sans doute aussi pour réserver à Émilie le monopole du rempart, M. Jeanson intervint, défendit les rassemblements sur cette partie des promenades et fit rétrograder les héroïnes troyennes jusque sur le mail.

Le mail, derrière la prison, fut dès lors l'endroit à la mode; on ne voyait rien de là que le haut des murs et l'arête des toits; mais on pouvait être en-

tendu. Alors de temps en temps, une voix s'élevait au nom de toutes les bouches et de tous les cœurs, et portait à travers l'espace, à Georges, qui ouvrait sa fenêtre, un cri, un mot, un bonjour, un bonsoir, une exhortation.

Émilie, favorisée par M. Jeanson, n'excita aucune jalousie. Son amour, ébruité, en faisait l'héroïne de la ville, comme la condamnation de Georges faisait de celui-ci le héros de Troyes. Dans toute autre circonstance, on eût peut-être médit de cette jeune fille, à la physionomie tranquille, à l'air modeste, à l'attitude simple, dont la beauté était restée ignorée de tout le monde, et qui, sans grands avantages de fortune ou de position, à l'âge où l'on ne marierait pas encore les demoiselles les plus belles et les mieux dotées de la ville, avait trouvé le moyen de se faire choisir, de se faire aimer par l'un des plus jolis garçons et l'un des plus riches.

Sans doute, aucune mère de famille raisonnable (et elles l'étaient toutes en 1821, dans la bonne ville de Troyes), n'aurait eu la pensée d'offrir sa fille à un condamné à mort. Passe encore si la coutume de Westphalie eût tenté le dévouement des jeunes filles à marier. Dans ce pays, qui fut administré pendant l'espace d'un rêve, par le roi Jérôme et par Pigault-Lebrun, tout condamné à mort obtenait immédiatement sa grâce, s'il était réclamé en mariage par une jeune fille ou par une veuve. Cette

prime offerte au sentiment faisait dire aux législateurs célibataires du pays que le mariage était une commutation de peine.

La situation tragique de Georges Berroy donnait seulement un prestige particulier à sa fiancée ; et l'envie féminine, doucement muselée par les inconvénients réels de cette situation, se bornait à trouver bien heureuse la malheureuse jeune fille qui ne serait peut-être épousée qu'au pied de l'échafaud.

Chacun s'efforçait donc de céder le pas à Émilie. Elle faisait partie du spectacle que savourait la sensibilité commune ; on la plaignait et on pouvait la plaindre, sans autre réticence qu'un peu de critique sur son attitude froide. Elle ne pleurait pas assez, au goût du public ; elle avait même, par instants, un sourire fort étonnant. Dans les rues, à l'église, comme sur le rempart, elle s'enveloppait d'une réserve mystérieuse qui occupait et taquinait la curiosité.

Bientôt Émilie eut la possibilité de voir de plus près Georges Berroy, et sans avoir à profiter du privilége que la sollicitude du commissaire de police avait établi à son profit.

M. Delatour apprit qu'un des jardins du rempart était à louer. Il le loua, et dès lors Émilie, installée tout à son aise à la fenêtre d'une petite maisonnette qui chancelait au milieu du petit jardin en pente, pouvait presque échanger avec Georges des paroles à demi-voix, aux heures de silence.

Une allée aboutissant à une ruelle, au bas de la muraille de la prison, permettait d'entrer et de sortir, sans être aperçu. Les promenades d'Émilie devinrent alors plus fréquentes ; ou plutôt, elle passait là toutes les heures de la journée qu'elle ne consacrait pas à madame Berroy, et ce petit jardin, aux allées de buis, aux parterres en friche, aux vieux ceps de vigne qui se tordaient, sans feuilles, sur des murs en ruine, devint pour elle le jardin des enchantements. Elle y respirait avec délices. Elle cueillait les premières petites feuilles des lilas, y posait les lèvres et jetait les feuilles au vent, comme si le vent eût pu porter le message jusqu'à la fenêtre de Georges. Georges voyait tout et se promenait avec elle du regard sur cette terre moussue, tournait en enlaçant son bras à celui d'Émilie, autour du petit rond formé par quelques rosiers vénérables qui attendaient la fin de leurs rhumatismes, pour fleurir.

Quand Émilie entrait dans la maisonnette, Georges palpitait et la suivait. C'est à ce moment qu'il l'eût serrée plus fort contre son cœur, et c'est dans l'ombre de la petite pièce où se traînaient quelques ustensiles de jardinage, qu'il eût appuyé sa bouche sur le front, sur la bouche d'Émilie. Il lui semblait de loin qu'elle marchait à travers des fleurs. Les jardins d'alentour n'avaient pas encore soulevé la houppe grise et froide de l'hiver ; mais Émilie promenait avec elle le printemps.

Disons, pour être véridique, qu'elle était devenue un peu coquette, pour récréer la vue du prisonnier; qu'elle osait mettre dans le jardin une écharpe de couleurs vives qui voltigeait derrière elle, comme une aile de papillon.

Quand le mauvais temps ou quand la nuit obligeait Émilie à rentrer dans la maison, elle montait au premier étage; elle avait trouvé une mauvaise chaise de paille; elle s'asseyait à la fenêtre; ou bien elle se reculait, allumait une bougie et renonçant au plaisir de voir, pour donner au prisonnier la joie de la contempler tout à son aise, elle se plaçait dans le rayonnement de la lumière et restait là, comme un phare, comme une étoile, jusqu'à ce qu'il fut l'heure de rentrer.

Dans ces rendez-vous délicieux, Émilie n'oubliait pas la tâche qu'elle s'était donnée. En cas d'évasion, la maisonnette pouvait être la cachette d'une heure ou d'une nuit.

La dernière audience des assises est toujours consacrée au jugement des contumaces. Pfeuty, absent, fut condamné à cinq années de réclusion, et Anthyme de Mussé, en vertu de l'article 108 du code pénal, fut exempt de toute peine, pour avoir, *depuis l'instruction du procès*, *fourni des renseignements utiles* à la justice; mais usant de la faculté que lui donnait la loi, la cour soumit néanmoins Anthyme à la surveillance de la haute police, pendant cinq ans. De toute fa-

çon, il restait flétri pour l'opinion publique. Son acquittement était le prix scandaleux de ses révélations, et cette surveillance imposée était la marque d'un mépris profond, ou la précaution de la justice pour dérouter l'opinion sur le compte d'un agent secret.

Anthyme, qui était resté caché dans les environs de Troyes, subit cet arrêt avec courage. Son entretien avec M. Soudin lui avait donné une force nouvelle. Il n'était plus vaincu, depuis qu'il avait encore une lutte à soutenir. Un homme d'honneur l'estimait et répondrait de lui au moment nécessaire. Georges n'avait pas douté de lui un seul instant; les compagnons du *Lion dormant* auxquels il avait exposé sa conduite l'avaient absous. Que lui importait le mépris des inconnus? C'était, disait-il au vieux soldat chez lequel il était logé, un peu plus de noir sur sa peau: mais son âme était blanche.

Les cinq années de surveillance lui adoucirent l'amertume de son acquittement. Il se crut un peu moins malheureux, puisqu'on l'avait jugé digne encore d'un châtiment. Cette chaîne qu'on lui mettait au pied, il n'essayerait pas de s'y soustraire; il en porterait les meurtrissures avec orgueil, il irait bien vite la réclamer dès que Georges serait sauvé.

Dès les premiers jours qui suivirent la condamnation de Berroy, Mussé s'était mis en rapport avec Madeleine Martin. Celle-là n'avait pas de préjugés. Elle comprenait toutes les violences, toutes les ex-

centricités du dévouement, toutes les audaces. L'opinion des autres la troublait peu. Elle trouva juste ce qu'Anthyme avait fait; elle en eût fait autant et, se chargeant d'être l'intermédiaire eutre le mulâtre et Émilie, elle avait avec Anthyme de fréquents entretiens dans les petits bois qui environnent Troyes.

— C'est nous qui l'avons entraîné, disait-elle à chaque fois qu'elle le rencontrait, c'est à nous de le sauver.

Mais tout en se ménageant un collaborateur, Madeleine espérait bien avoir la gloire d'agir seule.

VI

Un jour, madame Berroy, au moment de sortir pour sa visite habituelle à la prison, se sentit prise d'une faiblesse subite et retomba dans son fauteuil, sans pouvoir se soulever.

Suzanne, très-effrayée, courut chercher le médecin, et Madeleine resta seule avec la veuve, l'observant avec plus de curiosité que d'angoisse. Elle l'aimait pourtant; mais toute affection qui ne se doublait pas de haine, et qui ne fournissait aucun prétexte à l'enthousiasme, n'entamait pas son cœur; et dans l'indisposition subite, dans l'accès de madame Berroy, elle voyait confusément un rayon de

salut pour son fils. Georges souffrirait tant de ne plus recevoir la visite de sa mère, qu'il ne se prêterait que plus facilement à une évasion.

Le médecin parla d'une *menace* de paralysie. Madeleine voulut entendre *attaque*, et dès qu'on eut porté la malade dans son lit, elle trouva un prétexte pour sortir et pour annoncer dans le voisinage que madame Berroy était paralysée.

Émilie, en apprenant cette nouvelle par la rumeur publique, se hâta d'accourir. Suzanne était au chevet de la malade; Madeleine n'était pas rentrée.

La mère de Georges semblait avoir entendu le médecin, ou mieux encore la femme Martin, et dans sa soumission, dans sa bonne volonté, elle aidait à la paralysie, par son immobilité; elle entrait avec une résignation pieuse dans le rôle nouveau que le malheur lui réservait; mais elle se hâtait trop d'y entrer; si bien qu'Émilie, frappée d'abord par cette apparence de catalepsie, fut bien étonnée quand, se penchant pour baiser madame Berroy au front, elle sentit que l'excellente dame tirait ses bras hors de la couverture, et lui prenait la tête à deux mains, en disant :

— Ma chère fille, voilà une nouvelle épreuve. Georges sera bien triste en l'apprenant.

— Ce ne sera rien, chère madame Berroy, il est inutile que Georges l'apprenne !

Au même instant, Madeleine entrait dans la cham-

bre. Sur le fond bistré de son visage, on voyait une flamme rouge, et ses yeux lançaient des éclairs. Elle regarda Émilie, comme pour lui dire :

— Il l'a appris!

Émilie ne put se tromper au sens de cette muette révélation. Elle en fut blessée.

— Ce serait une mauvaise action, reprit-elle, d'alarmer Georges pour une indisposition d'un jour ou deux.

Madeleine eut un sourire de défi et de protestation.

— Il m'attendait aujourd'hui, murmura la malade.

— Il croira s'être trompé de jour, répliqua Émilie, qui se réservait de donner un peu de patience à Georges; vous irez le voir demain.

— Oui; si le médecin le permet, dit sèchement Madeleine.

— Il m'a recommandé le repos, ajouta innocemment madame Berroy.

Au bout d'un quart d'heure, Émilie se leva; elle était impatiente maintenant de courir à son poste d'observation, de voir Georges, de le consoler. Elle espérait aussi attirer Madeleine hors de l'appartement et obtenir d'elle un mot d'explication. Mais Madeleine, dès qu'elle vit Émilie reculer sa chaise, dit aussitôt, de cet air doucereux et humble qu'elle savait si bien prendre et qui était sa grande hypocrisie :

— Vous partez déjà, mademoiselle?

— Oui, je n'ai aucun prétexte, moi, pour ne pas aller le voir.

Madeleine eut une crispation des lèvres, comme sit elle retenait avec effort des paroles qui voulaient sortir, en dépit d'elle-même. Elle chiffonna un coin de son tablier, baissa les yeux et ne répliqua rien.

Émilie, en passant devant elle, lui murmura :

— Vous n'avez rien à me dire, Madeleine?

Madeleine parut confuse; elle releva la tête, et cette fois, on lisait une supplication presque tendre dans ses yeux.

— Revenez ce soir, répondit-elle vivement; vous saurez tout.

Un peu réconciliée par ce dernier regard suppliant, mais toujours inquiète cependant de ce qu'avait pu faire ou tenter Madeleine Martin, se résignant à attendre jusqu'au soir pour connaître la vérité, Émilie gagna en toute hâte le petit jardin du rempart.

Georges n'était pas à la fenêtre. Que se passait-il donc? La nouvelle de la maladie de sa mère, exagérée par Madeleine, l'avait-elle rendu malade? Émilie attendit longtemps. Enfin, il parut. Les gestes qu'il fit, les baisers qu'il envoya, les invocations multipliées qu'il semblait de loin adresser au ciel, trahissaient une agitation extraordinaire dans laquelle il était aussi difficile de voir de la joie, que de la douleur. Émilie essaya de l'interroger; mais il parut

se refuser à répondre; et quand les instances devenaient trop vives, il télégraphiait :

— *Attendez*, ou *attends* ! — car la télégraphie, étant muette, pouvait se permettre un tutoiement que le cœur autorisait.

Madeleine Martin n'avait pu prévenir directement Georges de la maladie de sa mère ; mais elle était venue dire à Jeanne Nicole avec toutes les marques d'un grand effroi, après lui avoir annoncé l'attaque d'apoplexie :

— La pauvre chère femme ! elle ne passera peut-être pas la nuit ! Quel malheur pour elle ! Une si sainte créature, s'en aller comme une maudite, sans avoir embrassé son fils ! Et quel malheur pour son fils de ne pas fermer les yeux à sa mère ! Il est capable de s'en faire périr, s'il n'en meurt pas tout d'un coup.

Jeanne avait reçu la confidence avec une émotion sincère.

— Pauvre M. Georges ! il faudra faire pour lui ce qu'on a fait pour madame Berroy, lui cacher la vérité.

Madeleine regarda de côté mademoiselle Nicole avec un peu de surprise :

— Il n'est pas si crédule que sa mère !

— Je ne vois pas alors comment nous nous y prendrons, dit Jeanne en cherchant de bonne foi, ou en paraissant chercher.

— Ah ! si l'on pouvait ! reprit Madeleine avec une habile réticence.

— Quoi donc?

— Obtenir du procureur du roi ou du préfet la permission de le faire conduire par des gendarmes jusqu'à la rue du Bois.

— C'est une excellente idée, dit lentement mademoiselle Nicole, qui réfléchissait.

— N'est-ce pas? Malheureusement nous n'avons personne pour faire la demande. Ce n'est pas moi qui me risquerais!

Madeleine, devant cette supposition d'aller elle-même demander quelque chose au parquet, ne put s'empêcher de rire, d'un rire un peu gros.

— Mais M. Delatour? et mademoiselle Émilie? insinua mademoiselle Jeanne.

— Oui, ils consentiraient peut-être à la démarche. Mais on la trouverait suspecte, et je réfléchis qu'avant d'accorder la permission, on enverrait des médecins pour s'assurer que madame Berroy est très-malade. Elle aurait le temps de mourir dix fois sans que le médecin, le procureur du roi, les gendarmes et peut-être aussi le préfet eussent donné des ordres.

— C'est vrai, dit mademoiselle Nicole, qui laissait poindre un léger sourire sur ses lèvres.

— Sans compter, ajouta hardiment et fort habilement Madeleine, qu'on craindrait un piége pour le faire évader, comme s'il était un homme à profiter d'une pareille occasion!

— Il serait plus simple, n'est-ce pas, Madeleine, que mon père lui permît de sortir ?

Madeleine prit son air naïf.

— Dam ! oui, ce serait plus simple, mais c'est impossible.

— Impossible, non ; difficile, oui. Cela s'est fait quelquefois ; il est vrai que ce n'était pas pour des condamnés à mort.

— Comment ! Votre père laisse sortir ses prisonniers ? Il n'en résulte aucun désagrément pour lui ?

— Aucun. Il n'accorde ces permissions qu'à d'honnêtes gens.

— Sous ce rapport-là, M. Berroy en vaut dix autres.

— Oui, mais si l'on savait qu'un condamné à mort qui devrait être au secret...

— Comment le saurait-on ?

Jeanne regarda Madeleine. La femme Martin subit intrépidement cet examen. Il faut pardonner à une enfant de quinze ans d'avoir pu s'y tromper et d'avoir confondu l'audace et le courage avec la franchise et la loyauté.

— Je parlerai à mon père, dit mademoiselle Nicole avec un sourire d'encouragement.

— Oh ! si vous le voulez, il le voudra, continua Madeleine d'un ton de prière, mais sans trop accentuer un vœu déjà exaucé.

— Sans doute, reprit Jeanne, avec un mouvement

de tête qui dénonçait l'habitude d'être obéie par son père.

— Madame Berroy vous aura bien de la reconnaissance, dit Madeleine.

— La pauvre dame! soupira Jeanne.

— Et mademoiselle Émilie aussi!

— Je le crois, reprit mademoiselle Nicole, qui rougit comme devant un rêve qu'elle n'osait regarder.

— Et M. Georges vous remerciera?

— Je l'espère, dit Jeanne, dont les yeux étincelaient.

— Alors, je peux préparer madame à cette visite?

— Sans doute, Madeleine; mais il faut attendre la nuit.

— Je comprends.

— Je ne vous recommande pas le silence.

— Ce serait bien inutile!

— C'est que mon père perdrait sa place!

Madeleine ne répliqua pas: elle serra avec force les deux mains de mademoiselle Nicole et prenant pour prétexte les soins à donner à madame Berroy et la bonne nouvelle à lui apprendre, elle se hâta de quitter la prison.

Si Jeanne avait pu la suivre du regard, pendant quelques instants, elle eût vu la femme Martin, au lieu de descendre vers la rue du Bois, courir, droit devant elle, sortir de la ville, gagner les petits chemins, circulant à travers des canaux et des bouquets

d'arbres qui font une promenade délicieuse et pleine de mystère à la porte même de Troyes, et entrer dans une maison cachée derrière une haie d'épines. Quand elle en sortit, une demi-heure après, le sombre visage de Mussé apparut un instant dans l'entre-bâillement de la porte.

Madeleine revint en toute hâte; et quand elle s'arrêta à la porte de madame Berroy pour reprendre haleine, pour s'essuyer le front, pour empêcher qu'on ne vît sur son visage la fatigue d'une œuvre dont elle se réservait toute la gloire, elle constata, en entendant sonner l'horloge de l'église Sainte-Madeleine, qu'elle n'avait pas été absente pendant plus d'une heure. C'était peu de temps pour préparer tant de choses.

Jeanne Nicole, dès que la femme Martin eut quitté la prison, se rendit auprès de son père, lui annonça la maladie de madame Berroy, et lui présenta en même temps la demande d'une permission de sortie pour Georges.

M. Nicole ne put réprimer un soubresaut d'étonnement, de crainte et de douleur. Sa pitié pour Georges, pour sa mère, et l'effroi pour lui-même, l'agitèrent, puis le tinrent immobile, tête baissée pendant quelques minutes.

— Pourquoi me demandes-tu cela? dit-il à sa fille d'une voix troublée.

— Parce que je ne veux pas, répondit Jeanne avec

câlinerie, que cette bonne madame Berroy meure, sans embrasser son fils?

— Est-ce bien certain qu'elle soit si malade?

— Madeleine me l'a assuré. D'ailleurs ne vaut-il pas mieux donner à M. Berroy une joie de trop, qu'un désespoir de plus?

— C'est un jeune homme d'honneur, n'est-ce pas, Jeanne?

— Vous le savez bien, mon père, c'est aussi un bon fils.

— C'est égal! un condamné à mort!

— Il ne l'est pas tout à fait... et sa mère l'est plus sûrement que lui.

— Ah! mon état est horrible, dit l'honnête geôlier en remuant ses clefs comme s'il eût été tenté de les jeter.

— Quand on peut faire du bien, on n'a pas de vilain métier.

— Si je t'écoutais, Jeanne, je laisserais mes prisonniers se promener sur les remparts.

— C'est pour cela que vous ne m'écoutez pas, reprit Jeanne. Pensez donc à cette famille, aux bénédictions de cette mère, de son fils, de mademoiselle Émilie Delatour! Si cette pauvre madame Berroy va, cette nuit, rejoindre ma mère au ciel, elle lui dira: J'ai eu comme vous la douceur d'embrasser mon enfant avant de mourir.

— Ne parle pas de ta mère, dit M. Nicole, d'une voix étouffée.

— Parlons-en, au contraire. Ne m'avez-vous pas dit vingt fois, cent foïs, mille fois, que j'étais en nourrice, à Barberey, quand ma mère fit sa dernière maladie? Ne m'avez-vous pas raconté qu'elle voulut me voir, m'embrasser au moment de mourir? Alors, vous n'avez pas craint de quitter votre poste, pendant une heure, bien que ce fût un jour où l'on vous avait envoyé trois condamnés à mort! Vous avez couru à Barberey; vous m'avez rapportée, c'était pendant l'hiver; enveloppée dans votre manteau, et, sans prendre même la peine de secouer la neige, ce qui fit sourire ma mère, vous m'avez mise doucement dans ses bras. Que vous a-t-elle dit alors, mon père? Vous en souvient-il?

— Si je m'en souviens, répondit M. Nicole, qui pleurait; elle me dit : « Sois béni dans ta fille! » Et elle ajouta : « Ne refuse jamais à une mère la douceur d'embrasser son enfant. Si elle est prisonnière, elle verra sa liberté dans les yeux de l'innocent; si elle est innocente, elle y verra le ciel! »

— Vous ne pouvez refuser, mon père, dit Jeanne qui pleurait, à M. Nicole qui s'essuyait les yeux. Vous ne pouvez pas hésiter. C'est ma mère qui vous le demande, et c'est moi qui de sa part, pour cette bonne action, vous bénirai.

— J'obéis, répliqua M. Nicole vaincu; advienne que pourra! J'aime mieux manquer à la consigne

des vivants qu'à la consigne des morts. Je vais trouver M. Berroy.

— Et moi, je n'attends pas votre retour; je vous bénis tout de suite, s'écria Jeanne en sautant au cou de son père.

M. Nicole était grave avec un air de bonhomie engageante pourtant, quand il ouvrit la porte de la chambre de Georges Berroy.

— Monsieur, lui dit-il, vous ne recevrez pas aujourd'hui la visite de madame votre mère.

— Elle est malade?

— On parle d'une attaque de paralysie.

Georges tomba sur une chaise, prit sa tête à deux mains et resta absorbé quelques minutes dans une douleur sans larmes.

— Ne vous désespérez pas! continua M. Nicole. Madame Berroy n'est pas d'un âge qui fasse craindre un résultat funeste.

— Pauvre mère, dit enfin Georges en desserrant son front, elle me désire et je ne suis pas là.

— Vous pouvez y être ce soir!

La voix de M. Nicole tremblait un peu, en faisant cette offre hardie.

Georges se dressa d'un bond et regarda M. Nicole avec angoisse; mais celui-ci baissait les yeux.

— Que voulez-vous dire? demanda Georges.

— Je veux dire que si je vous demandais votre parole d'honneur de rentrer à minuit, quoi qu'il pût arriver, vous me la donneriez.

— Vous me laisseriez sortir sur parole?

— Oui monsieur.

— Vous n'auriez pas peur de cette grande tentation de la liberté et de la vie pour une personne condamnée à mort?

— Je n'aurais pas peur, continua M. Nicole, qui s'affermissait dans sa générosité en entendant Georges lui présenter loyalement des objections.

Il se fit un silence. Georges avait une vision. Il contemplait sa liberté. A travers la brusque ouverture que l'offre de M. Nicole faisait dans le mur de sa prison, il voyait sa mère, Émilie; il se voyait lui-même, libre, mais promenant fièrement cette entrave invisible de l'honneur qu'il dépendrait de lui de briser et qu'il ne briserait pas. Il mesurait son courage. Aurait-il la force, par défiance de lui-même, de repousser cette offre tentatrice? Aurait-il le pouvoir, l'ayant acceptée, de ne pas succomber à l'enivrement de la liberté et de dire un adieu plus cruel à sa mère, à sa fiancée, après ce nouveau baiser, qui renouvellerait la douceur de leur amour et le désespoir de les quitter?

Les véritables héros sont ceux qui s'interrogent et qui délibèrent leur héroïsme. Le devoir ne reçoit toute sa splendeur que de ceux qui le pratiquent avec la conscience de ses difficultés. Georges, qui avait réfléchi, releva le front.

— J'accepte, dit-il avec douceur à M. Nicole. Je

vous engage ma parole d'honneur d'être ici à minuit.

— C'est bien, monsieur, vous sortirez dès qu'il fera nuit.

M. Nicole se retirait. Georges le rappela :

— Monsieur Nicole, quand deux hommes d'honneur font un serment, ils se serrent la main. Ils ont besoin de sentir leurs veines battre à l'unisson.

Georges tendait les deux mains. M. Nicole hésitait un peu à donner les siennes. Il était confus de l'honneur que lui faisait son pensionnaire; pourtant il céda; et quand les mains frémissantes de l'avocat serrèrent ses lourdes mains de geôlier, durcies par le maniement des grosses clefs, M. Nicole fut transporté par son émotion si fort au-delà de son métier qu'il fondit en larmes et qu'il fut prêt à crier :

— Ne revenez pas! Je voudrais souffrir pour vous !

Émilie resta dans le jardin du rempart jusqu'à la nuit close. Sans rien savoir, elle veillait sur Georges ; elle le gardait. Quand elle ne vit plus que vaguement la fenêtre; quand celle-ci même disparut dans le crépuscule; quand les ténèbres enveloppèrent la prison et l'emprisonnèrent, elle voulut attendre encore, avant de se retirer avec la servante qui était venue la chercher, après l'avoir amenée, que la petite lumière habituelle parût dans la chambre de Georges. Mais elle attendit vainement. Aucune étoile ne perça ce sombre horizon que faisait l'ancien couvent des Cordeliers.

Elle alluma en même temps une bougie ; mais ce signal, ce reproche resta sans effet.

Émilie, très-étonnée, voulut avant de rentrer, chez sa mère, aller interroger Jeanne Nicole. Elle s'enveloppa à la hâte d'un mantelet.

— Partons, dit-elle à la servante.

S'élançant vers la porte du jardin, elle allait en soulever le loquet, quand elle entendit ce même loquet agité par une main impatiente, et quand elle discerna que la porte, vivement secouée, s'ouvrait comme sous l'effort d'une tempête. Une ombre sortit de la nuit de la petite allée.

— Georges ! s'écria Émilie.

Georges la reçut dans ses bras ; et la lune, qui parut tout à coup s'évader de la nuit, sembla bénir en l'éclairant d'un rayon céleste leur chaste et douce étreinte.

— Comment, Georges ? c'est vous ? en liberté ?

— Oui, moi, libre, jusqu'à minuit.

— Qui vous a valu cette faveur ?

— La pitié de M. Nicole, quand il a su que ma mère était mourante.

— Mourante ! Mais elle ne l'est pas ?

— Pourtant elle n'est pas venue me voir, elle est malade ?

— Elle a eu aujourd'hui, un peu plus que d'ordinaire, la lassitude de la croix qu'elle porte ; mais je vous jure, mon ami, qu'elle n'est pas en danger.

— Dieu m'épargne ce remords! je le remercie, dit Georges avec effusion.

— Si votre mère était mourante, mon ami, est-ce que je l'aurais quittée, même pour vous?

— Alors, pourquoi Madeleine, qui est venue prévenir M. Nicole, m'a-t-elle donné cette cruelle émotion?

— Pour pouvoir vous procurer sans doute la joie de ces quelques heures de liberté.

— Cette sortie, reprit Georges vivement, est un piége!

— Puisque vous le pressentez, vous n'y tomberez pas, murmura Émilie avec tendresse.

Georges, d'une main caressante, tourna doucement vers lui le visage d'Émilie, sur lequel la lune épandait la lumière, et lisant dans les yeux de sa fiancée :

— Vous ne serez pas contre moi, si l'on m'attaque? lui demanda-t-il en souriant.

— Je suis à vous, Georges, et avec vous toujours.

— Vous ne joindrez pas vos larmes à celles que je prévois?

— Pourquoi pleurerais-je?

— Si je faiblissais, en rentrant dans la maison de mon enfance, vous me rappeleriez, n'est-ce pas, que j'ai engagé ma parole d'honneur, et qu'elle est prisonnière à ma place?

— Votre honneur ne sera-t-il pas le mien, Georges? ne dois-je pas l'aimer comme je vous aime?

— Oh! vous avez raison, s'écria Georges avec

transport, mon honneur est inséparable de notre amour, je ne puis pas plus y faillir, que je ne puis cesser de vous aimer ! Allons, *ma femme*, allons trouver ma mère !

Ils sortirent du petit jardin par le rempart; c'était la route la plus prudente pour gagner la maison de madame Berroy. Le long de ce chemin, et à pareille heure, ils étaient bien certains de ne rencontrer personne.

Ils allaient doucement, maritalement, échangeant à peine quelques mots; mais s'entendant sur toute chose sans se rien dire, et se trouvant d'accord, après un long silence, pour échanger le même regard d'ivresse recueillie, le même soupir d'espérance, pour s'arrêter ensemble et pour aspirer de leurs deux poitrines rapprochées le même air du soir qui leur semblait parfumé par cette belle nuit, par ce doux silence, par cette chère liberté !

Derrière eux marchait, comme une ombre, la servante de madame Delatour ; et cette ombre ne gâtait rien dans le tableau ; puisqu'elle y représentait le foyer, le ménage, la vie réelle que ces deux amoureux rêvaient à travers leur extase.

Quand ils furent arrivés à la petite porte de la maison de madame Berroy, donnant sur le rempart, Émilie dit à la servante d'aller rue du Bois, prévenir Suzanne, pour qu'elle vînt leur ouvrir, et de retourner ensuite chez madame Delatour, pour la prévenir

que sa fille passerait la soirée chez madame Berroy.

Quant à la sortie de Georges, il était inutile de faire sur ce point aucune recommandation de discrétion à cette fille très-dévouée à ses maîtres, et trop fière d'avoir une part d'un si grand secret, pour le partager avec d'autres.

VII

Madame Berroy, dont l'état ne s'était pas aggravé, semblait assoupie, quand la porte de sa chambre s'ouvrit doucement.

Madeleine, les bras croisés, debout au pied du lit, droite, immobile, dans la demi-obscurité que faisait onduler la veilleuse, gardait, plutôt qu'elle ne soignait, la malade.

Le chuchotement des voix, le léger bruit de la porte, l'avertirent de l'approche de Georges. Elle eut un rire silencieux de triomphe ; sa poitrine se souleva et chassa, en s'abaissant, un grand soupir d'allégement.

Il est vrai qu'en voyant entrer Émilie, en même temps que Georges, elle trahit par un pincement subit des lèvres sa défiance et son dépit.

Georges s'avança avec précaution.

— Comment va-t-elle ? demanda-t-il tout bas.

— Ni mieux ; ni plus mal.

— Vous m'avez fait bien peur !

— Je vous ai donné la peur que j'avais.

Georges était près du lit.

— Elle dort ! dit-il à demi-voix.

Madame Berroy, à travers la somnolence qui l'enveloppait, perçut le son de cette voix, que son instinct maternel entendit, avant que sa raison la reconnût.

— Non, je ne dors pas ! murmura-t-elle.

Georges se pencha sur elle et lui mit un long baiser sur le front.

Cette fois les yeux s'ouvrirent, toutes les mémoires s'éveillèrent : la résurrection s'opéra.

— Georges ! mon Georges ! balbutia la malade toute tremblante ; c'est toi ? C'est donc fini ? Tu es libre ?

— Je suis libre ce soir, chère mère. Je te fais la visite que tu n'as pu me faire.

— C'est vrai. Je n'ai pas pu, j'ai cru que j'allais mourir. Qui t'a prévenu ? Qui donc a été te chercher ?

Au même moment, Madeleine, qui avait allumé une bougie à la veilleuse, éclaira la chambre.

Madame Berroy aperçut Émilie.

— C'est elle, n'est-ce pas, qui t'a fait ouvrir la prison ? qui t'a amené ?

Madeleine eut un tressaillement d'orgueil ; mais elle dédaigna de protester. Émilie, embarrassée, don-

nait à son tour un baiser à madame Berroy, qui reprit avec des larmes :

— Ah ! mes enfants ! que c'est doux de vous avoir là, près de moi ! Le bon Dieu est bon. Je voudrais mourir !

— Il faut vivre, au contraire, chère maman, dit Georges en soulevant sa mère dans ses deux bras et en l'exhaussant sur son oreiller ; il faut vivre.

— Oh ! je n'aurai jamais la force d'attendre la fin de ces deux ans !

Georges regarda Émilie avec des yeux épouvantés, mais en même temps avec un faible sourire.

— Si tu me parles ainsi, je ne reviendrai plus, reprit-il avec enjouement.

— Ah ! si tu pouvais rester ! soupira la pauvre mère.

— Patience ! patience ! Tu vois comme on s'adoucit à mon égard. Ce n'est pas une prison bien rigoureuse, celle qui s'ouvre à la demande du prisonnier.

— C'est vrai ! On t'a laissé sortir, on te laissera revenir.

— Il le faudra bien, toutes les fois que tu ne pourras toi-même me faire visite.

— J'ai bien envie de ne pouvoir plus jamais, dit madame Berroy toute heureuse. A quelle heure me quitteras-tu ?

— Oh ! dans quatre, cinq ou six heures, quand je t'aurai bercée, endormie, et quand je t'aurai donné de beaux rêves pour la nuit.

— Tu ne me donneras pas de plus beaux rêves que celui que je fais en ce moment. Te voir là, avec Émilie, avec ma fille, avec ta femme, c'est tout ce que je peux demander au ciel. Il me semble qu'une existence nouvelle va commencer pour moi. N'est-ce pas, Madeleine, que je suis une heureuse mère?

— Oui, dit Madeleine, en regardant avec des yeux qui étincelaient de contentement et d'ironie les deux êtres charmants inclinés sur le lit, et appuyés l'un sur l'autre; oui, vous êtes bien heureuse, et ceux qui vous aiment doivent vous conserver ce bonheur-là!

— Je me sens guérie, reprit madame Berroy. Madeleine, je veux me lever pour dîner avec mes enfants.

— Je te le défends, dit Georges. Nous allons faire mettre le couvert ici, dans ta chambre; nous dînerons près de ton lit.

— Je le veux bien, répondit madame Berroy charmée, et en se renversant avec une sorte de béatitude sur son oreiller.

Madeleine aida Suzanne à mettre le couvert et disparut pendant le dîner.

Georges et Émilie, en s'asseyant, l'un devant l'autre, à cette petite table, sentirent la même ivresse et la même torture mouiller leurs yeux, tordre leur cœur. Ils pensèrent à la vie intime, au tête-à-tête des époux, que ne dérange pas et que complète la présence

d'une mère. Ils pouvaient s'imaginer qu'ils inauguraient leur repas de ménage. Mais comme ce tableau, si doux au regard, s'assombrissait, quand l'attention voulait y plonger !

Tandis que madame Berroy, attendrie, oubliait ce qu'elle croyait savoir de la réalité, Émilie et Georges se souvenaient des menaces effroyables de la destinée, et souffraient en proportion des apparences charmantes qu'ils étaient obligés d'animer et d'entretenir avec leur sourire, leurs propos et leur grâce.

Par instants, Émilie s'interrompait de parler, laissant tomber sa cuiller ou sa fourchette, baissait la tête, et les yeux fixés sur son assiette écoutait un grand bruit de charrette, un cliquetis de sabres, de gendarmes, des clameurs, des cris et par-dessus tout un cri lamentable qui montait au ciel dans un nuage de sang. Elle frissonnait et regardait Georges dont le visage paraissait plus pâle que de coutume, d'une pâleur de condamné ou de supplicié.

Georges était assailli par les mêmes visions, et quand ses yeux rencontraient ceux d'Émilie, ces deux enfants qui jouaient à la vie, au bonheur, au mariage, sur les marches d'un échafaud, échangeaient des adieux, des protestations, des serments d'un amour infini et désespéré.

Madame Berroy, qui s'amusait de les entendre, se méprenait à leurs brusques silences; elle en était

jalouse. Quand elle les voyait absorbés ainsi, elle leur disait :

— Allons, mes jolis amoureux, ne pensez pas à tant de choses. Vous aurez le temps de savourer votre bonheur. Aujourd'hui donnez-moi vos deux parts.

Alors Georges sortait de sa mélancolie; Émilie baisait la main que madame Berroy tendait vers elle, et ces pauvres enfants riaient pour faire rire leur mère, pour s'empêcher de sangloter.

Quand Suzanne et Madeleine vinrent desservir et enlever la table, Georges et Émilie se sentirent soulagés d'un supplice. Ce souper de fiançailles était funéraire.

Georges fit un dernier effort; il leva son verre.

— A ma délivrance! dit-il, en affectant une gaieté qui ne trompa que madame Berroy.

— A votre délivrance! répondit Émilie qui voulut être aussi brave et en soulevant à son tour son verre; mais quand elle voulut y tremper les lèvres, la couleur du vin lui fit peur, comme si elle eût tenu le verre plein de sang que n'a jamais vidé mademoiselle de Sombreuil. Elle devint pâle, sa bouche se contracta; elle faillit s'évanouir.

— A notre amour immortel! lui dit vivement Georges en la couvrant de toute la flamme de ses yeux.

Émilie releva le front.

— Oui, répondit-elle en faisant un mouvement de tête qui prenait la justice du ciel à témoin, à notre amour que rien ne peut rompre !

Souhaitant peut-être qu'il fût empli du sang d'un sacrifice, elle vida son verre.

Madame Berroy était ravie. Elle avait oublié tous ses chagrins ; mais ce ravissement l'accablait. Georges comprit qu'il devait profiter de cette faiblesse pour préparer son retour à la prison. Il s'assit au chevet du lit, tenant d'une main la main de sa mère, de l'autre les deux mains d'Émilie, et, comme il l'avait annoncé, berçant par de douces paroles, par des formules de tendresse filiale régulièrement répétées, par des récits qu'il recommençait toujours, par des murmures enfin, cette obéissante malade qui ne voulait que céder à la fascination, il fit glisser insensiblement madame Berroy dans un sommeil paisible, profond, dont il savoura le spectacle pendant les dernières heures de sa liberté.

Émilie avait appuyé, peu à peu, son front sur l'épaule, puis sur la poitrine de Georges; elle avait laissé ses deux mains dans une des siennes ; leurs pensées se plongeaient, se rejoignaient et s'étreignaient dans le silence. Elle eût voulu que cette veillée n'eût pas de fin.

La pendule sonna onze heures ; Georges poussa un faible soupir :

— Pas encore ! lui dit Émilie tout bas.

— Je veux être exact, répliqua Georges.

— En attendant, soyez généreux. Votre mère avait raison, mon ami, il serait doux de mourir maintenant.

Georges serra les petites mains qu'il tenait enfermées et attendit. Au bout d'un quart d'heure :

— Je ne puis plus rester, dit-il. Vous m'avez promis d'avoir du courage et de m'en donner, Émilie. Voilà le moment. Je vais partir.

— Faut-il tant de temps pour descendre la moitié de la ville ?

— Je songe à l'inquiétude de ce bon M. Nicole. Si j'étais en retard d'une minute, il douterait de moi. Je veux qu'il me trouve digne de sa témérité ; en rentrant avant minuit, je le récompense.

— Vous avez raison, Georges. Mais il me semble que j'avais bien des choses à vous dire !

— Vous me les dites depuis une heure, répondit Georges en mettant un baiser dans les cheveux d'Émilie. Croyez-vous que nous ayons encore un secret à nous apprendre ?

— Non, c'est bien vrai, Georges, je suis une égoïste. Je n'ai pas d'autre prétexte pour vous retenir que la douceur de vous garder.

— Est-ce que nous nous quittons, nous deux, Émilie ?

— Non, c'est encore vrai, Georges. Je suis prisonnière avec vous ; vous, vous êtes en liberté avec moi.

Georges dégagea avec précaution sa main qui soutenait celle de sa mère; il se pencha sur madame Berroy, la regarda, l'écouta dormir, l'embrassa doucement, si doucement que la pauvre femme sourit dans son rêve, comme sourient les enfants dans leurs berceaux, et, marchant sur la pointe des pieds, il sortit de la chambre avec Émilie.

Au bas de l'escalier, Suzanne attendait les deux jeunes gens.

— Vous partez? monsieur Georges, dit-elle avec embarras.

— Sans doute, j'ai promis d'être à minuit à la prison.

— Il y a là des amis qui veulent vous dire adieu, reprit-elle avec plus de vivacité, en ouvrant la porte du salon.

Georges s'élança; Émilie le suivait; Suzanne la retint pendant une seconde et lui souffla à l'oreille:

— Dites comme eux, mademoiselle, aidez-nous à le sauver.

Plus effrayée que rassurée par ces quelques mots, Émilie se dégagea et entra dans le salon sur les pas de Georges.

Deux bougies, placées sur la cheminée, éclairaient vaguement la grande pièce où se tenaient Madeleine Martin et cinq personnes, parmi lesquelles Georges reconnut tout d'abord Anthyme de Mussé.

Les deux amis tombèrent dans les bras l'un de

l'autre et s'étreignirent en silence ; puis on entendit le mulâtre murmurer :

— Pardon, Georges, pardon, mon ami.

— Qu'ai-je à vous pardonner, répondit Georges d'une voix profonde et attendrie, si ce n'est d'avoir voulu vous sacrifier pour moi ? C'est vous, au contraire, c'est vous, Anthyme, qui avez à me pardonner de n'avoir pas protesté avec assez d'énergie contre les soupçons infâmes que votre généreux dévouement a fait naître.

— Je vous ai entraîné, Georges.

— Et moi, j'en ai entraîné d'autres, reprit Berroy, en reconnaissant parmi les assistants Dalté, Guillet, Hermann, ses coaccusés de la cour d'assises que Madeleine avait convoqués, en même temps que Mussé.

Les trois jeunes gens lui tendirent la main.

— Il ne s'agit ni de pardon ni d'excuse, dit Dalté. Nous sommes sortis d'affaire en vous laissant au piége. C'est bien le moins que nous vous sauvions aujourd'hui.

— Merci, messieurs, espérons que mon pourvoi sera admis.

Un murmure léger d'étonnement et d'ironie se leva et s'abattit aussitôt.

— Georges, dit Mussé en prenant son ami par le bras, vous ne retournerez pas à la prison.

— Vous vous trompez, Anthyme, j'y retourne à l'instant.

— Laisser échapper une occasion pareille serait de la folie !

— Il n'y aurait pas eu d'occasion, mon ami, si je n'avais pas donné ma parole.

— Les serments prêtés par nécessité à des ennemis n'engagent pas ceux qui les donnent.

— Pourtant, quand ils engagent ceux qui les reçoivent !

— Si vous croyez qu'on vous attend ! s'écria Madeleine.

— Si je croyais que M. Nicole a douté de ma parole, je ne me consolerais pas d'avoir profité de sa générosité. Non, il sait que je reviendrai ; je veux revenir.

— C'est faire bien de l'honneur à un geôlier, dit Dalté.

— Mon geôlier, c'est moi, et je m'estime trop, pour m'évader de moi-même.

— Subtilités ! chimères ! grommela Mussé entre les dents.

— Ne parlez pas ainsi, Anthyme, vous la loyauté même !

— Moi ! je ne suis qu'un parjure ; j'ai violé mon serment.

— Non ; vous êtes un ami sublime que l'amitié transporte au-delà de ce monde ; c'est vous qui poursuivez des chimères. Restons dans la réalité. J'ai promis à M. Soudin ; j'ai promis à d'autres encore

d'accepter la liberté, de la rechercher, quand j'aurai perdu tout espoir d'un triomphe légal. Je consens à fuir la prison et la guillotine ; mais je ne fuirai pas la liberté qu'on me prête.

L'attitude de Georges, la fermeté douce et tranquille avec laquelle il parlait, sa promesse de se prêter à une évasion troublèrent les trois jeunes gens, qui se regardèrent avec embarras, comme s'ils étaient à bout d'arguments. Mais Anthyme n'était pas vaincu.

— La réalité, reprit-il, c'est l'heure dont nous disposons. Vous êtes sorti par la porte ; qui sait si nous pourrons vous faire sortir par la muraille ou par la fenêtre ?

Georges fit le geste d'un homme prêt à se résigner à l'occasion.

— Je vais réveiller votre mère, dit Madeleine avec un accent farouche et en haussant la voix. Je la prendrai dans son lit, je la mettrai en travers de cette porte ; et nous verrons si vous passez par-dessus, pour retourner à la prison !

— Madeleine, répondit Georges avec un peu de sévérité, c'est à vous que je dois ce débat pénible; vous m'avez trompé pour m'attirer ici. C'est assez pour votre zèle.

— Allez-vous vous plaindre de n'avoir pas trouvé votre mère mourante ? Vous qui nous faites tous mentir pour lui conserver un souffle, vous ne seriez

que logique en vous parjurant pour la sauver.

— Je puis la sauver, sans me parjurer.

— Ne vous y fiez pas ! un mot, un soupçon la tuerait. Êtes-vous sûr qu'elle n'entendra pas ce mot? êtes-vous sûr qu'elle n'aura jamais ce soupçon? Quand vous serez rentré, si vous ne sortez plus que pour aller à la place du Marché, vous serez bien fier, n'est-ce pas, ce jour-là, de vous dire : j'étais libre de me faire guillotiner, mais je n'avais pas le droit de tuer ma mère.

Madeleine, formidable d'entêtement, lançait des éclairs; ses mains se crispaient; elle était prête à lutter plutôt que de laisser Georges sortir du salon. Georges pâlissait; mais on voyait monter pour ainsi dire, comme une sueur lumineuse à son front, l'orgueil et le courage de son cœur.

— Madeleine, j'ai mérité cette torture, dit-il avec solennité, en vous prenant pour complice.

— C'est cela! Reniez-moi maintenant, repartit la femme Martin dont la voix eut tout à coup une vibration plus tendre, ce n'est pourtant pas ma faute, si l'on ne m'a pas condamnée autant que vous, et à votre place! Ah! ce n'est pas ma tête que je disputerai : si l'on veut l'échange, je suis prête.

— Vous m'aimez, je le sais, Madeleine, mais vous m'aimez mal.

— Non! je ne vous aime pas. D'ailleurs à quoi sert-il que l'on vous aime? Vous pouvez bien écra-

ser la vieille servante, vous qui n'avez pas pitié de votre mère. Eh bien ! et vous, mademoiselle, que dites-vous ? c'est votre tour de parler.

Madeleine saisit brusquement par la main Émilie Delatour, qui était restée près de la porte du salon, dans l'ombre, comme une sentinelle, et elle l'attira à la lumière.

Émilie avait la même pâleur que Georges sur le visage et la même sérénité sur le front. Elle ne fut ni intimidée ni blessée d'être mise ainsi brusquement et brutalement en demeure de se prononcer. Elle promena les yeux autour d'elle et dit simplement :

— Je pense comme M, Georges.

— Que faites-vous ici, alors, si vous ne venez pas pour le sauver !

— Je l'attends pour le reconduire à la prison.

Madeleine eut un éclat de rire terrible. Elle leva les bras en l'air, tourna deux fois sur elle-même, comme une lionne en cage, puis s'arrêtant brusquement :

— Est-ce que je deviens folle? dit-elle avec une stupeur profonde, ou bien suis-je au milieu de fous? Comment! il est en liberté, il n'a qu'un pas à faire pour échapper à l'échafaud, et par politesse pour son guichetier il va tendre le cou à la guillotine?... Je vous dis, moi, que c'est de la folie. Emmenez avec vous M. Nicole et mademoiselle Nicole, si vous te-

nez tant à leur compagnie. Vous êtes assez riche pour leur faire une pension qui les indemnise de leur place perdue !

— En effet, dit un des jeunes gens, ce serait un moyen...

— Vous me proposez de déshonorer un homme qui s'est fié à mon honneur? répliqua Georges.

— L'honneur ! repartit Madeleine, toujours l'honneur! Est-ce qu'il y en a un au-dessus du drapeau? Je comprends l'honneur qui fait tout accepter, tout entreprendre pour le triomphe d'une œuvre ; je ne comprends pas celui qui fait lâcher la partie. Si c'est comme cela que vous espérez ramener l'*autre !*

— Souffrir pour sa cause, c'est la servir, dit Georges.

— J'aime mieux faire souffrir nos ennemis.

Berroy fit un mouvement pour se retirer.

— Adieu, dit-il en tendant les bras à Mussé.

— Pas encore, cria Madeleine avec angoisse. Monsieur Georges, je ne vous demande plus rien. Suivez votre chemin. Allez remplir votre serment. Mais nous, qui ne pensons pas comme vous, il me semble que nous sommes libres aussi d'agir à notre guise ; et si nous vous empêchions de partir, si nous vous enlevions, votre conscience n'aurait rien à se reprocher.

— Je vous défie de faire cela, dit Georges en croisant les bras sur sa poitrine.

— Ah ! il nous défie ! Eh bien, c'est vous qui l'aurez voulu !

Georges regarda Anthyme, qui baissait la tête, et les trois jeunes gens qui rougissaient.

— Qu'est-ce que cela signifie ? demanda-t-il.

— Nous avions prévu votre résistance, mon ami, répondit Mussé, et...

— Et vous m'avez tendu un guet-apens ? Écoutez-moi, messieurs : je vous jure sur la vie de ma mère, sur mon honneur, sur ce que j'ai de plus sacré au monde, que si vous m'empêchez de rentrer, comme je l'ai promis, à l'heure qui m'a été fixée ; que si vous commettez la moindre violence sur moi, je protesterai, je m'échapperai, dussé-je me tuer, pour me rendre libre, et que vous aurez le remords d'un attentat inutile. N'espérez pas user ma résistance.

Anthyme releva la tête, passa la main sur son front, enleva une larme qui s'obstinait au coin de sa paupière et dit :

— C'est bien ! mon ami, vous allez être obéi ; puis, se tournant vers deux des jeunes gens : allez leur dire qu'ils ne nous attendent pas ; l'affaire est remise.

Hermann et Guillet sortirent du salon. On entendit que le premier se faisait ouvrir la porte de la rue du Bois, tandis que le second traversait sans doute le jardin et montait à la petite porte du rempart. Pendant leur courte absence, Mussé dit à Georges avec une douceur singulière :

— Excusez-moi, mon ami, si je suis à ce point inférieur à votre courage. J'avais trop écouté mon amitié égoïste. C'était le sauvage qui se révoltait en moi ; vous l'avez dompté : il n'est plus que votre esclave, pour vous obéir, pour vous admirer.

— Dites pour m'aimer, reprit Georges en embrassant Anthyme. Que parlez-vous d'esclave, homme libre, avec un homme libre? je vous retrouve mon bon et fidèle compagnon. Ce qui a troublé un instant votre conscience, je le sais, moi, et je vais vous le dire : c'est la jalousie de mon sort, c'est le regret de n'être pas avec moi, à côté de moi, en prison ou sur l'échafaud.

— C'est vrai, dit Anthyme.

— Comme il devine les secrets des autres ! soupira Madeleine avec découragement, et en se rapprochant d'Émilie ; il a raison. Si nous étions avec lui, nous ferions peut-être comme lui. Allons, je vois bien, mademoiselle, que je ne lui suis plus bonne à rien. Vous ne me laissez aucune tâche dans la vie, pas même celle de me faire écraser par la voiture qui le rendrait libre. Je n'ai qu'à attendre dans mon coin, en rongeant ma colère, le jour où il faudra mordre.

— Le jour où il faudra le délivrer, reprit Mussé; car vous nous permettez, Georges, de tout tenter pour une évasion?

— Je vous l'ai dit, je veux bien conquérir ma liberté; je ne veux pas l'escroquer.

— C'est à recommencer, voilà tout! conclut Anthyme.

Les deux jeunes gens envoyés au dehors rentraient essoufflés.

— C'est fait, dit Hermann, la rue et le rempart sont libres.

— Merci et adieu! reprit Georges Berroy.

— Nous vous accompagnerons, dit Mussé.

Georges regarda Émilie avec une si naïve expression de regret, que le mulâtre comprit et continua en souriant :

— Nous vous suivrons... de loin.

Georges sortit avec ses amis : quand il tendit la main à Madeleine Martin, qui s'était assise dans un angle du salon, elle eut un dernier gémissement.

Elle prit la main de Georges, la porta ardemment à ses lèvres et tomba à genoux, ne sachant ni ne voulant prier, mais succombant à un invincible besoin de prendre l'attitude des humbles, des vaincus, devant une force morale qui l'avait absolument domptée.

VIII

La servante de madame Delatour, armée d'une formidable lanterne, attendait avec Suzanne, sous la voûte de la porte cochère, l'issue de cette confé-

rence, pour ramener sa jeune maîtresse. Émilie s'approcha d'elle et, lui désignant le phare domestique qui étincelait au bout de son bras:

— Il faut éteindre cela, lui dit-elle.

— Mais, mademoiselle, la nuit est bien noire.

— Nous rallumerons la lanterne à la prison, s'il le faut.

— A la prison? dit Suzanne en joignant les mains avec effroi; monsieur y retourne donc?

— Sans doute, Suzanne, répondit Georges en souriant.

—Qu' est-ce que me chantait Madeleine? Elle était si sûre de son fait!

— Elle s'était trompée. Ce sera pour une autre fois. Adieu, envoyez-moi tous les jours des nouvelles de ma mère. Soignez-la bien. Si elle tardait à venir me voir, je reviendrais.

Sur ces derniers mots, qui coûtèrent un effort à sa loyauté, car il n'y croyait pas, Georges se dirigea vers la porte, l'ouvrit, et mit le pied hors de la maison maternelle avec plus d'empressement qu'il n'en avait montré, en quittant la prison.

La rue était obscure; Georges se retourna vers Émilie:

— Allons, mon étoile!

Émilie prit son bras, et marchant devant le groupe des amis, ils s'avancèrent tous deux d'un pas rapide, dans cette longue avenue noire que faisait la rue du

Bois, allégés pour ainsi dire d'un fardeau, délivrés et marchant à la prison, comme à la liberté. Ils voyaient distinctement leur route, que leurs compagnons cherchaient.

Anthyme, les trois jeunes gens et la servante suivaient de loin, silencieux, préoccupés, courbant la tête sous une tristesse mêlée d'admiration qui leur faisait paraître lugubre ce chemin que les deux amoureux trouvaient facile et glorieux. De distance en distance, des reverbères, qui devaient s'éteindre d'eux-mêmes vers l'aurore et qui commençaient à agoniser dès dix heures du soir, répandaient sur le pavé une lumière rougeâtre, comme celle d'une lanterne pendue à la voûte d'une prison, et rendaient ensuite plus opaques les intervalles de ténèbres qu'il fallait traverser.

Quand Georges et Émilie furent arrivés à la porte des Cordeliers :

— Enfin ! dirent-ils ensemble et avec un soupir de satisfaction, comme s'ils eussent touché au port, après une périlleuse traversée.

— Émilie, dit Georges, en posant les lèvres sur le front de la jeune fille, vous m'avez donné ce soir la preuve d'amour la plus grande et la plus belle que je puisse rêver ; je vous en bénis.

— Et vous, Georges, vous avez justifié ce soir toute ma tendresse. Je serai plus heureuse, sans doute, quand libéré par la loi ou délivré par nous, vous

quitterez cette prison; mais je serai moins fière que je ne le suis, en vous y ramenant, pour affronter la mort.

— Il était convenu, reprit Georges, que ce vilain mot ne serait jamais prononcé entre nous.

— J'achève de l'user, mon ami.

L'horloge de la cathédrale sonna gravement le premier coup de minuit.

— Je suis presque en retard, dit Georges, qui frappa, comme pour imiter l'écho, plusieurs coups, avec le marteau de la grande porte.

Pendant ce temps, ses amis hâtaient le pas pour lui donner un dernier adieu.

— Émilie, dit Georges précipitamment, empêchez-les d'arriver jusqu'ici. J'entends M. Nicole; je ne veux pas qu'il puisse les voir. Il croirait que j'ai eu besoin de lutter contre eux pour tenir ma promesse. Je veux rentrer aussi simplement que je suis sorti. Adieu, à demain!

Et après un nouveau baiser, repoussant presque Émilie qui le comprit, il vint se coller contre la porte, impatient de la voir s'ouvrir, et ne voulut pas tourner la tête en arrière.

On entendait M. Nicole manœuvrer ses grosses clefs dans la double serrure et tirer les verroux, après avoir regardé par le guichet. Émilie avait rejoint Anthyme :

— Silence! lui dit-elle en l'arrêtant par une pression de la main, ne vous montrez pas.

— Mais, répondit Mussé tout bas, je voudrais pourtant, encore une fois...

— C'est inutile...

Le bruit de la lourde porte ferrée qui gémissait sur ses gonds et qui se refermait lourdement derrière Georges comme si elle eût été repoussée avec énergie, l'interrompit :

— Et c'est trop tard! ajouta-t-elle.

Anthyme tressaillit :

— Trop tard! pourvu qu'un jour je ne vous dise pas à mon tour : il est trop tard, quand vous me demanderez de le sauver!

— Quand le devoir est accompli, jusqu'au bout, monsieur, ce mot-là ne fait pas peur.

— Non, mais il peut vous tuer!

— Eh bien! est-ce un si grand mal? repartit Émilie, avec une sorte de gaieté.

Anthyme ne répliqua pas. Il n'avait plus d'objection à faire. Il remercia les jeunes gens qui s'étaient associés à lui, et qui, depuis le verdict de la cour d'assises, éclairés sur son rôle, avaient pour lui autant d'estime qu'ils lui avaient montré de mépris à l'audience. Pendant qu'il leur donnait quelque rendez-vous secret pour l'avenir, la cuisinière de madame Delatour disait à Émilie avec un gros désappointement :

— Et ma lanterne, mademoiselle, vous n'avez pas demandé qu'on la rallumât?

— Je n'y ai plus songé.

— Comment allons-nous faire?

— Comme nous avons fait en venant jusqu'ici. On trouve toujours son chemin, quand on veut le trouver.

— Mais nous serons toutes seules.

— Seules! dit Anthyme qui avait entendu; non, rassurez-vous, je vous suivrai.

— J'accepte, dit Émilie. J'avoue, ajouta-t-elle en prenant le bras de sa servante, que je ne suis plus aussi brave que tout à l'heure.

Mussé les accompagna jusqu'à la porte de la maison, sans qu'un seul mot fût échangé.

Émilie était grave, pensive. Elle songeait qu'après avoir sauvé l'honneur de son *héros*, il lui fallait sauver le héros lui-même. Elle était satisfaite de s'être senti le cœur ferme et à la hauteur de sa tâche; mais, après tout, c'était une tâche qu'elle avait remplie; et, si le devoir provoque des joies infinies, ne rend-il pas plus douces, plus attrayantes, plus désirables encore les joies fiévreuses de la jeunesse, de l'amour? A mesure qu'elle entrait par le dévouement dans la voie féminine et terrestre, sur ce sol qu'elle ensemençait de vertus, elle sentait germer les fleurs du désir qui parfument la vie, et en se résignant à souffrir, elle n'aspirait que plus ardemment vers le bonheur qui lui était dû. Elle se félicitait d'avoir si stoïquement quitté Georges, au seuil de la prison, mais elle s'étonnait presque de ne pas

le retrouver au seuil de la maison paternelle; et quand elle remercia Mussé, sa voix était tremblante.

— Est-ce que toutes vos précautions étaient bien prises? lui demanda-t-elle.

— Oui, répondit le mulâtre.

— Est-ce que vous pourriez les reprendre aussi bien une autre fois?

— Je le crois.

— Cachez-vous avec soin, monsieur de Mussé. Où vous trouverais-je, si j'avais besoin de vous?

— Madeleine Martin connaît ma cachette.

— La bonne fille! nous lui avons fait bien du chagrin ce soir; mais il le fallait!

Anthyme soupira; ce n'était pas une contradiction.

— Oui, je vous l'affirme, monsieur de Mussé, répéta Émilie; il le fallait.

Et toute rêveuse, elle rentra chez elle. Anthyme demeura quelques minutes immobile; puis, secouant la tête, il s'enfonça lentement dans la nuit, qu'il semblait épaissir, à travers les petites rues de Troyes.

M. Nicole et sa fille avaient passé la plus grande partie de leur soirée dans un profond silence.

Ordinairement Jeanne, tout en travaillant à quelque objet de couture, chantait à demi-voix, pendant que son père fumait, faisait ses comptes ou lisait.

Mais ce soir-là, à partir de neuf heures, ils étaient devenus si préoccupés, et ils étaient si résolus à ne

rien avouer de leurs préoccupations secrètes, qu'ils affectaient d'être l'un et l'autre plongés dans leur besogne. Jeanne raccommodait le vêtement d'un prisonnier; M. Nicole préparait une de ses plus belles cages. Il s'était aperçu, dans la journée même qu'un de ses oiseaux les plus rares avait tenté de s'évader.

Vers onze heures du soir, mademoiselle Jeanne eut des lassitudes fréquentes. Elle interrompait son ouvrage, paraissait écouter, regardait, pendant quelques minutes, marcher l'aiguille de l'horloge; puis quand son père, qui se trouvait aussi le poignet fatigué, s'arrêtait et tournait par hasard la tête de son côté, elle avait peur d'être surprise en flagrant délit d'inquiétude et elle se courbait de plus belle sur sa tâche, cousant, et comptant méthodiquement les points, comme si chaque point dût correspondre au tic-tac de l'horloge.

Quand il fut plus de onze heures et demie, le père et la fille parurent définitivement vaincus de fatigue, et restèrent inertes, l'oreille au guet, l'œil perdu au plafond, aspirant les moindres bruits du dehors, espérant ou désespérant. Au premier tintement de minuit, qui se confondit avec les coups de marteau frappés par Georges, ils se levèrent par une commotion électrique. Jeanne courut à son père, l'embrassa en disant :

— Je vous l'avais bien dit!

M. Nicole, très-ému, cherchant ses clefs, allumant sa lanterne, répondit :

— Je n'ai jamais douté de lui !

Minuit continuait à sonner, et les lentes vibrations de la cloche de Saint-Pierre prenaient, dans le silence absolu de cette nuit, l'éclat et la solennité d'une sonnerie triomphale. Les nombreuses églises de Troyes se mêlèrent, comme un chœur d'airain, à ces hymnes de victoire, et Georges, qui avait trop de fois, dans la soirée, attendu et compté les heures, pour n'avoir pas trop aiguisé ses facultés de perception à cet égard, s'imagina que les horloges perdaient la mesure et l'escortaient d'un formidable carillon.

Ce fut lui qui repoussa la grosse porte de la rue, quand il eut franchi le seuil ; et comme M. Nicole, avant de lui parler, donnait un double tour de clef aux serrures et mettait soigneusement les verroux :

— Oui, fermez, fermez, dit Berroy avec une gaieté nerveuse ; des malfaiteurs n'auraient qu'à vouloir entrer.

Le mot était plaisant, à propos d'une prison. M. Nicole avait besoin de rire ou de pleurer : il rit ; puis, voulant rétablir l'équilibre et satisfaire l'autre disposition de son âme, il redevint sérieux et dit à Georges :

— Ce matin, monsieur, quand je vous ai demandé votre parole d'honneur, vous avez voulu me serrer

la main; permettez-moi, à mon tour, ce soir, de solliciter cette faveur.

— Volontiers, répondit Georges, qui donna une vigoureuse poignée de main à son geôlier.

— Merci, monsieur, merci, dit celui-ci d'une voix troublée.

— De quoi me remerciez-vous, monsieur Nicole? Serait-ce par hasard, de ce que je n'ai pas trahi mon serment? M'auriez-vous fait l'injure de douter?

— Non, je vous attendais; mais c'est égal; parce qu'un acte de courage est prévu, assuré, ce n'en est pas moins un acte de courage.

Tout en causant, Georges et M. Nicole étaient entrés dans l'espèce de greffe ou de parloir qui faisait communiquer la porte de la rue avec la porte intérieure de la prison, en formant le vestibule en quelque sorte de l'habitation particulière de M. Nicole. Jeanne était postée sur le passage du prisonnier.

— Comment! Vous m'attendiez aussi? demanda Georges sur un ton de reproche; décidément, mademoiselle Nicole, je crois que j'avais causé de l'inquiétude.

Jeanne rougit et sourit, en disant:

— Je voulais avoir des nouvelles de madame votre mère. Comment l'avez-vous trouvée?

— On nous avait un peu trop effrayés. Elle est souffrante; mais je ne crois pas qu'il y ait du danger.

— Ah! tant mieux, répliqua Jeanne avec un air de sympathie, au fond duquel on sentait du désappointement. Nous la verrons bientôt?

— Je ne sais si elle pourra venir prochainement.

— Vous allez trouver le temps bien long, alors, reprit vivement mademoiselle Nicole.

— Jeanne, dit son père en intervenant, tu fatigues M. Berroy.

— Papa, répondit résolûment la jeune fille, vous voulez m'empêcher de faire espérer à M. Georges une nouvelle permission de sortie? Pourtant, il l'a bien méritée!

— Non, non, dit Georges, ne m'offrez plus de sortir; je refuserais. C'est assez d'une fois; je ne veux plus vous exposer!

— Vous ne m'exposez qu'à vous estimer davantage, répondit courtoisement M. Nicole.

— Eh bien! je ne veux plus m'exposer, moi, non pas à des tentations, mais à des ivresses qui peuvent se changer en poison. Je vous en prie, monsieur Nicole, remplissez exactement, strictement à mon égard les devoirs qui vous sont imposés. Votre bonté me rend trop prisonnier, et si je pouvais m'échapper d'ici, je ne le voudrais pas, tant votre confiance me met de chaînes aux pieds et aux mains.

Le père et la fille relevèrent la tête, regardèrent fixement Georges, dont le front était coloré par une faible rougeur, se regardèrent avec l'ébauche d'un

sourire ; puis M. Nicole dit presque gaiement :

— Comme vous le voudrez, monsieur Berroy. Mettez votre conscience en repos. Pour commencer, je vais vous *boucler* dans votre cellule, comme si vous étiez le fameux baron de Trenck, dont Jeanne m'a lu l'histoire. Vous connaissez certainement des gens d'esprit ; vous ne devez même connaître que ceux-là ; mais il faudrait à ceux qui tenteraient de vous délivrer beaucoup de malice, je vous en préviens ; car je suis sur mes gardes.

Et tout en faisant ces menaces, avec bonne humeur, M. Nicole invitait du geste Berroy à entrer dans l'intérieur de la prison.

Georges salua Jeanne d'un adieu amical et marcha devant M. Nicole.

Quand le directeur, au bout de vingt minutes, redescendit, et rentra chez lui, il trouva sa fille debout devant la grande cage à laquelle il avait travaillé toute la soirée. Jeanne avait une larme au bout des cils qu'elle n'osait remuer.

— A quoi penses-tu, fillette ? lui demanda M. Nicole avec douceur. Tu admires mon travail ; si mes oiseaux s'échappent, ils seront bien malins !

— C'est ce que vous venez de dire à M. Berroy, répondit Jeanne en soupirant. Pauvre jeune homme !

— Ai-je eu tort de lui dire cela ?

— Non.

— Crois-tu qu'il songe... à quelque chose ?

— Je crois, en tout cas, qu'on y songe pour lui.

— Prends garde de rien savoir de ce qu'on tenterait, Jeanne !

— N'ayez pas peur ; je ne verrai rien, et je n'entendrai rien !

— C'est l'essentiel ! Quant au reste, à la grâce de Dieu !

— Pourvu qu'il réussisse !

— Veux-tu bien te taire, imprudente ! — M. Nicole, moitié riant, moitié grondant, était sincèrement attendri — est-ce que la fille d'un directeur de prison doit parler ainsi ? Si l'on t'entendait ! Tu trahis le métier.

— C'est que je n'ai pas le cœur au métier !

— Allons ! tout est en ordre, repartit M. Nicole que cette conversation gênait ; j'ai fait ma ronde, j'ai fini ma cage ; il est tard. Allons nous coucher !

Jeanne restait immobile ; elle jouait du doigt avec les barreaux légers que son père avait réparés ; elle s'amusait à les tordre. M. Nicole la contempla deux ou trois minutes avec une tendresse un peu inquiète ; puis il lui dit :

— Allons, Jeanne, dis-moi bonne nuit ou bonjour, car il est bientôt une heure du matin !

Jeanne se retourna, mit les deux bras autour du cou de son père, appuya la tête sur sa poitrine et fondit en larmes :

— S'il ne réussit pas à s'en aller, s'il n'a pas sa

grâce, s'il doit sortir d'ici pour... je sens, papa, que j'en mourrai !

— Jeanne, es-tu folle ? reprit M. Nicole épouvanté et en pressant sa fille sur sa poitrine. Si tu t'intéresses à ce point à mes prisonniers...

— Oh ! celui-là n'est pas un prisonnier comme les autres !

— C'est vrai, repartit M. Nicole en observant sa fille, mais ce n'est pas une raison pour te faire tant de chagrin. Regarde mademoiselle Émilie Delatour qui devait se marier avec lui... Tu le sais, n'est-ce pas ?

M. Nicole semblait guetter un éclair de jalousie dans les yeux de sa fille ; mais celle-ci répondit avec une innocence parfaite qui montrait jusqu'au fond de son cœur :

— Oui, je le sais ! Ils s'aiment tous les deux ; ils sont pareils ! Elle est si bonne ; il est si beau ! c'est pour mademoiselle Émilie autant que pour lui que je souffrirais.

— Eh bien, mon enfant, reprit M. Nicole fort surpris mais fort édifié par cette pitié candide, je suis certain, moi, que mademoiselle Émilie, qui a plus de motifs que toi de se désespérer, aurait moins de désespoir.

— C'est possible, papa. Ils savent bien, eux, qu'ils se retrouveront toujours.

— Espérons que tout finira bien, fillette, et que

nous irons à leur messe de mariage autre part que dans notre triste chapelle!

— Je le souhaite de toute mon âme, dit Jeanne, en joignant les mains avec ferveur.

Ce furent les derniers mots de cette étrange conversation.

M. Nicole, qui dormait ordinairement sans rêver, eut un rêve dans lequel il voyait sa fille glisser sa main sous son oreiller et lui enlever, pendant son sommeil, son trousseau de clefs qu'il paraissait avoir mis dans cette cachette. Ce qui effraya le plus M. Nicole dans ce rêve menaçant, quand il y songea le lendemain, ce fut qu'il rêvait avoir feint de dormir, pendant la soustraction de ses clefs, et s'être ainsi rendu le complice de Jeanne.

Quel rêve récompensa Georges Berroy de son courage et de sa loyauté? Peut-être, malgré le bon oreiller que lui offraient sa conscience tranquille, son courage satisfait, ne dormit-il pas!

Quelques jours se passèrent. Émilie avait repris l'habitude de ses visites au jardin du rempart et transmettait télégraphiquement à Georges des nouvelles de l'état de santé de sa mère. Madame Berroy gardait toujours le lit. Sa faiblesse continuait; mais le médecin, tout en redoutant une complication, ne l'attendait pas immédiatement, et connaissant le caractère languissant de sa malade, donnait à penser qu'il la soupçonnait d'aggraver les apparences, par

cette sorte de sensualité béate qu'elle trouvait à souffrir, à être plainte et à s'ensevelir elle-même tous les jours un peu.

Quant aux nouvelles concernant le pourvoi de Georges, elles n'étaient ni assez précises, ni surtout assez rassurantes pour qu'Émilie ne se fît pas scrupule de les transmettre à Berroy. M. Soudin doutait moins que jamais de son droit, mais il doutait de la justice des hommes. Il s'alarmait des dispositions dans lesquelles les événements extérieurs pouvaient mettre les magistrats de la cour de cassation. Sans calomnier les consciences des juges, il savait qu'elles s'imprégnaient forcément de l'atmosphère politique et sociale au milieu de laquelle on leur demandait de se tenir impartiales. Il y a en justice, comme en médecine, comme en toute chose, des épidémies pendant lesquelles la sévérité fait ses victimes.

Précisément, on était dans toute la rigueur d'une de ces contagions. Jamais les débats à la Chambre des députés n'avaient été plus orageux. La tribune servait à d'incessantes provocations. Manuel, injurié, menacé du poing, en appelait vainement à la pudeur de ses adversaires. Le général Foy devait soutenir à chaque séance une attaque à fond de train contre la Révolution française, reniée par la France, disait la droite, acceptée par tous les Français, répondait la gauche.

Les royalistes ne supportaient plus de frein, et mordaient jusqu'au timon qu'ils s'efforçaient de diriger. Si l'on ne parlait pas de relever les échafauds de 1816, on ne se privait pas de dénonciations odieuses, qui appelaient tous les défenseurs du trône et de l'autel à une sorte de battue furieuse contre les libéraux.

La conférence de Leybach donnait une forme diplomatique au réquisitoire international contre la liberté; et M. Jacquinot Pampelune, le procureur général chargé du procès du 19 août, protestait par sa démission contre les indulgences de la chambre des mises en accusation, qui ne renvoyait pas devant la Cour des pairs autant d'accusés que cet ardent vengeur de la cause des lis en demandait. De là une rumeur menaçante pour tous les malheureux que la justice avait arrêtés. Il fallait des exemples; et puisqu'on ne pouvait envoyer en prison tous les députés libéraux, tous les généraux illustres qui conspiraient, on devait les intimider du moins par le spectacle d'une inflexible répression.

Voilà ce que M. Soudin écrivait. Il est vrai que d'un jour à l'autre la situation pouvait changer. Le roi, moins royaliste que ses amis, pouvait se dégager de l'étreinte d'une camarilla aveuglée par la haine et par la peur. Mais ce souffle de clémence allait-il attiédir l'atmosphère avant que la Cour de cassation se fût prononcée? Multipliant les visites, les démarches,

les consultations, M. Soudin ne se reposait pas et trahissait par la fièvre même de son activité l'inquiétude qui le gagnait.

IX

Un matin, Émilie fut très-surprise, en arrivant dans le petit jardin du rempart, de ne pas voir Georges Berroy apparaître à la fenêtre de la prison, à l'heure et au signal convenus. Elle attendit; elle craignit d'avoir devancé l'heure; elle multiplia les signaux télégraphiques; elle osa appeler, chanter; la fenêtre resta close, et la prison demeura sourde, aveugle.

Épouvantée, n'obéissant qu'à la terreur, Émilie franchit en quelques secondes l'intervalle du rempart à la prison; elle heurta à la porte, et quand un guichetier lui eut ouvert, elle s'élança dans la chambre de mademoiselle Nicole.

— Est-ce qu'il est malade? Est-ce qu'on l'a emmené? demanda-t-elle en prenant la main de Jeanne.

— Non, répondit la fille du geôlier en secouant la tête et en laissant voir qu'elle avait pleuré; mais on l'a changé de chambre.

— Pourquoi?

— Il est dans la cellule des condamnés à mort, dit-elle d'une voix basse et tremblante.

Émilie eut peur de tomber morte, en entendant cette réponse. Elle se retint aux deux mains de Jeanne, qu'elle serra avec force.

—Pourquoi? balbutia-t-elle, en répétant la question.

—Mon père a reçu des ordres ; il a dû obéir.

— Ah ! Est-ce tout ?

— Oui, mademoiselle.

— On n'a rien dit de plus ?... rien ordonné ? Il n'y a eu aucun apprêt?

Émilie était horriblement pâle ; Jeanne, comme un miroir, reflétait cette pâleur.

— Non, mademoiselle ; d'ailleurs, tant que le pourvoi n'est pas rejeté...

— Ah ! le pourvoi ! c'est vrai, il y a le pourvoi.

Puis, tout à coup, un soupçon affreux se glissa dans la pensée d'Émilie. Si le pourvoi était rejeté ! Si son oncle, par pitié, lui avait caché cette nouvelle ! Si les inquiétudes des dernières lettres n'avaient été qu'une ingénieuse préparation à la découverte de la vérité !

Elle eut un regard si ardent qu'elle fit reculer Jeanne.

— Il va mourir, dit-elle avec un frémissement de tout son corps.

— Ne croyez pas cela, mademoiselle, répondit Jeanne dont les dents claquaient.

— Pourquoi ne le croirais-je pas? Vous le croyez bien, vous.

— Moi, je ne crois rien... je ne sais rien... j'ai peur.

Émilie avait communiqué sa fièvre à Jeanne; et Jeanne moins héroïque lui donnait de sa faiblesse; les deux jeunes filles tombèrent dans les bras l'une de l'autre, en sanglotant.

M. Nicole entra. Il était soucieux. En apercevant le groupe éploré, il se mordit la lèvre, fronça les sourcils, prit un siége et garda le silence.

Jeanne l'avait entendu venir; elle se dégagea avec effort :

— N'est-ce pas, mon père, que tout n'est pas désespéré?

— Tout? Je ne crois pas. Mais je ne comprends rien à ce qui se passe.

Émilie eut la force de dire :

— Savez-vous si le pourvoi?...

— On n'en a pas de nouvelles.

— Voyez-vous bien, reprit Jeanne, en s'adressant à Émilie, tant qu'on n'a pas de nouvelles, on peut espérer.

— Que signifient alors les ordres reçus? demanda Émilie.

— Peut-être, reprit M. Nicole, a-t-on su que M. Berroy est sorti un soir, et veut-on m'avertir, en aggravant la responsabilité!

— On vous eût grondé; ce n'est pas cela! re-

prit vivement Émilie. Qui vous a donné cet ordre?

— M. Jeanson était chargé de me le transmettre.

— Ce n'est pas un méchant homme; il s'intéresse à M. Berroy. Était-il triste, en vous parlant?

— Il était sérieux.

— Il ne vous a rien fait pressentir?

— Rien.

Émilie, en interrogeant, reprenait un peu de courage; elle faisait travailler sa pensée, pour relever son cœur.

— Est-ce tout ce que vous savez, monsieur Nicole?

— A peu près! dit l'honnête geôlier avec un embarras dans la physionomie, qui ne put échapper aux regards d'Émilie.

— Monsieur Nicole, dit-elle en joignant les mains, vous me cachez quelque chose. Je vous en conjure, dites-moi tout.

M. Nicole gardait le silence.

— Mon père, dit Jeanne à son tour, parlez.

— Eh bien, j'ai été prévenu que le condamné recevrait aujourd'hui ou demain la visite d'un prêtre, envoyé par l'évêché.

Les deux jeunes filles se redressèrent avec des expressions d'étonnement bien différentes.

— Pourquoi n'est-ce pas M. l'aumônier de la prison? demanda Jeanne qui s'effrayait de cette démarche solennelle.

— Connaissez-vous le nom du prêtre? demanda Émilie, qui entrevoyait une lueur dans cette obscurité.

— Non.

— C'est étrange ! murmura la fiancée de Georges, qui sentait la chaleur rentrer dans ses veines.

Quant à Jeanne, elle trouvait un augure sinistre dans cette visite. Elle était habituée à ne voir entrer dans la prison que des prêtres, pour absoudre, au nom du ciel, ceux dont la terre ne voulait plus. Avocats d'un tribunal suprême, ils ne se présentaient que quand les pourvois humains avaient été repoussés... Aussi, pendant qu'Émilie Delatour sortait de la prison, sinon rassurée, du moins curieuse de percer le mystère qu'on lui annonçait, Jeanne, plus terrifiée, se remettait à prier.

Dès qu'elle fut rentrée chez sa mère, Émilie envoya chercher Madeleine Martin et lui annonça les mesures récentes prises à l'égard de Georges.

— Qu'en pensez-vous? lui demanda-t-elle.

Madeleine ne parut pas effrayée.

— Je pense que la justice fait bien de doubler ses grilles et ses verroux, puisque le moment de les attaquer semble arrivé.

— L'entreprise est bien difficile maintenant!

Madeleine eut un regard de reproche sans colère :

— Dame ! mademoiselle, quand elle était toute simple, vous n'avez pas voulu l'essayer ! La porte était

ouverte, vous l'avez fermée; on y met un cadenas; c'est votre faute.

Émilie parla du prêtre, que l'évêché devait envoyer.

Cette fois, Madeleine ne put se contenir; elle eut un sourire de triomphe.

Émilie la regarda avec attention.

— Madeleine, si vous avez une espérance, vous seriez bien cruelle de ne pas me la faire partager.

— Le partage avec vous, mademoiselle, ne nous a pas porté bonheur. Si vous l'aviez voulu, M. Georges serait libre!

— Ne parlons plus de cela.

— Dites-moi seulement, mademoiselle, si vous croyez que le moment d'agir soit venu.

— Je le crois, répondit Émilie.

— Êtes-vous résolue à conseiller M. Georges dans ce sens-là?

— Oui.

— Si je vous demandais un mot d'encouragement pour lui, me le donneriez-vous?

— Sous la condition, Madeleine, que vous ne forciez M. Berroy ni à un parjure ni à un meurtre; oui, je vous le donnerais.

— Eh bien! je vais tout vous dire, mademoiselle, reprit Madeleine avec solennité. Mais, prenez-y garde! c'est notre meilleure chance que je vous confie, et c'est aussi la dernière que nous puissions avoir! Le

bourreau ne nous laisserait plus le temps de recommencer !

Nous n'assisterons pas à la conversation de Madeleine Martin et de mademoiselle Delatour. Nous saurons bientôt à quelles conclusions elles en arrivèrent; elles étaient parfaitement d'accord en se quittant.

Émilie devait, le soir même, avoir une conférence avec Anthyme de Mussé, pour recevoir de sa bouche l'assurance que toutes les précautions annoncées par Madeleine étaient bien prises.

En attendant, elle alla visiter madame Berroy et leurrer la docile malade par des nouvelles un peu imaginaires, en mêlant indirectement à ses pieuses intentions l'espérance réelle qui commençait à lui dilater le cœur.

Georges avait interprété, comme Jeanne Nicole, son changement de cellule.

En quittant la chambre qu'il occupait depuis bientôt huit mois, il perdait définitivement la liberté; le ciel, le rempart, le jardin étaient la vision et la caresse incessante de ceux qu'il aimait.

Comme Émilie, il demanda à M. Nicole :

— Est-ce que l'on a des nouvelles du pourvoi?

Mais la réponse négative de M. Nicole ne le rassura en aucune façon. D'un instant à l'autre on pouvait l'appeler au greffe, lui lire l'arrêt fatal, et lui proposer de signer une de ces ironiques demandes en

grâce, qui satisfaisaient la conscience des justiciers, sans embarrasser celle du roi.

Il était quant à lui, bien résolu à ne pas fléchir ; et si la pensée de sa mère ou d'Émilie s'offrait à son esprit, il se roidissait devant cette double évocation, ou plutôt il s'imaginait qu'il emporterait avec lui à travers la sombre avenue dans laquelle il allait s'élancer, ces deux images sacrées ; comme Énée avait emporté son père et ses dieux à travers les décombres de son Ilion !

Quand il redescendait par un effort sur la terre, pâle, frémissant, il s'en voulait d'avoir si maladroitement défié cette société, à laquelle son imprudence faisait commettre une cruauté.

M. Nicole, dans le courant de la journée, lui annonça qu'il recevrait bientôt la visite d'un prêtre.

— Déjà ? dit-il.

Puis il ajouta :

— Il sera le bienvenu.

Et, avec une soumission de chrétien, ce fier patriote repassait sa vie pour la confesser et pour la faire absoudre.

L'ecclésiastique annoncé se présenta le lendemain de bonne heure à la prison. Il était accompagné de l'aumônier ordinaire, qui le recommanda aux égards de M. Nicole, et qui se retira, après l'avoir salué avec respect.

La recommandation était inutile. M. Nicole professait, pour tout homme vêtu d'une robe noire, qu'il fût juge, avocat, huissier ou prêtre, une vénération en quelque sorte officielle; et, dans son for intérieur, le scepticisme que la fréquentation de la justice humaine pouvait lui suggérer, l'inclinait à accorder plus d'hommages aux prêtres qu'aux magistrats. Les jugements prononcés par ceux-là, outre qu'ils étaient la plupart du temps des absolutions, échappaient du moins à sa critique. Leur indulgence flattait sa sensibilité. Toutes les fois que l'aumônier visitait un condamné, il était bien rare que ce dernier, par conversion ou par calcul, ne devînt pas aussitôt docile et poli et ne méritât pas les adoucissements compatibles avec la règle de la prison.

D'ailleurs, le prêtre inconnu qui venait s'entretenir avec Georges Berroy commandait de lui-même la soumission. Son regard annonçait l'autorité infaillible, sa bouche, la volonté inflexible. Il était jeune, grand, robuste. Mais sa jeunesse semblait seulement la parure d'une âme qui s'est immobilisée dans le temps; et sa force extérieure semblait l'arme d'un apôtre toujours en mission.

Il interrogea M. Nicole sur l'état moral du condamné, et parut satisfait des renseignements. Il ignorait sans doute la séquestration plus étroite ordonnée depuis deux jours; car il promit, s'il avait lieu d'être confirmé par son entretien dans la bonne

opinion qu'il concevait d'avance du caractère de Berroy, d'obtenir de l'autorité un adoucissement à ce régime rigoureux.

Sa promesse était faite d'un air qui en garantissait le résultat, si bien que M. Nicole, ravi pour son cher prisonnier, ne douta pas de la puissance universelle de ce missionnnaire, et lui offrit même son appartement, pour y entretenir Georges Berroy; prenant sur lui cette dérogation à la consigne qui ne ferait que précéder, dit-il, les faveurs promises par M. l'abbé ; mais le missionnaire refusa.

— Non, non, dit-il, respectons la règle.

M. Nicole voulut prouver qu'il avait dans la prison un certain pouvoir discrétionnaire.

— Eh bien ! nous en userons plus tard avec discrétion, dit le prêtre, qui voulut adoucir son refus par cette sorte de calembour.

M. Nicole s'inclina, et, la casquette à la main, accompagna le prêtre jusqu'à la cellule des condamnés.

C'était une pièce étroite, basse, humide, qui avait dû être autrefois la sacristie de la chapelle des *Cordeliers*. Pendant que le geôlier en chef ouvrait la porte, le prêtre perdit quelque chose de son impassibilité. Il soupira :

— L'endroit me paraît malsain.

— Oui, monsieur, répondit M. Nicole, confus, bien qu'une petite fenêtre s'ouvrant sur la cour laisse entrer un peu de soleil.

— Heureusement, reprit le missionnaire avec gravité, M. Berroy ne restera pas longtemps dans cet *in-pace*.

Le mot *heureusement* parut bizarre à M. Nicole ; le prêtre songeait-il à la liberté éternelle qui est au-delà de la mort? ou bien croyait-il que Georges serait *heureux* d'un adoucissement momentané? ou bien enfin, avait-il des renseignements sur une heureuse issue du pourvoi en cassation?

M. Nicole n'eut pas le temps de satisfaire sa curiosité. La porte s'était ouverte.

Georges, debout au milieu de sa cellule, la tête appuyée sur la main droite, le coude reposant dans la paume de sa main gauche, réfléchissait en se tenant dans la bande étroite de soleil qui passait par sa petite fenêtre et qui séchait momentanément la dalle verdie à ses pieds. Il n'entendit pas qu'on entrait. M. Nicole dut lui toucher doucement le bras pour le tirer de sa rêverie.

Georges, les yeux éblouis du rayon de soleil qu'il se plaisait à recevoir depuis une heure, se retourna sans rien voir qu'une grande ombre. Il salua, présenta l'unique chaise de sa cellule, se recula, jusqu'à son lit, pour se réserver de s'y asseoir, et attendit.

Quand M. Nicole se fut retiré, le prêtre sortit vivement de l'ombre, prit les mains de Georges, l'attira dans la lumière et le regardant en face, avec un

rire qui fit craqueler et tomber en miettes son masque de missionnaire :

— Bonjour, bon compagnon du Lion Dormant, lui dit-il à voix basse.

Georges stupéfait allait pousser un cri ; mais un geste et un regard rapide tournés vers la porte l'avertirent à propos :

— Vous, Godard, vous ? murmura-t-il.

— Oui, moi, qui viens vous sauver.

— Sous ce costume ?

— Pourquoi pas ?

— Vous n'avez pas renoncé à vos déguisements, dit Georges avec une amertume subite.

— J'y renoncerais moins que jamais, puisqu'ils me procurent le moyen d'entrer ici, la joie de vous voir et la satisfaction de conscience de vous trouver obstiné dans vos idées et même dans vos préventions.

Georges fronça le sourcil. Était-ce une prévention, en effet, qui lui rendait pénible ce travestissement, cet abus du costume sacerdotal ? Il pensait à ses méditations, à ses préparations pieuses de la veille et du matin.

C'était bien la peine d'avoir épuré son cœur, d'avoir rompu, un à un, tous les liens qui le retenaient dans ce monde, et de se tenir à la disposition du messager qui devait l'avertir du départ, en lui montrant le ciel, pour retomber tout à coup en pleine mascarade de conspiration, dans les bras de cet an-

cien séminariste qui exploitait avec une habileté sacrilége ce rôle doublement sacré pour Georges, chrétien sincère et condamné prêt à la mort.

— Que me voulez-vous, enfin? demanda Georges avec une certaine brutalité.

— Je vous l'ai dit, vous sauver.

— Est-ce de mon âme que vous parlez?

— Nous en parlerons, si vous le voulez, répondit Godard en soutenant fermement le regard de Georges; car je vous jure que, dans cette cellule et devant vous, je me sens l'amour et la vertu d'un prêtre. C'est une comédie que je joue? soit; mais elle peut tourner brusquement au drame, et je vous l'atteste, je ne retirerais pas ma tête de l'enjeu. Cette robe que j'emprunte au vestiaire de ma première jeunesse, croyez-vous que je la déshonore, quand elle me sert pour un acte de justice et de charité? Dieu est avec nous, mon ami. J'ai mis ses insignes sur mon habit; mais, lui, je l'ai dans le cœur.

Georges était ému. Comment résister aux paroles vibrantes de Godard? au feu qui jaillissait des yeux du faux prêtre? N'y a-t-il pas une complicité permanente entre les hommes de vingt ans, faciles à s'unir, quand ils aimantent leurs cœurs avec les mots les plus doux et les plus beaux de la langue humaine?

— Pardonnez-moi, dit Georges d'un ton adouci. Je ne vous attendais pas, et j'en attendais un autre.

— Un autre qui vous eût préparé seulement à la

résignation; moi, je viens vous chercher pour l'espérance, pour la vie, pour la lutte, pour la patrie que vous pouvez encore servir, pour la vieille mère qui vous attend, pour la fiancée qui m'envoie.

— Émilie ! Elle connaît votre démarche?

Le faux missionnaire tira de sa poitrine un papier qu'il tendit à Georges. Celui-ci lut ces trois lignes.

« Georges, ayez confiance. Obéissez-lui ; obéissez-moi. Cette fois-ci, l'honneur est sauf, gagnez la liberté et la vie. Je compte les heures et je prie pour *nous*,

» ÉMILIE. »

Georges relut deux foix ce billet, en baisa chaque ligne, et dit à Godard :

— Je ne me défends plus; que faut-il faire ?

— Il faut d'abord, mon ami, me pardonner cette cellule. Il paraît que vous étiez mieux, là-haut, là-bas, je ne sais où. Vous aviez l'air, le soleil, la vue surtout !

— C'est vous qui m'avez fait perdre cet horizon ? reprit Georges en soupirant. Je vous pardonne. Mais comment avez-vous eu assez d'influence?

— Enfant, avec cette robe, ne peut-on pas tout ce que l'on veut? Je me tenais depuis quelque temps prêt à agir, quand un avis d'Anthyme m'a obligé d'entrer en scène. On dit que le chevalier d'Éon, pour avoir servi d'agent politique sous un déguisement

féminin fut condamné à porter une robe de femme jusqu'à la fin de sa vie. Moi, je parais destiné à mourir dans ce costume que je voulais sottement jeter autrefois aux orties. Il est vrai que quand on songeait à faire de moi un prêtre, je n'en avais ni l'esprit d'intrigue, ni le désir de dévouement et de sacrifice. Depuis que j'ai été soldat, la vocation m'est venue, et je vous affirme qu'il s'en faut de peu que je sois un vrai missionnaire. Il n'y aurait absolument que l'objet spécial de la mission à changer. Depuis que nous nous sommes quittés, j'ai fait mon chemin par la congrégation et dans la congrégation. Ne froncez pas le sourcil, mon ami, et n'ayez pas l'air de me reprocher d'avoir trompé des trompeurs. Je n'ai sur la conscience que le mensonge de mon respect pour des hypocrites. Je n'ai fréquenté et surtout je n'ai jamais trahi que ceux-là. Toutes les fois que je me suis trouvé en présence d'une vertu authentique, d'une foi pure, même intolérante, je l'ai honorée, en m'en détournant. C'est ici, depuis deux jours, que j'ai, pour la première fois, rusé avec de braves gens, et c'est un effort sur moi, qui me sera compté; mais à Paris, dans tous les salons où ce costume me donnait accès, derrière tous les écrans de douairières, où j'entendais se former la pieuse ligue des faux dévots contre la liberté, ah! je l'avoue, j'ai menti sans vergogne, avec délice, à ces missionnaires de la contre-révolution. Je suis aujourd'hui une puissance.

On ne sait ni à quelle paroisse, ni à quelle confrérie, ni à quel diocèse j'appartiens. On me dispense de toute manifestation professionnelle dans les églises, et l'on me charge dans le monde dévot de toutes les commissions profanes. J'ai promis de préparer les élections prochaines dans ce département, et j'ai mis en avant l'occasion de votre salut spirituel pour avoir un prétexte de m'installer dans ce pays. Je suis fort bien avec l'évêque de Troyes. Le procureur du roi se souvient que j'ai été le confesseur d'Anthyme et s'attend à quelques révélations de votre part, sous mon influence. L'aumônier de la prison, si modeste qu'il soit, espère bien que je l'aiderai à devenir chanoine; et votre geôlier, au bout de cinq minutes de conversation, m'avait offert son appartement pour y causer à l'aise; un peu plus, il m'eût offert ses clefs. Je les attends.

— Grâce pour lui, dit Georges en souriant. C'est un si excellent homme !

— Oui, je sais ce qu'il a fait, et c'est précisément pour ne le compromettre en rien que j'ai voulu le tromper complétement. Quand on saura qu'il vous a tenu dans cette cellule, on ne pourra l'accuser de connivence.

— Je vous remercie pour M. Nicole, dit Georges, en regardant autour de lui.

— Vous pouvez me remercier aussi pour vous-même, mon ami ; les pierres des tombeaux n'empri-

sonnent pas les âmes que le prêtre chrétien vient délivrer. J'ai réclamé votre ensevelissement pour mieux vous ressusciter. Dans votre cellule banale, l'aumônier banal pouvait suffire ; dans ce cachot exceptionnel, le missionnaire envoyé de Paris, recommandé par Saint-Acheul, a seul le droit de pénétrer et d'agir. Nous ne craignons, vous, aucun importun, et moi, aucun concurrent.

— Ainsi, on n'espère plus rien de mon pourvoi ?

— M. Soudin n'a pas renoncé à tout espoir ; mais il serait dangereux d'espérer indéfiniment. Quand vous serez en sûreté, vous vous donnerez ce plaisir tout à votre aise.

— Et comment sortirons-nous d'ici ?

— Vous sortirez de la façon la plus simple, la plus élémentaire : par cette porte, par le long couloir qui est derrière, par la petite cour qui est au bout du couloir, et par la porte qui sépare la cour de la rue.

— Quand ? aujoud'hui ?

— Non, demain ou après-demain. Il faut que j'habitue M. Nicole à mes visites, et que je ne le mette plus en sentinelle derrière cette porte. Je n'ai pas voulu profiter immédiatement de ses offres. Demain, je les lui ferai renouveler.

— Et quand vous aurez obtenu ce que vous souhaitez ?

— Alors, j'arriverai le soir ici, un peu plus gras que je ne le suis maintenant ; j'aurai deux soutanes.

Vous en prendrez une ; nous sommes de la même taille ; avec ce chapeau rabattu sur les yeux et l'attitude que je vous enseignerai, vous passerez, bénissant et béni.

— Jamais ! je refuse, dit Georges qui s'était assis sur son lit et qui se leva brusquement.

— Vous avez peur de revêtir cette robe ?

— J'avoue que ce déguisement me répugne.

— En êtes-vous donc à votre premier travestissement ? Quand vous endossiez votre robe d'avocat, pour implorer d'hommes, auxquels vous n'accordiez guère votre estime, une sentence qui n'était pas toujours juste, en faveur de clients qui révoltaient souvent votre probité, est-ce que vous n'étiez pas déguisé ? Supposez qu'au lieu d'être un prêtre de compagnie franche, je sois un prêtre de l'armée régulière : est-ce que, si je vous offrais ma soutane, comme saint Martin donna la moitié de son manteau, vous me refuseriez ? Soldat volontaire ou régulier du Christ, l'uniforme est le même ; et, je vous l'atteste, mon ami, à l'ordination près, le cœur est pareil.

— Mais, vous, Godard?

— Moi, il est bien évident que je vous laisserai sortir seul, d'abord.

— Voilà précisément ce que je ne veux pas.

— Pourquoi?

— Parce que ce serait une lâcheté de ma part. Je consens à ce que vous partagiez mes dangers, mais

à ce que vous les preniez pour vous seul? non.

— Croyez-vous donc, repartit Godard, en se croisant les bras, que l'on me guillotinerait à votre place?

— Non; mais l'on se demanderait quel motif vous a fait agir. On ordonnerait une enquête.

— Eh bien? après? On saurait qu'un prêtre a renouvelé par charité l'aventure de madame de Lavalette. On prendrait des informations sur l'abbé Godard. Au premier jésuite qu'on interrogerait, les renseignements seraient tels qu'on s'excuserait de les avoir sollicités. Voilà pour le cas le plus improbable et le plus périlleux. Mais croyez-vous donc que les choses iraient jusque-là? Qu'on n'étoufferait pas l'affaire, dans l'intérêt même de la religion et pour ne pas donner aux aumôniers de prison l'envie de m'imiter? D'ailleurs, me serait-il bien difficile de sortir après vous? de persuader que j'étais rentré, à ceux qui croiraient m'avoir vu sortir? M. Nicole, sa fille, tout le personnel de la prison ne me laissera-t-il pas demain aller et venir, comme je le voudrai? Allons, Georges, avouez que vous n'avez plus d'objection.

Georges garda le silence, et fit un geste de la tête pour assurer qu'il n'était pas convaincu. Godard eut un imperceptible plissement du front qui trahit son dépit et son impatience. Il se rapprocha du condamné :

— Je vous ai parlé jusqu'ici comme eût parlé un prêtre. Voulez-vous que je vous dise maintenant ce que le compagnon du *Lion dormant*, ce que le patriote ajouterait? Soldat d'une cause à laquelle vous vous êtes dévoué par un serment solennel, obéissez; et quand on veut vous relever de votre faction, sentinelle, rendez votre arme, sans discuter.

— On m'a déjà pris mon arme, repartit Georges. Blessé dans la bataille, je suis plus voisin des morts que des vivants. Votre consigne est une inspiration de dévouement personnel, et non un devoir d'opinion.

— Qu'en savez-vous? dit Godard avec un air presque féroce, à force d'entêtement. Je vous trouve bien présomptueux de supposer que je me hasarde uniquement parce que vous êtes jeune, joli garçon et que l'on vous aime. Je vous trouve modeste de croire que vous n'êtes plus utile à votre œuvre. Vous craignez de disposer de moi? Mais de quel droit disposez-vous de vous-même? Quand vous êtes venu, librement, saus contrainte, frapper à la porte de la maison de la rue de l'Échaudé, vous avez prêté un serment que vous pouviez refuser, mais qui vous engage. C'est pour l'honneur de ce pacte que vous avez été persécuté, et après lui avoir fait le sacrifice de votre liberté, de votre vie même, vous refusez de lui faire le sacrifice de votre orgueil?

— Plaidez! plaidez! murmura Georges avec une

ironie qui cédait cependant quelque chose à l'admiration et à l'attendrissement. Vous passeriez aussi facilement pour un avocat, que vous passez pour un prêtre.

— J'ai fait aussi le métier de soldat, et je m'en souviens, repartit Godard avec énergie. Je n'ai donc peur ni d'une blessure, ni de la mort. J'ai promis, j'ai juré de vous sauver : je vous sauverai. Si vous refusez, je vous rends responsable de mon parjure ; je me dénonce à la police ; je veux que l'on sache que les compagnons du *Lion dormant* n'abandonnent pas volontiers leurs amis dans le malheur ; et je veux que mes efforts servent la gloire de notre association. Anthyme s'est déshonoré pour vous. Nous lui avons permis cet excès de dévouement. Moi, j'ai la permission de me faire connaître à vos juges, à vos geôliers, à ceux qui se flattent d'être vos bourreaux. J'exige donc que vous promettiez, à l'instant même, au nom de celle que vous aimez, au nom de votre mère et de votre fiancée, comme au nom de ceux que vous haïssez, au nom de la patrie et de votre serment, de faire ce que je veux, de mettre cette robe quand je vous l'offrirai, de fuir cette cellule, qui est la coulisse de l'échafaud, et de marcher sans regarder en arrière, m'estimant assez adroit pour croire que je saurai me tirer d'affaire tout seul. Me le promettez-vous?

Georges regarda Godard et vit une telle résolution

dans ses yeux, une volonté si implacable dans toute sa physionomie, qu'il comprit l'inutilité de ses refus. Il était défié sur une hauteur à laquelle les générosités vulgaires n'atteignaient pas. Pour y parvenir, il fallait accepter simplement ce qui paraissait simple à ce caractère surhumain.

Georges, après une minute de délibération avec lui-même, tendit la main à Godard et lui dit :

— J'obéirai.

— Sans réticence? sans objection?

— Aveuglément.

— C'est bien. Je ne vous imposerai pas longtemps cette contrainte. Dans deux jours, je vous rendrai votre parole; vous serez libre de toute façon.

— Libre d'être ingrat? voulez-vous dire.

— L'ingratitude! Je ne sais pas ce que c'est, reprit Godard. Voilà un mot que vous feriez bien de rayer de votre dictionnaire. En politique, il ne signifie rien : et dans le monde, on lui donne trop d'importance. Les peuples qui se conduisent en vertu d'un plan supérieur et providentiel, dont le secret nous échappe, sont ingrats par essence, par devoir et par logique. Les hommes ont inventé la reconnaissance, afin de consacrer mieux l'effet de leurs petites actions, et de prêter leurs bienfaits à un taux usuraire. Quant à moi, je sers une idée impersonnelle, à laquelle je me dois tout entier, et je sers les hommes pour l'amour de cette idée. Celui

qui m'aime un peu m'encourage; son indifférence ne saurait me décourager. Si mon idée triomphe, je suis payé; si elle est vaincue, rien ne peut me rembourser de mes peines perdues; et la reconnaissance des hommes me paraît une ironie qui augmente l'amertume de la défaite. Voilà mon sentiment; ne parlons donc pas de ces liens factices que les hommes établissent entre eux, pour s'empêcher de se duper réciproquement et de se trahir. Nous combattons pour la même cause. Vous êtes tombé au premier rang, je vous relève et je vous dis de marcher, en vous montrant le drapeau. C'est lui qu'il faut suivre, qu'il faut aimer. L'ingratitude, à son égard, s'appelle trahison. Je ne crains pas que vous soyez un traître; cela suffit pour ma conscience.

Godard parlait avec une autorité, et en même temps avec une expression de cordialité humaine qui s'imposaient et qui charmaient tout à la fois, sans amollir le cœur.

Georges, comme tous les caractères enthousiastes et délicats qui procèdent par coups d'ailes, mais aussi par réticence; qui se dévouent, mais qui sont tentés de se reprendre, quand l'envers de la gloire leur apparaît, Georges, prompt au martyre, parce qu'il était prompt à la douleur, enviait les natures inflexibles; et quand il les trouvait sur sa route, il en était bientôt séduit. Sa première résistance n'était que la pudeur de sa foi, qui frémissait tou-

jours, quand l'admiration allait l'emporter et la mettre à nu.

Voilà pourquoi, après avoir résisté autant qu'il l'avait pu aux offres de Godard, Berroy finit par s'abandonner à cet étrange compagnon, moins par renoncement de sa volonté que par un effort, un redoublement de virilité. Ils convinrent des précautions à prendre; et quand Godard quitta sa cellule, le condamné se trouva avec étonnement l'âme aussi rafraîchie, la conscience aussi fortifiée, l'espérance aussi exhaussée, que s'il avait reçu la visite d'un véritable prêtre venu pour le détacher de la terre et l'attacher au ciel.

M. Nicole était resté dans le corridor de la prison, mais en se tenant à une certaine distance de la cellule. Quand il entendit qu'on frappait pour qu'il ouvrît au missionnaire, il s'élança, fort empressé et s'excusa, en refermant la porte, d'avoir pu faire attendre pendant une seconde un personnage aussi considérable que M. l'abbé. Une curiosité bienveillante se mêlait à ces témoignages de respect. Godard le sentit et voulut en profiter.

— C'est moi, monsieur le directeur, répondit-il avec cette grâce hautaine des gens qui refusent un hommage, tout en le savourant, c'est moi qui ai des excuses à vous faire pour le dérangement que je vous cause et que je vous causerai encore.

— Ah! monsieur l'abbé doit revenir?

— Je reviendrai demain, peut-être de bonne heure, sans préjudice d'nne visite vers le soir.

— Monsieur l'abbé, nous sommes à vos ordres.

— En vérité, je suis tenté de vous demander un logement, repartit le missionnaire, en daignant sourire avec une courtoisie qui dilata le cœur de M. Nicole. Je n'aurais pas tant de chemin à faire et je vous dérangerais moins.

On arrivait à ce passage vitré qui faisait communiquer le logement du directeur avec la prison. Jeanne se trouva là, comme par hasard. Elle attendait la sortie du prêtre, sans avoir le projet de l'interroger.

Godard était fort au courant des sentiments de mademoiselle Nicole; mais il ne convenait en aucune façon à son rôle et à son costume de s'arrêter, pour donner autre chose qu'un regard paternel et un salut pastoral, à cette brebis gardienne d'un troupeau de loups; il la bénit d'un sourire et continuant de parler à M. Nicole, mais sans plus se contraindre, puisqu'on s'éloignait des échos de la prison :

— M. Berroy vous serait très-obligé, dit-il au geôlier, de le laisser à ses méditations, après chacune de mes visites. Oh ! je sais combien vous êtes bon pour lui; mais cette bonté même l'agite et l'empêche de s'isoler. Vous lui faites aimer sa captivité.

M. Nicole comprit cette invitation délicate. Il en

fut troublé, s'inclina et ouvrit la porte extérieure.

Godard renouvela son excuse du dérangement qu'il causait.

— Je devrais faire faire un passe-partout, dit-il, si mes visites devaient durer plusieurs semaines; mais, ajouta-t-il, comme s'il ne voulait pas, même en plaisantant, échapper à la règle, vous ne me permettriez pas de m'en servir, et vous auriez raison.

Godard sortit avec majesté de la prison.

Quand le geôlier revint auprès de sa fille, il lui dit, en l'embrassant :

— Si tous les missionnaires avaient cette douceur, le monde aurait bientôt fait de se convertir!

Jeanne approuva de la tête, mais sans prononcer une parole.

— On dit que c'est un homme tout-puissant à la grande aumônerie. S'il le voulait bien, peut-être qu'au lieu de donner à M. Berroy tant de résignation, il pourrait lui apporter sa grâce et sa liberté!

Jeanne élargit lentement son regard en levant les yeux sur son père, et un indéfinissable sourire vint illuminer ses lèvres :

— A quoi penses-tu? lui demanda M. Nicole.

Elle hésita, sembla chercher ses mots, et dit enfin d'un ton rêveur :

— Je pense que je voudrais bien me confesser à cet abbé de Paris.

— Toi, à quel propos ?

— Mais... à propos de Pâques, qui arrive dans quinze jours.

— Voyez-vous, cette petite fille, dit M. Nicole, qui veut un confesseur venu tout exprès de la capitale !

— Tout exprès ! non pas, puisqu'il est venu pour M. Georges Berroy !

— Eh bien ! présente-lui ta requête, demain matin, et offre-lui d'être ton aumônier.

— J'esayerai ! repartit Jeanne.

X

Godard revint le lendemain dans la matinée. Mais Jeanne parut avoir oublié son vœu de la veille, et son père jugea sans doute inutile de le lui rappeler. Elle se contenta de regarder, d'observer avec une profonde attention, mais en se tenant un peu à l'écart, le visiteur à son entrée et à sa sortie de la prison.

M. Nicole, sans confier au missionnaire son trousseau de clefs, sans faire fabriquer de passe-partout à son usage, le laissa entrer dans la cellule de Georges et en sortir, sous la seule condition de tenir la porte poussée, de manière à faire croire qu'elle était, pendant et après sa visite, aussi rigoureusement fermée que l'exigeaient les règlements. Le geôlier, en faisant

sa dernière tournée, se réservait de remettre les choses en ordre.

La besogne allait donc vite, si vite que Godard, en homme expert, jugea prudent de ne pas prolonger inutilement l'épreuve. Si les facultés d'évasion s'augmentaient encore, les scrupules pourraient revenir au prisonnier.

Aussi, quand, assez tard, dans la journée, aux approches de la nuit le faux abbé revint auprès de Georges :

— C'est pour ce soir, lui dit-il en lui serrant la main.

Georges fut tenté de renouveler l'exclamation qui lui était échappée précédemment et de dire : — Déjà! Il avait peur pour Godard ; puis, la pensée de l'évasion froissait toujours un peu son ambition héroïque : il désertait devant l'apothéose.

— C'est bien! dit-il d'un air résigné.

Godard commença par placer prudemment l'unique table de la cellule devant la porte pour empêcher qu'on n'ouvrît pendant le travestissement nécessaire. Lançant ensuite son chapeau sur le lit, il déboutonna avec une vivacité toute soldatesque sa première soutane, l'enleva, la jeta à Georges d'un ton joyeux :

— Allons, conscrit ! endossez l'uniforme !

Georges se déshabilla et se travestit en silence. Quand il eut revêtu la soutane :

— Est-ce bien ainsi ? demanda-t-il d'une voix grave à son compagnon.

Godard affecta de l'examiner :

— Vous êtes déguisé à ravir, ou plutôt, mon beau papillon, vous êtes rentré dans votre chrysalide naturelle. Ce costume vous sied mieux qu'à moi, qui me flatte pourtant d'en connaître les entournures. Si nous avions le temps de discourir, je vous demanderais une allocution, un sermon, un de ces exercices oratoires qu'on exigeait de nous au séminaire. Supposons que vous rencontriez une dévote, ou un dévot, comment vous y prendriez-vous pour saluer ?... et un prêtre ? Oh ! ceci est grave : il faut savoir les *gestes, signes* et *attouchements* de cette société secrète.

— Par pitié, Godard, ne plaisantez pas ainsi.

— Que voulez-vous, mon ami? reprit Godard en le prenant dans ses bras, je suis heureux, j'ai le pressentiment d'une grande joie. Nous allons jouer un bon tour à la justice ; je me suis dédoublé, et je vois un Sosie qui me fait honneur. Je n'ai pas souvent de ces bonnes occasiens d'épanouissement. Laissez-moi me dégonfler et, si vous ne voulez pas rire, eh bien ! pleurons ensemble ; mais dépêchons-nous, car voici le crépuscule.

Cette gaieté, moitié feinte, moitié naturelle, qui faisait servir la joie vraie du libérateur à entraîner plus rapidement vers la liberté celui qu'il fallait sauver, émut Georges, en dépit delui-même. Il se sentit tout à fait gagné par ce dompteur et ce char-

meur des âmes et, s'approchant de lui en souriant à son tour :

— Ne rions pas et ne pleurons pas, lui dit-il. Soyons hommes. Quand vous reverrai-je, mon ami ?

— Dans cinq minutes, si nous échouons, ou dans huit jours, en Hollande, si nous réussissons.

— Avec un homme comme vous, Godard, les remerciements sont superflus. Je ne vous dis donc pas merci, mais au revoir. Si ma fuite vous met dans un danger sérieux, je reviendrai.

— Ne parlez pas de cela ! je vous le défends. Je ne cours aucun danger. Au revoir, Georges, et maintenant, de la prudence. Ayez pour cinq minutes toutes les grâces de cette robe. Je vous ai dit comme il fallait vous coiffer, tenir les bras, les mains, marcher, saluer, agir. N'oubliez pas d'aller, en sortant d'ici, tout droit à la cathédrale. Vous entrerez par la porte de la place, vous sortirez par la porte latérale. Montez dans la voiture qui stationne et qui vous attend ; et fouette cocher ! Le reste vous appartient, l'espace est devant vous.

Georges se prêta aux répétitions successives que Godard lui demandait. Quand il fut certain de marcher avec onction, d'être abrité convenablement du grand chapeau et de donner l'illusion d'un prêtre véritable, il se disposa à sortir.

La nuit était tout à fait venue, et la cellule s'emplissait d'une ombre épaisse dans laquelle ces deux

grands fantômes noirs s'enlacèrent et s'embrassèrent. Georges et Godard retirèrent la table qui barricadait la porte ; puis ce dernier dit au condamné, en lui serrant une dernière fois la main :

— Courage, mon ami.

— Et vous, Godard ?

— Moi, je sortirai sans doute sur vos talons. Dépêchez-vous !

J'ai dit que M. Nicole ne tournait pas la clé dans la serrure et ne mettait aucun verrou, pendant les conférences du missionnaire avec Georges Berroy. Ce dernier n'eut donc qu'à pousser la lourde porte pour se trouver dans le corridor.

Il le parcourut lentement, d'un pas mesuré. Un gardien, portant une lanterne, se croisa avec lui et le salua. Georges s'inclina ; mais la lumière apparaissant brusquement avait contraint le fugitif à fermer les yeux. Il ne les rouvrit pas assez tôt pour s'apercevoir d'une marche qu'il fallait descendre, avant de pénétrer dans le vestibule. Georges fit un faux pas et manqua de tomber. Un bras le soutint tout à coup : c'était le bras de M. Nicole.

— Vous êtes-vous fait mal, monsieur l'abbé ?

Georges répondit par un mouvement de tête négatif, et ne put s'empêcher de dégager vivement son bras. Le directeur de la prison attribua à un élan de fierté ou à une protestation du confesseur, absorbé dans sa rêverie et qui ne voulait pas être trou-

blé, ce geste de peur ; il se recula avec respect, et laissa passer Georges, en se disant que l'entretien du prêtre et du condamné avait été sans doute particulièrement douloureux, pour que l'abbé emportât ce surcroît de mélancolie.

Georges entra dans l'espèce de parloir qui unissait l'habitation de M. Nicole à la prison. Là, un autre danger l'attendait. Jeanne, qui n'avait pas osé, dans la journée, adresser la moindre parole à l'abbé Godard, se sentait enhardie par la nuit tombante, par la solitude ; et pressée, d'ailleurs, par une vague angoisse qui l'avertissait que la destinée de Georges touchait à une crise suprême, elle guettait le passage du confesseur, bien résolue cette fois à l'interroger. Quand elle vit venir dans cette ombre crépusculaire l'ombre du prêtre, elle s'avança au milieu du passage.

Georges tressaillit, s'arrêta net et attendit :

— Monsieur l'abbé, balbutia la jeune fille, je voudrais vous demander... pardonnez-moi... nous lui portons tant d'intérêt.

Ne se sentant pas encouragée par le prêtre immobile dont la contenance lui parut imposante, Jeanne hésita, trembla, s'interrompit, baissa la tête. Georges qui n'osait bouger, parler, ni passer outre, crut entendre monter un sanglot dans un long soupir de la jeune fille. Il eut peur de manquer de courage, et involontairement à son tour, il soupira.

Jeanne se crut autorisée, par ce soupir qui répondait au sien, à continuer.

— Monsieur, reprit-il à voix plus basse, est-il impossible de le sauver?

Georges, dont le cœur palpitait, fit un mouvement de la tête qui pouvait sembler un signe d'incrédulité.

— Oh! monsieur l'abbé, repartit la jeune fille, se trompant à cette apparente dénégation; si vous vouliez m'entendre...

Georges fit un pas en avant. Jeanne, pour le retenir, s'empressa de reprendre, en joignant les mains

— M'écouter en confession?

Georges était profondément troublé. Il tourna vivement la tête pour voir si M. Nicole n'allait pas le rejoindre.

Le directeur de la prison grondait un gardien qui n'avait pas allumé assez tôt le réverbère du passage, et qui avait exposé ainsi M. l'abbé à un faux pas. Mais on entendait sa voix qui se rapprochait. Il était dangereux de l'attendre.

— Laissez-moi, murmura Berroy.

Jeanne ne reconnut pas la voix du condamné dans ces deux mots à peine distincts; mais elle reconnut un grand attendrissement; et certaine d'une sympathie que la réserve ecclésiastique empêchait de déborder, elle tomba à genoux, levant un regard suppliant vers cet homme noir, s. lent à lui accorder sa confiance.

— Bénissez-moi, mon père, lui dit-elle, et je le sauverai.

Georges ne put tenir à l'accent de ces paroles, à la chaleur de cette pitié, il tendit la main à Jeanne pour la relever. Celle-ci s'empara de la main et y colla ses lèvres, avec autant de foi et de fièvre que si elle eut saisi un crucifix.

C'était une trop forte épreuve. Berroy tremblait de tous ses membres.

Jeanne s'aperçut de cette fièvre subite. En détachant sa bouche, elle regarda la main.

Plus d'une fois elle avait remarqué les doigts féminins de Georges. Un feu subit s'alluma dans sa poitrine et monta comme une lueur à son front, en illuminant ses yeux. Elle se redressa tout à coup, et intrépide jusqu'au sacrilége, elle osa regarder tout près, dans les yeux, en soulevant même le chapeau, ce prêtre qui tremblait comme elle.

Georges lui sourit. Leurs deux âmes communièrent. Elle ne poussa pas un cri; elle se recula, mit un doigt sur sa bouche pour faire le serment d'une inviolable discrétion et, courant à la porte extérieure, elle s'empressa de l'ouvrir elle-même avec un frémissement de joie qui lui fit craindre de tomber foudroyée.

Berroy la suivait. Il voulut s'arrêter sur le seuil pour lui murmurer un mot d'adieu; il avança la main afin de ressaisir la sienne, mais la fille du geô-

lier trouvant dans son dévouement la force d'être prudente, lui montra la rue, s'écarta un peu, le vit passer avec un flamboiement d'orgueil, de triomphe, de tendresse qui le poussait dehors comme la pointe d'une épée d'archange, et elle fit retomber derrière lui la porte avec un bruit qui se prolongea dans l'intérieur de la prison; puis s'empressant de fermer à double tour la serrure, de mettre les verroux en place, elle resta pendant une seconde droite devant la porte, comme pour empêcher qu'on ne la rouvrît et qu'on ne courût après Georges Berroy.

Quand elle n'entendit plus le pas du fugitif sur le pavé de la rue, et quand elle vit de loin son père qui revenait tranquillement dans son logement, sans paraître inquiet, elle rentra à son tour palpitante, enivrée d'une joie immense qui dépassait tous les sentiments égoïstes et la faisait participer à la fois au bonheur d'Émilie retrouvant son fiancé, au bonheur de Georges courant à celle qu'il aimait.

Jeanne prépara tranquillement sa lampe, prit un ouvrage de couture et sembla très attentive à sa besogne, quand son père l'interrompit, pour lui réclamer son dîner.

Georges n'hésita pas une seconde à suivre de point en point les instructions de Godard. Sans presser le pas, il se dirigea vers la cathédrale.

Le vieil édifice lui parut souriant, comme une grande maison paternelle. Une légère teinte rose,

quand toute la façade était déjà plongée dans l'obscurité, colorait le sommet de la tour.

Le soleil avait laissé là une vigie pour guider, pour appeler, pour accueillir le prisonnier. Georges entra à tâtons dans l'église. Près du bénitier, une main rencontra la sienne.

— Émilie !

— Georges !

Les deux amants n'échangèrent que leurs noms en se retrouvant. La sainteté du lieu, le costume de Georges, la gravité de la situation, le silence solennel qui intimidait les paroles vulgaires, la crainte d'être entendus, tout leur imposait une réserve qu'ils acceptèrent par une sympathie tacite, comme une bénédiction, comme des fiançailles religieuses.

Émilie marchait à côté de Georges. Dans une chapelle, près du chœur, un prêtre faisait, à la clarté de deux ou trois cierges, le catéchisme à des enfants. Sa voix se prolongeait par intervalles sous les voûtes, et la faible lumière qui l'éclairait, sans troubler la nuit, l'adoucissait assez pour qu'on pût se diriger vers la porte latérale indiquée.

Comme ils allaient y atteindre, Émilie s'arrêta :

— Georges, dit-elle à voix basse, c'est ici que j'ai prié en vous attendant. Remercions Dieu ensemble.

Georges se mit gravement à genoux ; Émilie fit de même ; et ces deux cœurs qui n'osaient s'épancher

entre eux, versèrent, dans la nuit, le trop plein de leurs joies et de leurs espérances.

Quand ils eurent fini, ils se relevèrent et allèrent à la porte. Là, il faut bien l'avouer, dans l'intérieur *du tambour*, entre la réalité de la rue et l'idéalité de l'église, dans cette sorte d'antichambre qui n'est ni sacrée, ni profane, et sous l'excuse d'une nuit plus noire que celle de l'église et de la rue, Georges prit Émilie dans ses bras et lui donna le double ou quadruple baiser de bienvenue, d'adieu, d'espoir, de regrets que les dangers passés et les dangers à courir consacraient.

Dans la rue, à quelques pas, dans l'intervalle de deux réverbères, un cabriolet attendait. Émilie resta sur les marches de la cathédrale et craignit de s'avancer, la rue n'étant pas déserte. Elle désigna la voiture du doigt et dit à Georges :

— A bientôt !

Georges, en montant dans le cabriolet, trouva Anthyme de Mussé qui dit d'une voix entrecoupée :

— Quand nous serons hors de la ville, comme je vous embrasserai !

Un vigoureux coup de fouet fit partir le cheval au grand trot.

La voiture descendit avec une rapidité prodigieuse ce qu'on appelle le quartier bas ; et elle débouchait dans le faubourg Saint-Jacques, avant qu'Émilie

Delatour eût traversé la place Saint-Pierre, et repris le chemin de la maison.

— Où me conduisez-vous? demanda Georges à son compagnon de voyage, quand ils eurent dépassé les remparts.

Anthyme, avant de répondre, se donna la joie qu'il s'était promise, d'embrasser Georges de tout son cœur; puis il répondit :

— Moi ! je vous conduis seulement jusqu'au premier relais. Est-ce que j'ai le droit de me dévouer le jour? Je ne puis montrer qu'à la nuit mon visage de ténèbres. Je me suis réservé les premières heures, les plus douces et aussi les plus dangereuses. Je suis bien heureux, mon ami, de vous enlever; mais je serais bien fier d'avoir à vous défendre, si l'on vous attaquait.

Tout en parlant, Mussé frappait son cheval, qu'il voulait rendre le complice héroïque de l'évasion, et faisait comprendre qu'il avait des armes chargés dans le cabriolet.

Il expliqua à son ami Berroy comment les relais avaient été préparés pour rejoindre la frontière, par Sedan, en faisant un détour au-delà de Brienne.

— Ah ! je la connais, cette route-ci ! Je l'ai faite au rebours, dit-il à son compagnon, quand l'empereur nous amena par la forêt de Montier-en-Der, à travers la neige, la boue et la pluie, jusqu'à cette plaine de Brienne où la victoire se mit du parti de la dé-

route. Je me souviens d'être arrivé ici, las, affamé, ivre de fatigue, et de m'être assis quelque part, dans ce faubourg, pour regarder passer le mirage de l'empire dans le cortége de l'empereur. Ah! ce jour-là, j'ai bien cru à l'agonie de la France; elle n'est pas morte, puisque nous vivons; mais elle n'est pas guérie, et nous sommes libres. Nous pouvons toujours travailler à son salut. Je ne referai pas avec vous toutes les étapes que j'ai faites avec Napoléon. Au premier rayon du jour, je vous quitterai; je rentrerai comme les hiboux, comme les chauve-souris dans ma cachette, pour n'en sortir qu'à la nouvelle de votre arrivée à l'étranger. Alors, j'irai jouir, moi, de la liberté qu'on m'a accordée, sous la surveillance de la police; je réclamerai le prix de ma délation et, enrégimenté parmi les traîtres, je m'efforcerai de bien trahir ceux qui m'ont fait libre.

Anthyme parlait avec une gaîté ironique, avec une exaltation qui soulageait son cœur; et il accentuait d'énergiques coups de fouet chacune de ses phrases.

Quand le cabriolet atteignit la côte de Créney, le cheval manifesta l'intention de la monter au pas; Mussé s'impatienta, mais Georges tempéra la fougue du mulâtre.

— Puisque vous devez me quitter à Lesmont, lui dit-il, me confier là, à d'autres amis, retardons autant que nous le pourrons, mon ami, le moment de cette séparation.

Anthyme se rendit à cette raison; il mit le fouet en place, et laissant à ses allures le cheval qui triomphait comme un Champenois, par la douceur de son entêtement, Mussé se prit à repasser avec Georges les faits saillants de la campagne de 1814. Ils avaient assisté l'un et l'autre à la bataille de Brienne, sans se rencontrer; ils s'étaient, tour à tour, suivis ou précédés, dans leur retraite sur Troyes; et quand à la lueur de la lune, ils reconnaissaient ou croyaient reconnaître un champ, un fossé, une borne où reposaient des compagnons d'armes, ils arrêtaient immédiatement le cheval, ou il le laissaient se *conformer à leur triste pensée.*

Georges avait quitté la prison de Troyes, depuis deux heures, et le cabriolet était encore à une distance assez grande du relais, c'est-à-dire de l'endroit, sur la route, où, dans une maison isolée, un affilié du *Lion dormant* les attendait avec un cheval de rechange. Anthyme finit par s'apercevoir du temps perdu, à une grande montée qui l'impatienta et qui lui fit mesurer la distance à parcourir. Il reprenait le fouet et allait s'en servir, quand il crut entendre au loin un bruit de grelots et le galop de plusieurs chevaux de poste. Il regarda devant lui. L'horizon était vide, on n'apercevait que la vague lueur du chemin blanc qui allait en s'effaçant, en s'évanouissant dans la nuit. Il se pencha hors du cabriolet et aperçut alors les deux lanternes d'une chaise, vigoureusement attelée,

qui galopait derrière eux, dévorant l'espace et menaçant de les dévorer eux-mêmes, tant cette voiture, avec ses yeux étincelants, avec ce brouillard éclairé qui enveloppait l'attelage, ressemblait à un monstre.

— Nous sommes poursuivis, dit aussitôt Mussé en forçant son cheval à reprendre le grand trot,

— Je ne le crois pas, répondit Georges, à moins que les gens qui nous poursuivent ne tiennent à nous avertir de leur approche et à ne pas nous atteindre. Ne nous suffirait-il pas de descendre, d'éteindre nos lanternes, de faire entrer le cabriolet dans un champ, derrière ces arbres, pour que cette chaise de poste passât devant nous, sans nous apercevoir?

— C'est peut-être vrai, ce que vous dites là, reprit Mussé; mais je ne suis pas rassuré.

Et il fit bondir le cheval sous un coup de fouet, tranchant comme un coup d'épée.

— En tout cas, le meilleur moyen d'échapper à ceux qui nous poursuivent, repartit Georges, ne saurait être de tuer notre cheval.

— Laissez-moi faire, dit Anthyme d'un ton qui redevenait farouche. Si le cheval *crève*, il sera temps d'aviser. Le plus sûr est de regagner le relais.

— On eût mis des gendarmes à cheval à nos trousses, ajouta Georges. On ne poursuit pas les évadés en chaise de poste. Il eût fallu l'avoir là toute prête, toute attelée. Supposez-vous que M. Nicole a trouvé le temps d'avertir l'autorité? que le préfet, le

procureur du roi ont pu se concerter assez vite pour qu'en une demi-heure cette expédition fût organisée ? Rassurez-vous, mon ami ; c'est le service des dépêches, ou bien c'est l'équipage d'un voyageur.

Anthyme trouvait les raisons de son ami excellentes; mais ses pressentiments lui semblaient beaucoup plus décisifs.

— Les nègres, dit-il, en montrant ses dents blanches à travers un sourire sarcastique, flairent leurs ennemis à de grandes distances. J'aï un peu de cette vertu de ma race. Je vous dis que cette voiture-là nous en veut.

— C'est peut-être Godard qui vient nous rejoindre, reprit Georges.

— Lui! je parie bien qu'il dort dans votre lit! Non; non, j'aime mieux une fausse peur qu'une confiance trompeuse. Dans cinq minutes, nous serons à la ferme; nous pourrons nous y cacher et, au besoin, nous y fortifier.

Et redoublant les excitations du fouet, des guides et de la voix, Anthyme se pencha de nouveau pour regarder si le *monstre* avait gagné du terrain. La chaise de poste se rapprochait sensiblement; les grelots devenaient plus distincts, et l'on apercevait le postillon, sautillant sur sa selle, comme un lutin joyeux, qui sait bien que sa proie ne peut lui échapper. La montée n'était pas favorable au cabriolet, pour maintenir les distances. Le malheureux

cheval, harassé, soufflait, haletait, et ne pouvait marcher qu'au pas. Quand on voulait le faire trotter, il semblait geindre, et après un soubresaut d'obéissance ou de désespoir, il retombait dans son pas accéléré.

Enfin, on atteignit le sommet de la côte.

— Je vois la lumière du relais, en bas, à droite ; nous y serons avant eux, dit Mussé qui se dressa et enveloppa son cheval d'un éclair, tant le fouet, en passant devant les lanternes, se colora vivement.

— Pauvre bête ! dit Georges avec compassion.

— C'est ainsi qu'on fouettait autrefois les nègres dans mon pays, reprit Anthyme, quand on les menait à la besogne. Les blancs n'avaient pas tort. Voyez !

En effet, le cheval, exaspéré ou convaincu, forcé ou enthousiasmé, au risque de se briser les jambes et de faire voler le cabriolet en éclats, s'élança au galop, et descendit avec une rapidité vertigineuse le revers du coteau. Georges s'attendait à chaque seconde à verser, à sauter par-dessus le tablier. Anthyme, les dents serrées, maintenant les guides qui semblaient roidies comme des barres de fer, l'œil fixe, regardant, aspirant la petite lumière qu'il voyait briller dans un bouquet d'arbres, n'avait peur que de sentir le galop de son cheval se ralentir. Quand on fut au bas de la côte, il se pencha hors de la voiture. La chaise de poste était au point culminant du coteau. On eût dit que le monstre, dressé sur ses pattes

de derrière, appuyant ses griffes de devant sur la crête d'un mur noir, guettait une dernière fois sa proie, avant de la perdre ou de s'élancer pour la saisir.

— Nous sommes sauvés, dit le mulâtre.

Presque au même moment, détournant brusquement le cabriolet, il le fit entrer dans une petite avenue de trente pas environ. La porte d'une ferme était ouverte. Dès que le cabriolet fut dans la cour, pendant que le cheval frémissant, chancelant et fumant, était retenu par une main vigoureuse, Anthyme se précipitait et disait à demi-voix :

— Éteignez les lanternes, cachez les lumières de la maison; ne faites pas de bruit. Je vais à la découverte.

Prenant une paire de pistolets dans une des poches de la voiture, il s'avança doucement sous les arbres, jusqu'au bord de la route, pour attendre le passage de la chaise de poste qui arrivait à son tour au grand galop.

XI

La ferme où Georges et Anthyme étaient attendus, isolée et à l'écart de la route, n'était pas exposée à prêter, à donner ou à louer son hospitalité aux pas-

sants. On ne la voyait que de loin, du haut des coteaux ; de près, elle disparaissait derrière une haie épaisse; et son grand toit de chaume, qui descendait jusqu'à terre, semblait une meule de blé noircie et verdie, qui ne laissait pas deviner une habitation.

Il était donc tout à fait invraisemblable que la chaise de poste, à moins d'information spéciale, dût s'arrêter à cette ferme. Mais cette soirée, nous le verrons, était vouée aux invraisemblances, et quand la berline eut descendu la côte, le postillon parut recevoir de l'intérieur une indication, un ordre ; il retint les chevaux, les mit à une allure plus douce, puis définitivement au pas, en regardant avec attention de chaque côté de lui. Devant la petite avenue, il s'arrêta tout à fait.

— Ce doit être ici, dit-il à voix haute, en se tournant, avec un geste de respect, du côté de la chaise.

Au même instant, un bruit sec, un léger craquement se fit entendre. Anthyme, abrité derrière un arbre, armait ses deux pistolets, prêt à tirer sur celui qui oserait s'approcher de la ferme. Quant il vit que le postillon était descendu de cheval, pour aller conférer avec la personne ou les personnes que roulait la voiture, le mulâtre eut une envie terrible de décharger une de ses armes; les chevaux, surpris par l'explosion, s'emporteraient peut-être, et la chaise verserait au premier tas de pierre.

Fort heureusement, la curiosité retint sa colère,

et une voix qui le fit tressaillir changea brusquement le cours de ses idées. Un voyageur descendait de la voiture, regardait la haie, cherchait à se reconnaître, et tout en se dirigeant vers la petite avenue, disait au postillon :

— Je ne vois rien! Est-ce qu'ils seraient repartis? Je vais m'en informer.

Quittant la route, le voyageur s'engagea dans la courte allée de la ferme. Anthyme stupéfait désarma ses pistolets, les réunit dans une main, et sortant de son poste d'observation, se plaça devant le nouveau venu :

— Qui cherchez-vous donc, monsieur Soudin? demanda-t-il.

M. Soudin, car c'était bien lui, tressauta à cette interrogation faite à l'improviste, dans la nuit, par cet homme plus noir que la nuit; mais se remettant aussitôt :

— Morbleu! c'est vous que je cherche, monsieur de Mussé; où est Georges?

— Que lui voulez-vous? reprit le mulâtre en remuant ses armes.

— Lui donner nne bonne nouvelle. J'arrive de Paris à bride abattue, et grâce à vous j'ai couru le risque d'aller jusqu'à la frontière.

— Quelle nouvelle? Est-ce que le pourvoi?...

— Accueili! l'arrêt est cassé.

— Ah! dit lentement le mulâtre, presque désap-

pointé par cet heureux événement qui contrariait une évasion si bien préparée.

M. Soudin fit un pas en avant. Mussé le retint encore.

— Êtes-vous bien sûr ?...

L'avocat partit d'un éclat de rire :

— En croirez-vous vos yeux ? entêté que vous êtes ! Mais vos yeux ne suffisent pas à nous éclairer. Entrons dans la maison et demandons de la lumière.

Anthyme revint avec précipitation dans la cour de la ferme et, se soulageant par une explosion quelconque :

— Georges, cria-t-il, comme s'il commandait à un escadron, avancez sans crainte, ce n'est pas un ennemi ; c'est M. Soudin.

Georges, qui s'était retiré prudemment au fond de la cour, s'élança dans les bras de M. Soudin.

— Vous avez gagné, n'est-ce pas ? lui dit-il, l'arrêt est cassé.

— A la bonne heure ! reprit l'avocat, il a deviné du premier coup, lui ! Oui, mon enfant, il n'y a plus d'échafaud à craindre ; vous le sauriez depuis deux heures, si vous n'aviez pas perdu patience un peu trop tôt.

Un grognement de Mussé protesta contre ce reproche apparent.

— Oh ! je ne vous blâme pas, continua M. Soudin. Cela me procure d'ailleurs le plaisir de voir Georges

dans son déguisement; mais que voulez-vous? j'arrive à Troyes, brisé, rompu; et le premier mot d'Émilie me fait remonter en chaise de poste pour vous ôter une nuit d'angoisse. Avouez que j'ai le droit de regretter cette dernière étape!

Le fermier avait compris que le nouvel arrivant était un ami. Anthyme d'ailleurs l'avait mis au courant. C'était un vieux soldat, veuf, sans enfants, le type, inconnu aujourd'hui, du soldat-laboureur. Il sortit une lanterne cachée derrière la porte de la maison, appela un garçon d'écurie pour qu'il s'occupât de la chaise de poste, et invita M. Soudin, Anthyme et Georges à entrer.

— Je le veux bien, répondit l'avocat; mais qu'on ne détèle pas la chaise de poste.

— Qui vous presse de partir? demanda Mussé.

M. Soudin garda le silence et laissa parler Georges.

— Vous oubliez, dit celui-ci, que j'ai laissé un ôtage à ma place. Chaque minute l'expose maintenant, sans utilité.

— Bien dit, mon enfant, repartit M. Soudin en poussant la porte de la cuisine.

— Vous allez vous jeter encore dans la gueule du loup, dit Mussé.

— Bah! quand les loups ne peuvent plus mordre jusqu'au sang, répliqua l'avocat, rendu gai par les excitations de la route et le besoin de réagir contre la fatigue.

Anthyme baissa la tête, lança un regard jaloux à M. Soudin, et, croisant ses bras, alla appuyer sa haute tête au chambranle de la cheminée.

Une lampe de plomb avait été posée surla lourde table en chêne qui occupait le milieu de la cuisine. Pendant que M. Soudin, écartant un peu le banc placé devant la table, y prenait place, le fermier tirait silencieusement des verres d'un buffet et les glissait sur le chêne luisant, en même temps qu'un grand plat à fleurs rouges sur lequel il avait posé la moitié d'un pain; puis, il sortait avec une cruche en faïence pour aller tirer au tonneau le vin de la dernière récolte.

— Ainsi, dit Berroy avec un naïf allégement du cœur, je ne suis plus condamné à mort?

— Non, mon ami.

— Eh bien! franchement, j'en suis bien aise. Il me semble qu'on m'enlève une lourde capote de plomb avec laquelle je me tenais de mon mieux à mon poste, mais qui me pesait terriblement aux épaules. On a beau se dire : C'est mon devoir, c'est l'honneur du drapeau! on n'en a pas moins devant soi, par moments, cette vision brutale d'une machine qui vous attend pour vous couper le cou. Ah! mon cher cou! dit-il gaiement, et en portant les deux mains à sa gorge.

— Dites-moi, maintenant, cher monsieur, reprit Georges en déboutonnant sa soutane avec violence

pour respirer, comment ce triomphe a été obtenu.

— Je ne vous affirmerai pas que la chose était facile, mon enfant, mais je n'ai pas à me vanter, en constatant la difficulté. La loi était pour nous. Cela n'a pas suffi à Troyes ; cela pouvait ne pas suffire à Paris. La raison nous a donné des juges que les passions politiques pouvaient nous enlever. Au surplus, j'ai la copie de l'arrêt, et puisque notre hôte veut que nous goûtions à son vin et à son fromage que je connais, je vais vous faire cette petite lecture.

Le fermier était revenu de la cave et avait servi avec un gros fromage de Barberey, sa cruche, au bord de laquelle le vin d'un rouge vif faisait crever ses perles blanches. Il distribua à chacun un couteau, prit place à l'extrémité du banc, tira de sa poche une pipe qu'il bourra et se mit en devoir de fumer, pour mieux inviter sans doute ses convives à prendre leurs aises.

M. Soudin se versa un verre de vin du pays, y goûta, le but, sans sourciller, comme un Champenois robuste, fit claquer sa langue, pour faire un compliment, sans être obligé de mentir, et tirant un papier de sa poche :

— Écoutez-moi, Georges, et vous verrez ensuite si vous devez me continuer votre confiance. Sur le premier moyen, j'ai échoué. Vous vous rappelez que j'avais invoqué tout d'abord, à l'appui de mon pourvoi, la présence illégale, selon moi, de l'ancien pré-

sident du tribunal de Bar-sur-Seine. C'est dommage. Je tenais à cet argument ! J'avais appris que cet ancien *jugeur*, abusant fortement de sa prétendue expérience et des droits qu'elle lui donnait sur des jurés candides, avait conduit et même forcé la délibération ; c'est lui qui, sans se méprendre sur les conséquences du verdict, l'a formulé. J'eusse été heureux de le chasser, après coup, du milieu du jury. La cour de cassation m'a refusé cette joie, cette vengeance; les hommes nous privent de ce mets des dieux. Il faut en prendre notre parti.

— Quant à moi, dit Georges, je n'en veux plus à personne.

— C'est cette robe-là qui vous rend miséricordieux, mon ami.

— Peut-être, murmura Georges en baissant les yeux et avec un sourire qui montrait bien que son amour déracinait la haine dans son cœur.

Anthyme et le fermier échangèrent un coup d'œil de soldat qui désavouait ces paroles de clémence. M. Soudin continua :

— Il y a trois jours, je désespérais; et c'est la mort dans l'âme que je me suis traîné à l'audience. Dès les premiers mots, je me suis senti le feu aux jarrets, et l'arrêt une fois rendu, j'ai été commander les chevaux de poste. Écoutez ce beau style :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut ! »

M. Soudin fut interrompu après ces trois lignes.

— Roi de France ! grommelait Mussé.

— Passe encore pour la Navarre, ajouta le fermier, en secouant sa pipe sur un coin de la table; mais roi de la Champagne, d'une terre fumée de notre sang ! C'est trop fort.

— Vous oubliez la *grâce de Dieu*, reprit M. Soudin. Je continue : « Notre cour de cassation a rendu l'arrêt suivant sur le pourvoi du sieur Auguste-Georges Berroy, en cassation de l'arrêt rendu contre lui par la cour d'assises du département de l'Aube, le 20 mars dernier. »

— Le vingt mars! dit Anthyme avec un rire amer.

— Tonnerre de Dieu ! reprit le fermier dont le front se colorant tout à coup montra la cicatrice d'un grand coup de sabre, ils ont déshonoré cette date-là !

— Ils avaient voulu, tout au plus, s'en venger, reprit M. Soudin, que ces interruptions amusaient; il poursuivit :

« Ouï le rapport de M. Aumont, conseiller, faisant fonction d'avocat général, en ses conclusions.

» La Cour, après en avoir délibéré, statuant sur le premier moyen; attendu que les juges honoraires n'ont dans l'état actuel de la législation qu'un titre d'honneur ; qu'ils n'ont pas qualité pour exercer les fonctions judiciaires; que le sieur T.., président honoraire du tribunal de première instance de Bar-

sur-Seine n'est donc pas exclu, à raison de cette qualité, des fonctions de juré, par l'article 384, du Code d'instruction criminelle :

» La cour rejette le pourvoi ; déclare la délibération du jury régulière ; mais faisant droit sur le second moyen, relativement à l'application de la loi pénale ;

» Vu l'article 410 du Code d'instruction criminelle, aux termes duquel la Cour de cassation doit annuler les arrêts des Cours d'assises, lorsque la loi pénale a été faussement appliquée par ces arrêts ;

» Vu aussi les articles 87, 88 et 102 du Code pénal, et l'article premier de la loi du 9 novembre 1815 ;

» Attendu que Georges Berroy a été condamné à la peine capitale, par application des articles 87, 88 du Code pénal ; mais que les jurés en le déclarant coupable d'attentats, ayant pour but les crimes des paragraphes 2 et 3 dudit article, ont déterminé les faits particuliers dont ils faisaient résulter ces attentats ; que tous ces faits particuliers se réduisent à des écrits ou à des discours ;

» Que, néanmoins, d'après l'article 102 du Code pénal et l'article premier de la loi du 9 novembre mil huit cent quinze, les écrits et les discours, lorsqu'ils sont accompagnés des circonstances énoncées dans ces articles et qu'ils ont eu pour objet le renversement du gouvernement ou le changement de l'ordre de successibilité au trône, ou d'exciter à

s'armer contre l'autorité royale sont soumis à des peines autres que la mort;

» Que de là il s'ensuit que les discours et les écrits ne peuvent jamais constituer l'acte ou fait extérieur dont se forme l'attentat qui donne lieu à la peine prononcée par ledit article 87 ; que la cour d'assises du département de l'Aube, en condamnant Georges Berroy à la peine capitale, comme coupable des faits, tels qu'ils sont déclarés constants par le jury, a donc faussement appliqué lesdits articles 87 et 88 du Code pénal ;

» D'après ces motifs, ladite cour casse... »

— Laissez-moi voir ce mot-là, dit Anthyme, en interrompant M. Soudin. Oui, il y a bien *casse.*

M. Soudin continua :

« ..... et annule l'arrêt de la cour d'assises du département de l'Aube du 20 mars dernier, dans la disposition portant condamnation de Louis-Auguste-Georges Berroy à la peine de mort;

» Et pour être de nouveau statué, à son égard, sur l'application de la loi pénale, d'après les diverses réponses du jury contre lui, le renvoie en état d'ordonnance de prise de corps devant la cour d'assises du département de Seine-et-Marne, déterminée par délibération prise en la chambre du conseil. »

— Vous voyez bien que ce n'est pas fini, dit Mussé.

— Et par conséquent que je dois retourner en prison, répondit Georges.

— C'est là la question, répliqua Mussé.

— Non, ce n'est pas une question, mon ami, le cas est simple.

— Vous le trouviez simple aussi, avant que le jury de l'Aube n'eût rendu son verdict.

— Cette fois il n'y a plus à redouter un arrêt de mort.

— On peut craindre l'équivalent.

— Non, dit M. Soudin, la Cour de cassation a manifestement diminué l'importance de l'affaire.

— Ainsi, dit Anthyme, en s'approchant de Georges, et en essayant de le fléchir par les supplications de son regard; vous rebroussez chemin?

— Oui, mon ami.

— Il est donc décidé que je ne pourrai jamais vous arracher à la prison; cette fois-ci vous n'êtes plus lié par un serment.

— Je le suis toujours par l'honneur. Devant une sentence monstrueuse qui violait la loi, j'ai dû me révolter. On me rend justice; je ne mériterais pas l'arrêt de la Cour de cassation, si je ne l'acceptais pas avec reconnaissance.

— Mais la cour d'assises de Seine-et-Marne peut vouloir venger celle de l'Aube?

— Tant pis pour elle! Je suis à vos ordres, monsieur Soudin, continua Georges, en achevant de boutonner un peu irrégulièrement sa soutane.

— Comment! vous repartez sitôt? demanda le fermier.

— Si nous voulons éviter un scandale, il faut que Georges soit au guichet de la prison avant minuit, répondit M. Soudin en se levant. Il est dix heures; c'est juste le temps nécessaire pour retourner, sans trop fatiguer les chevaux.

— Allons, Anthyme, pardonnez-moi de vous fausser compagnie, dit Georges au mulâtre.

— Je ne vais pas plus loin, répliqua Mussé d'un ton maussade. Benoît, vous me donnerez bien une botte de paille dans la grange.

— Vous vous moquez de moi, capitaine, répliqua Benoît, vous coucherez dans la chambre qui n'a pas été habitée depuis que je suis veuf, et demain nous causerons du passé.

— Demain, j'irai réclamer ma liberté, soupira le mulâtre; puisqu'il est dit que moi seul, quoi que je fasse, je suis condamné à rester libre, quand même.

— Ne vous plaignez pas, mon ami, répondit M. Soudin avec cordialité. Vous avez sauvé Georges. C'est vous qui êtes la cause directe de cette disproportion choquante entre la criminalité réelle et l'arrêt de la Cour d'assises. Soyez fier du résultat. Les dangers que nous avons encore à affronter ne sont pas de ceux qui puissent conseiller l'hésitation à un homme de cœur; Georges fait bien de revenir avec moi.

— Mes précautions étaient si bien prises! murmura Anthyme.

— Si la Cour d'assises de Seine-et-Marne y met de

l'acharnement, vous les utiliserez, vos précautions, pour une autre évasion.

— Ah! sacrebleu, je jure bien que cette fois...

— Vous me brûleriez la cervelle, au cas où je viendrais vous annoncer encore que l'arrêt est cassé, dit M. Soudin en souriant.

Anthyme ne put s'empêcher de sourire à son tour.

— Il faut m'excuser, dit-il avec grâce. Il y a tant d'hommes en moi qui se disputent, qui ne se mettent jamais d'accord que pour une folie! L'enfant de Saint-Domingue grince des dents, quand la proie de sa haine ou de son amitié lui échappe. Le mulâtre voudrait s'élever en générosité, en sacrifice, au-dessus de tous les blancs; et l'ancien officier de Napoléon, seul, comprend par intervalles les nécessités de la tactique. Pardonnez-moi, monsieur Soudin, et vous, Georges, aimez-moi toujours, en ne m'écoutant, que quand vous n'avez rien de mieux à faire.

La berline reprit le chemin de Troyes, et Anthyme, après avoir vu monter dans la voiture Georges et M. Soudin, revint avec le soldat-laboureur dans la cuisine de la ferme; il était triste.

— Rien ne me réussit, dit-il, en tombant sur le banc de chêne.

— Il me semble pourtant, capitaine, que ce jeune homme est à moitié sauvé?

— Oui, grâce à cet avocat! Voyez-vous, Benoît,

notre temps est fini; celui des *pékins* commence. Quant à moi, je porte malheur à tout ce que j'aime; j'ai le mauvais œil. J'ai peur des nouvelles de Sainte-Hélène. *Il* est souffrant, paraît-il; *il* ne peut s'habituer à son agonie. Ses compagnons d'exil l'abandonnent, un à un. Les lâches! il sera bientôt seul. Ah! si je pouvais franchir les mers, arriver jusqu'à lui, et m'empoisonner du moins de l'air qui l'empoisonne; ma vie serait complète. J'ai peur du vide que je sens devant moi. Homme noir, je recule devant la nuit.

Benoît comprenait le sens général de cette mélancolie, sans en saisir les détails. Il garda d'abord le silence, par respect : puis emplissant le verre d'Anthyme et le sien :

— Allons, capitaine, dit-il d'un ton insinuant, buvons à sa santé !

Mussé porta machinalement le verre à ses lèvres ; mais au moment de le vider, il le replaça vivement sur la table.

— Je ne pourrai jamais ; il me semble que le martyr me souffle à l'oreille : « Ce que vous voulez boire maintenant, c'est mon sang et mes larmes, il est trop tard pour me délivrer ! »

Les deux soldats laissèrent leurs verres pleins sur la table et se séparèrent les yeux rouges.

XII

Pendant que la chaise de poste recommençait l'ascension et la descente des interminables coteaux qui entourent le vallon troyen, M. Soudin détaillait, avec la volubilité d'un artiste, analysant un chef-d'œuvre, les mérites et la portée de l'arrêt rendu par la cour de cassation [1].

— Gardez précieusement, mon ami, les noms des conseillers qui se sont affranchis des passions mesquines et féroces de leur temps, pour rendre cet hommage à la liberté de la pensée. La plume désormais, si imprudente qu'elle puisse être, ne sera plus assimilée à l'arme d'un assassin. La Cour de cassation a répudié cette théorie brutale qui faisait de Louvel le serviteur obéissant du libéralisme. Je suis fier pour mon pays et fier pour la magistrature de ce témoignage rendu à l'indépendance de l'esprit. Je

1. Nous avons besoin de répéter que cet arrêt si remarquable est absolument historique. On peut aisément le trouver dans les recueils spéciaux, malgré les changements de dates et de noms que nous nous sommes permis. Il est intéressant surtout de le rapprocher de la jurisprudence adoptée par la Cour de cassation, dans la révision des procès de presse jugés par les conseils de guerre, à la suite des crimes de la Commune.

vous l'affirme, Georges, ce pays-ci mûrit pour la liberté de la presse. L'aurons-nous bientôt conquise? Nous faudra-t-il la perdre ? Lutter pour la reconquérir ? La perdre encore ? Je n'en sais rien; mais j'ai bon espoir.

M. Soudin n'était pas interrompu. Georges avait voulu d'abord écouter avec attention ce petit cours de jurisprudence appliquée à la politique, dont M. Soudin prétendait animer le voyage; mais sa pensée avait une légèreté d'allure, un besoin de contentement, une joie réelle et profonde qui ne s'accommodait guère des dissertations légales; et quand, après toute une plaidoirie, M. Soudin s'arrêta pour reprendre haleine ou pour attendre une objection, Georges lui dit :

— Vous ne m'avez pas encore parlé d'Émilie.

M. Soudin se tourna vers son jeune compagnon et, à la faible lueur que projetaient les lanternes de la berline dans l'intérieur, il le regarda avec un air de raillerie paternelle.

— C'est par là, en effet, que j'aurais dû commencer, Georges. Ne suis-je pas bien avisé de parler de juges à un accusé de vingt-trois ans ! La seule Cour de cassation qui vous intéresse, c'est votre amour, et ce tribunal avait cassé l'arrêt depuis longtemps. Eh bien ! soyez satisfait, mon ami, Émilie est dans le ravissement. Elle estime singulièrement son oncle pour l'amour de vous ; elle m'eût fait enfourcher le

cheval du postillon, si j'avais hésité à remonter en chaise de poste, pour courir après vous. Elle tient à ce que vous affrontiez les rigueurs relatives qui vous attendent encore ; elle veut, par coquetterie, cacher votre évasion. Quel dommage c'eût été, au point de vue de la poésie de vos jeunes amours, qu'on ne vous eût pas d'abord condamné si cruellement ! Comme il vous fera bon vivre maintenant ! Saviez-vous, ingrat, qu'Émilie prétendait avoir découvert dans sa jolie chevelure un fil blanc, tombé dans la nuit de votre condamnation ?

Georges ne répondait pas plus que quand M. Soudin lui avait parlé de la Cour de cassation ; mais, la tête renversée sur le coussin de la voiture, il se laissait emporter, maintenant avec une volupté douce et visible, par son rêve, qui lui semblait avoir remplacé les chevaux de poste.

Ce soir-là, M. Nicole, pendant son dîner, fut tenté, plusieurs fois, de parler à sa fille des appréhensions sinistres que lui inspiraient les visites fréquentes et les longues conférences du missionnaire. Mais, chaque fois qu'il ouvrait la bouche pour faire à son enfant cette douloureuse confidence, il voyait un si beau sourire sur la bouche de Jeanne ; elle paraissait si éloignée de tout pressentiment, que l'excellent directeur refoulait et cadenassait au fond de lui les paroles de mauvais augure et se prêtait avec complaisance à l'illusion de cette fausse sécurité.

M. Nicole, ainsi qu'il convenait à son rang, dînait avec ses pensionnaires, non pour leur servir ensuite les restes de sa table, mais pour pouvoir veiller plus librement à la distribution des *ordinaires* et des *extraordinaires*.

Quand il eut fini, et au moment où il se levait pour aller donner des ordres à la cuisine, Jeanne lui demanda de son air le plus doux la permission de porter elle-même le souper de M. Berroy.

— Nous le porterons ensemble, répondit M. Nicole.

Jeanne ne parut ni étonnée, ni contrariée de la réponse. Elle se leva lentement, et quand les préparatifs furent terminés, se chargeant du grand plateau :

— Je vous attends, mon père, dit-elle d'une voix tranquille.

Le cœur pourtant lui battait bien fort. L'évasion n'allait-elle pas se découvrir? Que ferait M. Nicole? Oserait-il accepter une complicité flagrante? Se prêterait-il à une supercherie qui prolongerait l'erreur?

Elle marchait à pas comptés, suivant son père, qui portait d'une main les clés et de l'autre une lanterne. Devant la porte de la cellule, M. Nicole se tourna vers Jeanne et fut frappé de sa paleur.

— Qu'as-tu donc? lui demanda-t-il.

La pauvre enfant tremblait et regardait son père avec des yeux suppliants; elle ouvrit la bouche et

ne sut que dire. M. Nicole fit le geste de la débarrasser du plateau; elle se recula et trouva la force de murmurer :

— Non, non; laissez-moi entrer... seule.

— Seule? repartit vivement M. Nicole, en fronçant le sourcil, c'est impossible.

L'honnête directeur était repris du soupçon qu'il avait eu à plusieurs reprises, et qui lui faisait redouter de la part de Jeanne un intérêt trop tendre pour le prisonnier.

Jeanne se méprit naïvement à l'intention de ce refus.

— Vous garderez la porte, mon père; vous serez bien sûr que je ne le ferai pas évader.

— Pourquoi veux-tu ce soir..., reprit M. Nicole.

— S'il était trop tard demain! balbutia Jeanne qui ne voulait pas mentir, mais qui sentait pourtant que cette réponse équivoque trompait son père.

M. Nicole, en effet, crut que sa fille faisait allusion au rejet du pourvoi, aux ordres rigoureux qui pouvaient arriver d'un instant à l'autre; il se sentit faiblir.

— C'est un adieu, pensa-t-il, qu'elle veut lui donner, de la part d'une autre encore plus que de sa part.

Il ouvrit la porte, se recula pour laisser entrer Jeanne, et, sans dire un mot, attendit.

Jeanne entra vivement dans la cellule. Godard, à

l'approche du bruit, s'était reculé dans l'angle le plus voisin de la porte, et, les mains armées d'une paire de pistolets qu'il portait toujours sous sa soutane, il se tenait prêt à intimider, à menacer l'audacieux qui s'étonnerait trop haut de le trouver à la place de Georges Berroy. Mais en voyant entrer Jeanne, Godard fut honteux de sa précaution guerrière et fit remonter doucement chaque pistolet dans chacune de ses manches.

La jeune fille déposa le plateau sur la table, et soulevant le chandelier de fer qu'elle avait dû déplacer, elle s'en éclaira et regarda tout autour d'elle. Le sourire qu'elle envoya au faux missionnaire, le signe qu'elle fit de la main pour lui recommander le silence et le lui promettre, apprirent à Godard qu'il avait un complice, et que, jusqu'à cette heure-là, rien n'était découvert.

Dans sa joie, dans son orgueil, le compagnon du *Lion dormant*, oubliant ou dédaignant la gravité de son costume, répondit par l'envoi d'un baiser donné sur ses doigts.

Jeanne rougit, soit qu'elle fût offensée de la politesse elle-même, soit que cette galanterie d'un homme, qu'elle prenait encore pour un prêtre, la scandalisât par ce motif tout spécial.

Elle crut nécessaire, cependant, pour bien jouer son rôle, de dire quelques mots. Elle parut demander au prisonnier s'il avait besoin de quelque autre

chose ; elle sembla en recevoir la recommandation de le laisser seul, toute la soirée, et quand elle se retira, elle dit sur le seuil de la porte, en la refermant, et comme si elle répondait au prisonnier :

— C'est bien, monsieur, on reviendra demain chercher le plateau.

Satisfaite et palpitante de la grande peur qu'elle venait d'avoir, elle mit elle-même un verrou et attendit que son père complétât la fermeture réglementaire de la cellule. Quand il eut fini, M. Nicole et sa fille se regardèrent.

— Eh bien! je t'ai obéi; tu es contente! dit M. Nicole.

— Je vous remercie, mon père, répondit Jeanne en étouffant sa joie; et vous voyez que je n'ai pas abusé de la permission.

— C'est vrai. Comment l'as-tu trouvé?

— Tout autre qu'à l'ordinaire, repartit la malicieuse jeune fille, qui, malgré la gravité de la situation, ne put s'empêcher de constater pour elle-même son triomphe par cette audacieuse plaisanterie.

— Il est plus abattu, n'est-ce pas?

Jeanne n'osa continuer ce jeu. Après quelques pas faits en silence dans le corridor de la prison, elle reprit :

— Vous m'avez entendue promettre au prisonnier qu'on n'entrerait plus ce soir dans la cellule?

— Oui, et je respecterai la consigne.

. . . .

Un peu avant minuit, le roulement d'une voiture sur les pavés pointus de la rue, et le bruit retentissant du marteau sur la porte de la prison, réveillèrent en sursaut M. Nicole. Tout en s'habillant à la hâte et en préparant la lanterne, il se demandait, avec un frisson de terreur, si ce n'était pas déjà la charrette pour Georges Berroy; car il n'avait, en ce moment, aucun autre détenu qu'on pût venir chercher à cette heure de nuit. Quant à croire qu'on lui amenait un prisonnier avec ce fracas, M. Nicole était à cent lieues de cette supposition.

En sortant de sa chambre, il trouva devant lui Jeanne tout habillée, mais pâle comme il l'avait vue déjà à la porte de la cellule.

— Tu ne t'étais pas couchée? Qu'as-tu donc? lui demanda-t-il, en l'écartant légèrement de la main, pour aller à la porte.

—Mon père, je vous en supplie, n'allez pas ouvrir.

— Es-tu folle, Jeanne?

— Par le souvenir de ma mère, reprit la jeune fille en joignant les mains et en s'agenouillant presque, je vous en conjure.

— Mais, ma pauvre enfant, répartit M. Nicole qui mit un baiser sur le front de sa fille, tu me demandes l'impossible.

— Je vous demande de le sauver.

— Ainsi, tu crois comme moi, demanda M. Nicole tremblant, que l'on vient le chercher !

— Ah ! si l'on venait le chercher, je n'aurais pas si peur ! dit Jeanne avec une explosion de douleur à laquelle se mêlait une involontaire espérance.

M. Nicole, qui passait devant sa fille, se retourna rapidement :

— Tu ne crois pas qu'on vienne le chercher ?

— Je crains plutôt qu'on ne le ramène !

— Le ramener ! Était-il donc parti ?

— Oui, murmura Jeanne, qui faiblit tout à coup, et qui se laissa tomber sur les deux genoux.

M. Nicole poussa une exclamation de stupeur, de colère.

Il regarda sa fille, en essayant de la menacer de la bouche et avec des larmes dans les yeux. Puis, effaré, les entrailles mordues par une inquiétude formidable, il courut à la porte de la prison et fit un effort prodigieux pour ouvrir la serrure qui lui était si familière et tirer les verroux qu'il connaissait si bien.

— Nous avons troublé votre sommeil, dit M. Soudin en paraissant le premier. Georges, que son costume de prêtre gênait maintenant, se tenait en arrière.

— Quoi, c'est vous ? monsieur Soudin.

M. Nicole stupéfait ouvrait les yeux comme il avait ouvert la porte, en hésitant, vaguement rassuré pour-

tant, et involontairement content de ne pas voir surgir du fond de cette nuit menaçante, ou le procureur du roi, suivi du bourreau, ou les gendarmes suivis du fugitif.

— C'est moi, avec de bonnes nouvelles. Le pourvoi est admis; l'arrêt est cassé; et je vous ramène votre prisonnier.

Avant que M. Nicole eût pu exprimer son étonnement, Jeanne qui était aux aguets, qui s'était traînée jusqu'à la porte, émergeant de l'obscurité, s'épanouissant dans la lumière visible et dans celle qui envahissait son cœur, rejoignit son père. Georges s'était avancé.

— Comment? monsieur Berroy, dit le geôlier, avec un ton de reproche et de plaisanterie, ce missionnaire dont j'ai soutenu le coude, quand il a fait un faux pas, c'était vous.

— Oui, monsieur Nicole; mais j'ai hâte de reprendre mes habits.

— C'est dommage! soupira Jeanne, en levant les yeux au ciel, comme si elle eût vu s'envoler un ange.

— De sorte que je garde sous les verrous le véritable missionnaire?

— C'est lui qu'il est urgent de délivrer, reprit M, Soudin.

M. Nicole refermait la porte avec précaution; en se retournant, il vit le sourire qui animait le visage de Jeanne.

— Tu savais tout? lui demanda-t-il, c'est donc pour cela que tu voulais entrer seule dans la cellule?

— J'avais deviné, répondit Jeanne, et ne vous ai pas tout à fait menti, mon père, en vous disant que le prisonnier était changé.

Georges prit la main de Jeanne et la porta doucement à ses lèvres. On se souvient que c'était une restitution.

— Il ne reste plus qu'à empêcher l'aventure de s'ébruiter, dit M. Nicole qui revenait au sentiment de ses dangers personnels.

— Les murs des prisons ont des yeux et des oreilles et bavardent comme s'ils avaient une langue. Monsieur Soudin, veuillez nous attendre; et vous, monsieur Berroy, remettez votre chapeau, reboutonnez votre soutane. Si quelque regard filtre à travers les portes, il faut qu'il se trompe à votre maintien.

Georges et M. Soudin se dirent au revoir; puis, reprenant son attitude ecclésiastique, les mains croisées dans les manches, le chapeau rabattu, la tête baissée, précédant d'un pas M. Nicole qui l'éclairait avec respect, Berroy reprit le chemin de sa cellule.

Godard dormait d'un sommeil profond, sur le lit du condamné à mort. Au bruit que fit la grosse clef dans la serrure, il s'éveilla, et, retrouvant aussitôt la lucidité de son esprit :

— Diable! pensa-t-il, il était temps. On vient faire

la toilette du condamné. Et tout en se mettant sur son séant, il s'arma de ses deux pistolets. La lanterne de M. Nicole l'éblouit, et ne lui permit pas d'abord d'apercevoir Georges Berroy ; mais, quand celui-ci se fut approché, Godard furieux, et poussant un juron terrible, bondit jusqu'au milieu de la cellule en agitant toujours ses armes. M. Nicole, fort surpris de ces façons ecclésiastiques, sentit tomber la dernière écaille de ses yeux.

— Repris ! dit Godard dans un étranglement de fureur.

— Non, revenu, mon ami, répondit Georges dans la même style elliptique.

— Pourquoi ?

— L'arrêt est cassé ; je ne suis plus condamné.

— Ah bah ! ces misérables juges ! reprit violemment le faux prêtre qui était en manches de chemise et qui se croisa les bras, ils n'ont même pas la fidélité de leurs rancunes. Ils trahissent leurs colères ! Ainsi ils vous font grâce ?

— Dites qu'ils me rendent justice.

— Comment avez-vous appris cette nouvelle ?

Georges raconta la poursuite de M. Soudin, la rencontre et le retour.

Godard essaya bien de faire quelques-unes des objections faites déjà, deux heures auparavant par Mussé : si la cour d'assises, chargée de statuer, allait en se montrant plus logique que la cour d'assises de

l'Aube, exercer du moins son mandat jusqu'à l'extrême limite de la témérité légale? Quel scrupule devait-on avoir, d'ailleurs, en face du gouvernement?

Georges souriait et changeait de costume, pendant que Godard lui parlait. Quand il eut repris ses vêtements ordinaires, il dit à son sauveur obstiné :

— Vous oubliez, mon ami, que M. Nicole vous entend, et que le plus humain des directeurs de prison, s'il nous pardonne de l'avoir fait notre dupe, ne saurait consentir à devenir notre complice. Ma tête n'est plus en jeu; c'est la sécurité de M. Nicole, c'est l'avenir de sa famille qui seraient seuls en question.

Godard, qui avait bien plutôt satisfait son désappointement que tenté sérieusement de lutter contre un événement heureux dont sa raison appréciait les conséquences, se tourna vers M. Nicole.

— C'est pour l'amour de votre fille, cher monsieur, lui dit-il en riant, que je consens à ne pas vous brûler la cervelle, et que je n'emmène pas de force mon ami Georges. Est-ce que vous n'auriez pas pu me laisser achever ma nuit tranquillement? Je dormais si bien sur l'oreiller que m'avait fait mon succès! Sans compter que je vais donner une singulière opinion de moi à mon hôtesse, une dame de la congrégation, en rentrant à pareille heure! Vous serez la cause d'un scandale ou d'un gros mensonge.

Godard remit les deux soutanes; il tenait à ses accessoires; il fit ses adieux à Georges et suivit M. Nicole avec l'air de componction qu'il savait si bien prendre.

Dans le trajet de la cellule au parloir, il dit au directeur à demi-voix:

— Quand on prétendra devant vous que l'habit ne fait pas le moine, vous vous souviendrez, monsieur Nicole, de l'histoire de cette nuit, de la façon dont Georges et moi nous endossons ce costume.

— A part les gros jurons et les pistolets, j'avoue que le déguisement était parfait.

— Dites seulement que j'aurais dû jurer plus bas et mieux cacher mes armes.

M. Soudin ne connaissait Godard que par les confidences de Georges et le journal d'Émilie. Il établissait dans sa conscience et il devait laisser paraître dans ses manières extérieures une grande différence entre l'enthousiasme d'Anthyme de Mussé et les ingénieuses supercheries de ce faux prêtre, servant sa cause par une mascarade perpétuelle. L'un se dévouait jusqu'au déshonneur par une folie d'héroïsme sans bornes, l'autre s'amusait du péril avec souplesse sans assez de scrupule.

Pourtant l'avocat remercia courtoisement ce comédien parfait, et sortit avec lui de la prison. La chaise de poste n'attendait pas M. Soudin. Comme ils se saluaient avant de se séparer, ces deux hommes qui

s'étaient appliqués, chacun selon ses moyens, à sauver Georges, éprouvèrent le vague besoin d'échanger un adieu qui confondit un peu leurs espérances. Ayant un même but, il leur était difficile de s'en aller, sans avoir échangé une exhortation, une espérance. Mais ils se trouvèrent soudain fort embarrassés, et l'abîme qui sépare les héritiers parlementaires de la Révolution des conspirateurs proprement dits, s'ouvrit visiblement entre eux.

M. Soudin n'osa souhaiter à ce masque un meilleur succès de sa tromperie; et Godard, qui enrageait au-dedans de lui de céder la place à la résignation, à la légalité, ne put exhorter l'avocat à écarter les causes de révolution, en obtenant des magistrats de la Restauration des arrêts justes et des actes de sens commun.

— Adieu, monsieur, dit M. Soudin. Je pense que vous allez quitter Troyes.

— Au revoir, répliqua Godard; je pense que nous nous reverrons à Paris.

— Pourvu que ce ne soit pas à la porte d'une prison, j'accepte l'augure, repartit poliment M. Soudin.

— Si c'était derrière une baricarde? répliqua Godard avec un peu d'ironie.

— Ma foi, monsieur, je vous tendrais la main de meilleur cœur, car, alors, vous n'auriez plus cette robe d'emprunt.

— Et moi, monsieur, je vous saluerais sans rancune, car vous n'auriez pas non plus votre robe d'avocat.

Un rire spirituel volatilisa l'amertume de ces quelques paroles et enleva aux deux interlocuteurs leur gêne réciproque ; ils se tournèrent le dos et s'effacèrent dans l'obscurité.

XIII

La nouvelle de l'arrivée de M. Soudin et du succès obtenu par le pourvoi qu'il avait rédigé se répandit comme une aurore, le lendemain matin et fit fleurir une gaieté universelle dans la ville.

Au marché, toutes les commères chantèrent l'hosanna de la délivrance. Suzanne, qui depuis la veille au soir savait à quoi s'en tenir, fut matinale ce jour-là, et prit son plus grand panier pour les provisions. Elle fut entourée, interrogée. Les curieuses ne lui laissaient pas le temps d'acheter, et les vendeuses n'exigeaient plus qu'elle marchandât. On lui donnait les légumes pour un détail ; on lui cédait les fruits sur un regard. Il semblait que ce fût une offrande de la reconnaissance publique et que Suzanne fût l'autel ambulant pour la recevoir. — « Vous aurez sans doute du monde à dîner. — Vous ne manque-

rez pas de vous signaler, Suzanne, pour fêter M. Soudin! faites lui goûter de ceci, de cela! — Et cette bonne madame Berroy? va-t-elle mieux? Voilà de quoi la rendre à la santé; etc., etc. »

Ces propos ravissaient Suzanne. Elle répondait à tout en riant, et s'approvisionnait au meilleur compte.

Sur le devant des boutiques, dans la *Grande Rue*, dans la *rue Moyenne*, au *Marché au blé* où l'on dresse les échafauds, à l'*Étape aux vins* où l'on vend des poulets, chacun commentait, amplifiait l'arrêt de la cour suprême.

On se félicitait comme d'un honneur autant que d'un bonheur de ce dénoûment, car l'imagination n'allait pas au-delà du succès obtenu, et nul ne pouvait croire, dans l'ivresse du triomphe, que la destinée de Georges ne fût pas fixée. Personne ne prévoyait un recommencement.

Nul ne s'abstint ou ne parut s'abstenir dans cette liesse unanime. Les libéraux étaient fiers comme d'une conquête. Les royalistes modérés voyaient avec plaisir un acte de justice qui ôtait un prétexte à la haine. Les *ultras*, parmi lesquels il faut ranger une partie du clergé, se résignaient, en assurant qu'ils avaient l'horreur des répressions sanglantes; les gens sans opinion, parmi les bonnetiers, se souvenaient que M. Berroy père avait été une de leurs gloires, qu'il était chaque fois le plus fort enchéris-

seur, quand, le jour de la fête de la corporation, on vendait les *torches* et les *bâtons*, c'est-à-dire les insignes de la confrérie. On alla féliciter son successeur; et peu s'en fallut qu'on ne suspendît une couronne, comme jarretière, à la magnifique jambe en bois qui se dressait au-dessus de la vénérable boutique.

Les Champenois fieffés avaient un double motif de se frotter les mains. C'était un enfant du pays qui était sauvé de la mort, grâce au prestige et au talent d'un autre enfant du pays. Aujourd'hui encore les anciens à Troyes parlent de cette victoire de M. Soudin et soupirent, en disant : Nous n'avons plus d'avocats de cette force! — c'est ce que j'ignore absolument.

Le procureur du roi se trouva tout à coup de l'avis de la cour de cassation, et voulut bien confier à ses intimes que, s'il avait attaché tant d'importance à cette affaire médiocre, c'était pour accorder quelque chose aux exigences du préfet.

Le préfet se montra de mauvaise humeur et écrivit immédiatement pour demander le changement du procureur du roi.

M. Jeanson reprit du goût pour son gouvernement qu'il était bien près de haïr.

On était à la fin du mois d'avril. Comme la journée fut belle, les mails s'emplirent de promeneurs, et les remparts furent envahis dès la matinée. Georges, réinstallé dans sa chambre, entendit les cris, les

appels de la foule, et put voir des mains féminines agiter des mouchoirs ou des bouquets de violettes, ce qui constituait une manifestation multiple, à la fois cordiale, printanière, poétique et politique ; car les bonapartistes qui avaient déjà confisqué le soleil, depuis Austerlitz, avaient aussi pris pour eux la violette.

Si madame Berroy ne mourut pas ce jour-là de terreur rétrospective, il faut en savoir gré d'abord à Suzanne et à Madeleine, qui soutinrent toute la journée le choc des assaillants, et qui eurent toutes les peines du monde à empêcher le secret de la condamnation à mort de s'envoler de ces cœurs ouverts par la bonne nouvelle.

Touchée d'abord, surprise ensuite, puis inquiète des manifestations dont elle était l'objet, des visites qu'elle reçut dans la matinée, madame Berroy, qui se faisait des cas de conscience de ses cas de chagrin, se demanda si elle avait eu assez de douleurs pour tant de consolations, et si on ne lui avait pas caché quelque menace de malheur. Suzanne et Madeleine protestèrent effrontément.

Émilie, depuis l'arrivée de son oncle, était transformée. Dans l'opéra de *Guillaume Tell*, au dernier acte, quand Gessler est frappé; quand les feux de la délivrance s'allument sur les montagnes; la nature assombrie jusque-là par une tempête, s'éclaircit tout à coup; les nuages se lèvent comme un rideau;

le soleil resplendit; les oiseaux chantent; l'hymne de la vie universelle jaillit des fleurs, des arbres, des lacs, et la neige elle-même sur les pics se colore et rougit, en semblant s'animer. Alors le compositeur éclate de génie, et le cri de la liberté rend plus sublime encore le cri de l'amour.

Émilie, dès les premiers mots de son oncle, sentit le nuage gris et pesant, qui l'enveloppait, s'alléger tout à coup et son cilice s'évaporer en fumée. Ses idées fleurirent: son cœur chanta; l'horrible cauchemar de l'échafaud fondit au rayon de sa joie, comme une dernière trace de l'hiver au premier rayon de printemps.

Elle ne permit pas à M. Soudin de lui raconter l'arrêt de la cour de cassation. Elle avait le temps de baiser chaque mot de ce texte divin. Le plus pressé, c'était de courir après le fugitif, de le ramener. Émilie ne douta pas une seule minute de l'empressement de Georges à revenir. Après le temps strictement nécessaire pour qu'on changeât de chevaux, elle fit partir son oncle et attendit.

Le lendemain, madame Delatour qui était une femme très-simple, peu romanesque, et nullement habituée aux métamorphoses de l'amour, fut éblouie de la beauté nouvelle qu'elle reconnut dans sa fille. En l'embrassant, elle la regarda plusieurs fois, admirant le mystère de coquetterie qui ajoutait ainsi tant d'éclairs aux yeux, tant de carmin aux joues

d'Émilie. Par un sentiment tout féminin, exquis dans son apparent égoïsme, cette mère fut jalouse en même temps qu'elle en était fière, de ce génie qui transfigurait son enfant et qui n'était pas un don maternel.

Mais cette jalousie sans aigreur est la dernière épreuve que la nature impose à l'affection des parents. C'est l'adieu de l'âme à l'âme autrefois pareille et qui perd tout à coup sa ressemblance.

— Tu es plus jolie que je ne l'ai jamais été, à ton âge, dit madame Delatour.

— Tu te moques de moi, maman, parce que tu ne te regardes plus au miroir.

— Oh ! je sais ce que dis ! d'ailleurs, mon miroir, c'est toi.

— Eh bien, mire-toi, tout à ton aise, dans les yeux, dans le cœur de ton enfant, reprit Émilie avec grâce. Tu dois retrouver ton image, puisque je te copie.

— Flatteuse ! tu sais bien que ce n'est pas moi qui te sers de modèle, depuis huit mois. Ton père, M. Delatour, n'a jamais été un conspirateur ; et, quand je l'ai épousé, je n'avais pas eu besoin d'attendre qu'il fût sorti de prison. Je n'ai pas eu tes inquiétudes, ni ton grand contentement.

— C'est vrai, mais tu as aimé mon père en épouse chrétienne, dans sa joie et dans ses douleurs ; et c'est de toi que j'apprends ce devoir.

— Ah! si je pouvais te garantir le bonheur que j'ai trouvé!

— Mon bonheur n'aura pas commencé comme le tien, chère maman. Mais quand j'aurai ton âge, ces huit mois de torture seront oubliés, et les mois, les années d'épreuves nouvelles qui me restent à subir m'auront acquis une satisfaction de conscience que je pourrai souhaiter, à mon tour, comme un avenir, à tes petits-enfants.

Madame Delatour embrassa sa fille une seconde fois en soupirant. Émilie, belle et épanouie, n'allait-elle pas porter à la mère de Georges la part de cet éclat qui lui appartenait désormais?

Madeleine et Suzanne avaient préparé l'atmosphère et dégourdi pour ainsi dire la chambre de la malade. Madame Berroy sentait depuis le matin comme la caresse d'une bonne nouvelle. Quand elle vit le soleil entrer joyeusement dans sa chambre, il lui sembla que c'était le rayon que les peintres mettent dans leurs tableaux pour annoncer la visitation de l'ange, et elle dit à Suzanne :

— Je m'imagine que mon fils doit venir me voir.

Au lieu du fils, ce fut la fille.

Émilie fut reçue avec un transport inaccoutumé.

Madame Berroy, ravivée par cette exubérance de vie, trouva, comme madame Delatour, que la jeune fille avait pris ce jour-là une beauté inconnue.

— Que viens-tu donc m'annoncer, mignonne? lui demanda-t-elle.

— Mon mariage! répondit Émilie avec les yeux pleins d'étincelles et la bouche pleine de sourires, et en baisant les mains de madame Berroy.

— Mon fils est libre?

— Non, mais son pourvoi est accueilli; le jugement est cassé!

— Pourquoi le garde-t-on, alors?

— Il faut qu'une autre cour d'assises prononce de nouveau.

— Encore! reprit la pauvre mère avec un soupir de découragement. Ce ne sera donc jamais fini? Et tu te réjouis?

— Sans doute.

— Allons! il faut que je sois contente ; je ne le serai tout à fait que quand il sera près de toi, près de moi, et qu'il ne sera plus forcé de rentrer à minuit. Est-ce que je ne le verrai pas aujourd'hui? Ne viendra-t-il pas?

— Non, chère mère; c'est à vous à faire un petit effort pour aller le voir.

— Je vais essayer.

Madame Berroy se trouva des forces, dès qu'elle se trouva un peu de volonté. Elle se laissa habiller, parer pour cette visite, par Émilie, qui ne permit ni à Suzanne, ni à Madeleine, de toucher une épingle; et, quand elle fut prête, appuyée au bras de la jeune

fille, elle sortit pour se diriger vers la prison.

Tout le long de la rue du Bois, madame Berroy fut saluée avec un empressement, avec une cordialité qui la rendirent bien orgueilleuse. Chaque tête qui s'inclinait et qui se relevait semblait lui jeter son sourire comme une fleur, pour joncher son chemin.

— Comme ils l'aiment ! disait-elle tout bas à Émilie. Il aurait été condamné à mort et il viendrait d'obtenir sa grâce que tout le quartier ne serait pas plus content.

Quand M. Nicole lui ouvrit la porte de la prison :

— Eh bien ! lui dit-elle, il paraît que vous ne le garderez plus longtemps.

— Il est vrai, madame, que j'ai de la peine à le garder, répondit le directeur en lançant à Émilie un coup d'œil malicieux, sans rancune.

— Et pourtant, on aurait de la peine à le faire s'évader, répondit gaiement Émilie.

Jeanne était là ; elle salua madame Berroy ; elle s'approcha de mademoiselle Delatour, ne lui adressa pas la parole, mais les mains jointes, et, l'enveloppant, pour ainsi dire, d'un regard long et chaste qui glissa du front jusqu'aux pieds, comme un voile de fiancée, elle l'admira, fut heureuse de la voir si belle, et la laissa passer, ainsi qu'une vision que le moindre mot pourrait effaroucher.

Pendant que M. Nicole allait chercher le prisonnier et que madame Berroy s'asseyait en l'at-

tendant, Jeanne, qui d'ordinaire-tenait compagnie aux visiteurs, eut soin de rester en arrière et de se retirer doucement dans sa chambre, sans qu'on eût le temps de lui parler, de la retenir.

Émilie, en se retournant, fut surprise de ne pas la voir. Mais Émilie n'avait pas, ce jour-là, plus d'un éclair à jeter aux autres, et, après une légère exclamation d'étonnement, elle revint tout entière à sa joie, la resserrant en elle, à mesure qu'elle sentait approcher la tentation de la laisser déborder.

Georges accourut avec une vélocité d'écolier qu'on appelle au parloir, un jour de congé. Depuis qu'il n'avait plus à affronter la justice ou à regarder la mort en face, il se laissait aller à l'impulsion de sa jeunesse; il prenait sa revanche de son attitude héroïque. La prison, en rappelant la discipline du collége, ramène d'ailleurs aux récréations enfantines; et les plus farouches conspirateurs sous les verrous ne sont bien souvent que des écoliers punis qu'un rien amuse et console.

Georges eût voulu reculer jusqu'à l'enfance, en même temps que l'amour le faisait bondir de quelques années en avant, dans un avenir de devoirs charmants, de bonheurs sérieux. Quand il vit sa mère, et quand il pensa qu'elle serait morte de sa mort, il se souvint d'avoir dormi doucement dans ses bras, et, se précipitant aux genoux de madame Berroy, il posa câlinement la tête sur la poitrine pour

l'empêcher de se gonfler, en redemandant la caresse et le baiser qui avaient tant de fois bercé son sommeil.

Émilie ne fut pas jalouse. Elle savait bien qu'elle n'était pas oubliée, et cette gratitude n'empiétait pas sur ses droits. Charmée, maternelle par vocation devant ce tableau, elle attendait son tour, plus assurée, à mesure qu'elle voyait Georges se répandre en tendresses filiales, des profondeurs de l'amour qu'elle trouverait dans son mari.

Georges se releva sans s'excuser et lui tendit les mains. Ils se regardèrent avant de s'embrasser ; chacun contemplait l'infini qu'il voyait dans les yeux de l'autre. Leurs âmes au bord d'un abîme qu'emplissait un flot transparent, se penchaient avec délices, comme des nageurs célestes qui sonderaient l'azur du firmament avant de s'y plonger.

Ce fut Émilie qui rompit le charme de ce silence.

— Georges, dit-elle avec simplité, quand nous marions-nous ?

— Ah ! maintenant, je ne résiste plus, répondit Georges, en l'attirant à lui, et en la pressant avec force contre son cœur, maintenant que...

Le secret de sa condamnation à mort allait lui échapper.

Émilie le prévint, en achevant sa phrase.

— Maintenant que nous touchons au dénoûment, dit-elle.

— Dans deux mois je serai fixé, reprit Georges suffisamment averti.

—Deux mois! s'écria tristement madame Berroy. Comment! tu as encore deux mois de prison à subir?

— Dites de détention préventive, chère mère.

— Le titre ne fait rien à la chose. Mais au moins, dans deux mois, ce sera bien fini, n'est-ce pas?

Les deux jeunes gens étaient dans une atmosphère de franchise et de courage qui rendait le mensonge impossible; ils se regardèrent, sans répondre, et sourirent.

Madame Berroy n'était pas douée d'une pénétration bien subtile; mais son instinct maternel lui fit comprendre cependant que l'amour des deux jeunes gens n'était pas aussi sensible que le sien aux meurtrissures de la réalité; qu'ils comptaient pour rien ou pour peu les dangers dont s'alarmait sa prévoyance; et que, s'ils se hâtaient de s'unir, c'était moins encore pour jouir de la liberté espérée que pour triompher ensemble d'un dernier obstacle.

— Vous ne m'avez pas tout dit? demanda-t-elle en tremblant. Comment, si l'on a cassé le jugement qui te condamnait à deux ans, parce qu'il était injuste, peux-tu craindre, Georges, d'avoir à subir une condamnation nouvelle, peut-être aussi forte que l'autre?

— Je ne crains pas cela, je te le jure.

— Alors on m'a menti, reprit madame Berroy avec un soupçon ; tu avais eu plus de deux années de prison la première fois.

— Un peu plus, dit Georges.

— Combien ?

— A quoi bon s'en occuper, puisque c'est fini !

— Plus de deux ans ! répéta madame Berroy, en joignant les mains. Comment ? J'aurais été plus de deux ans, seule ? J'en serais morte ; et tu es bien certain, maintenant, de n'avoir plus à craindre deux ans ?

— Je suis certain, chère mère, d'être aujourd'hui le plus heureux, le plus fier des hommes. Dis-moi si beaucoup de gens parmi ceux qui se promènent librement dans la ville n'ont pas le droit de m'envier ? Est-ce qu'il y a une prison autour des cœurs qui s'aiment et se rejoignent comme les nôtres ? Tiens ! regarde les oiseaux de M. Nicole. Écoute-les : ils chantent, ils sont heureux. Ils ne voient que leur nid et n'aperçoivent pas leur cage.

Georges riait et savait bien que sa mère ne résistait pas longtemps à la contagion de sa gaîté. Il souleva madame Berroy, la contraignit de quitter sa chaise, la mena à la grande cage qui faisait l'orgueil de M. Nicole, et lui fit admirer les oiseaux qui jouaient dans un rayon de soleil. Pendant cinq minutes, l'épithalame des fiançailles fut chanté par les prisonniers ailés de M. Nicole, et dans ce concert

naïf, madame Berroy oublia ses inquiétudes; car elle avait autant de bonne volonté pour se consoler que pour désespérer.

Georges et Émilie étaient radieux. Leur confiance eût intimidé la sollicitude maternelle, dans le cas où celle-ci eût voulu lutter encore. Ils parlèrent un peu de leur mariage; ils ne parlèrent pas de leur amour. La certitude de l'avenir les rendait fiers et calmes. Ainsi que des moissonneurs qui voient mûrir des milliers de gerbes et qui dédaignent de prélever un épi ou un bluet sur la moisson future, ils regardaient d'avance leur destinée et la respectaient dans sa fleur, pour mieux en jouir dans son blé.

Il fut convenu qu'en attendant les assises de Seine-et-Marne, qui devaient se faire attendre deux mois encore, on publierait les bans, on préparerait tout pour cette solennité qui se célébrerait sans doute dans la prison; car Georges et Émilie ne pouvaient partager les illusions qu'ils suggéraient à madame Berroy, et savaient bien que l'adoucissement ordonné par la cour de cassation permettait de prévoir encore une peine relativement pesante; mais, ainsi que je l'ai dit, les mois ou les années de prison nouvelle leur paraissaient une condition de bonheur et non une menace. A leur âge, les sentiments ont besoin d'héroïsme, et ces amoureux, que la réalité d'une condamnation à mort avait meurtris sans les désespérer, devaient considérer comme un chemin

facile et doux celui qui n'était plus hérissé que de grilles et de verrous. Puisqu'ils avaient la vie pour alliée et leur jeunesse pour guide, que pouvaient-ils craindre? N'avaient-ils pas des gages suffisants pour se garantir le dénoûment de leurs épreuves passées?

Le dénoûment! ce mot qu'Émilie avait prononcé, est souvent appliqué, bien à tort, au mariage, dans le monde, comme dans les drames, les comédies et les romans. Il semble que tout soit fini quand, après quelques péripéties, deux êtres séparés, torturés jusque-là par des passions venues du dehors ou sorties d'eux-mêmes, se donnent la main pour ne plus se quitter.

Rien n'est fini, au contraire. C'est au mariage que commence la tragédie, publique ou privée ; et l'amour qu'un souffle contrariait a du moins le devoir pour témoin inflexible ou pour adversaire mortel. Dans la plupart des récits qui ne se contentent pas d'être de simples idylles, le mariage est un épisode, et les auteurs d'une fiction ou les acteurs d'une réalité se trompent fatalement, quand ils se persuadent que le bonheur d'un couple est désormais fixé, que son destin est immuable, parce qu'on a ouvert devant lui un nouveau chemin sur un nouvel inconnu.

Georges et Émilie, si droits, si purs, si raisonnables qu'il fussent dans l'ivresse de leur amour,

avaient-ils cette présomption ? et devons-nous laisser croire au lecteur qu'ils devinrent heureux, parce qu'ils réalisèrent leur rêve ?

Georges avait donné une part trop grande de son âme aux ambitions généreuses, et Émilie se faisait une idée trop belle des devoirs patriotiques de celui dont elle porterait le nom, pour que ces deux cœurs aimants s'enfermassent dans la jouissance étroite et égoïste de leur amour et trouvassent le bonheur en thésaurisant, pour ne pas les dépenser, leurs sentiments et leurs passions.

Ils s'aimaient : c'était leur armure. Ils voulaient aimer et faire le bien autour d'eux ; c'était le défaut de leurs cuirasses et l'entrée des blessures.

Nous aurons encore occasion de les plaindre et de les admirer, avant de les quitter.

XIV

Georges, à la liberté près, se trouvait parfaitement libre en prison. Non-seulement la chambre sur le rempart lui avait été rendue : mais il allait et venait dans la prison, reconduisait les visiteurs jusqu'à la porte de la rue, et il eût pu, très-facilement, sans même engager sa parole, sortir à la nuit tombante et se promener dans Troyes.

Mais cet adoucissement, toléré par l'administration préfectorale, et qui tenait à sa position exceptionnelle, puisqu'il n'était plus ni condamné, ni prévenu, l'obligeait à se garder lui-même, et s'il recevait tous les jours les visites de sa mère, il se refusait à les lui rendre.

M. Soudin prolongeait son séjour à Troyes. Était-ce pour empêcher quelque tentative maladroite des compagnons du *Lion dormant?* Ou bien n'était-ce pas tout simplement, tout sentimentalement, pour assister aux apprêts du mariage de Georges et d'Émilie ?

Ces promesses d'un bonheur qu'il avait perdu lui tenaient au cœur. Il ne pouvait se détacher du tableau de ces jeunes gens, volontairement rapprochés et unis par lui. Ce poëme était son œuvre pour une grande part. Son œuvre ou sa découverte ? Car il reconnaissait qu'Émilie lui avait épargné considérablement de besogne.

Quoi qu'il en fût, il passait des heures entières avec sa sœur et Émilie à entendre parler du trousseau. Ce grand orateur, ce bourgeois qui semblait sorti de la grande Constituante, cet ami de Manuel et du général Foy, faisait ses délices des petits complots de ménage que la mère et la fille déroulaient devant lui. Il souriait à l'énumération des grandes armoires qu'il faudrait emplir ; il donnait avec une tendresse sérieuse son avis sur chaque chose, il se souvenait en

conseillant, et il conseillait pour se souvenir. Sur un seul point, il était obligé de prévoir, sans trouver en lui de réminiscence, quand Émilie pensive demandait, en secouant la tête : Où faudra-t-il transporter tout cela ?

Il était bien évident que le mariage n'abrégerait pas la prison, pas plus que la menace d'une condamnation nouvelle n'arrêtait, je ne dirai pas l'élan, mais la marche paisible, résolue, de cet amour qui entrait dans le devoir, comme les chrétiens entraient dans le cirque, le regard au ciel, les pieds dans le sable ensanglanté par les victimes.

Cette perspective mélancolique, cette porte sombre qui s'ouvrirait devant la jeune épouse, troublait madame Delatour dans ses calculs de ménagère. Son formalisme provincial était absolument déconcerté par ce mariage dont l'aurore éclairait les fenêtres grillées d'une prison. Elle n'osait se plaindre devant son frère et sa fille ; mais elle confiait ses scrupules à son mari, et de temps en temps M. Delatour hasardait tout haut, en famille, cette réflexion : qu'on ferait peut-être bien d'attendre l'expiration de la peine que Georges allait subir.

Émilie répondait alors à son père avec un sourire caressant d'enfant gâtée.

— Est-ce que tu aurais le courage de me voir vieillir pendant dix ans, s'il était condamné à dix ans de prison ?

Cette réponse qui donnait le frisson à madame Delatour coupait court aux objections; et l'on continuait à tailler, à ourler, à empiler le linge du trousseau.

Dans ses promenades, en tête-à-tête avec sa nièce, M. Soudin ne craignait pas d'aborder la délicate question du régime auquel les jeunes époux allaient être soumis ; mais ce n'était jamais pour décourager l'héroïsme d'Émilie. Il l'appelait, en manière de plaisanterie sérieuse, une *Éponine à l'école*, et lui parlait du *Sabinus* intrépide qui la comprenait et qui l'attendait.

Il ne vint pas une seule fois à l'idée de M. Soudin ni de personne que Georges pouvait être un égoïste de permettre ce dévouement, ce prodigieux adoucissement à sa peine. Le sacrifice était si volontaire de la part d'Émilie qu'il fallait l'accepter simplement, pour en être digne.

Dans les entrevues avec le prisonnier, la conversation de M. Soudin était toute autre. L'oncle se souvenait alors de son devoir de patriote. Quand il avait donné des nouvelles d'Émilie, quand il les avait effeuillées, comme des feuilles de rose dans le breuvage viril qu'il versait au prisonnier, il vidait avec son jeune ami la coupe amère et le fortifiait contre les déceptions, c'est-à-dire contre les illusions nouvelles, en l'attirant dans la région des idées pures.

A l'âge de Georges, on aime les hommes glorieux, beaucoup plus que la gloire véritable, et l'on préfère les héros à l'héroïsme. Sans avoir la foi ardente de son ami Mussé, qui assimilait Napoléon à Jésus-Christ, Georges ne pouvait s'empêcher d'associer ses espérances d'affranchissement, ses rêves de liberté future au nom du Prométhée moderne.

Quand M. Soudin lui parlait de l'insupportable compression du régime impérial, Georges essayait d'échapper à un aveu en suivant les aigles dans leurs courses aventureuses à travers le monde. Quand M. Soudin parlait de la France muette sous la botte éperonnée, Georges parlait de l'Europe prosternée devant l'empire français victorieux. Si, poussé par la logique de M. Soudin, le jeune libéral était forcé de convenir que ce grand conquérant n'avait en définitive rien conquis de durable, et avait laissé, pendant de longues années, se refroidir, sous le campement de ses armées, le terrain ensemencé de la Révolution, Georges en cédant protestait encore par un dernier cri d'admiration.

C'est qu'en effet, dans Napoléon, si sévère qu'on ait le droit de se montrer au point de vue de la morale, de la liberté, de l'intérêt positif et idéal des peuples, on peut toujours admirer cette somme de vie extraordinaire que la nature avait départie à un seul être humain. Imprudent, coupable, excessif, Napoléon, blâmé, condamné, maudit, reste prodi-

gieux. C'est par là qu'il séduit les imaginations; c'est par ce phénomène qu'il enivre jusqu'aux historiens eux-mêmes. Il est bien difficile de l'étudier avec sang-froid. Le pamphlet ou le panégyrique, la haine ou l'enthousiame : voilà l'alternative. Ceux qui ont essayé d'écrire sur lui avec dédain et de nier sa force ont commis une grande erreur physiologique et une grande imprudence morale.

Ils donnent à ses défenseurs un avantage qu'on peut toujours leur refuser, quand on précise avec soin ce qui étonne dans cet homme démesuré, et en faisant, après les concessions nécessaires, les réserves indispensables.

M. Soudin discutait cette thèse avec Georges. Il s'efforçait de lui démontrer que Napoléon était une gigantesque personnalité et un tout petit principe; qu'il était, non pas un produit logique de 1789, mais un accident majestueux, un interrègne sonore.

— Imaginez, lui disait-il, dans un sol déchiré, une crevasse profonde, aux parois de granit, que les convulsions de la terre ont ouverte tout à coup. Le fleuve qui commençait sa course la rencontre, s'y verse, l'emplit et reprend ensuite son niveau. Admirez la déchirure, mesurez-en la profondeur; mais, dites-vous que sans elle le fleuve eût atteint beaucoup plus tôt les terres basses qu'il devait féconder.

Georges se rendait, mais avec peine; et si je ne

craignais de paraître trop subtil dans l'analyse de ses sentiments, je dirais que son amour même retardait sa conversion. Aimer, c'est croire à un être humain, c'est mettre sa foi dans une personnalité. Les principes abstraits sont les solitudes des penseurs. Toutes les joies terrestres, toutes les espérances de bonheur, tout l'infini se condensait pour Georges dans Émilie. Il semblait donc conséquent avec lui-même en condensant toutes ses espérances politiques dans un homme de génie.

A la veille des nouvelles assises qui devaient statuer sur son sort, c'est-à-dire dans les premiers jours de juillet, Georges reçut une leçon sévère de la destinée. M. Soudin, en venant le voir, lui annonça la mort de Napoléon.

— Eh bien, répondit Georges, qui cependant avait pâli, l'empereur est mort, vive l'empereur !

— J'aimerais mieux, mon ami, vous entendre crier : Vive la liberté qui ne meurt jamais ! Gardez votre piété; enfermez-la dans votre deuil; mais ne luttez pas contre l'idolâtrie bourbonienne avec une idolâtrie bonapartiste. Soyez le soldat de la Révolution française; ne soyez pas le courtisan d'un héritier qui n'a pas l'ambition de son héritage. Si demain le pays sortait de cette Restauration impuissante, croyez-vous que ce serait pour recommencer une autre restauration? Il a fallu l'écrasement de la France, l'invasion, pour nous imposer les Bourbons,

que la France n'eût jamais rappelés. Sans un coup de force à l'intérieur ou sans une guerre, cet enfant, qui ne porte pas même un titre français et qui n'a cessé d'être le roi de Rome que pour devenir le duc de Reischtad, ne s'appellera jamais pendant une heure Napoléon II. Napoléon II! ce titre même est une ironie; il consacre un principe d'hérédité du génie qui est le seul droit des Napoléon. Croyez-moi, mon ami, si les vieux soldats, si les paysans, si les gens naïfs que ce météore a éblouis jusqu'à l'aveuglement restent napoléoniens, quand Napoléon est mort, c'est par superstition; mais les esprits affranchis qui croient fermement que les morts ne reviennent pas, voient l'avenir dans l'application des vérités que 1789 nous a révélées, que Bonaparte avait confisquées et que la Restauration veut étouffer. Nous ne vivons plus pour la monarchie; c'est la monarchie qui doit se faire vivante pour nous. Elle a perdu ses racines séculaires. Toutes les boutures du monde ne les lui rendront pas. Elle ne peut plus être cultivée en pleine terre française. N'essayez donc pas de croire, malgré votre raison, que si demain nous étions délivrés de cette coterie de prêtres, de femmes et d'émigrés, nous serions heureux de prendre un enfant pour réparer les sottises des vieillards. Non, la science politique, comme toutes les autres sciences, ne retourne jamais en arrière. Elle marche, l'œil fixé

sur l'inconnu du progrès; et quand elle a des chaussures usées qui la blessent ou la retardent, elle en prend de neuves et ne fait jamais ressemeler ni remonter ses vieilles bottes!

C'est ainsi, par un langage expressif et familier, que M. Soudin essayait d'amener Georges sur le terrain nouveau que prit l'opposition à partir de 1821.

Il ne s'agissait plus dès lors de querelles entre les impérialistes et les royalistes. La contre-révolution qui se croyait tout permis, parce que tout lui semblait possible, provoquait la Révolution. Les sociétés secrètes, qui avaient été autant de petites chapelles napoléoniennes, cédèrent la place au *carbonarisme*, lequel renfermait surtout d'anciens et d'irréconciliables adversaires de Napoléon.

— Pauvre Mussé! dit Georges, à la fin de sa conversation avec M. Soudin, que va-t-il devenir?

— Il n'aura plus de prétexte pour conseiller et pour tenter des imprudences, répondit M. Soudin.

— Vous lui en voulez?

— Non, mon ami, je le plains; comme je vous plains vous-même, d'avoir à subir l'expiation d'une faute dont le mobile a disparu. Une autre fois, Georges, ne donnez plus votre cœur tout entier à des opinions viagères, à des causes qu'une maladie de foie ou d'estomac peut brusquement anéantir.

— Ainsi, demanda Georges, *il* est mort d'un mal réel?

— Il est mort du mal de l'exil et du mal qu'il avait emporté de France. Rappelez-vous quel masque de cire avait l'empereur, après Waterloo ! L'Angleterre l'a achevé ; mais la nature l'avait déjà condamné. Nous aurions eu son agonie sur le trône ; et qui sait si cette mort arrivant à Paris n'eût pas été plus funeste ? Dans quelle anarchie sanglante n'aurions-nous pas pu tomber ! Quels généraux étaient dignes de se partager l'empire d'Alexandre ? J'ajoute, mon ami, que les médecins m'ont certifié que si les intolérables douleurs provoquées par un cancer à l'estomac avaient torturé Napoléon aux Tuileries, nous aurions eu, pendant les dernières phases de cette maladie fatale, le spectacle de la plus sombre, de la plus capricieuse tyrannie. Malgré la sainteté de l'exil et l'honneur du martyre, il avait fatigué à Sainte-Hélène la patience de ses compagnons. Dans quelques mois, ses plus fidèles amis, les derniers, devaient le quitter ; et l'on cherchait vainement à recruter en France des courages nouveaux à la hauteur de cette épreuve. Madame de Montholon et Gourgaud revenus, et bien décidés à ne plus repartir, s'épuisaient à demander à tous les échos des suppléants pour relever de leur poste le général Bertrand et sa famille. Parmi ceux qui conspiraient pour préparer son retour, cherchez en beaucoup qui eussent consenti à partager sa captivité ! Vous risquiez follement vos têtes pour le ramener, parce que son évasion satis-

faisait vos haines. Votre amour pour lui, tout seul, vous eût moins exposés.... Est-ce vrai, Georges ? L'insuffisance et l'impuissance de vos fanatismes vous sont-elles bien démontrées ? Il ne vous reste plus qu'à attendre, le front haut et plus résigné que jamais, le châtiment de votre complot inutile.

— Inutile, non, monsieur, reprit Georges avec un peu d'animation. Il n'est jamais inutile, sous un régime détesté, de donner des formules à la conscience de ceux qui souffrent...

— Encore faut-il que la conscience s'épure à ces formules!

— Il n'est pas inutile non plus d'interrompre la prescription.

— Enfant! il n'y a pas de prescription possible contre la liberté. Elle est toujours due; elle n'est jamais oubliée. En la réclamant, sans avoir des chances de l'obtenir, on la retarde; c'est surtout pour mériter d'être libres, qu'il faut être patients.

— Ce qui prouve, selon vous, reprit Georges avec un effort de gaîté, que j'ai été impatient et imprudent. J'accepte le reproche qui est aussi une excuse, et je souhaite, en égoïste, que les juges de Seine-et-Marne l'acceptent également.

Le soir même de cette conversation, Georges quittait la prison de Troyes pour la prison de Melun.

Le voyage se fit à ses frais, en chaise de poste.

L'autorité avait consenti à cette faveur, sous la condition que la nuit la dissimulerait.

M. Jeanson avait accepté la mission de remplacer les gendarmes.

Il fut la seule escorte du prisonnier, avec M. Soudin.

Émilie était partie le matin avec son père, comme une avant-courrière d'espérance.

La soirée était belle ; la nature, qui ne prend jamais les deuils humains, souriait avec son sourire habituel à ces campagnes où tant de pauvres gens, qui croyaient à Napoléon plus qu'au bon Dieu, allaient pleurer l'empereur mort.

Le voyage parut une promenade ; et quand Georges fut écroué dans la maison d'arrêt de Melun, il entra dans sa cellule avec une telle bouffée d'air et de gaieté que le geôlier put se dire :

— En voilà un qui est sûr d'avance de son affaire : Il vient sans doute pour être acquitté.

Berroy savait, au contraire, qu'il devait être condamné ; mais il savait aussi qu'Émilie l'avait précédé, qu'elle serait à l'audience. Il s'était follement imaginé, pendant la route, tout en causant avec M. Soudin et M. Jeanson, qu'il respirait dans les parfums de l'été, un souffle d'elle, le parfum de leur amour. Voilà pourquoi, après avoir embrassé M. Soudin et chaudement remercié M. Jeanson, il se coucha de bonne humeur, et s'il ne dormit pas,

l'insomnie classique qu'éveille les remords ou que suscite la peur, n'eut rien à prétendre dans sa douce veillée.

Aux termes de l'arrêt de la cour de cassation, Georges devait comparaître devant les assises de Seine-et-Marne, pour entendre les juges appliquer les articles de loi, méconnus ou violés par les juges de Troyes. Mais le procès ne devait pas recommencer ; et l'irréfragabilité des verdicts du jury était absolument respectée. L'avocat ne parlait, après le procureur du roi, que pour discuter l'application des peines. Cétait un simple dialogue juridique dont l'accusé était l'auditeur et le témoin.

On ne s'attendait donc ni à des incidents dramatiques, ni à des débats prolongés; et la curiosité du public, si elle était éveillée, ne pouvait compter sur les aliments ordinaires. Mais la conspiration des compagnons du *Lion Dormant*, inconnue ou oubliée déjà à Paris, avait fait du bruit en province. Les libéraux de Melun, prévenus par les libéraux de Troyes, voulaient donner un témoignage de sympathie à ce jeune homme, si cruellement frappé d'abord. Les avocats de la ville avaient parlé d'un banquet à offrir à M. Soudin. La situation particulière de Georges Berroy, fiancé à la nièce de son défenseur, était connue dans quelques salons de la ville. On savait que ce beau jeune homme avait été pris en pitié par les dames de Troyes, et les dames de

Melun ne voulaient pas se montrer plus inhospitalières. On apprit plus tard que les juges avaient été vivement pressés par des avocats en robe de soie, qui plaidèrent en faveur de la jeunesse et des repentirs nécessaires de ce conspirateur, occupé maintenant de son amour et de son mariage.

On sait qu'en 1821 il n'existait pas, juridiquement, de circonstances atténuantes. Mais ce que l'on ne pouvait plaider à l'audience, ce que l'on ne pouvait demander au jury, dans les cas analogues à celui de Georges Berroy, l'opinion publique le demandait aux magistrats. C'était une ressource bien incertaine, mais qui souvent avait son efficacité.

La salle des assises de Seine-et-Marne fut donc remplie, comme l'avait été la salle des assises de l'Aube. Quand Georges parut, un murmure flatteur accueillit son entrée. On regretta beaucoup qu'il ne fût pas mis à même de subir un interrogatoire, de répondre à des questions, de parler, tant on lui trouvait de l'éloquence, rien qu'à le voir sourire et regarder.

Georges avait devant lui le doux visage d'Émilie, et l'éloquence muette de sa bouche entr'ouverte par un sourire, de ses yeux brillants, n'était que le reflet du baiser silencieux et du regard tendre que lui envoyait sa fiancée.

Le greffier donna lecture de la déclaration du jury de l'Aube, que nous connaissons, de l'arrêt de la

Cour de cassation, qui saisissait la cour d'assises de Seine-et-Marne ; puis le procureur du roi requit l'application de la loi. M. Soudin eut à son tour la parole. Il ne s'agissait pas pour lui d'une plaidoirie; mais dans les quelques observations qu'il présenta, l'avocat de Georges fit une allusion rapide à la mort de Napoléon qui désarmait pour toujours les conspirateurs napoléoniens, et qui devait désarmer la justice à leur égard ; il recommanda, sans faiblesse, à l'indulgence paternelle des magistrats, ce fils de famille, épris d'idéal, qui, dans la ferveur de ses vingt-trois-ans, s'était passionné pour la liberté ; et regardant bien en face sa nièce, afin d'attirer tous les regards sur elle, il parla de l'avenir qui commençait pour Georges, des espérances qu'un arrêt trop sévère assombrirait.

Quand il eut fini, un léger bruit d'approbation courut dans la salle ; les juges qui n'avaient pas été exposés à s'ennuyer ou à s'irriter de longs et fatigants débats avaient un air indulgent qui sembla de favorable augure. Le soleil ruisselait à travers les hautes fenêtres et dilatait les cœurs. Le Christ suspendu au-dessus du tribunal n'avait rien de farouche et ouvrait ses bras pour bénir; la robe du président ne paraissait pas sanglante, comme celle du conseiller qui avait prononcé la sentence aux assises de Troyes ; mais sa couleur semblait une parure.

Pendant que les juges se levaient et se retiraient derrière leurs fauteuils pour délibérer ; pendant que l'assistance attendait dans un silence respectueux, on entendit les oiseaux chanter dans les arbres voisins. Ils jugeaient l'accusé et les juges et proclamaient l'indulgence de la nature, l'absolution universelle pour toutes les fautes, les folies, les faiblesses, les orgueils de l'espèce humaine. Ils préparaient aussi un refrain, une ritournelle ironique pour la complainte de la justice.

Le bruit des fauteuils remués par les magistrats fit taire le silence susurrant de l'auditoire et intimida les oiseaux au dehors. Les juges reprenaient leurs places, et le président, après un sourire circulaire qui proclamait ou promettait l'indulgence, prononça l'arrêt.

Georges Berroy, reconnu coupable par le jury de l'Aube, était condamné à *huit années de bannissement.*

La plupart des assistants se sentaient soulagés par cette condamnation dont la rigueur n'a rien d'apparent. Un banni de vingt-quatre ans n'est qu'un *voyageur malgré lui.* Le grand mal d'être contraint à parcourir l'Europe ou le monde, quand on a l'âme ouverte, le gousset garni ; quand on peut emmener avec soi une compagne aimée et qui vous aime ! Peu s'en fallut qu'on n'applaudît à cet arrêt. Émilie serra la main de son père avec force.

— Tu me dis adieu déjà, murmura M. Delatour, ému de cette étreinte.

Georges sentit son cœur battre avec force ; c'était plus que la liberté qu'on lui donnait ; c'était l'affranchissement des devoirs pénibles que son patriotisme n'eût pas récusés.

Aussi, quand le président, conformément à la loi, le prévint qu'il avait trois jours pour se pourvoir en cassation, Georges se pencha-t-il sur M. Soudin pour lui dire :

— Cette fois, monsieur, nous ne protesterons pas.

Sans être attristé, M. Soudin était sérieux :

— Nous n'avons plus de prétexte pour aller en cassation, répondit-il simplement. L'arrêt est parfaitement régulier.

— Vous paraissez fâché ?

— Je suis surpris. Je m'attendais à trois ou quatre ans d'emprisonnement. Les juges ont voulu concilier leur pitié avec le respect de la chose déjà jugée. Ils s'imaginent avoir été cléments.

— Ne le sont-ils pas ? Je vous assure que je me sens presque heureux.

M. Soudin ne voulut pas troubler cette joie naïve, par les appréhensions de l'exil. Peut-être aussi ne redoutait-il ces huit années de bannissement que parce qu'elles allaient lui enlever à la fois sa nièce et Georges. Il craignit de paraître égoïste en assombrissant le touchant égoïsme des deux jeunes gens.

— Vous avez raison, mon enfant, reprit-il plus gaiement, la prison est après tout un nid maussade pour des amoureux. Nous allons pouvoir vous marier et vous chasser ensuite dans un paradis sans bornes. Vous pourrez, à votre tour, multiplier les horizons de votre lune de miel. Je ne vous dis pas de la faire durer huit ans. Je m'en rapporte à vous.

Georges dut retourner en prison; mais la maison d'arrêt n'était plus pour lui que l'auberge de la justice, pendant qu'on préparait les relais de son voyage. En attendant les dernières formalités, c'est-à-dire un passeport, il devait redevenir l'hôte de M. Nicole, ou plutôt son ôtage. Il fut facile à M. Soudin et à M. Jeanson, qui aida l'avocat dans cette démarche, d'obtenir que le condamné revînt immédiatement à Troyes. Le préfet de Seine-et-Marne s'engagea à s'entendre avec son collègue de l'Aube pour faire parvenir, dans le plus bref délai, le passeport nécessaire, au moins jusqu'à la frontière.

XV

Émilie avait remarqué le nuage léger de mélancolie sur le clair visage de M. Soudin, et, sans en être alarmée, elle en subit l'influence. Elle comprit que son oncle trouvait l'épreuve du bannissement

moins brutale sans doute que celle de la prison, mais plus difficile, plus délicate peut-être à supporter. Elle accepta ce devoir avec un redoublement de tendresse et se dit :

— J'aurais été pour Georges la liberté pendant sa prison ; il faut que je sois la patrie pendant son exil.

Quand elle le revit après l'audience, quand elle lui serra la main, quand elle lui offrit son front, elle avait dans les yeux une telle flamme, sur la bouche un tel frémissement d'amour, un tel désir de sacrifice, que Georges, exalté, remercia une fois de plus les bons juges auxquels il devait cette transfiguration.

Après l'audience, on permit au condamné de dîner en famille dans la prison, c'est-à-dire avec M. Soudin, M. Delatour et Émilie. Vers la fin du repas qui fut gai, d'une gaieté attendrie, M. Soudin fut appelé au dehors. Il s'absenta pendant une demi-heure, et dit à Georges en rentrant :

— Je vous amène un convive qui est en retard ; mais il ne lui a pas été aussi facile qu'à nous d'obtenir la permission de dîner avec le héros du jour.

Georges se leva et courut au-devant d'Anthyme de Musse qui l'étreignit avec une sorte de sanglot. Cette douleur parut singulière à M. Delatour ; les autres qui connaissaient l'impétueuse sensibilité du mulâtre, ne s'en étonnèrent pas. Il pouvait y avoir dans

cet accès de sensibilité autre chose que l'émotion d'un adieu. Dès qu'il put parler, Anthyme dit en s'asseyant :

— Je vous demande pardon de ma faiblesse, messieurs et vous, mademoiselle ; j'ai les yeux lâches, mais le cœur stoïque, et le véritable deuil je l'ai au cœur. Je vais perdre le seul être que j'aimasse en France, et j'ai perdu mon empereur. Ma vie n'a plus d'horizon. Le soleil est éteint derrière moi, et la lumière qui me montrait l'avenir se recule dans un lointain qui m'échappe. Georges, mon ami, je vous demande, non pas de m'emmener, j'attristerais votre voyage, mais de me permettre de vous rejoindre, dès que vous serez installés. Je ne veux plus de la France ; et surtout, je ne veux plus de l'abominable liberté qu'on m'a laissée, au prix de mon déshonneur. Oh ! ne faites pas de gestes d'amitié, mon cher Georges, ni de gestes d'estime, monsieur Soudin. Je sais que vous m'aimez, mon ami ; je sais que vous m'estimez, monsieur. Quelques camarades aussi, qui connaissent l'histoire vraie, me serrent la main, comme d'honnêtes gens saluant un honnête homme. Mais je n'en ai pas moins au cou ce collier qui m'attache à la police ; je sens toujours ma chaîne ; et quand je vais la faire contrôler, le regard bienveillant ou ironique du commissaire me fait bondir le cœur dans la poitrine. Je suis tenté d'étrangler l'agent qui me prend pour un niais, ou pour un de

ses pareils. Si je ne m'en vais pas, je tenterai quelque jour cette folie, et je me ferai sauter la cervelle, après l'avoir faite. Il vaut mieux que j'échappe à la tentation, à cet horrible désœuvrement. Je ne puis vivre ici, sans aimer quelqu'un, sans haïr quelque chose, sans conspirer. Vous me trouverez un petit emploi, n'importe lequel, de quoi acheter du pain tous les jours, du tabac toutes les semaines, et de la poudre à l'occasion! Je vois bien que ce gouvernement-ci durera encore au moins dix ans. La République fait peur; Napoléon n'est plus là pour faire envie; ceux qui veulent inventer des prétendants y perdent leur science et leur intrigue. L'air qu'on respire en France est lourd, bête et tragique, il s'y mêlent des odeurs d'échafaud qui soulèvent le cœur. Je veux partir. Je vous suivrai. Si vous aviez été condamné à la prison, je me serais condamné, moi, à un cachot plus étroit; je me serais enfermé sous terre. Vous êtes libre; je consens à vivre encore. Vous partez? Je pars: où allez-vous?

— Je n'en sais rien encore, répondit Georges, en regardant Émilie.

— Au fait, il est temps d'aviser, reprit M. Soudin. Je vous ferai délivrer le passe-port, pour le pays de vos rêves; mais enfin, quel est-il? des jeunes époux partent volontiers pour l'Italie?

— Je serais jalouse des pays trop beaux, dit Émilie; l'admiration distrairait trop nos âmes.

— C'est bien, ma nièce, j'aime ce refus. L'Italie est la récréation nuptiale des jeunes mariés qui ont peur de l'ennui.

— Pour tous le grand soleil et le beau ciel sont des trésors agréables, dit lentement Mussé, avec un soupir qui évoquait sa brûlante patrie.

— Nous n'avons pas besoin de connaître un soleil plus chaud que celui-ci, répliqua avec un fin sourire Émilie qui se sentait soutenue par son oncle, et j'aime les cieux qui prennent quelquefois des nuages.

— Alors, vous irez en Allemagne, demanda Mussé d'un ton de reproche.

— A Coblentz? comme des émigrés? Oh non, répondit Émilie.

— A la bonne heure, mademoiselle. J'en veux à l'Allemagne et aux Allemands ; ce sont eux qui ont commencé la débâcle.

— Puisque l'on me consulte, continua Émilie d'une voix douce, mais ferme, et qui laissait voir un fond solide de réflexions intérieures, sous l'évocation capricieuse en apparence d'une terre d'exil, j'avouerai ma préférence pour un pays qu'on dit charmant sans éclat et doux sans tristesse, pour la Hollande !

— Quoi ! ces brouillards, cette brume, ce marécage marin ! s'écria Anthyme avec un frisson de créole.

— Oui, répliqua Émilie, ce brouillard qui oblige aux maisons bien closes, cette brume qui fait qu'on

se tient par la main, ce pays de l'ordre, de la propreté, de la logique, où la nature, loin de distraire celui qui travaille, lui rappelle qu'elle est elle-même une conquête de l'industrie! Voilà ce que j'ai lu dans les livres de voyages, et voilà ce qui me tenterait pour moi et pour mon mari.

— Allons en Hollande! s'écria Georges avec enthousiasme, c'est la terre classique de la pensée libre. C'est là que Mirabeau s'est réfugié.

— L'exemple n'est peut-être pas celui que je voulais, dit M. Soudin d'une voix grave. Notre ami Georges fera le voyage en meilleure compagnie que Mirabeau; mais le pays est bien choisi. Georges y fera l'apprentissage de la réflexion; Émilie celui du ménage. Quant au soleil, M. de Mussé, ne calomniez pas celui de la Hollande. Il se cache quelquefois dans le ciel; on ne le voit pas toujours à travers les ailes d'un moulin à vent; mais il reluit sur les casseroles des ménagères, et il resplendit sur les toiles de Rembrandt.

— Alors, mon ami, trouvez-moi un métier à faire en Hollande, dit Mussé en soupirant et en se tournant vers Berroy.

— La Hollande! c'est bien loin, murmura M. Delatour.

— Vous en serez quitte pour rester plus longtemps avec nous, quand vous viendrez nous voir, dit Georges.

— La terre d'exil, reprit M. Soudin, n'est jamais plus dure aux pieds de l'exilé que quand elle est trop voisine de la patrie. La proximité des frontières aiguise les regrets et tourmente les désirs. D'ailleurs, qui peut affirmer que des événements prochains n'abrégeront pas cette séparation ? Je ne suis pas si découragé que M. de Mussé.

— L'empereur est mort ! dit Mussé, en secouant la tête.

— C'est un porte-drapeau disparu, mais le drapeau demeure, répliqua M. Soudin.

— Il faut un homme pour le porter.

— Les hommes ne manquent jamais aux idées ; les idées manquent plus souvent aux hommes. Il y a trente-deux ans, nos aînés commencèrent la Révolution, sans se connaître entre eux et sans chefs. La logique les poussait et la patrie les conseillait ; le désordre vint, quand les personnalités surgirent. En politique, comme en algèbre, ce que l'on doit apprendre d'abord, ce sont les termes du théorème ; la preuve vient plus tard, et l'inconnu se dégage au fur et à mesure de l'opération. Nous savons tous que le tempérament de la France repousse ce régime, et que l'esprit moderne le condamne. C'est assez pour nous tenir en éveil. L'histoire est une conspiration permanente contre le passé, et la nécessité du moment improvise les révolutionnaires. Je ne puis prédire à ces enfants le jour et l'heure de

leur retour; mais je leur dis: Espérez, comme j'espère. La patience leur sera facile. Ils ont tant de bonheur présent à épuiser, avant d'en arriver seulement à l'espérance.

Ces dernieres paroles éteignaient à propos dans l'émotion des adieux les petites flammes qu'une discussion politique en se prolongeant pouvait attiser. Il fut convenu que Georges, dès son installation à l'étranger, préviendrait Anthyme. M. Delatour se résigna, et chacun sortit de la prison avec son rêve, en laissant Georges dans la fièvre du sien.

Quand M. Soudin se trouva seul avec son beau-frère et sa nièce dans l'hôtel :

— Viens, que je t'embrasse tout à mon aise, dit-il à Émilie avec une sorte de transport jaloux, en lui ouvrant les bras. Dans quelques jours, tu ne seras plus à ton père, à ta mère et à moi ; je veux te bénir une dernière fois, dans ce sanctuaire de mon âme que toi seule connais, et qui va se refermer, quand tu nous auras quittés. Tu réalises le songe que j'avais fait. Est-ce parce que tu es la fille de ma sœur? Est-ce parce que tu es mon élève ? Je n'en sais rien; mais tu m'as compris, tu m'as deviné en toute chose. Tu as le cœur que j'aurais voulu donner à mon enfant. Tu as le courage que je souhaite aux femmes françaises ; et jusque dans le choix de votre exil, tu as satisfait aux subtilités de ma conscience. Oui, tu as raison de préférer les pays qui sollicitent l'énergie

par leur température et par leurs mœurs, aux molles contrées qui dissolvent les forces. Tu pressens avec raison que ton bonheur est le commencement d'un devoir. Nous te donnons pour mari un homme honnête, loyal, brave et intelligent, que l'enthousiasme pourrait égarer, et dont l'enthousiasme est devenu de l'amour. Ne laisse ni s'affadir, ni s'aigrir ce cœur que tu tiens dans ta main. Il aura ses impatiences, ses tristesses ; tu emportes avec toi, dans tes yeux, sur ton front, le portrait, l'ombre d'une rivale, l'ombre de la patrie. N'en sois pas jalouse. Fais-la aimer autant que toi-même. Georges est le plus digne compagnon que tes parents et moi nous ayons pu choisir. C'est un héros ; fais-en un homme, et tu auras bien mérité du pays autant que de notre tendresse.

Émilie écoutait gravement, avec une attention profonde, une application infinie, cette exhortation de son oncle. Il s'était assis et lui tenait les mains. Elle, debout, les yeux à demi voilés, avec ce mystérieux sourire qui est comme la lueur du génie féminin, elle aspirait cette bénédiction qui la pénétrait par tous les pores. Sa poitrine se soulevait et s'abaissait par un mouvement plus rapide, et s'emplissait d'un souffle chaud et léger à la fois. En même temps que l'orgueil d'être bien jugée, que la joie d'être aimée, le pressentiment des délices d'un mariage selon Dieu, selon la patrie et selon l'amour, ouvrait en elle

toutes les sources de l'extase, contenait le flot qui battait sa poitrine, l'empêchait de déborder; et la chaste clarté qui tombait de ses paupières, en répandant comme une rosée lumineuse sur ses joues, attestait à la fois la force et la grâce sublime de sa volonté.

Émilie ne pleura pas. M. Delatour, en bon père de famille que son enfant unique va quitter, ne cachait pas ses larmes. M. Soudin laissait voir les siennes.

— Il me semble, dit-il avec bonhomie, en embrassant une dernière fois sa nièce avant de rentrer dans sa chambre, que j'ai ressuscité ma chère femme, et que je vais la perdre une seconde fois pour toujours.

Le lendemain, de bonne heure, M. Jeanson remenait Georges Berroy à la prison de Troyes. Par politesse pour la justice, et par impatience d'annoncer la bonne nouvelle, M. Delatour, M. Soudin et Émilie étaient partis à l'aurore.

Le préfet de l'Aube, dès qu'il connut l'arrêt de la cour d'assises de Seine-et-Marne, voulut dégager l'administration de l'impopularité que le parquet de Troyes allait encourir. Il fit prévenir en toute hâte M. Soudin que Georges Berroy, s'il le désirait, était prisonnier sur parole, dans la maison maternelle, jusqu'à ce que le ministère eût envoyé le passe-port pour l'étranger.

M. Soudin remercia, mais refusa au nom de son client. La prison, dans ces conditions nouvelles, n'avait plus rien de douloureux, et la présence de Georges dans la maison de la rue du Bois pouvait provoquer des rassemblements, des manifestations embarrassantes pour l'autorité.

Dix jours après le voyage de Melun, la ville de Troyes était en grande rumeur. On devait célébrer, dans la nuit prochaine, le mariage de Georges Berroy et d'Émilie Delatour. Je me hâte de déclarer que l'heure de minuit n'avait pas été imposée par l'autorité. C'était, dans ce temps-là, et c'est peut-être encore aujourd'hui, un grand luxe en province, de se marier à minuit. On ne se préservait pas toujours de la foule, car la curiosité inspirait aussi le courage de veiller. Mais il semblait que la cérémonie religieuse empruntât plus de majesté, plus de pudeur à ces ténèbres. On donnait du mystère et de la poésie aux plus prosaïques mariages. Se marier à minuit, comme dans les romans; sentir sous son voile la fraîcheur qui double le frissonnement de l'émotion; paraître plus jolie à ceux qui vous voient passer, comme un léger fantôme blanc dans la nuit; jouir de la musique de l'orgue dans un plus grand silence; troubler ensuite par le fracas des voitures de noce le sommeil de ceux qui ne se sont pas dérangés; puis enfin payer beaucoup plus cher : voilà les grandes raisons de ce luxe.

Je ne m'explique pas pourquoi le même goût pittoresque et sentimental n'a pas fait choisir la même heure pour les enterrements. Quelle pompe ! Quelle harmonie lugubre ! Mais les morts sont moins exigeants sur l'étiquette ; et la vanité qui fait voiler la pudeur sincère des jeunes époux, commande qu'on mette en pleine lumière la douleur des héritiers. L'homme est toujours plus fier de ses deuils que de ses joies.

Georges et Émilie s'étaient conformés à l'habitude, au vœu de leurs parents. Il leur importait peu que la bénédiction du prêtre descendît sur eux à minuit ou à midi. Ils savaient que Dieu les bénissait à toute heure. La seule prétention de Georges, aidé dans cette ingénieuse vengeance par M. Soudin, fut de faire rédiger son contrat de mariage dans l'étude et par les soins de maître Capitain.

Le notaire, depuis l'arrêt de la Cour de cassation, était revenu et avait repris, imperturbable, sa place dans son fauteuil à pattes de griffon. Il reçut, sans sourciller et sans s'étonner, l'ordre qu'on lui donna de préparer le contrat ; il semblait trouver le choix tout naturel, puisqu'il avait été le notaire des deux familles. Il entra sans pâlir et sans rougir dans la prison, et la tête haute, impassible, comme à l'heure où il avait rompu les cachets de la lettre de Georges, il tendit, dans le parloir de la prison, la plume à son jeune client, à sa victime.

M. Soudin ne se sentit pas assez miséricordieux pour lui adresser la parole. Georges, qui se faisait un point d'honneur de cette vengeance, accentua, peut-être un peu plus qu'il ne le fallait, le mot *merci*, quand M. Capitain eut terminé sa besogne. Mais ce fut tout. Un étranger n'eût jamais pu soupçonner que ce notaire avait été la cause d'un drame mortel, et que la tête fine et fière qui s'inclinait devant lui avait failli tomber, parce qu'il l'avait dénoncée. Cravaté de blanc, solennel, correct, il s'acquitta de sa tâche, sans une seconde d'embarras. On l'eût pris pour le supérieur hiérarchique de M. Nicole, et quand il emporta le contrat, on eût dit qu'il levait l'écrou du prisonnier.

A minuit précis, le suisse de Sainte-Madeleine, fraîchement poudré, en culotte courte, en bel habit rouge, avec un baudrier qui battait ses mollets, vêtu comme le Bourgeois gentilhomme, coiffé comme M. de Dreux-Brézé à l'ouverture des États-Généraux, une main sur sa hallebarde, l'autre sur sa canne à grosse pomme, attendait le cortége. Derrière lui, tout au fond, à travers l'arcade sombre du magnifique jubé qui orne l'entrée du chœur, on voyait briller les cierges sur l'autel.

Une vague rumeur sortait de l'église; l'assistance était déjà nombreuse; les pauvres, ceux qui avaient un privilége de M. le curé, et ceux qui, venus des autres paroisses, étaient refoulés par leurs concur-

rents, formaient une double rangée sous le porche.

Bientôt on entendit le roulement des voitures. J'ai prévenu que les loueurs étaient rares en 1821 dans la ville de Troyes; et Georges, en habit de marié, était transporté bruyamment à l'église dans la même calèche qui l'avait conduit, après sa condamnation à mort, du tribunal à la prison. Il s'en souvint et en rit, avec un petit retour philosophique sur les contrastes de sa destinée.

Le suisse fit résonner plusieurs fois sa hallebarde enrubannée sur les dalles du péristyle. L'orgue éclata en fanfares, et le défilé commença.

On se rappelle encore à Troyes cette noce qui empruntait un caractère singulier à ces étranges préliminaires et aux circonstances qui devaient la suivre. Vers 1840, il n'était pas rare d'entendre des vieilles dames parler avec ostentation de la robe qu'elles avaient fait faire, ou fait remettre à neuf pour le mariage d'Émilie Delatour et de Georges Berroy. Cette cérémonie fut une date également mémorable pour les tarifs de la sacristie ; et quand plus tard, on eut à débattre le prix d'une messe chantée avec l'orgue, à minuit, M. le vicaire, chargé des détails, avait soin de dire :

— Voulez-vous une messe comme celle du mariage Berroy-Delatour ? ce sera tant.

Il est probable que, pour compenser l'ennui de bénir un conspirateur, ennemi du trône et vraisem-

blablement ennemi de l'autel, on avait un peu surfait le prix de la cérémonie. Mais qui donc, de M. Delatour ou de madame Berroy, eût osé marchander cette nuit-là ?

Georges, malgré la modestie que lui donnait l'accablement de son bonheur, parut entrer comme en triomphe. Depuis un an bientôt qu'on était habitué à le plaindre dans la ville, on l'avait fait si beau en conspirateur, qu'on voulut le voir transfiguré ; et peu s'en fallut que les dévotes à son grand cœur ne jurassent qu'elles avaient remarqué une auréole autour de son front.

Il soutenait sa mère, qui ne savait plus trop si elle vivait encore ou si elle rêvait de vivre. À la mairie, elle avait failli s'évanouir ; mais en touchant le seuil de l'église, elle s'était ranimée, comme si elle n'eût dû jamais sortir de cette maison sainte, de ce paradis mystérieux où elle retrouvait son fils, où on lui donnait une fille, où elle voyait Dieu.

Émilie n'avait plus ni courage apparent, ni fierté visible ; et la joie de se sentir faible, de se dissoudre, pour ainsi dire, dans l'ivresse féminine qui l'accablait, augmentait encore cette faiblesse. Elle venait pour prier, pour pleurer, pour remercier Dieu, et pour se recueillir dévotement ; mais à travers son émotion pieuse une voix qui chantait sur l'orgue se faisait entendre au fond de son cœur et lui disait :

— C'est cela l'amour !

Elle ne se sentait pas sacrilége d'écouter cette voix, et la volupté chaste qui brûlait en elle, comme un encens, ne lui donnait aucun remords. Elle était tremblante, et se trouvait redevenue petite fille, disposée à l'extase, ainsi qu'au jour de sa première communion, en même temps qu'elle écoutait les premières harmonies de la femme aimante. Tout au fond de son cœur, la pensée vaillante qui se laissait volontairement opprimer, se réservait une revanche, et devait lui rendre bientôt l'énergie de la lutte et du devoir. En attendant qu'elle devînt la femme d'un banni, elle voulait être l'épouse charmée de Georges.

L'église de la Madeleine de Troyes avait déjà, en 1821, le privilége des belles cérémonies et d'un luxe que l'église Saint-Jean-du-Marché, sa voisine, lui enviait.

Les dames dévotes eurent donc un spectacle de premier ordre qui ne laissait rien à souhaiter.

Les libéraux souffraient bien un peu de la part excessive accordée par Georges à l'élément clérical, dans la fête de son mariage ; mais en 1821, ceux qui criaient le plus contre le clergé n'osaient pas toujours se soustraire aux habitudes religieuses de leur enfance. Napoléon, dont l'influence était encore profonde dans les idées, et l'empreinte visible dans les mœurs, avait envoyé ses grognards chanter des *Te Deum* et des *Domine salvum fac imperatorem* dans toutes

les cathédrales de l'Europe. Il malmenait le pape, mais il voulait qu'on respectât les curés. La haine même que la Restauration provoquait contre la congrégation et contre l'influence jésuitique obligeait les libéraux à une sorte d'impartialité dont la religion catholique profitait. Les enterrements civils étaient fort rares, sinon inconnus, et quand Talma mourut, en 1826, l'opinion publique s'étonna et se scandalisa presque de ce qu'il avait refusé les secours de la religion.

La révolution de 1830 se fit aux cris de: *A bas la calotte!* et pourtant, bien peu de gens s'abstenaient d'aller à la messe. La révolution de 1848 s'accomplit sous l'influence de sentiments bien différents. On envoyait Lacordaire à l'Assemblée; on associait les prêtres à toutes les manifestations de la République; on leur faisait bénir tons les arbres de la liberté, qui moururent de ces bénédictions-là; mais le goût des offices diminua dans la bourgeoisie, et les mariages, comme les enterrements civils, commencèrent à venir à la mode.

J'indique ces nuances, pour être exact, nullement pour excuser Georges Berroy, qui n'avait pas besoin d'excuse.

Esprit religieux, âme tendre, il priait avec sincérité aux heures importantes de sa vie, n'avait pas honte de prier, et ne voyait aucune incompatibilité entre sa foi politique et sa foi chrétienne.

Aussi personne ne le blâma, même ceux qui ne croyaient pas comme lui.

Un détail de la cérémonie toucha vivement, mais diversement, l'assistance.

Une des deux demoiselles d'honnour était inconnue à la ville entière.

Venait-elle de Paris? Était-ce une parente de Georges ou d'Émilie, arrivée seulement le soir même?

Grande, belle, vêtue de blanc, ne manquant que d'un voile et d'une couronne pour ressembler à la mariée, qu'elle dépassait de la taille, elle paraissait si heureuse, si émue, elle priait si bien, elle quêta avec tant de grâce, que pendant quelques minutes les commentaires et les interrogatoires devinrent pressants.

Un jeune avocat satisfit la curiosité générale en parlant à sa voisine, qui transmit les renseignements à d'autres voisins.

— C'est mademoiselle Jeanne Nicole.

— Quoi! la fille du geôlier?

— Dites l'ange de la prison.

— D'où vient-elle? on ne l'a jamais vue!

— Elle ne sort jamais.

— Voilà un singulier choix.

— M. Berroy ne pouvait mieux choisir; il acquitte une dette.

— A la place de mademoiselle Delatour, je trouverais la reconnaissance un peu... audacieuse.

— Si c'était mademoiselle Delatour qui l'eût désignée, et qui, après l'avoir désignée, eût voulu la parer elle-même ?

— Elle est très-jolie, cette geôlière!

— Pourquoi pas?

— Elle a de la distinction.

— Je le crois bien! N'est pas fille de geôlier qui veut.

— L'autre demoiselle d'honneur ne doit pas, malgré tout, être très-flattée!

— Que voulez-vous, madame! le bourreau de la ville n'a pas de fille qui pût faire le pendant; il a bien fallu se contenter de la fille d'un bonnetier millionnaire. Mais la pauvre fille fait disparate; mademoiselle Nicole l'écrase.

L'avocat spirituel disait vrai.

Quand la messe fut finie, quand le cortége, aux sons de l'orgue, eut repris le chemin de la porte principale, avant de sortir de l'église, les deux jeunes mariés furent entourés par tous les assistants qui leur serrèrent la main, qui leur dirent adieu; car une chaise de poste attelée et la présence du commissaire de police ceint de son écharpe blanche rappelaient tout à coup que cette nuit précédait l'aube de l'exil.

Georges, attendri, distribuait des poignées de main, recevait des accolades, et n'osait s'arracher à ces démonstrations dont chacun était jaloux, pour s'en montrer fier le lendemain.

Pierre Delétang s'approcha, à son tour :

— Pardonne-moi encore, dit-il à son ancien camarade.

— Que veux-tu que je te pardonne ? Mon bonheur ?

Pendant ce temps, Émilie, que les hommes entouraient plus discrètement, avait attiré à elle mademoiselle Nicole et lui disait à voix basse :

— Jeanne, voici la moitié de mon bouquet de noces. Vous le garderez, pour le mêler un jour au vôtre. Adieu, ma sœur. Je vous souhaite tout l'amour que j'ai dans le cœur, tout le bonheur que vous m'avez souhaité.

Jeanne se sentait l'égale de la nouvelle mariée.

Elle accepta la moitié de son bouquet et reçut son baiser sans orgueil et sans humilité.

— Si je ne me marie pas, dit-elle, j'irai vous rejoindre...

Émilie parut étonnée, et, l'interrompant :

— Pourquoi ne vous marieriez-vous pas, Jeanne ?

— Comment quitter mon père? Comment lui trouver un fils qui se résigne à vivre en prison?

— Se résigner avec vous ?

— D'ailleurs, reprit Jeanne en laissant voir dans ses yeux une lumière qui éclairait jusqu'au fond de son cœur, c'est peut-être moi, que vous nommez votre sœur, qui ne me résignerais pas à épouser un homme de ma condition... Si je este fille, je serai

une excellente gouvernante pour les petits enfants. Souvenez-vous-en bien, madame.

— Voulez-vous vous taire, dit Émilie en riant et en lui couvrant doucement la bouche avec sa main gantée.

Jeanne écarta la main et voulut la saisir; mais Émilie lui mit les deux bras autour du cou, et la forçant à s'incliner, puisqu'elle était la plus grande, elle lui donna un long baiser.

Le voile de la mariée les abrita et les réunit pendant une seconde; si bien qu'il eût été impossible de savoir au juste laquelle des deux, avec sa robe blanche, son voile et la moitié d'un bouquet à la main, était la mariée, la femme de Georges Berroy.

XVI

Les deux époux montèrent dans la chaise de poste, et après une station à la maison de madame Berroy, où la toilette de noce fut échangée contre un costume de route, ils partirent, vers deux heures du matin, pour ce long et double voyage de l'exil et de la vie.

Ce que fut le voyage de Georges et d'Émilie, je ne veux ni ne puis le décrire. Ce fut un rêve qu'il faut rêver.

En quittant Troyes, au milieu de la nuit, ils se sentaient emportés au galop des chevaux comme par un enlèvement de féerie.

Quand l'enivrement de ce tête-à-tête leur donnait une minute de répit, ils regardaient avec étonnement les champs, les arbres de la route, le ciel, et s'émerveillaient de trouver la nature si belle. Vers le matin, comme ils s'étaient assoupis dans les bras l'un de l'autre, Émilie, la tête sur la poitrine de Georges, et Georges, le visage plongé dans les cheveux d'Émilie, ils furent réveillés au sommet d'une côte un peu rapide, par un vif rayon de soleil qui entra directement dans la voiture et les frappa d'un baiser sur le front et sur les yeux. Ils s'éveillèrent en souriant du même sourire et se trouvèrent l'un et l'autre éblouissants et éblouis dans cette caresse de l'aurore. Ils étaient en effet eux-mêmes une double aurore. Le poëte qui les eût vus passer à cette heure matinale, dans cette voiture toujours au galop, eût comparé leur berline au char mythologique. L'amour et la jeunesse, comme des heures matinales, voltigeaient de chaque côté, en semant de fleurs la poussière, blanche comme les nuées d'un Olympe.

Laissons-les dévorer l'espace, s'enfuir loin de la patrie qui leur paraît ingrate, et galoper vers cette patrie idéale qui n'a pas de frontière, mais où l'on ne se résigne pourtant jamais à mettre sa tombe, parce qu'elle n'a pas eu le berceau. Laissons le voile

d'un entr'acte tomber sur cette partie du drame vrai que nous racontons. L'épisode est doux, il est bon d'y songer.

Quelques mois se passèrent. Georges et Émilie, arrivés à Amsterdam, consacrèrent d'abord plusieurs jours au choix, à l'arrangement d'une maison. Georges n'en trouvait jamais d'assez jolies ; Émilie n'en trouvait jamais d'assez retirées, d'assez closes. Il eût voulu que la demeure de l'exilé français fît honneur à la France et envie aux voyageurs errants. Elle eût souhaité que personne autre qu'Anthyme de Mussé ne vînt frapper à la porte de leur bonheur, et n'introduisît un regard curieux dans ce nid qu'elle voulait *duveter* de sa tendresse.

Il nous a été permis de parcourir les pages, aujourd'hui jaunies, de la correspondance échangée entre les bannis et leurs parents. Nous ne ferons que de courts emprunts à cet herbier qui a gardé ses parfums dans ses feuilles desséchées.

Émilie, entre autres choses, écrivait à sa mère, une semaine après son arrivée :

« ..... Je t'ai donné, chère maman, le numéro et la lettre de la série à laquelle appartient notre maison. Ne les oublie pas. Les adresses sont ici fort compliquées ; et les facteurs hollandais, qui sont des gens méthodiques, ne se permettraient pas d'aller sonner de porte en porte, pour découvrir M. Georges Berroy *et sa femme*, tout le long du *Keizersgracht*,

si l'adresse n'était pas exactement, régulièrement et complétement mise sur la lettre.

» Nous habitons sur le bord du plus beau canal, dans le plus beau quartier; mais nous n'habitons pas la plus belle maison. D'ailleurs, il n'y en a pas de plus belle : toutes se ressemblent. Georges trouvait celle-ci trop petite. Nos deux cœurs y tiennent, tout gonflés qu'ils sont d'espérance, de réalité et de souvenirs ; je la trouve suffisante.

» On dit qu'Amsterdam ressemble à Venise, à cause des canaux. Je n'ai pas vu Venise ; mais promène-toi dans certains quartiers de Troyes, dans les rues de la *Grande* ou de la *Petite-Tannerie*, par exemple, et tu pourras voir, respirer même certains canaux d'Amsterdam. Cette ressemblance m'a frappée. Peut-être avais-je une grande disposition à la trouver.

» Mais le *Keizersgracht* (il paraît que cet éternuement signifie le canal de l'Empereur) ne peut être comparé à rien de Troyes. Si l'eau qui passe, passait plus vite, ce serait fort joli, en tout temps et à toute heure. Des arbres majestueux qui portent le ciel sur pilotis bordent les quais et jettent une ombre charmante et verdâtre sur les maisons en briques rouges. Je te le répète, toutes les habitations se ressemblent; elles ont toutes la même hauteur, le même bord du toit en escalier, le même escalier au dehors, pour descendre à une petite cuisine située dans la cave,

comme l'atelier de nos tisserands de la *rue de la Corterie* et de la *rue du Bois*, le même escalier de six marches pour atteindre à la porte d'entrée, le même jardinet dans la cour, le même escalier, enfin tout droit, tout perpendiculaire, pour grimper au premier étage, le même air penché qui me fait rire.

» Cet air penché, c'est la grâce des habitations; mais quand les habitations deviennent trop gracieuses et menacent les passants, on les démolit. Tous les édifices, ceux des particuliers, ceux du roi, ceux du bon Dieu, sont également posés sur pilotis; quand les pilotis cèdent au poids, la maison s'enfonce. En attendant, nous dormons sur des échasses, et si un tremblement de terre ou de marais retournait tout à coup les maisons et les palais, au lieu de toits en échelons, on verrait une forêt d'arbres sciés par le milieu. Mais nous ne sommespas ici, je l'espère, pour voir des tremblements de terre et des révolutions.

» Notre maison tiendrait facilement dans la tienne. Quand nous reviendrons, nous essayerons de te la rapporter. Elle a des petites fenêtres à guillotine, comme celle de la petite salle sur le jardin, et des carreaux verdâtres qui semblent nous mettre en bouteilles.

» Tu as entendu parler de la propreté hollandaise; c'est la gloire et le supplice des ménagères. Le salon est soigneusement lavé au beau milieu, quel-

ques-uns y mettent du sable jaune, et Georges prétend que les frotteurs doivent s'appeler ici des ratisseurs. On ne met de cire que sous les chaises rangées le long du mur. De bonnes vieilles tapisseries, comme nous en suspendons à Troyes, les jours de la Fête-Dieu, autour des reposoirs, remplacent le papier de tenture. Pendant que je t'écris, j'ai la joie et l'orgueil de voir notre servante, grimpée sur un marche-pied, dans mon jardin dont les allées sont pavées en briques, et époussetant soigneusement, avec un plumeau, l'arbre unique qui tend ses bras plaintifs au soleil. Elle enlève les feuilles piquées, tachetées ou brûlées, et les met dans son tablier relevé autour de sa taille. Que dirait papa, s'il voyait traiter ainsi ses rosiers? J'ai une serre; il est convenu que nous cultiverons les tulipes. Je t'en enverrai, si tu ne viens pas toi-même en chercher.

» Georges s'amuse de mes débuts de ménagère et je m'amuse de l'amuser. Quel enfant dans cet homme! Ah! ma mère, il nous a trompés, ou nous nous sommes tous trompés sur son âge. Il est impossible qu'il soit plus âgé que moi. Tous les jours, je lui enlève une année; encore une semaine, ce sera mon enfant. Oui, mon enfant, car tous les jours je tâche de vieillir pour l'aimer mieux; je voudrais me hausser le cœur, pour le faire regarder plus loin sur notre route.

» Quand je pense qu'on a emprisonné, jugé et condamné à mort Georges comme un conspirateur ! Lui, un conspirateur ! Comment a-t-il pu croire et laisser croire aux autres qu'il l'était, lui, ce cœur naïf, cette pensée loyale, qui ne sait rien cacher, rien trahir !

» Ce matin, en parcourant tous les deux notre maison, nous avons découvert derrière la porte d'entrée de singuliers objets, qui nous ont fort étonnés et fort intrigués.

» Imagine-toi une perche au bout de laquelle est fixé un crochet en cuivre, ressemblant à une crosse épiscopale. Ce qui nous a fait penser à une crosse, c'est la splendeur de ce cuivre, si poli, si brillant qu'on eût dit de l'or. Ce sceptre hollandais repose dans un bassin de même métal, aussi éblouissant que la crosse, et pour que ces deux objets précieux ne se nuisent pas, ne se ternissent ou ne s'égratignent pas par le contact, on a soin de mettre dans le vase en cuivre un rond de papier soigneusement découpé, comme ceux qui recouvrent les boîtes de dragées.

» A quel usage peut servir ce crochet doré? nous sommes-nous demandé. Georges prétendait qu'en Chine on suspend derrière la porte des maisons des balais, comme des talismans, pour balayer dehors les génies malfaisants qui pourraient se présenter et tenter de violer le domicile des honnêtes bourgeois

de Pékin ou de Nankin; et il supposait que ce bâton augural avait, en Hollande, une destination analogue.

» Notre servante, qui ne sait pas un mot de français et qui ne nous a pas encore enseigné un mot de hollandais, nous a mis au courant par sa pantomime. Elle a pris la perche et avec le crochet a soulevé le paillasson posé en dehors de notre porte; puis, courant au canal, elle a plongé à diverses reprises le paillasson dans l'eau épaisse. Voilà l'usage unique, mais modeste et pratique, auquel sert ce magnifique instrument.

» Pouvions-nous nous en douter ? Nous avons bien ri de ce luxe raffiné. Georges prétend que dans les maisons bâties sur les bords d'autres canaux, les *crochets à paillassons* doivent être plus modestes, et qu'on ne les fait si beaux, qu'on ne les entretient si brillants que sur les bords du *Keizersgracht*, parce qu'il faut des crosses pontificales pour laver les paillassons dans le *canal de l'Empereur*.

» Cette propreté proverbiale des maisons hollandaises est un culte si grand, et tient tant au cœur des indigènes, qu'ils ne se lavent que très-imparfaitement eux-mêmes, et qu'ils ne se soignent que fort médiocrement, pour faire mieux valoir le lustre de leurs meubles et de leurs habitations.. . . . . »

Après de longs détails sur son installation, sur ses projets, Émilie osait parler de son bonheur; mais

avec une discrétion pourtant qui lui coûtait beaucoup, elle n'insistait guère, par délicatesse filiale, de peur d'inspirer une jalousie involontaire aux parents qu'elle n'aimait plus que de si loin.

Ces réticences échappaient peut-être à M. et madame Delatour qui en profitaient. M. Soudin les devinait toutes, les admirait et s'en vengeait en répondant à sa nièce :

« Ton bonheur est donc trop grand que tu ne nous en parles qu'à demi-mot, comme si nous pouvions être tentés de t'en prendre ou de t'en disputer une part. »

Les lettres de Georges trahirent les premières, et assez promptement, la mélancolie de l'absence qu'Émilie ne voulait pas ressentir, et qu'elle n'eût jamais avouée.

Je sais bien qu'en écrivant à sa mère, dont la santé l'alarmait et qu'il voulait attirer à Amsterdam, il laissait voir un attendrissement promis d'avance et dont madame Berroy avait besoin.

Mais ce fut dans sa correspondance aves M. Soudin que les signes vraiment sérieux de cette inévitable nostalgie des grands cœurs se manifestèrent.

Un jour, par exemple, racontant à M. Soudin la visite qu'il avait faite avec Émilie au musée d'Amsterdam, il écrivait à propos de la *Ronde de nuit* de Rembrandt :

« ..... Je n'ai pas la prétention d'être un connaisseur; mais devant un tel chef-d'œuvre, il faudrait être aveugle pour ne pas comprendre cette révélation du génie. Nous sommes restés une heure entière, Émilie et moi, assis sur un banc que l'on place devant le tableau, et sans nous expliquer le sujet, sans chercher à définir les lois du clair-obscur, sans savoir si la lumière vient d'en bas, d'en haut, de devant, de derrière, nous avons répété à satiété : Que c'est beau! Que c'est beau! A mesure que nous pénétrions par les yeux, par la réflexion, dans ce tableau profond, quelque chose montait en nous, une angoisse, une émotion, une joie, une douleur. Nous nous mîmes à pleurer.

» Voilà, je vous l'atteste, les premières larmes que nous ayons versées depuis que nous sommes mariés. Nous les avons versées ensemble, en nous serrant la main, sous le poids d'une admiration qui accable les forces humaines. Nous en sommes fiers, je dirais presque heureux, et pourtant, maintenant, je me demande si elles ne sont pas un avertissement de douleur.

» — Pourquoi pleures-tu? ai-je demandé à Émilie.

» — Je n'en sais rien, m'a-t-elle répondu; c'est peut-être parce que tu pleures.

» Nous avons essayé de rire de notre attendrissement. Mais on ne rit pas facilement devant une œuvre sublime, même quand elle est gaie. Elle atteint

son premier but, qui est de communiquer la joie; mais elle le dépasse ensuite, en vous emportant sur les sommets.

» Cette *Ronde de nuit* n'a rien de sinistre. Des bourgeois vont au tir, ou bien en reviennent. C'est la garde nationale du temps. Mais cette sérénité des visages, cette humanité si réelle et pourtant si transfigurée, cette force épanouie, cette dignité contenue, cette virilité des gens actifs, vous émeuvent, vous passionnent.

» J'ai fait devant ce tableau je ne sais quel rêve d'association bourgeoise, pour jouir de je ne sais quels priviléges, pour réclamer je ne sais quelles libertés. Ces gens-là n'étaient pas des compagnons du *Lion dormant;* ils étaient les lions tranquilles, paisibles, éveillés, invincibles. Ils ne conspiraient pas; ils voulaient tout haut ce qu'ils voulaient, et se faisaient accorder ce qu'ils voulaient. Ces bourgeois à l'allure franche me faisaient envie. J'aurais voulu être un des leurs, mettre sur mon épaule une de ces arquebuses, une de ces piques, et marcher au son de ce tambour. Ce sont des portraits de ces vaillants Hollandais du dix-septième siècle qui s'étaient fait les entrepositaires du monde entier, qui balayaient les Anglais de la mer, où l'amiral Tromp promenait le drapeau des Provinces-Unies; qui se donnaient la richesse, ayant déjà la liberté, et qui fondaient un grand empire colonial en Asie.

» On demande où Rembrandt a pris la lumière de ses tableaux. Il l'a prise dans les tonnes d'or que la banque d'Amsterdam éventrait sous ses yeux ; il l'a prise dans le cœur de ses contemporains qui ont tous un foyer paisible, mais puissant.

» Ah ! je sais bien pourquoi j'ai pleuré devant ce mirage de la force tranquille, de la possession satisfaite, de la conscience, de la virilité, de la vie ! C'est que je suis retranché de la ronde des hommes de mon temps, de mon âge, de mon pays ; c'est que je suis inactif, exilé, condamné à un bonheur sans travail, sans lutte, c'est que j'envie ceux qui se promènent avec des drapeaux, des arquebuses, des piques et un tambour, et qui, fiers de leur République, défilent éternellement devant les bannis et les captifs de tous les siècles, pour leur montrer le civisme dans sa simplicité, la patrie dans sa force, l'humanité dans sa gloire.

» Émilie, qui me devine mieux que je ne me connais, a passé par les mêmes émotions. Voilà pourquoi nous avons pleuré ensemble devant ce chef-d'œuvre humain qui fouille les âmes ; voilà pourquoi les larmes nous étaient à la fois si faciles et si douces. Ah ! mon cher oncle, même avec l'amour et la fortune, l'exil est toujours une peine, et je sens que, malgré mes ivresses, je suis châtié.... »

M. Soudin, en répondant à Georges, lui racontait les progrès menaçants de l'opposition en France ;

l'Adresse audacieuse de la Chambre des députés au roi, lors de l'ouverture de la session de novembre 1821, l'accueil bourru fait par le roi à la députation. Il lui montrait le flot du libéralisme menaçant, sinon le trône lui-même, du moins la royauté de 1815; et toutes ses lettres avaient le même refrain:

« Félicitez-vous, mon ami, d'être loin d'ici, dans un pays de liberté, et d'avoir pour vous aider à prendre patience l'ange que vous m'avez enlevée. »

Une année se passa. Émilie devint mère. Ces joies nouvelles enveloppèrent pendant quelque temps Georges d'un nuage rose à travers lequel il ne cherchait plus autant à voir la France. Il restait en contemplation, en adoration, en stupéfaction devant ce berceau de son fils qui le tournait vers l'avenir et le disputait à son jeune passé.

Anthyme de Mussé, qui était venu au bout de six mois rejoindre les jeunes époux à Amsterdam, et qui avait trouvé un emploi dans la banque, admirait leur bonheur et gardait pour lui seul, comme un secret, l'amertume de son exil.

Madame Delatour vint passer quelque temps près de sa fille. M. Delatour devait venir l'année suivante.

Georges, par des lettres pressantes, essaya d'attirer à lui sa mère. Il croyait bien que c'était une œuvre difficile de la déraciner du sol champenois; mais il ne croyait pas que ce dût être une œuvre im-

possible, et sa plus poignante douleur lui vint d'abord de cette impossibilité, dès qu'elle lui fut prouvée.

Madame Berroy aimait son fils, plus que tout au monde, et mourait d'en être séparée ; mais elle fût morte plus vite de quitter Troyes, pour se rapprocher de cet enfant bien-aimé. Il ne faut pas chercher à expliquer cette anomalie autrement que par une affinité végétative avec la province. A plusieurs reprises, madame Delatour, Suzanne qui se dévouait et Madeleine qui, retournée à Bar-sur-Aube, venait de temps en temps rendre des visites à Troyes, essayèrent d'exciter assez les forces de l'excellente femme, pour qu'elle se décidât à rejoindre Georges. Il ne s'agissait que de gagner la frontière. Georges l'y attendrait, pour la recevoir dans ses bras, pour l'emporter jusqu'au berceau de son petit-fils. Il lui envoyait des descriptions du nouveau-né qui méritaient d'opérer un miracle. Ces appels agitaient, électrisaient madame Berroy.

Elle voulait bien se mettre en route. Elle commençait les préparatifs de départ, et puis, la veille de la résolution suprême, une lassitude invincible la surprenait ; elle retombait, en sanglotant, dans son fauteuil ou sur son oreiller, et sa faiblesse mêlée de délire était telle qu'il fallait renoncer pour elle à toute tentative.

Quand Georges comprit qu'il ne verrait jamais sa

mère assise dans sa jolie maison de *Keizersgracht*, entre sa femme et lui, devant le berceau de son fils, il ressentit un deuil profond. Il redevint un enfant, pour pleurer sa mère. Il eut la tentation de s'adresser à l'autorité française, d'implorer une *permission de patrie*, une amnistie de huit jours, pour aller embrasser cette pauvre femme adorée qui mourait loin de lui et qui serait morte en arrivant à lui. Quels combats il dut soutenir quand la tentation de cette démarche s'offrit à lui! Il était décidé, vaincu, courbé tout à fait, à la fin de la seconde année de son séjour. Mais on lui écrivit de Troyes qu'il arriverait trop tard. Sa mère s'éteignit, s'assoupit, s'évanouit, un matin, sans qu'il fût possible au médecin de préciser le caractère du mal qui l'emportait; elle mourut, on peut le dire, par vocation mortuaire.

Georges eut un désespoir véritable qui ne semblait pas en proportion avec son amour filial, si grand que fût celui-ci. C'est que l'exil commençait à aiguiser, à affiner ses impressions, à les pousser au paroxysme. Il fut pendant plusieurs jours en proie à une sorte de remords, tantôt farouche, tantôt plaintif. Émilie laissa saigner longuement cette blessure. Vouloir la refermer, c'était l'offenser, et c'était courir le risque d'y laisser un ferment funeste.

M. Soudin se chargea, avec une procuration, de tous les soins de la succession. Mais il envoya ses comptes quand l'opération fut terminée, et bien

qu'il eût promis d'aller à Amsterdam, il trouva un prétexte pour se dispenser du voyage. Il se disait qu'il porterait en Hollande, avec le récit de ce qui se passait en France, un surcroît d'agitation, de trouble moral, dont Georges n'avait pas besoin.

Ainsi, malgré le bonheur aussi doux, aussi pur, aussi vigilant qu'il l'avait rêvé, Georges éprouva dans la seconde année de son séjour en Hollande des atteintes sérieuses du mal qu'il ne devait plus guérir : le mal du pays. Son bonheur même était un aliment de son inquiétude. Ses forces doublées par l'amour d'Émilie, ses élans, agrandis par la naissance d'un enfant, lui faisaient trouver son inaction plus terrible et son éloignement plus douloureux.

Les conspirations nombreuses que fit éclater l'année 1822, l'échafaud immortel des quatre sergents de la Rochelle, la mort de Berton, de Vallé, de Caron, lui donnèrent des fièvres de colère. Quand Émilie, avec son inaltérable douceur, paraissait l'avoir calmé, il allait trouver Anthyme qui s'était condamné au mutisme, à la résignation, et le secouait tant, qu'il finissait par dégager des étincelles de cette tête volcanique. Alors l'indignation éclatait ; la fureur de la liberté les saisissait ; ils se promenaient sur les quais d'Amsterdam, en se demandant combien durerait leur exil, leur impuissance. Mais leurs passions, absolument pareilles au moment de l'explosion, de-

venaient dissemblables, en cherchant à se donner un but précis.

Anthyme parlait d'aller en Autriche, d'enlever celui qu'il s'obstinait à appeler le roi de Rome, et de tenter avec lui quelque-unes de ces folies qui furent essayées plus tard, par un autre héritier de Napoléon, à Strasbourg et à Boulogne. Georges, lui, n'aspirait qu'à Paris et, sans prévoir ce qu'il ferait le lendemain de la victoire, brûlait de se battre pour la liberté. Il n'était plus napoléonien, depuis que Napoléon était mort, et il traitait de chimérique le rêve de Mussé, tandis que Mussé déclarait trop vague. pour qu'elle fût sérieuse, cette aspiration de Georges vers une liberté idéale, sans corps et sans nom.

Quand ils se quittaient, ils étaient plus tristes qu'ils ne l'avaient été en s'abordant. Leurs épanchements avaient servi à fomenter leurs désirs, sans parvenir à les mettre d'accord; et le brouillard de l'exil qui ne voilait pas leur amitié la rendait plus sensible, plus nerveuse, plus prompte à souffrir. Tant il est vrai que l'exil est un poison, et que les affections les plus dévouées, amitié ou amour, y deviennent des armes, pour se meurtrir aux endroits les plus tendres du cœur.

Émilie fut admirable de sollicitudé. Jamais elle ne se plaignit, parce que jamais elle ne douta. L'exil avait sa durée fixe : huit années, si les événements n'interrompaient pas l'effet de la condamna-

tion. Qu'étaient ces huit années à l'âge de Georges et au sien? Le temps nécessaire à l'apprentissage d'un grand rôle pour lui, à l'apprentissage de la maternité pour elle.

Écoutons-la raconter à son oncle, quatre ans après le départ de Troyes, les calculs de son amour.

« Nous voici à la moitié de notre épreuve, mon cher oncle, et je vous affirme, entre nous, que nous aurons assez de force pour en atteindre le terme sans murmurer. Ne faites donc pas une révolution pour nous, si elle n'est pas nécessaire à d'autres.

» Georges se croit bien malheureux; mais ce qui le tourmente surtout, je le dis avec orgueil, c'est le scrupule de son bonheur. J'avoue pourtant que si au lieu de huit années, le tribunal de Melun nous avait infligé vingt ans de bannissement, je ne pourrais jamais suffire aux éléments pratiques de distraction et d'intérêt que j'ai besoin d'introduire dans la vie de mon cher banni. Vous savez à quoi je fais allusion, mon oncle. Vous vous êtes étonné et presque scandalisé que dans la quatrième année de notre séjour, je fusse mère pour la troisième fois. Que voulez-vous mon oncle? le Ciel me comble; et Georges est si beau à voir, quand je mets sur ses bras un de nos petits sans-culottes à la tête blonde!

» Trois fils! Je n'aurai peut-être jamais de fille! Vous voyez que je tente le bon Dieu: mais je m'en console. Une fille serait une rivale, et j'ai bien assez

de la patrie! Mes fils sont des complices. Ils retiennent Georges, mes *petits lionceaux dormants.* Je les mets sur le bord de la fenêtre, pour qu'ils embellissent la vue du dehors. Je les roule sur le tapis devant la porte pour qu'ils ôtent la tentation de l'ouvrir. Ils deviennent superbes. Nous les faisons se mirer dans les chefs-d'œuvre de la peinture flamande et hollandaise. On les dirait peints par Rubens.

» Nous avons cru que la France allait nous être ouverte, quand nous avons appris la mort du roi Louis XVIII et l'avénement de Charles X. Pendant plusieurs soirées, nous avons agité la question de savoir s'il fallait accepter ou subir une amnistie probable. M. de Mussé était pour l'affirmative. Georges, malgré son grand désir, était pour la négative; moi, je ne disais rien et je souriais aux deux opinions; en réalité, j'étais du parti de Georges. Le roi nous a tirés d'embarras, en restreignant ses faveurs. Non, point d'amnistie pour des gens qui n'ont ni tué ni volé! Ceux-là doivent avoir le courage de subir le châtiment jusqu'au bout, et de vider la coupe, sans y laisser une goutte.

» Je sais bien que la coupe a souvent ses amertumes : c'est pour cela, mon oncle, que j'y mets du lait... »

XVII

Dans le courant de l'année 1826, Émilie écrivit tout à coup à son oncle :

« Voici une nouvelle rivale qui me dispute mon mari, et celle-là est si touchante, si belle, qu'elle me fait peur : c'est la Grèce !

» Georges est disposé à partir pour se battre contre les Turcs ; Anthyme s'est fait faire un costume grec, et je rirais de cette mascarade de notre vieil ami, si mon cœur ne battait pas si fort d'enthousiasme et de douleur.

» Ah ! mon oncle, quel exemple et quel éblouissant désespoir que cette catastrophe de Missolonghi ! Je crois que si j'avais été là, j'aurais voulu mourir aussi ; et que, serrant mes enfants dans mes bras, j'aurais regardé sans pâlir la torche que ce patriarche incendiaire jeta sur un baril de poudre !

» Est-ce qu'on va laisser succomber la Grèce ? Est-ce que la diplomatie ne se retrouvera pas un peu de cœur et d'entrailles pour sauver cette patrie de toutes les âmes héroïques ? On organise ici des souscriptions, comme en France, mais cela suffira-t-il à notre sympathie ?

» Je vous le dis en tremblant, mon oncle, mais

avec une soumission entière à ma destinée, si Georges persiste dans son désir d'aller se battre pour la Grèce, je ne l'arrêterai pas, je ne pleurerai pas ; je le laisserai se dévouer à une des causes les plus nobles qui puissent agiter l'humanité ; mais je souffrirai de ne pouvoir le suivre, et qui sait même si je ne le suivrai pas ? En attendant, j'ai peur en me voyant obligée d'avoir tant de courage.

» Il est vrai que cette inaction dévorante dans laquelle Georges s'agite m'épouvante depuis plus longtemps. Il a travaillé, cependant ; mais la lecture, l'étude, l'histoire parent l'abîme, et ne le comblent pas, donnent des aliments au feu qui le consume et ne l'éteignent pas. Vous verrez, mon oncle, que si la France ne le retient pas en Hollande, par la promesse d'une révolution française, je serai obligée de le pousser sur le chemin de la Grèce. »

Ces appréhensions d'Émilie ne se réalisèrent pas. Georges fut retenu d'abord par la maladie soudaine d'un de ses enfants. Toute son énergie se transforma en tendresse. Quand le danger fut passé, une lettre de M. Soudin lui fit différer son départ jusqu'au printemps prochain ; mais au printemps de l'année 1827, les bruits d'intervention de la part des grandes puissances européennes devinrent si nombreux, si positifs, que les dévouements individuels qui n'étaient pas des impatiences d'aventuriers et des recherches d'aventures durent se discipliner. Georges, banni de

la France, l'éteit aussi des armées françaises, et Anthyme dut enfermer son costume de palikar avec son costume de capitaine d'état-major des armées de l'empire. Il mit la cocarde tricolore entre ces deux reliques, comme un sachet.

D'ailleurs l'année 1827, qui fut peut-être la plus remarquable entre toutes celles de la Restauration, était assez mouvementée pour tenir en haleine l'attention et le libéralisme des exilés de l'extérieur et de l'intérieur.

La loi sur la police de la presse, discutée et votée à la Chambre des députés, rencontrait au palais du Luxembourg une opposition sérieuse. L'Académie française, par une intervention qui l'honore et dont l'audace fut bien rachetée depuis, élevait sa voix en faveur de l'indépendance des écrivains. La loi était retirée par le ministère : Paris, qui laisserait supprimer aujourd'hui tous les journaux, hormis un seul, et qui devait se révolter à propos des ordonnances, se remplissait d'illuminations devant le triomphe de l'opinion et criait : Vive la liberté de la presse! La garde nationale de Paris, pour ses clameurs malséantes contre les ministres et les jésuites, était licenciée et devenait l'armée de réserve de la révolution future. Le censure était rétablie.

M. de Salvandy écrivait de sa plume la plus aiguë un pamphlet contre les ministres. Méry et Barthélemy mettaient les rieurs du côté du bon sens et de la liberté en publiant la *Peyronnéide* et la *Corbiéride;*

le second Mémoire du comte de Montlosier *sur les jésuites, les congréganistes et le parti prêtre* en 1827, passionnait et élevait au grand jour le débat de l'esprit nouveau contre l'esprit ancien. Les conciliabules secrets se fermaient, l'arène devenait publique, et sur ces mêlées ardentes des partis passait et repassait un souffle d'enthousiasme et d'héroïsme. Les Grecs étaient secourus, le combat de Navarin enlevait aux Turcs une flotte qu'on s'est trop efforcé depuis de leur rendre avec usure.

Tout devenait alors prétexte à l'expansion universelle. La tribune française perdait deux grands orateurs : Stanislas de Girardin et Manuel. Paris tout entier, que la police n'intimidait pas, menait ces funérailles, et quand le cercueil du duc de Larochefoucauld-Liancourt, un homme de bien, était porté à Saint-Roch, la jeunesse, fière d'honorer la vertu autant que le génie, disputait le fardeau aux porteurs et ne se laissait pas enlever par les argousins de M. de Villèle, ce cadavre que les policiers mettaient à nu et laissaient tomber dans la boue.

Des élections libérales commençaient à venger la conscience du pays ; le ministère de M. de Villèle tombait en éveillant un long cri de joie ; la France espérait et la société : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, dont M. Soudin faisait partie, en réunissant les forces vives de la haute bourgeoisie, dressait dans tous les salons politiques et à la Chambre ces barricades

parlementaires qui devaient rendre si nombreuses et si victorieuses les barricades de 1830.

Georges, tenu au courant, ému de ce spectacle auquel il assistait de loin, sentant d'ailleurs tout près de lui, en Belgique, les premières chaleurs d'une éruption prochaine, et secoué, jusqu'en Hollande, par les tressaillements de la révolution qui se préparait, Georges ne songeait plus à s'éloigner, mais comptait les mois, les semaines, les jours qui le rapprochaient de la patrie.

Émilie commençait aussi à avouer son impatience, pour modérer et pour régler celle de son mari.

Un an avant le retour, on commença les préparatifs; pendant les derniers mois on vécut au milieu des paquets ; et le 26 juillet 1829, Georges Berroy, sa femme, ses trois enfants, suivis d'Anthyme de Mussé, qui n'avait plus d'autre patrie que leur ombre, prirent la route de Paris.

Georges et Émilie étaient devenus absolument Parisiens en exil. Il faut l'accablement des années ou des défaites, pour retourner en province et pour replanter le bois mort dans les trous qu'on a faits jadis en déracinant le bois vert. Détournés du passé par la jeune famille qui les apelait en avant, obligés de vivre d'idées générales, aspirant au retour pour se retremper dans le génie de la France, Georges et Émilie n'avaient plus qu'un horizon lointain : Paris.

La parenté du sang gardait ses droits ; M. et madame Delatour n'étaient ni oubliés ni méconnus ; mais la parenté intellectuelle primait celle-là, et M. Soudin, qui s'était occupé de chercher un appartement pour les jeunes bannis, disait avec une joie sérieuse et un orgueil sincère :

— J'attends ma famille !

Georges ne rentrait pas tout à fait libre de ses mouvements. Un bout de chaîne qu'il n'avait pas senti hors de France lui pesait au retour et ne pouvait s'alléger que dans la vie parisienne. La conséquence de sa condamnation à huit années de bannissement avait été de le placer, pour quelques années, sous la surveillance de la haute police. A Paris, s'il obtenait d'y rester, la surveillance ne l'embarrasserait guère ; les mœurs finissent par y user les lois ; en province, cette sujétion serait aussi pénible pour la police que pour lui.

M. Soudin avait acquis une réelle importance dans ce milieu libéral de la haute bourgeoisie parisienne qui allait faire une royauté nouvelle. On n'osa pas lui refuser une tolérance qu'il réclama pour son neveu, et quand Georges, dans les derniers jours de juillet 1829, arriva à Paris, il trouva les bras ouverts de M. Soudin pour le recevoir, et un joli appartement meublé, à l'angle que formaient la rue d'Angiviller et la rue des Poulies, c'est-à-dire à deux pas de M. Soudin, en face de la place du Louvre, avec

les quais, la Seine et les bâtiments de la Monnaie en perspective. L'endroit était charmant, au cœur de Paris, avec de l'espace, de l'air et des jardins.

Anthyme alla se loger provisoirement dans un hôtel de la rue de Grenelle-Saint-honoré.

Georges revenait de l'exil, jeune et mûri à la fois. A trente-deux ans, il avait assez souffert pour se défier des hommes et des choses, et il gardait assez d'enthousiasme pour se confier aux événements et à l'humanité. Il était précisément dans cet âge heureux, dans ces commencements de la virilité complète, où l'on n'est plus qu'une dupe volontaire, mais où l'on tient parfois à l'être ; où l'on s'expose aux mécomptes, par conscience, en sachant bien que l'on peut être trahi par les circonstances, mais que les principes se fortifient dans ces épreuves.

Émilie était aussi pour beaucoup dans cette maturité du courage de Berroy. Mais cette influence, la meilleure et la plus directe, restait toute-puissante en restant invisible.

Émilie étonna son oncle en lui apparaissant dans la grâce de sa maternité. Sa beauté s'était développée ou plutôt la beauté lui était venue. Cette gentillesse, cette harmonie négative de ses dix-neuf ans était devenue, avec le bonheur, avec l'épreuve, avec l'exil, avec les enfants, une harmonie active, sensible aux plus vulgaires observateurs. On était charmé, autrefois, quand on l'avait d'abord remarquée. Maintenant

on ne pouvait plus ne pas la voir, la regarder, ni se soustraire au charme qui rayonnait en elle. Ses yeux toujours profonds semblaient plus larges. Elle ne sondait plus l'avenir, elle le possédait ; mais elle regardait avec ravissement autour d'elle, comme pour assembler sous le même rayon vivifiant tout ce qui l'intéressait. Sa bouche n'avait plus le même sourire. Le mystère qui l'effleurait jadis, à l'âge des curiosités juvéniles, avait cessé, et c'était maintenant à la vérité connue, à la réalité acceptée, qu'elle souriait.

— Tu as grandi, lui dit son oncle.

— Non, je me suis redressée, répondit-elle, en appuyant avec fierté ses deux mains sur les têtes blondes de ses deux plus petits garçons,

M. Soudin la regardait avec un attendrissement plein de respect. Il hésita à lui donner un baiser paternel, et laissa tomber sur le front de ses enfants, qu'il tint lontemps serrés contre sa poitrine, les larmes qu'il eût versées jadis sur le front de sa nièce.

M. et madame Delatour vinrent à Paris, pour fêter le retour des bannis. Ils apportaient de Troyes des vœux, des félicitations et aussi des nouvelles.

Jeanne Nicole était mariée depuis peu ; elle avait été épousée par l'avocat spirituel qui s'était si courageusement exprimé sur son compte pendant la messe de mariage. Elle promettait sa visite avec son

mari. M. Nicole avait sa retraite, il était sorti de prison, et envoyait de belles fleurs de son jardin à son ancièn pensionnaire.

Rien ne manqua à cette fête du retour. L'ombre même de madame Berroy s'y mêla discrètement, bien que l'on sentît que la pauvre femme eût été aussi dépaysée à Paris qu'en Hollande, et bien que sa mort déjà ancienne eût rendu son souvenir si aérien et si impalpable, que Georges pouvait parler d'elle avec un sourire, comme on parle des morts qui ne laissent ni place vide, ni plaie ouverte.

On eut bientôt des nouvelles de Madeleine Martin.

Elle aussi était Parisienne. Son mari, condamné deux ans avant Georges Berroy, avait reçu son passeport pour revenir de Bâle, deux ans avant le retour de Georges; mais il fut impossible à ce ménage farouche de rester à Bar-sur-Aube et même à Troyes. Il était venu en rupture de ban chercher une cachette à Paris. M. Soudin avait placé Madeleine et son mari, comme concierges, dans une maison à lui, rue des Bons-Enfants, à côté du Palais-Royal.

Madeleine, tour à tour acerbe et pateline, souple quand elle trouvait du profit à la souplesse, violente, quand elle était libre de satisfaire ses haines, active, infatigable, avait un emploi selon ses facultés. Elle subissait avec fanatisme le seul propriétaire qui pût impunément lui commander quoi que ce fût. Sa reconnaissance pour M. Soudin lui donnait toutes les

vertus, quand elle avait affaire à lui; elle pratiquait les vices dans ses rapports avec les locataires. Elle avait pour principe, à leur égard, qu'ils lui devaient tout, même leurs termes, puisqu'elle était le chien de garde du propriétaire, et qu'elle ne leur devait rien.

Son mari, déjà vieux, se fatiguait à la besogne, et tous deux croyaient de bonne foi que la cour et les escaliers eussent été moins durs à balayer, si Napoléon avait pu ressusciter. L'avénement de Napoléon II, auquel ils croyaient plus qu'au Messie, devait être la revanche des victimes contre les bourreaux.

Les bourreaux, c'étaient les locataires, depuis le premier étage jusqu'au cinquième; l'indulgence ne commençait qu'aux mansardes. Dieu sait, mais le quartier des Bons-Enfants ignora toujours, jusqu'à juillet 1830, les complots formidables, les rancunes monstrueuses qu'ils déchaînaient entre eux, à voix basse, contre la société dont ils se croyaient les victimes, confondant tout naturellement, selon la logique des misérables, la société avec le gouvernement.

Martin s'était aigri dans son exil, autant que Georges s'était adouci et tempéré dans le sien; il était parti dogue, il était revenu loup.

Madeleine attendait le jour des représailles, et Martin visitait tous les jours le fusil qui avait tué tant de Cosaques.

Quand ils apprirent l'arrivée de Georges et de sa famille, ces deux portiers patriotes allèrent présenter leurs devoirs avec une soumission ardente et sincère. Le prestige de M. Soudin eût suffi à leur rendre sacrés sa nièce et son neveu, si la persécution endurée par Georges, si l'honneur que Madeleine avait eu de passer en cour d'assises avec le jeune héros troyen n'avaient formé entre le ménage et lui un lien indissoluble.

L'année 1829 s'acheva dans ce calme pesant qui précède l'orage.

L'agitation ne monta pas à la surface, mais elle fut profonde et établit des courants qui frôlèrent la vase et la préparèrent.

Il n'y eut ni tumulte dans la rue, ni conspiration particulière; à quoi bon? L'on se sentait en péril. Comme des voyageurs traversant un sol miné qui s'échauffe sous les pieds, chacun s'avançait avec précaution, avec la certitude du volcan.

Dans les hautes régions, l'inquiétude se manifesta par des actes. A l'avénement du ministère Polignac, Chateaubriand donna sa démission d'ambassadeur à Rome; il dit dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, à propos de cette retraite, imitée par un grand nombre de royalistes :

« Quand les hirondelles approchent du moment de leur départ, il y en a une qui s'envole la première, pour annoncer le passage prochain des autres; j'étais

la première aile qui devançait le dernier vol de la légitimité. »

Charles X devait se défier des ides de mars. L'arbre du 20 mars 1815 avait ouvert ses feuilles, lors de la rentrée de l'usurpateur aux Tuileries; et le 16 mars 1829, l'adresse votée par les 221 avertissait le successeur de Louis XVIII d'une nouvelle usurpation.

Mais Charles X avait d'autres superstitions. Devant la mise en demeure de la royauté parlementaire, il se déclara *immuable*. Ce fut le gage de sa chute. Rien ne peut arrêter au bord de l'abîme l'homme orgueilleux qui se proclame infaillible. Charles X eut beau proroger, dissoudre la chambre des députés; il eut beau commander de la gloire au déserteur de Waterloo et charger Bourmont de lui conquérir Alger; il ne put conquérir la France. Les 221, qu'il avait repoussés, lui furent renvoyés par l'élection, et comme il faut toujours à la veille des révolutions de grands crimes et de grands malheurs, des incendies formidables désolèrent les départements du Calvados et de la Manche. Le feu, qui allait dévorer un trône, semblait impatient de jaillir et s'essayait à brûler des chaumières et des récoltes.

Un mystère plane encore sur ces méfaits; on arrêta des coupables; on les punit de mort; mais on ne sut rien des organisateurs de cet infernal complot. Les partis s'accusèrent, et la vérité resta voilée.

Cela n'empêcha pas ceux qui avaient encore le jarret souple à la cour de danser, tous les princes de donner des fêtes, et Charles X d'emprunter à une députation des charbonniers et des forts de la halle, en visite à Saint-Cloud, cette devise qui le perdit : *Maître charbonnier est maître chez lui.*

Le peuple prouva bien vite à cet ancien émigré qu'il était chez nous, et non pas chez lui.

Depuis la réélection des 221, on attendait un coup d'État. Charles X le fit aussi complet que l'opposition pouvait le souhaiter. Rien n'y manqua, ni l'odieux, ni l'absurde. Chateaubriand a dit en parlant de Polignac, qui fut le principal auteur des ordonnances : « L'ambition dont on n'a pas les talents est un crime. »

Le crime fut commis, un dimanche, dans la soirée, à Saint-Cloud, le 25 juillet.

Le lendemain, lundi, d'assez bon matin, Charles X partit pour la chasse. Le temps était superbe. Une brise légère remuait les grands arbres qui bordent la Seine, au bas du parc de Saint-Cloud. On entendait venir de Paris cette rumeur douce et continue de l'Océan avec son flux et son reflux régulier. Le roi, après avoir signé les ordonnances, avait dormi du sommeil de l'innocence, et, en s'éveillant, il s'était rappelé que M. de Polignac, parmi beaucoup d'assurances de succès sérieuses et positives, lui avait confié que la sainte Vierge était venue en personne

l'exhorter à persévérer, en lui affirmant que tout irait bien[1].

Cette intervention céleste achevait d'alléger la conscience du roi. Il était aux anges, puisque son ministre était à la vierge et pour répandre ce trop plein de son cœur, il avait besoin de tuer quelques faisans ou de forcer un cerf; cela valait mieux que d'être obligé de tirer sur le peuple.

Le *Moniteur* n'était pas encore arrivé à Saint-Cloud; mais il était déjà répandu dans Paris; et Paris avait un air si tranquille; les monuments que le soleil dorait, et qu'on apercevait dans la buée de l'aurore, au-dessus des arbres du Bois de Boulogne, avaient une physionomie si pacifique, que c'eût été folie de craindre la plus petite révolution et même la plus petite émeute.

On partit donc pour Compiègne, et les cors sonnèrent joyeusement ce jour-là l'hallali du cerf, avec celui de la royauté.

Georges était sorti le matin du 27 juillet, avec Émilie, pour quelques emplettes à faire au Palais-Royal. Satisfaits de leurs acquisitions, en quittant la boutique, ils entrèrent dans le jardin.

Tout à coup, ils entendirent dans un groupe, devant le café de Foy, une rumeur. Quelqu'un péro-

1. Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire*, t. X, p. 564.

rait. Un homme qu'à son costume on pouvait prendre pour un ouvrier, mais pour un de ces ouvriers que leur fonction met au niveau des artistes, agitait un journal, et pâle, exaspéré, semblait faire une exhortation à ses auditeurs.

Georges et Émilie s'approchèrent.

— Qu'y a-t-il? demanda Berroy.

— Nous ne le savons pas au juste, répondit un des assistants, en essayant de plaisanter; monsieur nous parle d'ordonnances, qu'il oublie de nous lire.

— Quel est ce journal? dit Georges.

— Le *Moniteur*, reprit l'ouvrier, en froissant le papier, le seul journal permis désormais! car on va venir briser ou enfermer nos presses. Je suis employé à l'imprimerie du *National*. Si vous avez besoin de plomb pour fondre des balles, je puis vous en donner; l'imprimerie ne servira plus qu'à cela!

Georges avait tressailli. Il dégagea doucement du sien le bras de sa femme, et prenant des mains de l'ouvrier imprimeur le journal en question, il le parcourut d'un coup d'œil rapide. Les assistants faisaient silence. Émilie vit à la pâleur qui couvrit le visage de son mari, et à la rougeur subite qui l'envahit ensuite, que la nouvelle était grave. Son cœur battit dans sa poitrine. Elle se sentit la femme d'un citoyen, devant cette stupeur patriotique.

— Mon ami, dit-elle avec fermeté, lis à haute voix ce que tu viens de lire tout bas.

— Oui, oui, lisez, lisez ! répéta la foule.

Georges monta sur une chaise, et, à la place peut-être où Camille Desmoulins avait ameuté le peuple en 1789, il lut les ordonnances d'une voix forte, que l'indignation faisait vibrer et qui arrêtait les promeneurs dans le jardin, les passants sous les arcades. Quand il eut achevé sa lecture :

— Messieurs, dit-il, les ministres ont déchiré la Charte. Le contrat est rompu entre le peuple et la royauté. Que chacun avise à son devoir. Je vais faire le mien. Monsieur, ajouta-t-il en s'adressant à l'ouvrier imprimeur, voulez-vous me conduire au bureau du *National?*

— Oui, oui, au *National!* au *National!* cria-t-on dans la foule ; à bas les ministres ! vive la Charte !

— Vive la Charte ! répéta Georges avec enthousiasme.

Il descendit de sa tribune improvisée et dit à sa femme :

— Rentre seule. Préviens notre oncle, s'il ne sait pas encore ce qui se passe. Dans une heure, je vous apporterai des nouvelles.

— Va ! répliqua simplement Émilie, dont les yeux brillèrent, et en lui serrant la main avec force.

Elle le quitta sans lui faire de recommandations de prudence ; elle était sûre de lui : elle était si sûre d'elle-même ! Ils emportaient chacun la moitié d'une

seule âme partagée, et ils marchaient du même pas assuré, pour gagner leurs postes différents.

Les bureaux du *National* étaient au coin de la place des Italiens, aujourd'hui place Boïeldieu, près du boulevard.

Quand Georges s'y présenta, les principaux rédacteurs des journaux de Paris étaient réunis dans la grande salle et discutaient les termes de cette énergique protestation qui fut un exemple pour les députés, mais un exemple, mollement suivi.

Les écrivains qui mettaient leurs noms à la suite de ceux de MM. Thiers, Carrel et Mignet, risquaient leur tête.

Ceux qui n'osèrent signer le pâle manifeste de M. Guizot, et qui se masquèrent sous la formule: *Suivent les signatures*, ne risquaient rien.

Georges se trouva confondu dans les escaliers, dans les salles, avec une foule qui arrivait de tous les points de Paris. On demandait un mot d'ordre, un signal. Déjà cette électricité qui fait le tonnerre des révolutions commencait à se dégager de ce tumulte.

Un jeune homme sortit de la salle où se signait la protestation, grand, mince, à l'allure martiale, avec quelque chose de pensif dans les yeux et de dédaigneux sur les lèvres. C'était Armand Carrel. Il tenait une badine à la main et l'agitait machinalement, un peu impatienté de tout ce bruit, mais sans colère, tout

au plus un peu ironique, avec ce voile léger de mélancolie qu'on se rappelle, plus tard, avoir surpris dans les yeux de ceux qui sont prédestinés aux morts tragiques.

— Que voulez-vous, messieurs? dit-il d'une voix nette, incisive, qui cingla le bruit et le fit taire.

Un silence de recueillement s'établit tout à coup; puis le murmure recommença:

— Nous voulons savoir, dit Georges Berroy, ce que les journalistes vont faire, quand on supprime la liberté de la presse.

— Vous êtes bien curieux, monsieur, répondit Carrel.

— C'est peut-être que j'ai le droit de l'être.

— Chez moi? cela m'étonne!

— Chez vous surtout, précisément, si vous représentez le *National*, car j'ai souffert plus que vous et avant vous, pour la cause que vous servez.

L'œil d'Armand Carrel s'alluma, il fit un geste interrogatif, mais garda le silence.

Georges en deux mots se fit connaître. Carrel le salua avec une courtoisie fière qui ressemblait au salut qu'on se fait avec des fleurets.

— Monsieur, répondit-il, tous les journalistes de Paris sont là, en train de protester et de mettre leur nom au bas de cette protestation.

— Je regrette, reprit Georges, de n'avoir aucun titre pour signer à côté de vous. Mais, si l'on se bat, je réclame mon rang.

— Se battre? interrompit Carrel, le peuple ne bougera pas.

— Vous le calomniez.

— Je le plains. D'ailleurs, il n'a pas d'armes.

— Quand on n'a pas d'armes, on en prend, dit une voix dans la foule; les armuriers ne servent pas à autre chose.

— Oui, oui, aux armes! répéta-t-on de toutes parts.

— Monsieur, reprit Armand Carrel, à voix plus basse, il ne faut pas qu'une émeute fasse manquer une révolution. Puis il continua d'une voix haute : — Allez dire dans Paris que les écrivains qui tiennent aujourd'hui la plume, n'attendront le signal de personne pour la jeter demain, s'il le faut, et prendre une épée. Ils font aujourd'hui ce que l'honneur leur demande; ils feront demain ce que la liberté leur commandera! J'espère que nous nous reverrons, monsieur, et je vous remercie d'être venu.

— Je l'espère aussi, répliqua Georges en acceptant la main que lui tendait Carrel.

La foule, sur les exhortations de Berroy, sortit des bureaux du *National* et se répandit sur les boulevards, dans la rue Richelieu, en annonçant la protestation des journalistes.

Georges, pour rentrer chez lui, traversa de nouveau le Palais-Royal. L'agitation y devenait d'heure en heure plus ardente. Un libraire de la galerie d'Orléans, le marquis de Chabannes, un ennemi

personnel du ministère, soutenait à lui seul un véritable assaut contre les agents de police qui voulaient arracher à la devanture l'affiche d'un pamphlet anti-ministériel. La foule prêta main-forte au marquis et les agents furent repoussés.

Georges vit un augure dans cette lutte. Il hâta le pas vers la rue d'Angiviller, persuadé que la bataille commencerait le lendemain.

XVIII

M. Soudin connaissait la publication des ordonnances. Il était venu pendant l'absence de Georges, pour l'en avertir, et lui-même, promettant d'apporter des renseignements, avait couru en chercher dans Paris.

Émilie, depuis son retour, avec une vivacité que ses enfants prenaient pour de la gaieté, allait et venait dans son appartement, ouvrant les armoires, fouillant les tiroirs et préparant sans doute quelque grande surprise; car elle s'arrangeait toujours pour n'être pas aperçue, quand elle transportait l'objet de sa recherche dans sa chambre à coucher.

Son mari la trouva dans le salon, presque parée, mise du moins avec une coquetterie qui n'était pas tous les jours si matinale. Elle enseignait à lire à son

plus jeune fils, et les deux autres lisaient seuls de chaque côté d'une table devant une fenêtre. Il faut bien avouer que la maîtresse d'école était fort distraite, et que la maman était fort indulgente. Plus d'une fois, elle avait laissé son doigt immobile sur le livre au beau milieu de la page, cachant la syllabe qu'elle voulait faire épeler; et, paralysée par une distraction, par une réflexion profonde, elle était restée pendant quelques minutes comme une statue, écoutant les bruits du dehors, prête à tressaillir au premier coup de feu, au premier tocsin qu'elle entendrait. Mais la rue était silencieuse, et tout au plus distinguait-on de loin, par intervalles, un brouhaha confus, rapide, qui montait ou descendait la rue Saint-Honoré.

Au coup de sonnette de Georges, elle sourit, ferma le livre, embrassa son élève devenu aussi silencieux qu'elle, par calcul; puis congédiant ses trois fils :

— Allez jouer! leur dit-elle en leur distribuant à chacun un baiser.

— Comme tu es belle! lui dit son mari en entrant.

— Et toi donc? repartit-elle en le poussant vers une glace, tu as ton front des grands jours et tes yeux de la cour d'assises!

Ils s'embrassèrent avec un élan de jeunesse, avec une soif d'eux-mêmes et de la vie qui peut sembler étrange dans un pareil moment. Mais tout leur bonheur passé n'avait été qu'une préparation à un com-

bat. Les minutes de tristesse, les heures de mélancolie qui avaient pu jeter une ombre passagère sur leur amour, comme des nuages sur le ciel bleu, n'avaient été que des impatiences d'agir. Aussi, quand l'heure de l'action allait sonner pour Georges, il était fier et elle voulait se montrer invincible. Leur courage s'élevait au-dessus des craintes vulgaires. Un ancien condamné à mort qui avait été si peu exécuté avait acquis le droit de mépriser le péril, et l'habitude prise entre eux d'*envoûter* le gouvernement de la Restauration, de souhaiter tous les jours sa chute, rendait excusable ce semblant d'égoïsme qui était surtout la fanfare de leur courage.

Georges voulut reconter sa visite au *National*, l'incident dont il venait d'être témoin dans la galerie d'Orléans; Émilie l'interrompit dès les premiers mots :

— Ne me dis pas ce que tu as fait. Mon oncle va venir; je le saurai alors. Mais viens voir si, de mon côté, j'ai perdu mon temps.

Elle l'entraîna alors dans leur chambre, et lui montrant étalés sur leur lit son sabre de 1814 et de 1815, son ancien uniforme, ses pistolets, un fusil, elle lui dit avec un rire superbe :

— Manque-t-il quelque chose?

— Rien; tu as tout prévu, excepté la cocarde.

— C'est vrai, dit Émilie, en tirant de sa poitrine la cocarde tricolore, ternie par la poussière de

Brienne et de Montmirail. Je n'ai pas osé te laisser celle-là, et je ne veux pas t'en coudre une autre.

Georges enivré passa son bras autour de la taille de sa femme et lui prenant une rose qu'elle portait au corsage :

— Camille Desmoulins, dit-il gaiement, avait pris pour cocarde une feuille des arbres du Palais-Royal. Moi, je prends cette rose; et ce n'est pas lui qui se moquerait de moi : il aimait trop sa Lucile!

— Elle est morte pour lui, comme je mourrais pour toi, dit Émilie, en se serrant contre Georges, et comme je serais morte, si l'échafaud...

— Ne parlons plus de cette vieille histoire, repartit Berroy. Je ne me souviens plus que d'un échafaud, celui du reposoir de Sainte-Madeleine où je t'ai vue, fleurissant des anges.

— Des anges que tu aidais dans leur ascension; car ils étaient bien lourds.

Ils rirent, mais il y avait une larme au fond de leurs yeux.

Un coup de sonnette les fit rentrer au salon, où ils trouvèrent M. Soudin, revenu de ses courses. Il était sérieux, grave.

— Est-ce que les ordonnances sont retirées? lui demanda Georges, qui se méprit à cette tristesse.

— Non, au contraire; le ministère s'obstine, et le roi chasse.

— Eh bien, nous le chasserons! Avez-vous traversé le Palais-Royal?

— Oui, les têtes s'échauffent. Demain, cette nuit peut-être, on se battra, si d'ici là les fous qui nous perdent n'ont pas cédé.

M. Soudin, posant son chapeau sur une table, s'assit la tête penchée.

Georges ne revenait pas de sa surprise. Que signifiait cette contenance abattue dans un homme de si grande intelligence et de si grand cœur? avait-il tort de se réjouir, lui, de ce qui attristait M. Soudin?

— Et les députés, vos amis, que pensent-ils?

— Laffitte est absent; il n'est pas revenu de sa terre de Breteuil; Casimir Périer hésite et se demande ce qu'on doit faire. Dupin refuse une consultation.

— Comment? les députés, les défenseurs élus de la Charte cherchent leur devoir? les journalistes n'ont pas cherché le leur; ils l'ont trouvé et l'ont rempli.

— Oui, je le sais.

— Et vous, monsieur, vous qui avez travaillé comme moi, mieux que moi, à saper ce gouvernement odieux, quand il chancelle, vous demandez, vous, quel est votre devoir?

— Je me demande, mon cher ami, de quel côté il tombera et s'il ne faut pas l'étayer un peu, pour

ralentir sa chute et pour l'empêcher de faire un abîme, en se déracinant.

— Je ne vous comprends pas, mon oncle, dit Georges après un instant de réflexion, si nous avons tort de le renverser, il ne fallait pas l'ébranler.

— Vous me comprendrez, mon ami, quand vous aurez mon âge. Je n'ai pas changé d'avis et ce que j'ai fait hier, je le ferais encore. Mais une révolution peut s'accomplir de deux façons : par la loi ou par la force. La loi est pour nous; suffira-t-elle? Vous m'offrez la force; l'avez-vous?

— Peut-être! reprit Georges fièrement.

— Ah! jeune homme, c'est ce *peut-être* qui me fait trembler. En 1789 le serment du *Jeu de paume* fut une révolution pacifique et légale qui bouleversait l'ancien monde, sans coûter une goutte de sang. Depuis ce jour mémorable, nous avons eu des coups de force qui ont déplacé des hommes, au détriment des idées. Nous avons eu l'invasion pour nous débarrasser de l'Empire; faut-il la guerre civile pour nous débarrasser des Bourbons? Hier, ce matin encore, j'espérais que non. Cette hésitation des députés et cette incertitude des bourgeois me donnent des inquiétudes.

— Ainsi vous croyez la révolution compromise?

— Je n'en sais rien; et j'ignore encore si nous allons avoir une révolution!

— La souhaitez-vous?

— Oui, si je puis, en conscience, me battre pour elle.

— Mon oncle, voilà une bonne parole qui me rassure. Moi non plus, je ne veux pas d'une émeute, qui ne serait qu'une émeute !

M. Soudin raconta plus en détail alors les délibérations auxquelles il avait assisté. Sur son conseil, les journaux avaient fait un appel à la justice pour obtenir de la loi l'autorisation de paraître que leur contestaient les ordonnances. Si la magistrature osait tenir tête à la monarchie, la Révolution était sacrée. M. Soudin avouait avec un peu de dépit que la société *Aide-toi, le Ciel t'aidera*, ne paraissait pas d'humeur à s'aider beaucoup, et comptait un peu trop sur l'aide du Ciel. Une réunion devait avoir lieu le soir même, à huit heures, chez un député, M. Delaborde. Il irait et se proposait de forcer enfin la bourgeoisie libérale à affronter le péril, puisque la gloire et le profit étaient visiblement pour elle.

Comme il achevait son récit, un coup de sonnette énergique, que l'on connaissait bien, annonça Anthyme de Mussé.

Il entra, scrupuleusement boutonné dans un longue redingote, malgré la chaleur, pour mieux faire deviner sans doute la paire de pistolets dont les crosses se montraient de chaque côté de sa poitrine. Il était blanc de poussière ; mais son visage sombre rayonnait d'un joie fauve.

— J'arrive du faubourg Saint-Antoine, dit-il d'une voix triomphante, comme il eût dit autrefois, s'il avait jamais pu réaliser ce rêve : J'arrive de Sainte-Hélène !

— Eh bien? demandèrent à la fois M. Soudin et Georges.

— Le faubourg est prêt à descendre.

— Qu'attend-il ?

— Des armes, des chefs et l'assurance que ce qui va se passer est au profit de Napoléon II.

— C'est beaucoup à la fois, répondit Émilie en intervenant.

Elle craignait un sourire moqueur sur les lèvres de M. Soudin et sur celles de son mari, et voulait détourner sur elle l'orage de ce bon cœur d'Anthyme.

— Des armes ! on en improvise, dit Georges. Les vainqueurs de la Bastille n'en avaient guère, au départ ; ils surent en trouver.

— Des chefs ! n'en connaissez-vous pas ? demanda M. Soudin. Vous d'abord, et vos amis du *Lion dormant*.

— Mes amis ! monsieur. Hélas ! les uns sont morts, répondit avec dignité le mulâtre, morts de misère, morts de chagrin ou de l'échafaud ; les autres sont exilés et ne sont pas revenus. Quant à moi, qui voudrait de moi ? Ceux qui ne me connaissent pas me prendraient pour un échappé de Saint-Domingue ; ceux qui croient me connaître diraient : « C'est un mouchard. »

— Je vous défends, Anthyme, de parler de vous de cette façon, interrompit Georges ; vous m'offensez dans mon amitié et dans ma reconnaissance pour vous.

— Êtes-vous bien sûr qu'on parle de Napoléon II dans le faubourg Saint-Antoine ? demanda M. Soudin, en émoussant par un regard poli la pointe de son incrédulité.

— De qui donc, monsieur, pourrait-on parler ? reprit Anthyme avec quelque hauteur.

— Il s'agit bien d'un remplaçant, puisque le trône n'est pas vide ; vidons-le d'abord, s'écria Georges, nous verrons ensuite, si nous sommes là pour voir.

— Georges ! dit Émilie d'un ton de doux reproche.

— Oh ! ce n'est pas pour lui qu'il parle ainsi, reprit Anthyme avec mélancolie, c'est pour moi ; je sens bien que nous approchons du but, mais j'ai le pressentiment que je ne le verrai pas.

— A votre tour, monsieur de Mussé, taisez-vous, dit Émilie, en menaçant du doigt le mulâtre, qui lui prit la main et la baisa comme une patène ; et si vous ne voulez pas être arrêté par la police avant la bataille, donnez-moi les pistolets que vous cachez, ou plutôt que vous montrez si mal ; venez les joindre à notre arsenal.

Anthyme, obéissant à l'injonction d'Émilie, débou-

tonna sa redingote, retira de ses poches de côté deux pistolets formidables qu'il avait déchargés pour la dernière fois en 1812, dégaîna de sa poitrine un long poignard, et de ses longues poches de derrière des paquets de cartouches.

— Est-ce tout ? lui demanda Émilie en riant.

Anthyme céda à l'entraînement de cette belle humeur pleine de courage et répondit du même ton :

— Pour le moment, oui, c'est tout.

Émilie ouvrit la porte de sa chambre, et Mussé, très-ému d'entrer dans ce sanctuaire, eut des larmes aux yeux en reconnaissant l'uniforme et les armes de son ami Georges. Il voulut plaisanter pourtant, pour réparer l'effet de son arrivée solennelle :

— J'aurais dû, dit-il, apporter mon costume de palikar.

— Laissez-le dans vos bagages de l'exil, repartit Georges, et combattons comme des Grecs, sous des habits de citoyens français. Mais en attendant, mon cher Léonidas, trouvons au moins les trois cents braves des Thermopyles.

M. Soudin, qui était visiblement le plus soucieux, le plus agité, reprit la parole.

— Messieurs, dit-il d'un ton grave, employons bien la fin de la journée. On ne se battra pas avant demain. Georges, retournez au *National*, au *Temps*, partout où l'on proteste. Les journaux de Paris se

couvrent de gloire; la presse mérite la royauté qu'elle prend. Il faut qu'elle donne son énergie au peuple, sa force d'initiative à la bourgeoisie. Vous, monsieur de Mussé, allez au faubourg, promettez des armes. Tous les gardes nationaux qui craindront de se servir de leurs fusils les donneront au peuple. Le quartier général est ici. Émilie nous aidera à faire des cartouches, et quand nous irons nous battre, elle fera de la charpie.

Les trois hommes descendirent.

Émilie, restée seule dans son appartement, fut étonnée de s'y sentir comme abandonnée. Elle alla fermer la porte de sa chambre, rappela ses enfants, voulut s'occuper de leurs leçons. Mais elle était si distraite que ses élèves s'en apercevaient et l'obligeaient à s'en apercevoir par leurs éclats de rire. Alors elle voulut les faire jouer et jouer elle-même avec eux. Mais elle craignait bientôt que cette joie intérieure ne fût un défi, une provocation. Quelque chose de plus fort que son courage, de plus sacré que son amour de femme et de mère, lui disait :

— Ne sois pas si heureuse! tu provoquerais le malheur!

Elle imposait silence à sa petite famille; elle voulait redevenir sérieuse, mais les enfants s'attristaient, et les larmes qu'elle leur voyait aux yeux lui paraissaient aussitôt un deuil par avance, un pressentiment.

Comment faire pour attendre le retour de son

mari, dans une activité banale? Émilie ne faisait jamais rien qui n'eût, avec un but pratique, une idée morale; même dans les occupations ordinaires du ménage, elle s'occupait de son bonheur, c'est-à-dire de celui de son mari et de ses enfants.

Elle voulut inventer un nouveau rangement intérieur; mais elle s'aperçut aussitôt qu'en déplaçant certains meubles et certains objets, qu'en mesurant la distance des fenêtres aux petits lits de ses enfants, elle prévoyait instinctivement les coups de fusil à travers les carreaux, et les coups de canon à travers les murs. Elle réfléchit que le bel emplacement de leur maison les exposait beaucoup; que cette situation entre deux rues donnant sur la place du Louvre pouvait tenter ou les soldats de la ligne et de la garde ou la Révolution. Leur appartement pouvait être ou la forteresse du gouvernement ou la barricade de l'émeute. De toutes façons, les siens étaient exposés, et le mieux eût été de fuir.

Mais, fuir avec ses enfants seulement? Pouvait-elle enlever son mari à un devoir patriotique? Devait-elle même tenter cet effort?

Les heures lui parurent bien longues jusqu'au retour de Georges. On voyait passer sur les quais des foules bruyantes, mais encore inoffensives. Le soleil brûlait les pavés, et chaque fois qu'elle remarquait des orateurs dans les groupes, se découvrant pour s'essuyer le front, Émilie se disait :

— Il fait trop chaud! On ne se bat pas avec une chaleur pareille.

Vers la dernière partie du jour, une brise légère apporta dans l'appartement une faible senteur des roses effleurées dans le jardin de l'hôtel d'Angiviller. Émilie fut mécontente de ce soupir embaumé de la nature, comme si, en soulevant les cœurs, il allait aussi soulever les pavés!

A la fin de la journée, quand elle était parvenue à assoupir ses anxiétés, ou du moins à s'en accommoder, comme d'une fièvre qu'on domine ne pouvant l'apaiser, Émilie reçut une visite qui la rejeta dans de plus poignantes terreurs.

Madeleine Martin entra dans le salon, rapide, impétueuse, vibrante:

— M. Soudin et M. Berroy ne sont pas ici? demanda-t-elle, en haletant de fureur, autant que de la fatigue de la course.

— Non, répondit doucement Émilie.

— Ah! je voudrais pourtant bien leur parler! Et Madeleine frappait le parquet du pied.

— Attendez-les, ou revenez plus tard.

— Attendre! revenir! reprit la femme Martin, en tordant ces mots dans sa bouche et en les retournant comme des os durs à ronger! où sont-ils, quand on a besoin d'eux?

— Madeleine! dit Émilie d'un ton sévère.

— Excusez-moi, madame, reprit Madeleine avec

une sorte de rugissement attendri, vous savez bien que je ne peux pas vouloir vous offenser, ni vous ou votre mari, ni M. Soudin. C'estque le temps presse ; cela chauffe du côté du Palais-Royal ! On parlait de mettre le feu au poste du Château-d'Eau. Je crois que ceux qui voudront voir clair cette nuit dans les rues feront bien de compter sur le clair de lune ; car les réverbères sont déjà descendus dans la rue des Bons-Enfants. Martin a son fusil tout prêt derrière la porte; moi, je suis armée ! Je suis allée jusqu'au boulevard des Capucines; j'ai vu Polignac qui rentrait dans sa voiture. Le gueux! Si la pierre que je lui ai lancée ne lui a pas cassé la tête, c'est que le bon Dieu ne veut pas que je fasse tort à la lanterne ou à la guillotine!

— C'est affreux, ce que vous dites là, Madeleine, dit Émilie.

— Comment voulez-vous donc que je parle? répliqua Madeleine en rejetant la tête en arrière. Ce que nous avons souffert, n'était-ce pas affreux? Ces huit années de bannissement qui nous ont ruinés, n'était-ce rien? Et cette condamnation à mort de M. Georges, et tous ceux qu'ils ont fusillés? Enfin, voilà donc le jour de la vengeance! Est-ce vrai que les bourgeois hésitent? Qu'ils prennent garde!

— Ceux que vous appelez les bourgeois, Madeleine, feront leur devoir avec courage, quand il le

faudra, sans menaces inutiles. Soyez certaine que M. Soudin et mon mari seront à leur poste, et que je n'aurai pas besoin, pour les exciter, de leur répéter vos paroles, ni d'en trouver d'autres. Souhaitez seulement que le peuple les suive !

— Il les suivra, madame, je vous le dis, il les suivra. Si le peuple ne comprenait pas ; s'il n'en finissait pas aujourd'hui, avec ce gouvernement de jésuites et d'émigrés ; s'il ne profitait pas de l'occasion pour mêler une bonne fois son sang à celui des bourgeois; s'il oubliait ces quinze années d'hypocrisie et de persécution ; ce serait à désespérer de la vengeance divine ; je m'ouvrirais la poitrine avec les ongles; je m'arracherais le cœur.

Madeleine, en parlant ainsi, était épouvantable, comme le génie même de la haine. Vieillie, depuis le jour où elle apparut pour la première fois dans ce récit, la figure hâve, la peau séchée sur le front et sur les joues par le charbon qui brûlait au fond de ses orbites, la bouche crispée, la taille tordue, les mains tremblantes, elle secouait à chaque mouvement de tête les mèches grisonnantes et rudes de ses cheveux qui s'échappaient de son bonnet, comme les serpents d'une Tisiphone.

— Voilà le fond de l'abîme, se disait Émilie en la contemplant.

Madeleine s'agitait dans ce salon comme une égale, presque comme une dominatrice.

Elle n'était plus la servante ni l'obligée de personne.

Sa reconnaissance, inextinguible au fond de son cœur, se fût trahie par des violences contre l'ennemi commun, mais non plus par des soumissions envers ses alliés.

Les effusions étaient taries.

Elle croyait n'avoir qu'une rancune politique, et elle agitait en elle le brandon d'une revanche implacable contre le genre humain tout entier.

Le soleil, qui déclinait, jetait dans le salon, par les fenêtres ouvertes, de grandes barres rouges, sur lesquelles Madeleine marchait comme sur du feu.

Émilie essaya quelques paroles d'apaisement et de prudence. Ce furent des gouttes d'eau dans un brasier. Madeleine la regarda, remua la bouche, eut un rire de pitié pour cette femme d'un conspirateur, d'un proscrit qui ne savait qu'aimer, haussa les épaules, et lui dit d'une voix profonde :

— Adieu, madame. J'espère voir M. Georges et et M. Soudin dans la rue... Mais je ne vous reverrai plus... Adieu.

Et, se retournant brusquement, frappant de son poing sa poitrine pour y faire rentrer un mot plus doux, un soupir d'affetion qui voulait s'en échapper, elle sortit de l'appartement.

Quand Georges rentra, Émilie était accoudée à la fenêtre. Rêveuse, elle regardait descendre le crépuscule avec un grand désir, comme si la nuit dût rafraîchir les cœurs et amener la paix sur la terre, ainsi que dans le ciel. La visite de Madeleine avait ajouté un limon brûlant au flot de son inquiétude. Elle songeait.

Est-ce que les Grecs héroïques qu'elle avait tant admirés, lorsqu'ils combattaient pour leur indépendance et leur liberté, traînaient aussi dans leurs rangs ces furies vengeresses de l'éternelle misère? Est-ce que tous les rêves de combats généreux, de sacrifice, devaient être ainsi corrompus par ces revendications implacables? Georges descendait dans la rue avec M. Soudin et Anthyme de Mussé lui donnait de l'orgueil. Son mari faisant une barricade avec Madeleine lui donnait de la honte.

— Qu'as-tu donc? demanda Berroy, qui fut étonné de n'être pas accueilli comme d'habitude, et pénétra jusqu'au salon, sans avoir été entendu.

— Ah! s'écria Émilie en lui jetant les bras autour du cou, pourquoi sommes-nous revenus en France? Pourquoi ne sommes-nous pas encore en Hollande, bien loin de ce volcan qui va nous engloutir sous sa lave?

— Y penses-tu, Émilie?

— Pourquoi te mêles-tu de ce qui va se passer, Georges! Ne sacrifies-tu pas un devoir absolu, celui

de père de famille, à un devoir relatif, celui de citoyen?

— Est-ce bien toi qui me parles ainsi, ma chère femme, toi qui la première as retiré de l'armoire mes armes de volontaire ! toi qui, ce matin encore, m'exhortais !

— Ce matin, j'étais folle; mais j'ai réfléchi. Le peuple, le vrai peuple, ne bougera pas; la bourgeoisie hésite; elle est prudente : l'écume seule se soulèvera.

— Tu te trompes, mon amie. Le peuple était incertain d'abord ; il ne se sentait pas atteint par les ordonnances et croyait que la liberté de la presse l'intéressait peu. Ce soir, il a respiré le souffle de la Révolution ; demain, il livrera la bataille ; la réunion des députés qui a eu lieu ce soir et à laquelle assistera notre oncle, donnera un état-major à l'émeute. Mussé a retrouvé des compagnons du *Lion dormant*; j'ai quelque raison de croire qu'ils emploieront bien la nuit. Le mouvement qui se prépare sera national, c'est-à-dire unanime. Je ne me serais pas consolé de ne pouvoir y participer. Pendant huit années d'exil, tu m'as donné la patience; j'étais devenu presque ingrat envers la patrie. J'ai aujourd'hui une dette à acquitter et la rançon de mon bonheur à payer. Ne me reproche pas la vertu qui me fait combattre ; c'est toi qui me l'as donnée; et tu m'en voudrais de fuir, de me cacher, d'hésiter?

— Mais si l'on te tue ! s'écria Émilie en frémissant et en cachant sa tête dans la poitrine de son mari.

— Est-ce qu'on me tue ? moi. Tu sais bien que non. Pourquoi penses-tu à la mort ?

— Tu y pensais bien, toi-même, tantôt ! repartit Émilie, en relevant le front, et en regardant son mari en face.

— C'était une coquetterie de soldat.

— Tu vas me mépriser, Georges, de ce que je suis devenue si lâche ! dit la noble femme, en essayant d'affermir sa voix.

— Je te bénis, au contraire, pour cette faiblesse féminine qui est la pudeur de ton courage. Va ! ne crains rien. Le ciel, qui a fait de mon échafaud l'autel de notre mariage, ne veut pas que je meure, en accomplissant la tâche qu'il m'a déjà pardonnée. Rassure-toi ! Sois forte devant la patrie, comme tu l'as été devant mes juges. Douter de la vie, de l'avenir et de la liberté, par une nuit pareille, ce serait un blasphème !

— Tu as raison, Georges. Dieu est bon ; tu vas te battre pour la justice ; et notre amour est immortel !

Ils restèrent quelques instants, enlacés et silencieux. La nuit douce, transparente, descendait sur Paris. On entendait bien au loin des bruits confus, des clameurs ; mais les quais était déserts ; la colonnade du Louvre, argentée par la lune, se profilait dans l'ombre bleue avec un air de majesté sereine

qui commandait le repos, et la vieille église de Saint-Germain-l'Auxerrois, en sonnant les heures, paraissait assourdir sa sonnerie, de peur qu'un écho trop fort ne fît songer, par cette nuit amoureuse, au tocsin de la Saint-Barthélemy.

XIX

Deux journaux seulement, le *National* et le *Temps*, publièrent, le 27 juillet, la protestation des journalistes. Georges fut transporté d'admiration, en apprenant cet acte de courage.

— Tu le vois, dit-il à Émilie, la presse mérite qu'on s'expose pour elle ; j'ai besoin d'aller serrer la main de M. Carrel.

Il courut aux bureaux du *National* et s'y trouva en même temps que la police.

MM. Thiers, Carrel, Mignet, Gauja étaient à leur poste, et quand le commissaire les somma de lui livrer passage :

— Enfoncez les portes, répondit Carrel, il faut que vous entriez comme des voleurs.

Le commissaire envoya chercher un serrurier.

— Prenez garde, dirent à l'ouvrier les rédacteurs et les employés du journal, vous allez commettre un crime !

Le serrurier, toublé, hésita longtemps; puis, à la fin, se contenta de démonter une pièce de la presse et se retira. Quand il fut parti, la pièce fut remise en place, et la presse fonctionna au profit de l'insurrection.

— Monsieur, dit Berroy, en s'adressant à Armand Carrel, je viens de nouveau chercher le signal.

— Encore ! A quoi bon une bataille douteuse, quand la loi suffit ?

— Elle suffit à votre dignité, non à votre sûreté.

— En ce cas, nous n'avons plus de signal à donner, reprit fièrement le journaliste. Que chacun nous aide ou nous venge.

La conduite des journalistes était d'autant plus intrépide, à cette heure incertaine, qu'ils ne croyaient ni à la possibilité de la lutte armée, ni aux chances d'une victoire par les armes. Ils allaient où le devoir les poussait, se fiant à la justice de leur cause.

Georges, en quittant le *National*, alla aux bureaux du *Temps*, rue Richelieu. On sait comment M. Baude, s'armant du code, fit reculer les divers ouvriers amenés par la police, pour briser les presses ; comment les assistants émus de ce spectacle participèrent à cette protestation de la loi. Il fallut que le commissaire exapéré, et renonçant à trouver des complices dans les travailleurs libres du quartier, pour briser les presses, envoyât chercher l'homme qui, dans les cours de Bicêtre, rivait les fers aux pieds des forçats, avant le départ de la chaîne.

Georges assista à ce spectacle, avec un insurmontable dégoût pour les dernières violences de la Restauration, avec une grande impatience d'en finir, avec une espérance qui grandissait de minute en minute.

Comme il redescendait la rue Richelieu, il rencontra M. Soudin et fut surpris du rayonnement de sa physionomie.

— Mon oncle, lui dit-il, vous paraissez ravi. Qu'avez-vous appris de nouveau? Les députés se décident-ils enfin ?

— Ils sont réunis en ce moment chez Laffitte, qui est de retour, et je crois bien qu'ils finiront par commencer ; mais ce n'est pas cela qui me donne de l'espoir. La Révolution peut se déchaîner maintenant ; elle ne sera que la main-forte du peuple, se mettant au service des tribunaux.

— Comment?

— Le tribunal de première instance de la Seine vient de condamner l'imprimeur du *Journal du commerce* à imprimer ce journal, attendu que les ordonnances ont été promulguées sans aucune formalité légale. C'est là un fait considérable, mon ami, et qui fait bondir mon cœur de légiste. Décidément, la magistrature française, si elle a des défaillances, a des heures d'incomparable réveil. Il y a neuf ans, l'arrêt de la cour de cassation à votre égard était déjà un courageux hommage rendu à la liberté de la presse. Aujourd'hui, ce jugement du tribunal de

première intance clôt le débat. Le gouvernement s'est mis hors la loi, et les magistrats eux-mêmes peuvent déposer leur robe pour prendre un fusil. On attend, aujourd'hui ou demain, un jugement analogue du tribunal de commerce contre l'imprimeur du *Courrier français*. Ah ! mon cher enfant, vous allez me trouver bien formaliste ; mais si les tribunaux avaient faibli ou rendu en conscience un jugement contraire à celui-ci, j'aurais eu des scrupules à me battre ; j'aurais craint d'armer aussi le peuple contre la magistrature. Dieu merci ! cette barricade nous est acquise et nous restera. Je me sens capable maintenant de m'y faire tuer.

M. Soudin passa son bras sous celui de Georges, qu'il serra contre sa poitrine, et l'entraîna.

Georges, à son tour, raconta les deux scènes dont il venait d'être le témoin.

— C'est bien ! c'est très-bien ! reprit M. Soudin. Une révolution qui venge la loi et la pensée humaine est sûre de vaincre.

Ils entraient dans le jardin du Palais-Royal. La foule s'y remuait, plus nombreuse que la veille. Les gardes royaux, l'arme au bras, se tenaient immobiles, prêts à disperser ces attroupements. Mais ou eût dit que les braves soldats, honteux du service qu'on exigeait d'eux, hésitaient à engager la lutte, et que la foule, par un instinct pareil, hésitait à trouver en eux des ennemis.

Anthyme de Mussé était là, dans un petit groupe taciturne, compacte, formé d'hommes qui n'avaient besoin ni d'être excités, ni d'exciter les autres par des commentaires ou des lectures de journaux, et qui, les yeux abrités sous les sourcils froncés, regardaient les soldats, comme les chiens en arrêt regardent le gibier.

Il n'était pas besoin de les examiner longtemps pour reconnaître des officiers de l'empire dans ces revenants à l'attitude silencieuse.

Les soldats de Napoléon contemplaient avec une rage froide, avec une fureur concentrée, les soldats des Bourbons.

Ces frères d'armes se haïssaient de cette haine féroce qui n'est possible qu'entre frères, quand elle ose naître.

Georges frappa doucement sur l'épaule d'Anthyme.

— Bon compagnon du *Lion dormant*, lui dit-il à demi-voix et en souriant, l'heure du réveil va-t-elle bientôt sonner ?

— Oh ! ne raillez pas, repartit Anthyme avec douceur.

Et comme Georges allait le rassurer, en se défendant un peu :

— Non, non, continua Mussé, ne vous défendez pas. Le rire va bien à votre jeune courage ; le mien est morose. Je suis las ; voici ma dernière étape.

— Il me semble, Anthyme, que tout va bien !

— Tout ira mieux ce soir, cette nuit, demain. On commence à scier le arbres du boulevard. Le faubourg Saint-Antoine a déjà quelques fusils.... Ah çà! Georges, vous qui connaissez mieux que moi les légendes de la France, expliquez-moi ce qu'ils entendent par le *prince Noir*.

— Parbleu, c'est vous, mon cher Mussé.

Anthyme rit de la plaisanterie ; et, mettant par un geste paternel sa main dans les cheveux de Georges :

— Enfant, lui dit-il, en lui secouant doucement la tête, je ne suis pas le prince Noir, je suis le bon esclave noir, et je vais me battre pour la liberté des blancs.

Comme il achevait de parler, les soldats, sur un ordre venu du dehors, parurent faire un mouvement en avant et se décider à faire sortir la foule.

— Messieurs, dit M. Soudin en intervenant, si vous m'en croyez, nous ne nous laisserons pas bousculer. Sortons du jardin.

Au même moment, la foule, pressée par la troupe, commença à jeter des cris et à se réfugier sous les arcades. Ce fut le tourbillon qui commence l'orage et qui précède la foudre. Les fuyards s'échappant par toutes les issues allèrent dans les rues voisines annoncer qu'on s'égorgeait dans le jardin du Palais-Royal. La vérité c'est qu'on ne tira pas un coup de fusil, et que, si des chaises furent amoncelées dans une allée pour construire une espèce de barricade,

il suffit de quelques coups de crosse pour démolir ce fragile rempart.

Anthyme, séparé du groupe dans lequel on l'avait rencontré, sortit avec M. Soudin et Georges par la rue de Valois. Là, par une préoccupation naïve, que je dois noter, parce qu'elle est un trait de caractère, sans que je veuille en conclure rien de fâcheux, M. Soudin, se trouvant à deux pas de la rue des Bons-Enfants, voulut y entrer et jeter à sa maison, en passant, le salut du propriétaire, peut-être bien le regard du citoyen; car il pensait que Martin et sa femme ne devaient pas rester inactifs dans leur loge, un jour comme celui-là.

La loge, en effet, était fermée. Martin, les bras croisés, se tenait sous la porte cochère. Il était en tenue de chasseur, sinon de braconnier, et, quand M. Soudin l'interrogea, il ne fit aucune difficulté d'avouer que son fusil tout chargé, et sa carnassière pleine de cartouches, étaient posés derrière un des battants de la porte.

Madeleine inspectait le quartier. Elle arriva bientôt en hâtant le pas, et, comme elle était fort connue des voisins, comme elle exerçait sans doute une grande influence, comme elle avait promis de donner des ordres qu'on attendait, elle jetait à chaque porte, à chaque boutique, un mot, un appel. Elle revenait de la rue Saint-Honoré et annonçait la construction d'une barricade dans l'alignement de la rue des

Bons-Enfants, du côté le plus voisin de la place.

Quand elle aperçut M. Soudin, Georges et Anthyme, Madeleine s'arrêta, haletante d'orgueil, et se campant devant eux :

— Je vous ai causé, dans le temps, des ennuis à tous, leur dit-elle, par mes inventions, mes mensonges. Mais aujourd'hui, je ne mens pas, quand je vous dis qu'avant une heure il y aura du sang sur les pavés, là-bas, et que le mien y sera peut-être versé tout entier.

Elle avait toujours sa mine farouche de la veille, mais avec un éclair de gaieté qui n'en détruisait pas l'horreur. Les bras nus, le corsage entr'ouvert, le tablier retroussé, elle paraissait sortir d'un labeur pénible, ses mains avaient des éraflures sanglantes. Comme on lui en fit la remarque :

— Je crois bien! dit-elle, j'ai remué plus de trois cents pavés! mais aussi, vous pouvez aller voir notre ouvrage. C'est bien bâti. Il leur faudra du canon pour l'enlever... Eh bien, es-tu prêt, notre homme? C'est à toi, Martin, à monter la première garde. Monsieur Soudin, excusez-nous de ne pas tirer le cordon aujourd'hui; d'ailleurs, je réponds de nos locataires : ils garderont la maison...

Elle fut interrompue par un flot chassé du Palais-Royal, et qui, à l'extrémité de la rue de Valois, s'étant heurté aux soldats de la garde et aux gendarmes massés sur la place du Palais-Royal, rejail-

lissait par le porche de la cour des Fontaines, dans la rue des Bons-Enfants.

— On va tirer! on va tirer! criait cette foule.

— Eh bien! tirez aussi! leur répondait Madeleine.

Quelques gardes nationaux en uniformes, d'autres bourgeois portant leurs buffleteries sur leur habit, se montrèrent alors sur le seuil des maisons. On les accueillit par de grands applaudissements.

Le bruit se répandit alors que, dans la rue Richelieu, près du Théâtre-Français, on distribuait des armes. Par un brusque mouvement, la foule reflua vers la rue de Valois et suivit un gamin de quinze ans qui, coiffé d'un casque de carabinier, brandissant un sabre étincelant, venait d'apporter cette nouvelle.

M. Soudin dit à ses deux compagnons :

— On vient sans doute de piller l'armurier Lepage. Je crois que la coupe est pleine et va déborder. A notre tour, messieurs, d'aller prendre nos fusils!

Ils gagnèrent la rue Croix-des-Petits-Champs; et, en descendant la rue Saint-Honoré pour rejoindre la rue de l'Oratoire, ils furent surpris des éclat de rire qu'ils entendirent tout à coup au-dessus de leur tête.

Les réverbères étaient enlevés, et, à leur place, on s'était amusé à pendre les armoiries royales; puis, à l'aide de cordes, des femmes, des enfants, placés aux fenêtres, faisaient danser les écussons arrachés aux fournisseurs brevetés.

La belle humeur parisienne ne se satisfaisait pas de ces joujoux; et les passants en armes, les gardes nationaux, les boutiquiers, qui sortaient pour déraciner les pavés et commencer des barricades, étaient criblés de mots plaisants.

On jetait des quolibets par les fenêtres, en attendant qu'on jetât des pierres.

L'héroïsme de Paris ne va jamais sans beaucoup de gaieté; quand il veut montrer les dents, il rit d'abord.

En tournant l'angle de la rue Saint-Honoré et de la rue de l'Oratoire, les trois amis se heurtèrent à une troupe qui arrivait du quartier latin par le Pont-Neuf, et qui marchait avec un violon en tête.

— Qu'est cela? demanda Mussé d'un ton chagrin. Une noce? ou des masques?

La troupe joyeuse n'entendit pas la question; mais elle y répondit indirectement :

— Vive la Charte! à bas Polignac! à bas les jésuites! s'écria-t-elle; et le violon reprit son refrain; et les jeunes gens sautèrent, en faisant un cliquetis de leurs sabres, de leurs fusils, de leurs gibernes.

On se fût cru au carnaval, et je n'aurais pas besoin d'un grand effort de philosophie humoristique, pour dire que ce fut en effet un temps de carnaval, puisque beaucoup de gens y prirent des masques; mais le carnaval ne commença que le lendemain du mercredi des Cendres. Le peuple fit pénitence avant l'orgie.

M. Soudin, tout en marchant, expliquait à Mussé comment ces allures étranges du Paris-Gamin n'empêchaient pas les résolutions viriles, et n'altéraient pas le fonds inaltérable de sens commun qui reparaît toujours, après chacune de ses extravagances.

— Nous sommes un peuple si vieux, et tout à la fois si jeune! lui dit-il; la séve qui nous secoue à certaines époques ne nous empêche pas de retomber ensuite dans la routine, ce piége tendu par l'expérience. Mieux qu'aucun autre peuple, nous savons faire une révolution. Nous ne savons pas la terminer. La verve nous manque, pour achever ce que nous commençons si bien.

— Commençons toujours! grommela Anthyme.

Émilie avait dissipé la tristesse dont s'était voilé son courage, après la visite de Madeleine; elle s'était retrouvée, à l'aurore du 27, résignée, ferme, prudente, armée, elle aussi, de son double amour maternel et conjugal, et préparée à toutes les éventualités de la bataille.

Je l'aurais mal fait connaître, si l'on ne comprend pas que, devant un abîme, elle dominait promptement sa sensibilité et regardait vite au fond du gouffre, pour savoir à quelle épreuve suprême il fallait préparer son âme. Elle était de ces mères qui ne se donnent le loisir de pleurer la maladie de leurs enfants qu'après les avoir sauvés, et de ces femmes qui peuvent mourir de la mort de leur mari, sans rien

faire pour l'empêcher d'accomplir un devoir mortel.

Quand elle vit entrer les trois amis, elle comprit qu'ils venaient chercher des armes. Ils furent étonnés eux-mêmes de trouver le salon, dont les fenêtres donnaient sur la place, démeublé, et des matelas apportés près des fenêtres.

— Vous voyez, leur dit-elle, en souriant, je me précautionne contre vos maladresses. On se battra peut-être aux environs du Louvre. Je fais aussi mes barricades pour nous défendre, mes enfants et moi.

— Ne reste pas ici, lui dit M. Soudin avec inquiétude. Mon appartement est beaucoup moins exposé. Tu y seras plus tranquille et les enfants n'auront pas besoin de jouer derrière des matelas.

— Merci, mon oncle. Mais ma place est ici; je ne veux pas être tranquille, et je veux une part du danger.

— Les enfants !

— Mes enfants sont en sûreté au fond de l'appartement. Il est bon que tout petits ils apprennent, pour s'en souvenir un jour, que les hommes doivent aller librement au devoir, tandis que les femmes gardent le foyer. Ils m'aideront à faire de la charpie.... Nous avons déjà commencé.

Les trois hommes se regardèrent avec le même rayon d'admiration dans les yeux. Georges, fier, mais digne d'une pareille femme, ne voulut ni s'enorgueillir de cet héroïsme, ni le diminuer.

— Tu as raison, lui dit-il avec simplicité, en donnant à Émilie un long baiser sur le front. Reste ici. Je ne puis te dire si je reviendrai ce soir ou demain. Tout dépend des événements ou des hasards de la lutte....

Georges, au fond, était moins ferme qu'elle. Sa voix trembla un peu; il s'interrompit; elle continua d'une voix paisible :

— Si tu ne revenais pas, Georges, j'irais te chercher !

Le sous-entendu de cette réponse la rendait sublime.

Répliquer, c'était troubler l'émotion presque religieuse de cette scène; Georges alla chercher ses armes. Il avait deux fusils; il partagea avec Mussé. M. Soudin devait, en sortant, monter chez lui et se vêtir de son uniforme de garde national.

Méthodique, formaliste, correct en toute chose, ce bourgeois supérieur tenait à se battre, comme défenseur de la Charte, et à donner, autant qu'il le pouvait, à la révolution naissante le caractère constitutionnel qui la différencierait des insurrections suscitées par des passions haineuses, ou des opinions mal définies.

La théorie des petites causes amenant de grands effets, est souvent appliquée au drame même des révolutions, et l'on trouve encore aujourd'hui des gens candides pour affirmer que, sans l'incident du bou-

levard des Capucines, la révolution de 1848 eût avorté. On a même inventé le coup de pistolet de Lagrange pour justifier cette théorie. On croit aussi que l'oubli d'une seule arrestation importante eût fait échouer l'attentat du 2 décembre.

Non, les peuples ne dépendent pas d'un hasard. L'humanité reçoit ses leçons ou ses châtiments d'elle-même, d'elle seule. Elle engendre ses destinées. L'accident reste un accident qui colore un épisode, mais qui ne crée pas la loi générale d'où sort la révolution ou le crime.

On a dit que certaines précautions militaires mieux prises, que la démission du ministère Polignac donnée à propos, que le retrait des ordonnances, dans la matinée du 27, pouvaient conjurer la conjuration du libéralisme ; et que, si un Anglais n'avait pas tiré sur la troupe, le 27, à quatre heures et demie du soir, le volcan eût dévoré intérieurement sa lave et se fût apaisé. Chateaubriand, que la passion emporte, a écrit dans ses Mémoires : « Si quelque chose pouvait flétrir les combats de juillet, ce serait d'avoir été engagés par la balle d'un Anglais. »

Chateaubriand est trompé par son ressentiment. L'étudiant anglais qui fut tué par une décharge de la troupe, au coin de la rue des Pyramides, fut la victime du hasard, et non le hasard lui-même, qui trancha la question ; pas plus que la barricade de la rue Saint-Honoré, derrière laquelle nous allons re-

trouver quelques-uns des personnages de notre récit, ne fut l'avant-poste fatidique auquel se heurta la royauté, pour s'y briser.

On échangeait des coups de fusil à la porte Saint-Denis et à la porte Saint-Martin, pendant que les troupes agglomérées dans la rue Saint-Honoré et sur la place du Palais-Royal se mettaient en mouvement. On allait exécuter les ordres inflexibles transmis à Marmont de la part du vieil émigré qui, assis devant une table de whist, se préparait à battre les cartes avec le flegme d'un joueur infaillible, pendant que le duc de Raguse battrait les Parisiens.

Quand Georges, M. Soudin et Anthyme revinrent avec des armes dans la rue Saint-Honoré, la foule était énorme.

Des charges de la garde et de la gendarmerie avaient, à plusieurs reprises, pénétré cette masse hostile, sans parvenir à en détacher, à en séparer les parties.

Sur le passage des troupes, la foule s'ouvrait comme une eau épaisse que tranche la proue d'un navire ; mais, à l'arrière, l'eau retombait, et le sillage était vite effacé dans ce remous de têtes humaines.

Les soldats se montraient graves, hésitants ; la foule riait ; les soldats avaient peur de ces gens qui ne les craignaient pas ; et la foule n'avait peur que d'être trop ménagée.

Vers quatre heures, on avait entendu au loin des

détonations, des crépitements; mais ces bruits sinistres fouettaient l'atmosphère, sans allumer une étincelle ; de même qu'on laissait passer les soldats, la troupe, de son côté, laissait sur bien des point circuler les citoyens en armes. Il a fallu les insurrections de 1831 à 1848, les férocités préventives du 2 décembre, pour qu'une arme au bras d'un bourgeois aussi bien qu'au bras d'un ouvrier, passât pour un crime et équivalût à une provocation.

Par un instinct de soldat, curieux à noter, Mussé souffrait visiblement de cette condescendance réciproque de la troupe et de la foule. Il grommela entre ses dents :

— On n'aurait jamais vu, du temps de l'autre, des soldats immobiles devant des *pékins* qui les narguent !

M. Soudin faisait judicieusement remarquer que cette attitude de l'armée était un symptôme consolant. Quant à Georges, il dit à Anthyme :

— Regrettez-vous de ne pas les commander?

La barricade, dont Madeleine Martin était si fière, n'avait pas encore été attaquée, ni défendue. Avec une complaisance extrême, quand ils voulaient repousser le flot au-delà de ce barrage, les soldats s'engageaient de chaque côté, le long des maisons, et franchissaient ainsi l'obstacle sans le renverser.

Il faut bien reconnaître, d'ailleurs, qu'au point de vue de la stratégie insurrectionnelle, cette barricade isolée était plutôt une amorce pour irriter la troupe

qu'un bastion pour l'y attendre. Il était trop facile de la tourner, en traversant le Louvre, en sortant par la place de l'Oratoire, en pénétrant dans la rue Saint-Honoré par les rues du *Chantre*, *de la Bibliothèque* et *du Coq*.

M. Soudin était un trop habile avocat, pour n'être pas d'instinct un stratége habile. Du premier coup d'œil il avait senti l'inconvénient de ce poste de combat; et Georges, aussi prudent par devoir paternel et conjugal, qu'il était résolu par devoir civique, partageait l'avis de son oncle.

Mussé, impatient, et d'un héroïsme désespéré, était d'un avis contraire. Tout lui paraissait bon pour engager la lutte ; il se fût battu, la poitrine découverte, seul, contre une armée. Au fond de sa colère ardente, trempée de mélancolie, s'agitait un vague désir de suicide éclatant et profitable à la liberté.

Madeleine, qui était là, parcourant les groupes, parlant peu, mais faisant filtrer la flamme de ses yeux farouches à travers les yeux des autres, comme une mèche enflammée cherchant de la poudre, Madeleine pensait avec Mussé que la place était bonne, que la bataille se faisait trop attendre, et qu'il fallait savoir au plus tôt ce que les soldats de la ligne, placés derrière la garde, oseraient faire contre les citoyens. Elle avait été au-devant des trois amis ; elle les avait accueillis avec orgueil ; elle voulait les garder ; elle leur faisait les honneurs de sa barricade ;

et elle éprouva une mortification d'auteur, quand elle surprit la réflexion de M. Soudin.

— Ah! monsieur, lui dit-elle d'un ton de reproche, où trouverez-vous un meilleur endroit?

— Pour se faire massacrer? ou pour se faire prendre? demanda à son tour M. Soudin.

Madeleine partit d'un éclat de rire sauvage, presque insultant.

— Eh bien? après? Est-ce que nous sommes ici pour autre chose?

M. Soudin haussa les épaules.

— Écoutez-moi, lui dit-il avec douceur. Personne ne refuse de se battre, excepté la troupe, trop certaine du résultat.

— Les soldats! ils ont peur, s'écria la furie.

— Non, ils ont pitié.

Madeleine bondit sous ce mot, comme sous un fer rougi.

— Ils ont pitié de nous? ce n'est pas vrai. Je ne veux pas qu'ils aient pitié. Je vous dis qu'ils ont peur. Voilà tout. Oui, peur, comme Polignac, comme Raguse! n'est-ce pas? — ajouta-t-elle en se reculant pour monter sur quelques pavés à la base de la barricade, et en interpellant les gens du quartier réunis autour d'elle, — n'est-ce pas qu'ils ont peur? que ce sont des lâches?

— Oui, oui, répondirent ceux qu'elle interrogeait, sans qu'ils eussent compris la demande.

— Ah ! repartit Madeleine avec une aspiration bruyante et prolongée, comme si elle humait avec de l'air, pour emplir ses poumons, le souffle ardent qu'elle-même avait embrasé ; puis, grimpant au sommet de la barricade et s'y appuyant au brancard d'une petit charrette brisée qu'on avait jetée là, elle montra le poing à la troupe et se mit à hurler :

— Lâches ! lâches ! Venez donc nous attaquer !

La troupe ne bougea pas, soit qu'elle n'eût pas entendu, soit qu'elle méprisât cette provocation d'une folle. Un officier passa rapidement devant le premier peloton et donna un ordre : les soldats, qui avaient leur fusil au bras, le mirent à terre.

Madeleine devint furieuse devant cette démonstration pacifique. Elle allait se précipiter en avant, quand elle se sentit retenir fortement et ramener en arrière.

— Laissez-moi, dit-elle, en grinçant des dents.

Elle se retourna pour repousser l'audacieux qui portait la main sur elle. C'était Georges Berroy, le visage pâle, les yeux humides.

— Madeleine, lui dit-il, vous vous perdez. Je vous en conjure, descendez.

L'accent de ces paroles parut faire impression sur Madeleine ; une émotion tendre passa comme une vapeur sur la fournaise de son regard.

— Monsieur Georges, laissez-moi, répéta-t-elle plus doucement.

— Madeleine, au nom de ma mère que vous aimiez, et de moi que vous avez élevé, je vous supplie de descendre.

Madeleine hésita. Elle parut étonnée que quelqu'un au monde lui parlât avec cette ferveur d'amitié. En une seconde, elle vit passer sa jeunesse dans la maison de madame Berroy ; elle retrouvait derrière elle, s'accrochant à sa robe, l'enfant blond qui tant de fois, quand il était tout petit, s'était accroché à elle dans le jardin et sur les mails de Troyes ; elle eut la tentation de lui donner un baiser de nourrice, un baiser de retour et d'adieu; mais, se redressant aussitôt :

— Non, non. Je ne veux pas ! et rejetant par un geste violent Berroy qui lâcha prise et chancela, elle bondit de l'autre côté de la barricade et courut audevant des soldats.

A quelques pas du premier rang, elle s'arrêta.

— Faut-il qu'une femme vienne vous cracher au visage pour vous émouvoir? leur cria-t-elle en se croisant les bras.

La troupe resta immobile, impassible.

Madeleine, exaspérée, haletante, chercha autour d'elle une arme, revint à la barricade, saisit un pavé, et, se retournant vers la troupe, lança le grès, qui rebondit en faisant des étincelles, sans blesser personne, et alla rouler aux pieds d'un officier.

— En avant ! dit-celui-ci.

Les soldats se mirent au port d'armes et marchèrent.

— Ah ! enfin ! murmura Madeleine, qui recula, les dents serrées, la tête droite.

Mais la troupe se contenta de rétrécir l'intervalle, et laissa retomber les fusils à ses pieds.

Madeleine désappointée, hors d'elle-même, d'un bond remonta sur la barricade, et, retirant son bonnet qu'elle jeta loin d'elle, puisqu'il était un signe de protection, secouant ses cheveux comme une crinière, étouffant dans sa robe, qu'elle ouvrit en l'arrachant, elle se mit à crier :

— A bas le roi ! vive la Charte ! à bas la garde ! vive le peuple !

Sa démonstration commençait à donner de l'impatience aux soldats. D'un autre côté, quelques citoyens armés étaient montés sur la barricade, et, dans les créneaux naïfs faits par les pavés, on voyait se placer des canons de fusil. L'officier donna un ordre, la troupe s'agita avec menace.

Madeleine alors, se retournant, vit derrière elle Georges Berroy qui était remonté sur les pavés ; et, avant que celui-ci eût pu deviner son geste, soupçonner son intention, elle lui enleva un des deux pistolets qu'il portait attachés dans une ceinture de cuir, et, se précipitant de nouveau, elle courut au-devant de la troupe ; puis, follement, avec un rire et un cri de colère, elle déchargea son arme, au hasard, dans le premier rang.

— Feu ! cria l'officier.

Mais quelques coups seulement partirent ; la stupeur et la pitié paralysaient les soldats : les balles sifflèrent ; on répondit d'au-delà de la barricade, et, quand la fumée blanche se fut élevée comme l'horrible encens de la fureur humaine, on vit Madeleine renversée sur le pavé, les deux mains sur la poitrine, la bouche ouverte, mourante mais non morte.

Quelques hommes s'élancèrent de la barricade et coururent ramasser la blessée. Un murmure d'horreur courut dans la rue et sembla monter le long des maisons, qui parurent elles-mêmes saisies d'un frisson. Les soldats, mécontents de ce meurtre excusé par l'attaque, mais non légitimé par le sexe de la victime, ne bougèrent pas et laissèrent les imprécations faire cortége à cette prêtresse de l'invective.

Il y eut une trêve tacite. Mussé, George et M. Soudin lui-même avaient couru au-devant de la malheureuse qui baignait dans son sang. Madeleine était évanouie ; mais on eût dit que quelqu'un, qui n'était pas elle, veillait en elle, avec une vigilance formidable, pour attiser sa colère et sa vie. Le mouvement des hommes qui la portaient la fit sortir de son évanouissement.

— Sur la barricade ! murmura-t-elle.

Les porteurs s'arrêtèrent, indécis, embarrassés. Elle ouvrit les yeux que l'agonie prochaine agran-

dissait, et, regardant en haut, elle aperçut la figure bouleversée de son mari, penchée sur elle.

— Martin, dit-elle avec autorité, obéis-moi. Je veux mourir là, en haut, sur la barricade ; vous me vengerez mieux !

On céda, mais en faisant le tour, et on la plaça du côté qui regardait le peuple, sur un amoncellement de poutres et de pavés.

Elle retrouva des forces sur ce lit brutal.

— C'est bien, dit-elle quand elle y fut assise.

Et, essayant de se débarrasser de ceux qui la soutenaient, montrant sa chemise ensanglantée :

— Ils m'ont tuée trop tôt... Vous me vengerez, vous autres !

— Oui, oui, répondirent des voix indignées, parmi lesquelles on distinguait celle de Martin.

Suffoquée, elle retomba en arrière, étalant sa poitrine sanglante au soleil.

Georges avait déchiré son mouchoir, et, agenouillé devant Madeleine, il essayait de placer une compresse sur la blessure, tandis que M. Soudin réclamait un chirurgien, et que Mussé, très-ému de ce spectacle qu'il acceptait comme un augure, veillait maintenant à ce que des coups de fusil imprudents ne rompissent pas la trêve.

Madeleine eut encore un réveil, un sursaut ; mais ses yeux hagards étaient déjà dans la brume de la mort.

Elle sourit pourtant d'un sourire féminin, en voyant Georges Berroy penché sur elle.

— C'est inutile, balbutia-t-elle... mais je suis contente... Le beau temps pour mourir !

D'un geste fiévreux, elle arracha le linge que Georges avait posé sur la plaie, et, après l'avoir levé, secoué, dans une convulsion suprême, elle le jeta sur la barricade :

— Il vous manquait un drapeau pour vous battre, balbutia-t-elle. Le voilà ! c'est le *drapeau rouge !*

Elle voulut se soulever encore, mais elle retomba lourdement avec un soupir. Elle était morte !

Ce qui suivit a été raconté par les journaux de l'époque, et mis en vers par Barthélemy et Méry.

On fit un brancard funéraire et triomphal, avec des fusils ; on y plaça le corps de Madeleine, en suspendant à une baïonnette le mouchoir sanglant dont elle avait voulu faire le drapeau de la révolte sociale, et l'on se mit en marche en criant :

— Vengeance ! vengeance !

Martin pâle, les yeux ardents, la bouche serrée par la douleur et la colère, conduisait le cortége ; et les rieurs qui étaient aux fenêtres et sur le seuil des portes, cessèrent de rire ; la barricade fut abandonnée ; les troupes s'en approchèrent, quand le convoi insurrectionnel se fut éloigné vers l'extrémité de la rue Saint-Honoré, du côté du marché des Innocents. En quelques minutes, les pavés furent enle-

vés, la voie fut débarrassée. Mais le pavé avait bu du sang, et cette rosée absorbée par le soleil couchant devait faire une rouge aurore à la journée du lendemain.

XX

Georges eût voulu empêcher cette promenade d'un cadavre à travers Paris. Sans regretter autant que M. Soudin une révolution strictement légale, il souhaitait que la révolution, rendue violente par l'obstination de la cour, ne fût pas au moins alléchée à son début par l'odeur du sang. Il craignait ces ivresses du meurtre qui ne satisfont que la haine et qui font reculer la justice.

Mussé, au contraire, avait suivi d'un regard d'admiration et presque d'envie cette enseigne ensanglantée du peuple. Il avait crié, comme les autres : Vengeance! et plus fort que les autres : Aux armes ! et s'il eût osé abandonner ses deux compagnons, il eût pris la tête du convoi.

M. Soudin ferma les yeux et baissa la tête quand Madeleine, dont les bras pendaient de chaque côté du brancard, comme pour effleurer et bénir la foule, passa devant lui couverte de la pourpre que le soleil de juillet étendait sur son corps ensanglanté.

Cette bouche muette, tournée vers le ciel, semblait jeter dans l'espace un cri continu. Au marché des Innocents, les porteurs lassés s'arrêtèrent; en une minute, les *dames de la Halle* eurent jeté des fleurs sur la civière, et fêté avec des pleurs et des imprécations la bienvenue de la révolution et de la mort, ainsi qu'elles avaient l'habitude de fêter indistinctement toute chose nouvelle dans Paris.

Le convoi remonta vers le boulevard Saint-Denis. On s'y battait assez sérieusement; et, depuis la porte Saint-Denis jusqu'à la place de la Bastille, la marche fut souvent interrompue par des alertes et par de véritables combats.

A la place de la Bastille, la manifestation se versa comme un fleuve limoneux dans un océan.

D'autres cadavres avaient été déjà apportés sur l'emplacement où M. Guizot fit élever depuis une colonne pour consacrer à jamais le souvenir de ce que M. le duc de Broglie (le père) appelait « une glorieuse et légitime révolution. »

Martin, séparé brusquement du cortége qui emportait sa femme, ne put le rejoindre, et le cadavre de la pauvre Madeleine, devenu moins nécessaire, disparut tout à coup; si bien que les agents de M. Mangin, le préfet de police, eurent le droit de contester dans leurs rapports la réalité de cet épisode; et que les poëtes eussent pu, sans invraisemblance, raconter une apothéose, une assomption, un évanouis-

sement de ce spectre de la révolte dans l'horizon enflammé du soir.

Personne ne dormit cette nuit-là. On sentait palpiter le ciel et tressaillir la terre. Des détonations furtives comme des signaux; des cris de lions, impatients dans leurs cages; des trépignements du peuple dans les faubourgs ; des ombres remuant des pavés dans des rues sans réverbères ; des gamins sciant les arbres du boulevard et applaudissant à leur chute; le corps de garde de la place de la Bourse brûlant comme un feu de joie; des intervalles de silence profond succédant à de grands bruits: telle fut cette nuit du 27 au 28 juillet, pendant laquelle la lune se mirait doucement aux bassins de Saint-Cloud, sous les fenêtres de la duchesse de Berry, qui ne put dormir et qui vint plusieurs fois écouter Paris, un peu inquiète de l'imperturbable tranquillité du roi.

Georges et M. Soudin se reposèrent quelques heures dans l'appartement de Berroy. Mussé ne voulut pas les imiter. Il travailla pendant la moitié de la nuit aux barricades que l'on construisait dans les quartiers populaires, et, selon la promesse qu'il lui avait faite, il vint, à deux heures du matin, attendre son ami Georges à l'angle de la rue des Poulies.

M. Soudin était déjà sorti pour présider une réunion d'anciens officiers de la garde nationale, dans la rue Saint-Martin. Ce fut là que Georges et Anthyme le rejoignirent.

Il n'était pas douteux que la lutte était prochaine et qu'elle serait imposante. M. Soudin avait tout à fait confiance. Pour la première fois, les bourgeois, héritiers de 1789, se sentaient l'âme intrépide des soldats de 1792. Il semblait que, par un courant mystérieux, magnétique, l'accord se fût établi entre toutes les âmes de la cité.

A l'angle de la rue Saint-Martin et du boulevard, quatre jeunes gens étaient arrêtés, causant, discutant, se concertant. M. Soudin reconnut dans ce groupe le fils d'un de ses vieux amis ; il approcha :

— Est-ce que l'École polytechnique est licenciée? lui demanda-t-il.

— Non, monsieur, elle est en insurrection.

— Déjà !

— Nous avons été délégués par nos camarades pour aller offrir leur concours à MM. Laffitte, Casimir Périer, Lafayette.

— Bravo! dit Mussé.

— Après l'échange de nos uniformes contre des habits bourgeois que nous avait préparés, chez lui, notre ami et ancien camarade Charras, nous nous sommes présentés à l'hôtel Laffitte.

— Eh bien?

— M. Laffitte dormait, et, quand il dort, même dans une nuit comme celle-ci, personne n'a le droit de le déranger.

— Et Casimir Périer?

— Peut-être dort-il aussi ! Nous allions regagner l'École, un peu découragés.

— Je suis bien sûr, moi, que Lafaytte ne dort pas ! s'écria Georges. Allez le trouver. Il sera demain le général de la Révolution.

— Non, messieurs, dit à son tour M. Soudin ; n'allez chez personne. Lafayette, Casimir Périer ou Laffitte, eussent-ils leurs yeux ouverts à cette heure, n'oseraient vous donner ni un ordre, ni un conseil. Retournez à l'École ; faites-vous des épées avec vos fleurets, et venez nous rejoindre au point du jour sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Vous trouverez là des chefs à suivre et des soldats à conduire.

Les élèves de l'École polytechnique remercièrent M. Soudin, reprirent courage et se hâtèrent de porter à leurs camarades la commission qu'un passant leur avait donnée.

On sait que la consigne fut fidèlement exécutée.

Quand, après une lente inspection des forces dont Paris révolutionnaire pouvait disposer, Mussé, M. Soudin et Berroy débouchèrent, à la pointe du jour sur la place de l'Hôtel-de-Ville, ils entendirent une acclamation formidable.

C'était le peuple de Paris qui saluait l'arrivée des élèves de l'École par excellence, l'entrée dans l'arène de ces combattants au cœur enthousiaste, en qui les mathématiques n'ont jamais pu étouffer le patriotisme, ni décourager l'utopie.

Quelle matinée superbe ! quel réveil ! quelle effusion ! J'ai dit que le peuple était là ; et jamais le mot *peuple* ne fut employé dans une acception plus vraie, plus correcte ; car la foule qui se mouvait sur la place de Grève représentait toutes les forces vives et saines de la nation. Mêlés et confondus, armés ou non armés, les ouvriers, les magistrats, les avocats, les médecins, les élèves des écoles, les gardes nationaux, les anciens militaires, les commerçants affluaient par toutes les issues, et tous demandaient à se battre. Pendant que des parlementaires, relisant la protestation trop prudente de M. Guizot, essayaient encore la fusion, à jamais impossible, de l'esprit nouveau avec les préjugés anciens, tous ceux qui n'avaient de parchemins, ni sur la peau, ni dans les archives, prenaient, au nom de 1789, leur revanche de 1814 et de 1815.

On ne savait pas encore pour quel gouvernement futur on allait se battre. Les républicains ne se connaissaient guère entre eux ; les bonapartistes n'osaient se faire connaître ; les orléanistes ne s'étaient pas révélés. Les balbutiements des passions particulières, des égoïsmes d'opinion, se confondaient daus le chœur général. La liberté ouvrait, en souriant, la barrière de l'avenir. Chacun marchait avec la foi de tous, et tous avec l'élan d'un seul.

Georges était pâle d'enthousiasme. Il assistait à quelque chose de grand ; il éprouvait cette émotion

du voyageur longtemps en route pour un sommet, qui ne sent plus sa fatigue, mais dont le cœur palpite, quand il atteint les hauteurs, et quand il voit poindre les premiers rayons du soleil sur des terres inconnues. Mussé avait une ardeur inquiète. Ses yeux cherchaient, guettaient autour de lui, comme des yeux de bête fauve. De temps en temps, il tordait sa moustache avec un petit rire aigu fait pour donner le frisson. M. Soudin, dans son uniforme de garde national, était digne et simple, comme à l'audience. Il éprouvait bien quelque scrupule à sortir de son rôle de soldat *in partibus* ; et la virginité de son fusil lui faisait battre le cœur, sous ses buffleteries croisées. Mais sa résolution était ferme, et, lui aussi regardait avec espoir le jour qui semblait devancer l'heure.

La troupe avait disparu de tous les postes qui pouvaient être facilement cernés ; et les abords de la place étaient si libres, qu'on eût cru la bataille gagnée, avant d'avoir été livrée. L'Hôtel de Ville, fermé, vide, n'avait rien de menaçant. De trois heures à cinq heures du matin, la foule qui l'effleurait et qui le pressait de ses mille replis n'eut pas la tentation d'y pénétrer, de s'y installer, et d'y proclamer un de ces gourvernements périodiques qui gisent dans l'histoire, comme ces couches successives de terrain, nécessaires à la nomenclature des déluges.

Le mouvement de 1830 ne fut ni social, dans le sens qu'on a donné depuis à ce mot, introduit par

Lamartine dans la langue parlementaire, ni politique dans le sens d'une revendication spéciale, à une dynastie, à un drapeau.

Ce fut un mouvement libéral et exclusivement libéral. On étouffait, on voulait de l'air et l'on allait casser les vitres.

Voilà pourquoi la place de l'Hôtel-de-Ville était la salle ouverte des délibérations du peuple ; pourquoi on ne songait pas encore à monter dans la salle fermée de la municipalité parisienne, et pourquoi ces ennemis des Bourbons, unanimes dans leur haine, furent lontemps sans s'apercevoir qu'ils étaient dominés par le drapeau blanc fleurdelisé, suspendu avec une sécurité insolente au-dessus de la porte principale.

Mussé fut le premier à se scandaliser.

— Georges, dit-il à son ami Berroy, est-ce notre suaire qui pend là-haut?

— C'est celui de la royauté, répondit Georges.

— C'est celui des vieilles idées, dit à son tour M. Soudin. Plût au ciel que ce ne fût celui de personne!

— En tout cas, il faut enlever ce drapeau, reprit Anthyme.

Ces quelques paroles avaient été entendues. Elles éveillèrent cent échos.

— Oui, oui, à bas le drapeau blanc! à bas le surplis! à bas la serviette à perruque! à bas! à bas! cria-t-on de toutes parts.

Bientôt des milliers de poings se dressèrent, menaçant le drapeau, qu'une légère brise faisait frissonner et que l'aube naissante teignait un peu.

— Avant d'arracher celui-là, dit M. Soudin, il serait bon d'aviser à celui qui le remplacera.

— Il est tout trouvé, reprit Mussé, et se tournant vers la foule : N'est-ce pas, mes amis, cria-t-il, de sa voix qui depuis longtemps n'avait retenti dans aucune bataille ; n'est-ce pas que, pour vous comme pour moi, il n'y a qu'un drapeau, celui d'Austerlitz ou de Montmirail, le drapeau de la gloire et de la patrie?

— Oui! répétèrent toutes les voix en chœur, vive le drapeau tricolore!

— Vive le drapeau de Valmy et de Fleurus! cria Georges, quand la clameur parut s'assoupir.

— C'est le même drapeau, mon ami, répliqua Anthyme, un peu surpris de la variante introduite par Berroy.

— Le même drapeau? oui ; mais l'air de fête qui le salue n'est pas le même.

M. Soudin, pratique en toute chose, remettait, pendant ce temps, de l'argent à un de ces gamins qu'on trouve toujours pour porter les messages de l'imprévu, et le chargeait d'acheter dans la première boutique qu'il rencontrerait trois morceaux d'étoffe, rouge, bleu et blanc. Le gamin partit comme une flèche, et revint, au bout d'un quart d'heure à peine,

essoufflé, mais joyeux, drapé fièrement dans les trois couleurs. Il fut assailli par des hourrahs. On ne lui laissa pas le temps de se débarrasser de son arc-en-ciel. Il fut pris, soulevé, porté sur les épaules, jusqu'à l'échoppe installée dans un coin de la place, où la femme d'un savetier prit une aiguille et cousit le premier drapeau de la France régénérée.

Quand le jeune apprenti revint devant la façade de l'Hôtel-de-Ville, radieux, triomphant, porté de la même façon, et agitant le drapeau en chantant je ne sais quel air, peut-être la *Marseillaise*, les cris redoublèrent; l'ivresse déborda et l'aurore sembla envahir tout le ciel. Les vieux pleuraient; les jeunes battaient des mains.

Ces trois couleurs juxtaposées formaient une harmonie sublime, qui ravissait les âmes dans un monde supérieur. On se souvint de tout ce qu'on avait oublié; et les portes de l'Hôtel-de-Ville, trop lentes à s'ouvrir, furent enfoncées, pour laisser pénétrer l'emblème chéri.

Mussé s'était emparé du drapeau et conduisait les envahisseurs. Quand on fut au premier étage, et quand la fenêtre fut ouverte, il se pencha de tout son corps et se donna la joie de saisir lui-même le drapeau blanc, de l'arracher, de le froisser, de le déchirer, d'en jeter les haillons à la foule, qui rugit de bonheur, et de suspendre à la place le drapeau tricolore. Quand il eut fini, Anthyme se redressa, se

découvrit, et cria d'une voix retentissante : Vive Napoléon II !

Quelques voix à peine répétèrent cette acclamation. Quant à Georges, aussi ému que son ami Anthyme, cédant à un entraînement subit, irrésistible, à une révélation, il cria de son côté :

— Vive la République !

Anthyme tressaillit et, se tournant vers Georges :

— Il paraît que nous ne sommes plus d'accord?

Le regard de tristesse, d'étonnement profond, de découragement, qui souligna ses paroles troubla Berroy.

Il serra la main d'Anthyme :

— Nous sommes d'accord pour la besogne d'aujourd'hui, lui dit-il, cela suffit.

Anthyme secoua la tête :

— Moi qui croyais !...

Il s'interrompit : une grosse larme jaillit de ses yeux et roula sur son visage jusqu'à sa moustache. Il soupira, et, tirant de sa poche un long crêpe, il dit avec douceur à un de ces voisins :

— Monsieur, voulez-vous suspendre ce voile au drapeau que je viens de placer? Ce n'est pas encore l'heure de la victoire !

Puis, tournant le dos à la fenêtre, il sortit de la salle et redescendit rêveur, mélancolique, sur la place. Avant d'y poser le pied :

— Savez-vous, dit-il à Georges, quel est ce mor-

ceau de crêpe? ce lambeau d'étoffe noir? C'est le voile sous lequel vous avez été introduit parmi les compagnons du *Lion dormant*, cher néophyte, qui reniez aujourd'hui votre foi!

— Je ne renie rien, Anthyme. L'empereur est mort, et la République est immortelle!

M. Soudin, qu'ils rejoignaient, sourit à ce dernier mot :

— Ne parlez ni de la République, ni d'Empire, si vous m'en croyez, leur dit-il, allons au plus pressé. Cette foule est une armée. Monsieur Mussé, prenez-en le commandement..... Il nous faudrait un tambour.

— Un tambour! Voilà, voilà! dit aussitôt un homme de petite taille, à l'air décidé.

— Vous savez battre du tambour? lui demanda M. Soudin.

— Comme un lapin, oui, monsieur. Si je sais battre du tambour, moi, un Bourguignon!

Le mot est absolument historique; il est aussi absolument énigmatique. M. Soudin n'a jamais pu savoir, et personne n'a encore découvert le sens de cette réponse: pourquoi la qualité de Bourguignon semble t-elle impliquer nécessairement le talent de tambour?

Est-ce parce qu'en s'exerçant à frapper sur les futailles, on apprend en Bourgogne à battre la peau d'âne? Je laisse le soin de déchiffrer l'énigme à des commentateurs plus savants.

Mais, au moment où la foule, tassée, massée, grossièrement disciplinée, paraissait disposée à se mettre en marche ; pendant que les envahisseurs de l'Hôtel-de-Ville, montés dans le beffroi, sonnaient le tocsin, le bruit d'une dispute suspendit le mouvements et agita sur place ceux que Mussé allait entraîner.

Le drapeau tricolore suspendu à la façade de l'Hôtel-de-Ville ne suffisait pas au violent amour du peuple.

On le trouvait trop petit, placé trop bas, et quelques-uns aussi étaient mécontents de ce crêpe lugubre pleurant sur le réveil des trois couleurs.

Puisqu'on ne doutait pas de la victoire, à quoi bon ce signe de deuil?

Le peuple eût voulu pavoiser instantanément toutes les maisons, tous les édifices publics.

Il rêvait un monument que tout Paris eût pu contempler, afin d'y suspendre le cher drapeau.

— Allons à Notre-Dame? dit une voix.

— Oui, à Notre-Dame! répéta la foule.

Et une troupe, se détachant aussitôt de l'armée populaire qui bourdonnait sur la place, se dirigea du côté de la cathédrale.

C'est ainsi qu'au moment où, une heure plus tard, la lutte s'engageait sur les quais, sur les ponts, et où l'artillerie royale essayait de foudroyer les possesseurs de l'Hôtel-de-Ville, on vit tout à coup se dé-

ployer, au sommet d'une des tours de Notre-Dame, un drapeau gigantesque que la brise matinale soulevait et faisait retomber, et qui, visible de tous les points de l'horizon, appelait cette fois tout Paris aux armes. Bientôt un glas immense se mêlait au bruit de la fusillade, aux cris du peuple. C'était le gros bourdon de la cathédrale, sonnant les dernières matines de la royauté. Dès que cette cloche eut retenti, dès que ce drapeau eut fouetté le ciel, rien ne pouvait plus arrêter le torrent; et, alors, par cette journée admirable, dans ces rues inondées de soleil, on se battit avec fureur. Trois fois l'Hôtel de Ville fut pris par la troupe et trois fois il fut repris par le peuple.

Je n'ai pas à raconter les épisodes qui appartiennent à l'histoire, ni le cri de ce jeune héros qui, portant le drapeau tricolore et s'élançant sur le pont, jetait son nom à l'immortalité en disant : « Souvenez-vous que je me nomme d'Arcole! » ni les actes d'humanité des soldats, qui, au plus fort de la lutte, relevaient leurs armes, si l'adversaire leur paraissait faible, désarmé ou trop jeune!

On peut dire qu'il n'y eut que la royauté de vaincue dans cette grande bataille. Quant à l'armée, elle fit son devoir d'obéissance et son devoir de patriotisme. Les cris de : « Vive la ligne! » chaque fois que la crosse des fusils était levée en l'air, n'attestaient ni une défaillance du courage militaire, ni un triom-

phe insultant de la part du peuple. La Ligne était éblouie par le drapeau tricolore; et bien des fois, on vit de vieux soldats pleurer, en s'approchant d'une barricade sur laquelle était planté l'insigne vénéré, comme des dévots en s'approchant d'un autel qu'on leur commanderait de renverser.

Nous sommes blasés sur les révolutions et dégoûtés des émeutes; mais, en 1830, la révolte plaisait aux plus pacifiques, comme un réveil après un cauchemar pénible, comme une liquidation forcée après de longues années de misère. Un appétit du nouveau, une avidité d'inconnu, transportaient les pensées au delà des barricades. La bataille était l'épreuve à subir pour mériter la récompense; et chacun, après les heures de scrupule légal, de trouble en quelque sorte physique, s'y précipitait résolûment.

La place de l'Hôtel-de-Ville fut pendant toute la journée du 28 juillet le théâtre principal d'un combat sanglant, acharné. Georges, Mussé et M. Soudin y ramenaient le peuple, chaque fois que la mitraille l'avait contraint de se retirer.

Au plus fort de l'engagement, pendant que les *balles sifflaient et pleuvaient par les airs*, comme dit A. Barbier, Georges qui faisait le coup de feu contre les Suisses, entendit tout à coup, derrière lui, une voix criarde, tombant d'une de ces jeunes bouches, égueulées par l'habitude de la balle, qui disait :

— Un sou le tas ! un sou le tas ! faites-vous servir !

Étonné qu'un industriel eût choisi l'heure de la bataille, pour étaler sa boutique au plein vent du canon, Georges se retourna vivement et aperçut un gamin de onze ans, la casquette sur l'oreille, les deux mains aplaties sur les hanches, soulevant de chaque côté de sa taille sa blouse en un gros pli, et qui, les yeux brillants, le teint pâle, la bouche ouverte par un rire hardi, semblait aussi insoucieux du danger que s'il se fût agi d'un jour de fête.

Georges regarda au pied du gamin pour reconnaître la marchandise qui pouvait prétendre à un débit, dans un pareil moment, et il aperçut deux tas de pierres.

— Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il.

— Cela ! citoyen bourgeois, c'est mon fonds !

— Quel fonds ?

— Mon fonds de biscaïens.

— Que veux-tu dire ?

— Que je vends un sou chacun de ces tas-là. C'est pour jeter aux habits rouges. Avouez que ce n'est pas cher !

Pendant que Georges, obligé d'interrompre son interrogatoire pour riposter aux Suisses, chargeait son fusil, l'intrépide *voyou* reprenait son cri :

— Un sou le tas ! un sou le tas !

— Va-t-en, lui cria Berroy, tu te feras tuer.

— Ah bien ! oui, les balles des Suisses sont comme

leur vulnéraire; cela ne fait ni mal ni bien. Un sou le tas!

— Je t'en prie, gamin, va-t-en de là; tu me gênes et tu me troubles.

— Alors, si vous n'y voyez plus, passez-moi votre fusil!

Georges ne put s'empêcher de sourire. Il haussa les épaules, moins par dédain que par admiration, et, tirant de sa ceinture son dernier pistolet:

— Tiens! lui dit-il, puisque tu veux jouer, voilà un joujou de circonstance, de la poudre et des balles. Mets-toi à côté de moi, et sois bien sage.

— Merci, monsieur; vous allez voir!... En attendant, surveillez mon étalage, et, s'il vient un client, ne le faites pas marchander.

Tout en parlant, le gamin glissait la poudre dans une de ses poches, les balles dans l'autre, s'assurait que le pistolet était chargé, et disparaissait tout à coup dans la foule, comme une anguille dans le sable, se faufilant à travers les combattants.

Quand Georges songea à le retenir, l'enfant courait à travers la fumée, dans l'intervalle qui séparait les soldats des citoyens. On le vit, à travers le brouillard bleu que faisait la poudre, s'approcher d'un officier qui, à l'extrémité du premier peloton, commandait le feu, et, se campant avec l'insolence proverbiale des héros de sa race devant le capitaine, lui décharger tout à coup son pistolet en pleine poitrine. L'officier

tomba; mais, avant que les soldats stupéfaits eussent imprimé un mouvement oblique à leurs fusils, le gamin, en deux bonds, avait rejoint le gros des combattants, et repris sa place à côté de Georges Berroy.

— Tenez, bourgeois, lui dit-il, en lui rendant le pistolet tout chaud du meurtre, voilà votre joujou. Il est bon; mais j'aime mieux les pierres : c'est plus naturel. Je n'étais pas fâché de m'assurer que je saurais, tout comme un autre, en jouer au besoin. J'ai fait l'expérience; cela me suffit.

Tout fier, bien que revenu un peu plus pâle encore de cette expédition, riant du même rire cynique, ouvrant la même bouche gouailleuse, le gamin reprit son cri : Un sou le tas! et resta sans broncher au plus fort de la mêlée.

On se battit toute la journée; on avait commencé avec l'aurore; on ne s'arrêta qu'après la nuit close. La victoire en apparence n'était pas décidée; mais, en réalité, elle penchait si visiblement du côté du peuple, que les soldats, qui avaient fini par se maintenir dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, l'abandonnèrent à minuit, n'ayant plus assez de cartouches et prévoyant bien que le renfort était impossible.

Georges et Mussé ne s'étaient pas épargnés. M. Soudin avait fait correctement son devoir d'insurgé. Tous les trois, séparés par les incidents de la lutte, se rejoignirent dans la soirée, et se retrou-

vèrent lassés, mais confiants, sans blessure aucune et sans découragement.

Tous les trois eurent la même pensée : rassurer Émilie. Il était probable d'ailleurs que la lutte devait être concentrée le lendemain, aux alentours du Louvre, des Tuileries et du Palais-Royal. Il était donc urgent de regagner au plus tôt la rue d'Angiviller et l'angle de la rue des Poulies.

Le trajet fut difficile. Certaines rues étaient absolument obstruées. La place de l'Oratoire et la place du Louvre servaient de bivouac aux dernières troupes royales. L'appartement de M. Soudin et celui de Georges se trouvaient donc aux avant-postes de la Révolution et de la résistance. Il pouvait être fort utile de les occuper, mais il était bien dangereux de chercher à y pénétrer. Ce ne fut qu'avec des précautions infinies que les trois amis se glissant par la rue Bailleul, jusqu'à la rue des Poulies, et escaladant le mur d'une cour intérieure, purent enfin gagner l'appartement de Georges.

Au bruit des pas dans l'escalier, Émilie courut à la porte et l'ouvrit. Ce qu'avait été pour elle cette longue absence, on le vit au premier regard. Elle était pâle ; ses yeux, qui avaient lutté contre les larmes, jetaient un éclat étrange. Elle souriait, et voulut accueillir les combattants par un mot de triomphe, en les voyant rentrer tous les trois sans blessure ; mais le courage lui manqua pour laisser

voir combien elle avait été brave, et, se jetant au cou de son mari, elle cacha dans son étreinte passionnée le petit sanglot qui allait la trahir, et les pleurs qui allaient la désarmer.

M. Soudin et Mussé eurent ensuite leur part dans cette hospitalité de l'âme. Depuis le matin, la table était dressée, servie. Pendant que les trois combattants, affamés, altérés, mangeaient et buvaient, Émilie, appuyée sur la table, rassasiée et avide, les interrogeait et leur faisait raconter tous les incidents de la lutte. Quand elle fut bien renseignée, elle alla chercher ses enfants, pour qu'avant de s'endormir, ils eussent la vision, désormais ineffaçable, de ces trois mâles visages de citoyens, et pour que leurs baisers enfantins fussent une bénédiction pour ce père, cet oncle, cet ami qui retourneraient le lendemain à la bataille, à la victoire ou à la mort.

Il fut convenu que les trois amis ne se sépareraient plus, et qu'ils dormiraient ou qu'ils veilleraient dans le salon, prêts à descendre au moindre signal. Le lendemain, ils seraient plus à portée de choisir leur poste de combat et de défendre, en tout cas, la maison, si celle-ci était exposée.

La nuit fut orageuse ; mais l'orage rasait le sol. Le ciel avait la même sérénité que la veille ; la lune paisible dominait la ville soulevée et cette splendeur de la nature était une écrasante ironie pour la majesté royale près de sombrer.

A la tombée de la nuit, la duchesse de Berry était montée dans le parc de Saint-Cloud, jusqu'à la lanterne de Diogène, et là, interrogeant l'horizon à l'aide d'une lorgnette, elle avait voulu obtenir de ses yeux qui franchissaient l'espace, du souffle de la brise, des oiseaux effrayés qui fuyaient le tumulte, des nouvelles certaines, des renseignements qu'elle n'osait accepter de la bouche du roi et des émissaire affolés ou confiants.

Il lui sembla que le bruit du canon cessait, que les nuages de poudre montaient moins épais ver le ciel.

— Est-ce que tout serait fini ? se dit-elle à demi-voix.

— N'en doutez pas, altesse, repartit un officier du château qui l'accompagnait; l'émeute est étouffée et les troupes rentrent dans leurs casernes.

La duchesse secoua la tête; elle n'était pas convaincue. Tout à coup un rayon de soleil couchant frappant les tours de Notre-Dame lui fit voir l'immense drapeau tricolore. Elle allongea et raccourcit tour à tour sa lorgnette, craignant d'être le jouet d'une illusion.

— Qu'est-ce que cela ? demanda-t-elle.

Le courtisan balbutia une explication qui n'expliquait rien.

— Ah ! vous aviez raison, monsieur, reprit la princesse avec un long soupir et une larme chaude de colère, tout est bien fini ! Aujourd'hui le drapeau

tricolore est là ; demain il aura traversé la Seine, et il sera ici.

En parlant ainsi, elle montrait le faîte du palais de Saint-Cloud, où le drapeau blanc pendait, comme replié le long de sa hampe, et elle redescendit vivement, l'âme en deuil, pour supplier le roi de tenter un dernier effort de réconciliation avec le peuple.

Charles X eût peut-être cédé ; mais le prince de Polignac, superbe, infatué, infaillible, déclara au roi qu'il répondait de tout ; la Vierge ne pouvait mentir ; on touchait au dénoûment ; et, sans aucun doute, le lendemain tout serait fini.

Charles X avait besoin d'être persuadé. Il se coucha tranquille, plaignant les pauvres gardes du corps qui avaient tant de mal à mettre des étourdis à la raison, ordonnant qu'on doublât leur paye, et commandant une chasse pour le lendemain.

Ce fut la chasse de Rambouillet.

Le prince de Polignac ne mentait pas : le dénoûment était proche, celui du drame des Bourbons, auquel se rattache celui du drame particulier que je raconte.

Pendant que la duchesse de Berry, dans une insomnie ardente, courroucée, invoquait le Ciel que compromettait le prince de Polignac, et rêvait peut-être déjà à ses équipées vendéennes, Émilie remerciait Dieu avec effusion de ce que son mari n'avait pas été blessé et de ce que la victoire était assurée.

La prière de la petite bourgeoise monta plus vite au ciel, cette nuit-là, que la fière invocation de la princesse.

Mais, comme toutes les conquêtes dues à l'effort humain, le triomphe devait coûter bien du sang et bien des larmes.

XXI

La bataille recommença au point du jour, dans des conditions différentes de la veille.

Paris entier était couvert de barricades.

Des chefs improvisés, depuis le général Dubourg, qui dut son titre au costumier, jusqu'aux élèves de l'École polytechnique licenciés dès la veille, allaient discipliner l'attaque.

Les troupes royales, concentrées dans l'espace compris entre les Champs-Elysées et la place du Louvre, dans le long parallélogramme formé par le jardin, les Tuileries, le Carrousel et le Louvre, ayant la Seine à leur droite pour fossé, la rue et le faubourg Saint-Honoré à leur gauche, attendaient l'assaut du peuple.

Marmont, l'homme fatal, qui ne se méfiait pas des fatalités, se croyait dans une position inexpugnable : — « Je tiendrais là trois semaines », avait-il dit

la veille au soir. Il lui suffit de trois heures pour changer d'opinion.

Mussé avait passé la nuit sans dormir, sur une chaise, la tête dans ses mains. Quand Georges, en l'abordant, s'étonna de l'accablement étrange dans lequel il le trouvait :

— J'ai beaucoup pensé à Madeleine Martin, dit-il, elle est bien morte ; je voudrais mourir comme elle.

Berroy baissa la tête.

— Pauvre femme ! reprit-il avec tristesse, peut-être ne se fût-elle pas fait tuer, si je n'avais pas été là. Elle a voulu s'offrir en sacrifice pour ses torts imaginaires d'il y a vingt ans.

Et moi, Georges, qui vous ai entraîné, n'ai-je pas aussi des torts à expier? Ah ! si je n'espérais pas attraper une balle à votre place, je ne descendrais pas. Je sens que je n'ai plus le droit de me battre à vos côtés, nous ne servons plus la même cause.

— Vous m'en voulez encore de mon exclamation... républicaine ?

— Je ne vous en veux pas, mon cher enfant, reprit Anthyme avec plus de vivacité, en regardant Georges avec tendresse, vous allez à l'avenir, vous voyez un idéal qui m'échappe. Moi, j'ai besoin de regarder en arrière pour trouver le mien. L'empereur est mort ; n'est-il pas juste que je meure pour lui rester fidèle ? Je suis une tache de deuil, un point noir

dans votre horizon. Quoi qu'il arrive, je n'ai rien à attendre. A quoi bon donner à un soldat de Charles X l'ennui de me tuer? et pourquoi tuerais-je quelques-uns de ces hommes en habit rouge, venus de leur pays libre pour se mettre au service de la royauté, comme je suis parti, moi, de Saint-Domingue pour servir la France? Ils font leur besogne; je n'en ai plus à faire. La Révolution déchaînée fera son lit sans que je m'en mêle; que deviendrai-je le lendemain de la victoire? Vous crierez tous : Vive la République! je serai seul à crier : Vive l'empereur mort!

Georges fut sérieusement alarmé de cet accès de tristesse.

— Restons, dit-il à Anthyme, nous avons eu nos journées; que d'autres fassent comme nous.

— Non, non, s'écria Mussé en se redressant avec énergie, je ne peux pas rester oisif, quand on se bat dehors, et je ne veux pas vous condamner à l'oisiveté. Je vous ai vu à l'œuvre, c'est pour des hommes de votre jeunesse et de votre talent que cette révolution s'accomplit. Il est juste que vous alliez à la peine, avant d'aller à l'honneur. Vous m'en voudriez de vous retenir. Après tout, il se peut que je me convertisse à la République, si vous vous chargez de la conversion. Je suis prêt, partons!

M. Soudin entra au moment même où l'on commençait à s'étonner qu'il fût déjà sorti. Il avait parfaitement dormi, mais il s'était réveillé, avec son

exactitude habituelle, au premier chant du coq : et ce n'est pas une image, car il avait entendu réellement un coq chanter, dans le parterre du Louvre, entouré de planches, au bas de la colonnade. Un gardien élevait là des poules qui, dans l'après-midi, furent effarouchées et laissèrent libre le terrain dans lequel on devait enterrer les héros. Quant au coq, il s'envola sans doute de barricade en barricade jusqu'au clocher de l'Hôtel-de-Ville.

M. Soudin avait moins d'ardeur belliqueuse que la veille, mais autant d'ardeur à assurer la victoire, et, de même qu'il avait cru devoir ménager les voies légales, au début, il songeait, au dénoûment, à ménager les voies parlementaires pour empêcher la bataille coutre Charles X de dégénérer en anarchie.

Il était donc descendu avant tout le monde, avait eu le temps de prendre des informations dans le quartier, d'en envoyer à ceux qui, ne poussant pas la logique aussi loin que lui, conseillaient la lutte, sans s'y résigner eux-mêmes ; et, ayant remis en ordre son uniforme de garde national, blanchi par la poussière de la veille, il revenait se concerter avec ses compagnons d'armes, aussi calme, aussi tranquille que s'il eût donné une consultation d'avocat ; formulant les mots avec ce grasseyement champenois qui était sa coquetterie dans les harangues posées, il dit :

— J'ai tout à fait bon espoir, mes amis. L'Hôtel-de-Ville est libre, une commission municipale s'y installera bientôt, et, avant ce soir peut-être, un gouvernement provisoire.

— Au nom de qui? demanda Anthyme.

— Au nom du peuple français, répondit M. Soudin avec un sourire, puisque c'est lui qui aura la victoire.

— Où sont les troupes? dit Georges à son tour.

— Il n'y en a plus derrière nous. Restons dans le quartier, nous sommes au centre de l'action, tout l'effort du peuple va se porter sur le Louvre; on parle de régiments campés sur la place Vendôme qui demandent à servir la cause du peuple, on cherche des généraux pour les commander. La bataille désormais n'est plus qu'une démonstration.

M. Soudin fut interrompu et contredit brusquement par une détonation qui fit trembler les vitres et qui envoya des balles dans les volets et dans le mur de la maison.

Avant que les trois hommes eussent eu le temps de regarder avec précaution dans la rue, sur la place du Louvre et d'expliquer cet incident, Émilie était accourue.

— Est-ce qu'on va se battre ici? demanda-t-elle d'une voix douce qui vibrait, mais sans terreur.

— Pas tout à fait, répondit M. Soudin, qui, en écartant un des matelas posés contre une fenêtre, s'était

rendu compte de ce qui ce passait. Ce sont des étudiants qui débouchent par le quai de l'École et qui ont voulu tirer de biais sur la colonnade, sans se donner le temps de viser. Monsieur de Mussé, allons rectifier leur tir.

Ce conseil était bon, mais difficile à exécuter. M. Soudin, Georges et Anthyme furent obligés de passer par la rue Bailleul et par la rue Jean Tison, pour rejoindre la troupe en question, qui, un tambour en tête, conduite par un élève de l'École polytechnique, venait sommer les Suisses de la laisser passer. La fusillade devint alors régulière et très-vive, mais peu dangereuse, en somme ; car, d'un côté, les Suisses s'abritaient derrière les colonnes, et, de l'autre, les assaillants profitaient des palissades en planches posées devant les parterres, des maisons ouvertes, des angles saillants et rentrants de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, pour envoyer leurs coups de fusil qui ébréchaient plus souvent la colonnade qu'ils ne frappaient les Suisses. Sur ce point, la lutte se maintint pendant de longues heures dans un état d'innocuité réciproque.

Une de ces circonstances malheureuses dont Marmont fut toujours la victime et qui faisaient tourner au détriment de sa gloire et de son honneur les intentions qui devaient sauver l'un et garantir l'autre, changea tout à coup la face des choses.

Ayant appris la défection du 5e et du 53e de ligne,

qui s'étaient prononcés pour la révolution, il voulut offrir un armistice aux combattants et se donner ainsi le temps d'avertir le roi du péril qui croissait. Il ordonna donc qu'on fît cesser le feu. L'ordre, mal compris, mal exécuté, paralysa pendant quelque temps l'action de la troupe. Les Suisses qui soutenaient le siége, du haut de la colonnade, invités à rentrer dans la cour du Louvre, quittèrent leur poste, et le peuple tira quelques coups de fusil, sans s'apercevoir qu'on ne lui répondait pas. Un gamin, cet immortel et invincible gamin qui affronte tout, qui ose tout, qui fait tout crouler, tout réussir, fut le premier à comprendre que la colonnade était déserte. Une *trémie* qui servait à descendre des gravois et des pierres du haut du Louvre et qui touchait le sol lui parut un pont commode. Il monta par ce chemin rapide jusqu'à la galerie, alla regarder derrière les colonnes, s'assura que les Suisses avaient quitté la place, qu'ils n'étaient pas dans les salles ; revint, et au risque de recevoir un coup de fusil de la part des insurgés, se faisant un porte-voix de ses deux mains jointes, appela les combattants dans la place.

Georges entendit.

— On dirait la voix de mon gamin de l'Hôtel de Ville, dit-il à Mussé, qui était à côté de lui. Parbleu! le voilà dans la colonnade.

— Comment ce moineau-là a-t-il pu se percher là-haut ? répondit Mussé.

— C'est qu'il a des ailes autant qu'il a du bec.

— Ces enfants de Paris ! murmura Anthyme avec admiration.

Les combattants accueillirent par des cris de joie la nouvelle de la retraite des Suisses.

Les uns couraient à la grille de l'entrée principale; d'autres cherchaient l'escalier, l'échelle que le gamin avait dû gravir.

Lui-même désigna la *trémie;* et, riant, sautant, gambadant, faisant la parade, sur cette galerie que Perrault n'avait pas édifiée pour que les enfants du peuple y prissent leurs ébats :

— Montez par là, disait-il, ne cherchez pas la rampe, il n'y en a pas. Casse-cou !

La grille de la grande porte n'était plus gardée que par les gardiens ordinaires du Musée. Après un court débat, elle fut ouverte, et le flot des combattants s'engouffra dans l'escalier.

Le gamin, en attendant, voulant être le premier à jouir du palais qu'il avait conquis, pendant qu'on montait le rejoindre, s'était précipité à une des fenêtres du côté de la cour, et là, grimpant sur le rebord, agitant sa casquette, transformée depuis la veille en bonnet de police, il s'était mis à crier :

— Vive la Charte ! victoire ! victoire !

Le bataillon des Suisses, descendu de la colonnade, était rassemblé dans la cour; il se reposait avec un vague effroi, n'osant croire au bonheur d'un

armistice; quand la voix glapissante du gamin se fit entendre et quand, à ses gestes, ils crurent comprendre que le peuple avait envahi les galeries, ces soldats étrangers, isolés, se souvinrent du massacre du 10 août 1792 et se précipitèrent en tumulte vers la porte du Louvre qui communiquait avec le Carrousel, sans oser se retourner pour tirer un coup de fusil.

L'enfant riait et se tenait les côtes. Il avait mis en fuite un bataillon entier : c'était bien plus drôle que d'avoir tué, comme la veille, un officier; aussi, quand il fut rejoint et entouré par les combattants de la place :

— C'est trop tard, bourgeois, leur dit-il, en leur montrant de loin le dernier habit rouge disparaissant sous le porche; quand on veut dénicher des bouvreuils, il faut grimper plus lestement. Nous avons le Louvre; il n'y a plus que les Tuileries à prendre. On va tâcher de vous faciliter la chose; — et s'engageant dans les galeries du Musée :

— Qui m'aime me suive!

Tout le monde l'aimait et le suivit, cet insolent gamin qui acheva la royauté d'une nasarde et qui dédaigna de jeter son nom à l'histoire. Tandis que les uns s'engageaient sur les pas des Suisses et les refoulaient jusqu'à l'Arc-de-Triomphe, devant les Tuileries, les lanciers, qui attendaient, stoïquement rangés sur la place du Carrousel, la fin de l'armis-

tice, furent tout à coup assaillis de coups de feu, tirés des fenêtres du Musée.

Une inexprimable confusion, un commencement de déroute, mais en même temps un effort désespéré et suprême suivirent cette invasion.

Les citoyens en armes qui, dans la rue Saint-Honoré, à toutes les issues aboutissant au Carrousel, semblaient avoir fini par accepter l'armistice, crurent, en entendant les coups de fusil venus du Louvre, que la garde avait rompu la trêve et tirèrent à leur tour.

Marmont, qui avait braqué une pièce d'artillerie au coin de la rue de Rohan et placé des soldats à tous les étages de la maison d'angle dominant le Carrousel, fit retourner une partie de ses troupes du côté de la place, tandis que l'autre continuait à surveiller la rue Saint-Honoré. Les soldats se battaient ainsi dos à dos, et tiraient dans deux directions différentes.

Georges et Anthyme avaient traversé la cour du Louvre, sans monter dans les galeries; ils s'exhortaient, tout en marchant avec rapidité.

— Anthyme ! c'est la victoire ! disait Georges.

— Je le veux bien, répondait Anthyme, et je vous la donne.

M. Soudin se trouva séparé de ses deux amis. Après l'apparition du gamin sur la colonnade et l'invasion du Louvre, il crut la bataille à peu près finie,

et le moment venu de songer à l'action parlementaire. Quelques députés étaient réunis en permanence. N'était-il pas à propos de les prévenir? Ces réflexions le retardèrent, l'isolèrent. Il s'imagina que Georges et Anthyme n'avaient plus de danger à courir et qu'il pouvait remplir enfin son devoir individuel, sa tâche envers son opinion, pour le lendemain de la victoire.

Il prit la rue d'Angeviller, afin de déposer chez lui son fusil désormais inutile; mais, sur le seuil du numéro 12, il s'arrêta tout à coup, stupéfait, épouvanté; la fusillade, longtemps interrompue, reprenait autour de lui, avec le fracas du canon; des cris de fureur se faisaient entendre; on criait à la trahison. M. Soudin fut saisi d'un pressentiment sinistre. Il reprit son arme et courut par la rue Saint-Honoré à la place du Palais-Royal, jusqu'à la rue de Rohan, où la garde royale venait de brûler sa dernière cartouche, où la Révolution venait de sceller son triomphe par le sang le plus pur et le plus généreux qu'elle pût offrir à la patrie.

Voici ce qui s'était passé :

Les Suisses, dans leur effarement, avaient entraîné avec eux les lanciers qui galopaient vers les Tuileries, et, traversant le pavillon central, se répandaient dans le jardin.

Georges et Anthyme laissèrent les plus empressés, les plus jeunes, les plus bruyants poursuivre

les fuyards, et le gamin fatidique qui avait servi d'estafette à la destinée se prélasser peut-être sur les fauteuils de la salle du Trône. Ils s'arrêtèrent devant la rue de Rohan, et puisqu'on se battait encore par là, ils pensèrent qu'ils avaient encore un devoir sérieux à remplir.

Joyeux et haletants, ils s'unirent à une petite troupe qui arrivait par le quai, et qui voulait comme eux ouvrir le passage fermé par la garde royale, entre le Carrousel et la rue Saint-Honoré.

Au premier rang des nouveaux venus qu'ils rejoignirent, marchait un homme jeune, à la figure charmante, au grand front, à la lèvre expressive, aux yeux inquiets. Par un instinct rapide, Georges sentit une sympathie profonde pour ce compagnon d'armes qu'il n'avait jamais vu, mais qu'il reconnaissait, comme s'il l'eût rêvé, et qui s'avançait insouciant et dédaigneux au milieu des balles.

— Prenez garde, monsieur, lui cria-t-il, on tire du haut du balcon.

— Prenez garde vous-même, lui répondit le jeune homme inconnu avec un sourire. Pourquoi craindrais-je ce que vous ne craignez pas ? Je suis orphelin, je ne suis pas marié. Ma vie n'est utile à personne ; je suis honteux d'offrir si peu à la liberté ; et vous ?

Georges n'eut pas le temps de répliquer.

— Vous êtes tous deux des enfants et des impru-

dents, dit à son tour Mussé en se plaçant devant eux; si vous voulez vous faire des confidences, mettez-vous au moins à l'abri.

Une décharge effroyable l'interrompit. Le mulâtre poussa un juron terrible, et, se retournant :

— Êtes-vous blessés ?

— Non, Georges.

— Non, dit l'inconnu.

— Eh bien ! rangez-vous le long des murs et laissez-moi tenir le milieu du pavé, repartit Anthyme avec une tendresse bourrue.

Il poussa les deux jeunes gens vers une allée ouverte; mais en même temps il regarda en l'air, et, en découvrant au premier étage d'une maison qui faisait précisément face à cette allée, un balcon garni de soldats et des canons de fusils que le soleil faisait étinceler, abaissés sur Georges et sur l'inconnu, il se redressa avec un hurlement de bête fauve, ouvrit les bras qu'il étendit comme pour emplir la rue, et voulut se jeter sur les deux jeunes gens pour les couvrir de son corps.

— Feu ! dit une voix dans l'air.

Anthyme sembla attirer toute la décharge; il tournoya dans la fumée et tomba.

Georges et son ami d'une minute ripostèrent, ainsi que tous ceux qui les avaient suivis. Le balcon se vida des vivants; deux morts restèrent penchés sur la balustrade; mais en se retirant, les soldats répli-

quèrent. Georges s'était agenouillé devant Anthyme, dont il soulevait la tête en pleurant. Les balles sifflèrent au-dessus de lui sans l'atteindre. Mais un bruit sourd sur le pavé le fit tressaillir : le jeune homme qu'il venait de rencontrer tombait à son tour, frappé aussi en pleine poitrine.

Mussé n'était pas mort, l'inconnu non plus. Un des compagnons de ce dernier, fronçant avec une pitié farouche ses noirs sourcils pour cacher une larme qui brûlait ses yeux, fit transporter le blessé dans la boutique d'un marchand de vin, à l'angle de la rue de Rohan et de la rue de Montpensier.

Georges voulut faire de même. Jetant son fusil avec horreur, et soulevant Anthyme dans ses bras, appuyant contre sa poitrine la tête de son ami, tandis que deux gardes nationaux, que ses sanglots avaient appelés, soutenaient le corps, il le transporta dans la même maison que le jeune homme dont on venait de lui dire le nom, et qui s'appelait Farcy [1].

Le trajet était court, mais il fut encore assez long pour que la fusillade recommençât une dernière fois. Georges se sentit atteint à l'épaule; il chancela, pâlit.

— Vous êtes blessé? lui cria-t-on.

— Ce n'est rien, répondit-il, puisque je puis marcher.

1. Le compagnon d'armes de Farcy, qui le releva, n'était autre que M. Littré.

Roidissant son bras valide, tandis que l'autre pendait lourdement, il garda fièrement son fardeau et put atteindre la maison du marchand de vin. Dans la boutique seulement, pendant qu'on plaçait Anthyme sur une table, il se laissa tomber sur une chaise et s'évanouit.

Georges avait faibli sous le coup de la douleur morale, beaucoup plus que sous l'impression de sa blessure.

Son épaule le faisait moins souffrir que la poitrine ensanglantée de Mussé.

Quand il revint à lui, il sentit qu'on lui arrachait sa manche pour le panser; il voulut écarter la main qui le soignait, et chercha du regard le cadavre de son ami; car le silence, les yeux fermés, la respiration haletante d'Anthyme, pendant le transport, lui avaient fait croire qu'il ne déposait plus qu'un cadavre.

Il se trompait.

Mussé n'avait pas voulu mourir, sans emporter un adieu.

Accoudé sur le lit de camp qu'on avait fait avec deux tables, la poitrine couverte d'une serviette qu'il maintenait lui-même avec force, les yeux déjà fouillés par les doigts de la mort, son teint noir couvert d'une pâleur qui ressemblait à de la cendre, la bouche ouverte par une respiration entrecoupée, mais s'efforçant de tourner en sourire la crispation

de ses lèvres, Mussé contemplait Georges avec une ineffable expression de tendresse paternelle, de martyr radieux et satisfait.

Tout ce que la vie avait déposé en lui de sombre et de farouche s'était envolé par sa plaie ouverte. Il était déjà hors de ce monde; et dans ses veines si longtemps dévorées par le feu des tropiques, il sentait avec une sorte de volupté le froid s'introduire et circuler, comme un avant-goût d'apaisement et de repos.

— Mon cher enfant, dit-il d'une voix saccadée, j'espérais avoir tout reçu... ; il paraît que je vous ai mal abrité.

Berroy, échappant à ceux qui lui mettaient une compresse sur l'épaule, vint s'agenouiller à côté d'Anthyme, lui prit une main et la baisa. Il suffoquait; quand il voulut dire une seule parole, il étouffa en sanglots.

— C'est mal de pleurer, Georges, reprit Anthyme en dégageant sa main pour la passer doucement sur les cheveux de son ami. N'ai-je pas la mort qu'un soldat peut souhaiter et qu'un père de famille m'envierait? J'ai été frappé, debout, en combattant et en voulant vous protéger. Je suis heureux, bien heureux.

— Vous ne mourrez pas, Anthyme. Monsieur, pansez-le donc, dit Berroy en se tournant brusquement vers un chirurgien, le docteur Log..., que le hasard avait amené là.

— Monsieur sait bien que c'est inutile, Georges, continua Anthyme, et je le savais avant lui; ces blessures-là, je les connais... J'en ai pour un quart d'heure... Si je retirais cette serviette, j'en aurais pour deux minutes... Pas d'enfantillage ! Nous sommes des hommes; parlons en hommes. Nous nous sommes connus dans des heures d'angoisse et d'espérance... nous nous quittons dans des heures pareilles... Vous savez bien, mon enfant, que je ne pouvais plus vivre. Qu'est-ce que j'aurais fait, avec mon entêtement et mes vieilles idées dans le monde nouveau qui se prépare? Tout est bien ainsi... Je n'ai qu'un regret... j'aurais voulu revoir une dernière fois celle à qui je vous laisse tout entier... Vous lui demanderez si elle se souvient de la petite fleur que j'ai ramassée, il y a dix ans, dans le bois de Fouchy, à Troyes, quand je l'ai vue, quand vous me l'avez montrée pour la première fois... Je l'ai gardée, cette petite fleur; vous la garderez à votre tour, en souvenir de moi... On la trouvera dans mes papiers, avec mon brevet d'officier... Quant au reste, brûlez-le, je n'ai rien à léguer.

Un spasme l'interrompit. Il pâlit affreusement; son visage se creusa, comme si une main invisible eût pressé sur sa face un masque rigide pour mouler dans sa chair l'effigie de son cadavre.

Georges se leva, se pencha sur le lit, en se défendant contre le désespoir, pour rester digne de ce

grand courage et pour ne rien perdre des derniers murmures de cette âme qui allait lui échapper. Mussé se ranima.

— Adieu, Georges, ou plutôt, au revoir. Il doit y avoir un monde où les braves gens se rencontrent et se consolent des misères de la vie. Je vais y retrouver l'empereur... Je vous y attendrai... mais faites-moi attendre longtemps... Vive l'empe...

Un hoquet terrible étrangla le mot; il laissa retomber la tête, et à travers ses moustaches, on n'entendit plus, pendant quelques minutes, qu'un souffle rauque, haletant; puis la respiration s'arrêta, et Mussé devint immobile et fixe, comme un soldat qui prend son rang.

Le chirurgien, pendant cette dernière phase de l'agonie, avait fait à Berroy, sans que celui-ci en eût conscience, le premier pansement nécessaire.

— Monsieur, lui dit-il ensuite, voulez-vous qu'on vous reconduise ?

Georges secoua la tête en signe de refus. La bouche serrée, l'œil grand ouvert, il regardait Anthyme, dont les traits que la lumière intense de la rue colorait obliquement, reprenaient cette sérénité passagère qui est comme la coquetterie de la mort, avant l'anéantissement du cercueil.

En face du lit funéraire de Mussé, on avait étendu sur une autre table dans cette ambulance improvisée, le combattant renversé à côté de Georges, celui

que ses contemporains ignorèrent et que la postérité connaîtra sous le nom de Farcy.

Il avait reçu une balle dans la poitrine. L'art ne pouvait le sauver. Le chirurgien le sentait bien, et lui-même l'avait compris. Mais ce platonicien succombant pour la défense des lois, et auquel M. Cousin, dans un grand transport, devait dédier la traduction des *Lois* de Platon, assistait pour ainsi dire en philosophe au spectacle de sa mort et avait écouté avec une admirable lucidité d'esprit les adieux d'Anthyme, la douleur de Berroy.

Quand il devina que tout était fini pour Mussé :

— Il est mort? demanda-t-il d'une voix haute et ferme.

Personne ne répondit.

— Pourquoi ne me dites-vous pas qu'il est mort? ajouta-t-il avec plus de vivacité et avec une nuance d'impatience. Craignez-vous que j'aie peur? Je voudrais seulement demander à l'ami qui le pleure de s'approcher un instant de moi. Nous causerions de celui qu'il regrette, et je le rejoindrais sans y penser... M'entendez-vous, monsieur?

Georges se leva et vint s'asseoir près de Farcy.

— Il s'est fait tuer pour nous deux, pour moi tout aussi bien que pour vous, dit le mourant avec un faible sourire d'ironie ; mais j'étais de trop dans son dévouement ; et il n'a réussi que pour vous... Qui êtes-vous donc, monsieur, vous qu'on aime tant?

Georges se nomma et en quelques mots entrecoupés raconta sa vie, sa liaison avec Anthyme.

— Quel dommage! reprit Farcy avec un soupir, que je ne puisse lui succéder. Il me semble que nous nous serions aimés aussi. Nous n'aurions pas été divisés d'opinion. Ce n'est pas pour l'empire que vous vous êtes battu?

— C'est pour la République, répondit Georges.

— Dites plutôt que c'est pour la liberté! La liberté! vais-je enfin la connaître? dit Farcy d'une voix lente. Quel mot superbe! quel rêve sublime! quelle réalité impossible!... Je crois avoir écrit quelque part, on trouvera cela dans mes paperasses si on les cherche... « être libre, c'est vouloir le bien et pouvoir le faire! » Souvenez-vous de ma définition, monsieur, et ne désespérez jamais d'être libre, tant que vous entendrez parler votre conscience!

Comme ces paroles l'avaient un peu fatigué, il s'interrompit, fit un signe de la main à Georges, pour que celui-ci respectât ce repos de quelques secondes, et quand il eut repris des forces :

— Il me semble, dit-il d'une voix plus faible, que nous nous connaissons depuis longtemps. Je vois votre âme en vous, et je veux vous montrer la mienne. Quelle étrange chose que ces sympathies soudaines, vaguement pressenties et qui éclatent tout à coup!... Vous avez conspiré, souffert et lutté. J'ai connu la servitude du besoin, l'exil de la médio-

crité. Je revenais plein d'espoir... Voilà une balle qui m'empêchera de trahir les illusions de mes amis. On peut me regretter sans scrupule; je ne tromperai personne. Quant à moi, je ne regretterai rien. Je me suis toujours préparé au devoir que j'ai rempli aujourd'hui et au péril qu'il entraîne... Je vous dirai ce que j'ai déjà dit à un ami: « Chacun de nous est un artiste qui a été chargé de sculpter lui-même sa statue pour son tombeau. » La mienne est inachevée. Cette balle a ébréché mon marbre. Bah! elle est assez belle pour ceux qui m'ont connu, — n'est-ce pas? dit-il en se retournant vers l'ami qui l'assistait. Quant aux autres, que m'importe! Je serai une borne le long de la route, une épitaphe vulgaire; je ne m'inquiète guère de ceux qui la heurteront en passant!...

Il s'arrêta; un grand bruit venait de la rue. On vit passer devant la boutique des gens qui couraient; on entendit des coups de fusil.

Farcy laissa voir de l'inquiétude. Une agitation fiévreuse le saisit :

— Que se passe-t-il donc? demanda-t-il... Je vous en prie, allez aux nouvelles!

Un des assistants — le marchand de vin — qui était resté muet et fort intimidé dans son comptoir, sortit sur le seuil de sa porte et rentra bientôt.

— Tout est fini, dit-il, le peuple est maître. Raguse, avec l'armée, est en route pour Saint-Cloud;

les coups de fusil sont tirés par des gardes nationaux qui déchargent leurs armes pour ne plus s'en servir, et avant de rentrer chez eux.

— Tant mieux, dit Farcy. J'avais peur que le peuple n'eût le dessous. Adieu, monsieur; emportez votre ami... Moi, je sens que le soir arrive... La lumière me fatigue... La vie achève de m'user. J'ai besoin de me préparer au silence, par le silence. Adieu, monsieur. Quel est votre prénom ?

— Georges.

— C'est le mien aussi, dit-il avec un dernier éclair dans les yeux. Quand on vous nommera, vous penserez à moi... Georges, mon frère d'une heure, adieu !

Ce furent ses dernières paroles. Il reprit, grave et recueilli en lui-même, l'attitude qu'il avait eue d'abord; les yeux fixés au plafond de ce cabaret qui s'ouvrait devant lui jusqu'à l'infini, il attendit la mort.

Berroy était devenu stoïque, à force de tristesse ; la mort d'Anthyme lui avait fait toucher le fond de la douleur. L'agonie de Georges Farcy mettait une lumière dans cet abîme. Après avoir regardé, pour ne l'oublier jamais, ce visage touchant que la pâleur du marbre envahissait, il envoya des hommes de bonne volonté pour porter le corps d'Anthyme de Mussé, et, marchant tête nue à côté de la civière, il gagna la rue Saint-Honoré, pour rentrer chez lui, trouvant tout simple d'y ramener son ami.

Sur la place du Palais-Royal, il rencontra M. Soudin, très-inquiet, qui le cherchait, et qui commençait à le chercher parmi les morts.

— Vous êtes blessé ? Georges.

— Oui, monsieur, là surtout, répondit Berroy avec cette solennité toute naturelle dans un pareil jour, en montrant son cœur, en dirigeant le regard de son oncle sur la civière.

— Où le portez-vous? demanda M. Soudin après un silence.

— Chez moi !

— Non, mon enfant, mais dans une salle du Louvre, où d'autres déjà sont étendus. Le palais reconquis par le peuple est aujourd'hui son Panthéon, et j'espère bien qu'on creusera la tombe de tous ces héros dans le parterre même, devant la façade : ce brave cœur qui vous a tant aimé reposera ainsi près de vous, presque sous vos fenêtres. Le voulez-vous ?

Georges, très-ému, serra la main de son oncle; et le cortége continua sa route. Il fallait franchir à chaque pas des barricades. Le peuple victorieux les gardait encore, mais pour les pavoiser; et devant les morts, on se découvrait et l'on portait les armes. Mais les cadavres qu'un chaud soleil enveloppait de lumière et qui traversaient une foule heureuse, enivrée de son triomphe, paraissaient moins des cadavres que des corps endormis. On les honorait pour la bravoure qu'ils attestaient; on ne les pleurait pas.

La tristesse était impossible et le deuil s'apaisait, en s'épurant bien vite, dans l'apothéose.

Geroges seul gardait un grand chagrin. La douleur rajeunit tous les souvenirs.

Georges retrouvait tout à coup en lui les tendresses de l'amitié que son grand amour avait involontairement diminuées pendant dix ans. Il se fût cru volontiers seul au monde, dans ce moment précis; il ne pensait plus ni à sa femme, ni à ses enfants, ni à la patrie. Pour quelques instants, il s'enfermait avec un égoïsme pieux dans ce regret de l'homme qui avait voulu le faire vivre de sa vie morale, et qui par désespoir peut-être, en tout cas par dévouement, s'était fait tuer pour lui.

Il voulut l'installer lui-même, à sa place, dans le bivouac de la mort. Il lui donna un dernier et filial baiser, et reprit ensuite avec mélancolie le chemin de sa maison.

Émilie savait qu'on ne se battait plus. Sa fenêtre était ouverte; les mains jointes, elle attendait. Quand elle aperçut Georges, la tête baissée, le bras en écharpe, s'appuyant sur M. Soudin, elle poussa un cri que les deux hommes entendirent de la rue. Elle avait tout deviné. Elle descendit en toute hâte l'escalier.

Elle connaissait trop bien le cœur de son mari pour lui parler de lui d'abord; elle lui dit, pâle comme lui, et les yeux mouillés comme les siens :

— Il s'est fait tuer, n'est-ce pas?

— Oui, dit Georges avec un regard de reconnaissance, en la bénissant de ce qu'elle partageait sa douleur d'ami, avant de songer à sa blessure.

Quand on fut monté dans l'appartement, quand Georges eut embrassé ses enfants, on s'inquiéta seulement de son épaule. La blessure était légère; le chirurgien qui l'avait pansée avait annoncé que quelques jours de repos suffiraient. Il ne voulut pas se coucher. Il s'installa à son tour à la fenêtre d'où l'on apercevait la colonnade du Louvre, cherchant des yeux dans le parterre la place où l'on creuserait la fosse, si M. Soudin était écouté. Jusqu'à la nuit, il resta dans cette contemplation rêveuse. Émilie et ses enfants la respectaient; et quand sa femme, à plusieurs reprises, pénétrant sur la pointe du pied dans le salon, s'approcha de lui sans le déranger, elle remarqua qu'il remuait les lèvres. Il priait, les yeux noyés dans les rayons du soleil couchant.

Deux heures après son retour, un grand bruit tira Georges de sa rêverie. Le quai de l'École était envahi. Des acclamations enthousiastes, des fanfares, un tambour, un poudroiement doré, des drapeaux tricolores qu'on agitait avec frénésie, puis un homme à cheval, vers lequel toutes les mains étaient tendues; telle fut la vision lumineuse et bruyante qui l'agita.

— Ah! s'écria-t-il, en se tournant vers Émilie, ne dirait-on pas la ronde de Rembrandt, avec un vrai

soleil et une véritable fête patriotique? Je sais bien ce que je ressentais devant le chef-d'œuvre d'Amsterdam ; c'était le pressentiment de ce tableau d'aujourd'hui. Entends-tu les cris ?

Ils écoutèrent : on criait :

— Vive Lafayette ! vive Lafayette !

C'était le général Lafayette, en effet, qui se rendait à l'Hôtel-de-Ville, escorté, porté, étouffé par le peuple.

— Pauvre Anthyme ! soupira Georges. Il eût souffert de ce beau spectacle. Son empereur est bien mort, et voilà la République qui passe !

Émilie mit un long baiser sur le front de son mari.

— Voilà ton rêve qui se réalise, Georges. Est-ce que tu m'aimeras moins, maintenant que tu n'auras plus besoin d'espérer ?

— T'aimer moins, est-ce possible ? J'aurai toujours besoin que tu me conseilles et souvent besoin que tu me consoles.

Georges écouta les fanfares qui s'éloignaient.

Il n'osait être heureux ; mais sa douleur prenait des ailes et planait sur cette ville triomphante.

Il ne pouvait s'écarter de la fenêtre.

Dans la soirée, après le dîner, il y revint encore. Il avait la fièvre et prétendait que l'air extérieur l'adoucissait.

Mais il attendait un épilogue, et il vit enfin ce qu'il avait attendu.

Dans le parterre entouré de planches, devant la colonnade, on creusa deux grandes fosses ; un prêtre de Saint-Germain-l'Auxerrois vint les bénir; puis on apporta, un à un, de l'intérieur du Louvre, les morts déposés dans la journée.

Quand la besogne fut terminée, on planta une grande croix noire sur la terre fraîchement remuée, et chacun se retira.

Les *Français morts pour la liberté* étaient chez eux, avaient pris possession du sol comme l'édifice : nul n'avait le droit de leur disputer cet asile ; ils dormaient sous la garde du ciel et d'eux-mêmes.

Chateaubriand, huit jours après ces grands événements, prenant la parole à la Chambre des pairs, rendit hommage, en ces termes, au peuple de Paris:

« Jamais défense ne fut plus juste, plus héroïque. Le peuple ne s'est pas soulevé contre la loi, mais pour la loi... Il s'est trouvé que ces boutiquiers respiraient assez facilement la fumée de la poudre, et qu'il fallait plus de quatre soldats et un caporal pour les réduire. Un siècle n'aurait pas autant mûri un peuple que ces trois derniers soleils qui viennent de briller sur la France.»

Ces paroles seront la conclusion de mon récit. J'ai peu de choses à ajouter pour compléter les détails déjà donnés. Le lendemain, quand M. Soudin vint voir Georges, il fut accueilli par cette question :

— Eh bien, mon oncle, la République est-elle proclamée?

M. Soudin sourit.

— Pas tout à fait, mon neveu. Ce sera, je crois, la *meilleure des Républiques.*

M. Soudin, qui connaissait les démarches tentées auprès du duc d'Orléans, expliqua la nécessité d'une royauté populaire. Georges baissait la tête tristement en l'écoutant.

— Dans huit jours, mon neveu, vous penserez comme moi.

— Non, monsieur, pas même dans vingt ans.

Georges a tenu parole.

M. Soudin, ami des triomphateurs, tout-puissant auprès d'eux, fit des fonctionnaires et dédaigna de l'être. Il resta indépendant, jusqu'au jour, où sa logique et sa droiture le ramenèrent à l'opposition.

Parmi les services qu'il rendit, il fit à Émilie la surprise d'obtenir pour le mari de Jeanne Nicole, une place au parquet du procureur du roi de Paris. Le jeune avocat troyen avait du talent, Georges lui donna des convictions. Au bout de quelques années, il quitta le parquet de peur de ne plus croire à la justice. Jeanne fut l'amie fidèle d'Émilie, comme son mari resta toujours l'ami sincère de Georges.

Berroy, inscrit au barreau de Paris, fut un des chefs les plus éloquents de l'opposition radicale et un

des promoteurs les plus énergiques de la campagne des banquets.

Veut-on savoir ce qu'il devint au 24 février? Si l'on trouve dans l'histoire de 1848 des républicains à la fois inflexibles sur les principes et conciliants sur les moyens de les faire accepter, éloquents sans emphase, modérés sans faiblesse, simples, vrais, originaux, intègres, loyaux, prudents et braves; c'est parmi ceux-là qu'il faut le chercher. S'il n'y en eut qu'un en qui ces qualités, inégalement réparties parmi les autres, fussent toutes réunies et concentrées, reconnaissez-le; à coup sûr, c'est Georges Berroy.

FIN

D. Thiéry et Cie.. — Imprimerie de Lagny.





